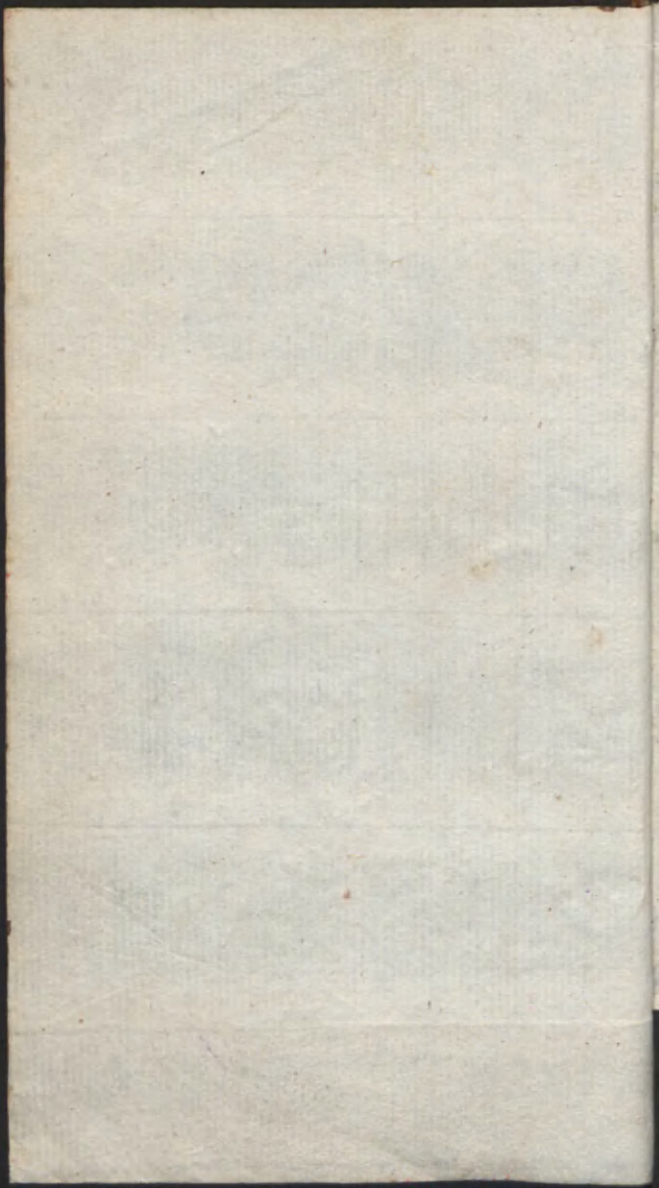


~~10289~~

52

123





JOHANNES CHARDIN WIFE





M. Boulanger



IOHANNES CHARDIN MILES

Natus  $\frac{6}{16}$  novembris. 1643.



JOURNAL  
DU VOYAGE  
DU CHEV. R CHARDIN  
&  
EN PERSE AUX INDES  
ORIENTALES

*Par la Mer Noire & par la Colchide*

*Sperandum in aquis ultra viderunt*

*Hab: Perfarum*

*Colch: sup rivum ambul*

A Lyon chez Thomas Amaulry rue Merciere au  
Mercure Galant

DU VOYAGE  
DE M. DE LA HARPE  
EN CANADA  
EN 1743  
ET EN 1744





# JOURNAL

D U

# VOYAGE

DU CHEVALIER

# CHARDIN

EN PERSE,

ET AUX INDES ORIENTALES,

par la Mer noire & par la Colchide,

qui contient le Voyage de Paris

à Hispahan.

TOME PREMIER.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY, rue  
Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE D' ROY.

*Et Bibliotheca St. M. Thomae Cantuar. in  
Civitate Cantuar. Læmoynde Salath. Læmoynde*

0-17-0-283

8°-4239

*Vertical handwritten text in red ink, likely bleed-through from the reverse side of the page.*



# AU ROY.

**S**IRE,

*Je presente à VÔTRE MA-  
JESTÉ le premier Volume de  
mon second voyage d'Asie, non  
tant pour luy donner du lustre,  
par une Dedicace si éclatante,  
que pour m'acquiter d'un devoir  
indispensable, en Vous offrant les  
prémices d'un Ouvrage dont la*

## EPITRE.

*publication Vous est entierement  
duë.*

*Je le puis assurer, SIRE,  
dans la plus exacte verité : cet  
Ouvrage est un fruit de Vôtre  
bienveillance Royale. Je l'ay prin-  
cipalement entrepris , parce que  
j'ay vû que la matiere Vous en  
plaisoit. Je l'ay composé à l'om-  
bre du Trône auguste que VÔTRE  
MAJESTE' remplit si glorieuse-  
ment. Je n'ay pris sur mes occu-  
pations ordinaires le loisir de le  
faire imprimer , que par l'ardeur  
de rendre plus public le ressen-  
timent de mon cœur pour les  
graces infinies que j'ay reçûes  
de VÔTRE MAJESTE',  
& l'admiration dont je suis*

## E P I T R E.

*remply pour ses Vertus Heroïques.*

Dés l'instant, SIRE, que la bonté de Dieu m'eut fait choisir ce bien-heureux Païs, pour y jouïr doucement du fruit de mes longs Voyages, j'y fus reçu favorablement par le feu Roy de glorieuse memoire. Il m'y donna quelque rang, par la dignité dont il me revêtit: & la Noblesse, qui d'elle-même y est si affable & si genereuse, ne manqua pas d'imiter en mon endroit, l'exemple de ce Grand Prince: Les plus celebres Societez me firent l'honneur de m'admettre en leur Corps: Je fus même élevé jusqu'à une Deputation importante de la part du

## E P I T R E.

*Souverain vers des Etats voi-  
sins. Mais quoyque ce soit de la  
main du feu Roy, que j'aye reçu  
tant de faveurs, je ne laisse pas,  
SIRE, d'en devoir tourner la re-  
connoissance vers VÔTRE MA-  
JESTÉ, par bien des raisons, que  
je puis renfermer dans cette union  
parfaite, qui vous a fait parta-  
ger avec ce Roy si Grand & si  
Bon, depuis ses plus importantes  
affaires, jusques aux moindres de  
ses soins; & qui en particulier,  
vous a fait prendre part à tous  
les actes de sa beneficence Royale.*

*J'étalerois des graces encore  
plus douces & plus precieuses, si  
je racontois, SIRE, celles que j'ay  
reçuës immédiatement de VÔ-*

## EPI T R E.

TRE MAJESTE' : mais elles sont en trop grand nombre ; & la gratitude dont elles me remplissent est trop au dessus de mes expressions.

Si je manque de force , pour représenter les bien-faits que j'ay reçûs de VÔTRE MAJESTE' , j'en manque bien davantage pour publier les qualitez Héroïques que toute l'Europe admire dans VÔTRE PERSONNE sacrée, & qui vous font soutenir avec tant d'éclat , la glorieuse Couronne que Vous avez reçûë de vos Ancestres.

J'ay eu l'honneur d'approcher des Rois qui passent pour les plus puissans du Monde ; mais nulle

## E P I T R E.

de ces grandes Images de la Divinité, n'est son Image, SIRE, comme Vous l'êtes en douceur, en vigilance, & en fermeté : nulle n'a apporté au Gouvernement d'un grand Empire tant d'art & d'expérience : nulle n'a tant de valeur pour le soutenir, ou pour l'accroître : nulle n'a joint à la science de commander sur Terre, une si vaste & si sûre connoissance de la Mer, soit pour la Guerre, soit pour la Navigation.

Je pousserois bien plus loin ce Parallele, où VÔTRE MAJESTÉ a tant d'avantage, si mes yeux n'étoient ébloüis dès qu'ils se tournent de Vôtre côté.



## E P I T R E.

*J'ay bien eu la hardiesse de tracer, dans les Volumes qui doivent suivre; & peut-être que ce n'a pas été tout-à-fait mal-heureusement; les caractères des plus fameux Monarques de l'Orient: mais je n'ose, quoy qu'animé de la plus vive ardeur, toucher à celui de VÔTRE MAJESTÉ, ne me trouvant pas capable de le faire d'une manière assez noble.*

*Je m'efforceray, SIRE, de le devenir: & cependant, je continueray les vœux que je fais à Dieu, pour luy demander que le regne de VÔTRE MAJESTÉ soit & long & florissant: que Vôte Trône auguste soit toujours l'inviolable Azyle des Oppressez:*

E P I T R E.

*que V<sup>ô</sup>tre Sceptre soit affermy  
dans le cœur de Vos sujets, aussi  
inébranlablement qu'il l'est dans  
vos triomphantes mains : &  
qu'enfin, pour comble de gloire,  
Vous portiez au comble le bonheur  
de V<sup>ô</sup>tre Peuple. Ce sont les vœux  
que fera jusqu'à son dernier sou-  
pir,*

S I R E,

DE V<sup>Ô</sup>TRE MAJESTE,

Le tres-humble, tres-obeïssant  
& tres-fidele sujet & servi-  
teur,

CHARDIN.



# PREFACE.

**V**OICY la premiere partie de mes Relations de Perse, que j'ay divisées en quatre volumes. Le premier, qui est celuy-cy, contient le Journal de mon voyage de Paris à Hpahan, & finit au mois de Juin 1673. Je n'ay que faire d'en dire davantage, puisque je le donne tout entier au public.

La seconde partie, qui est le reste de mon Journal de 1673. contient une description generale de l'Empire de Perse, de ses Forces, de ses Loix, de son Gouvernement, des Mœurs & des Coûtumes des Persans, de leurs Sciences, de leurs Arts, de leur industrie mécanique & civile, & une description particuliere de la

*P R E F A C E.*

ville d'Isphahan , qui est aujourd'huy la Capitale de ce vaste Empire , avec trente-cinq ou quarante figures des plus beaux & des plus remarquables Edifices de cette grande ville , ou d'autres choses particulieres.

La troisiéme partie , qui est mon Journal de 1674. contient entre autres choses les ruines de Persepolis représentées en vingt-&-deux planches , & une description ample & exacte , avec les remarques par-tout sur les Figures les moins intelligibles de ces Mazures , qui sont les plus beaux restes de l'Antiquité, avec une Relation de la Religion des Persans , tirée tant de leur culte public , que de leurs livres , dont on donne de longues traductions.

La Quatriéme & derniere partie , qui est composée de mes Journaux de septante cinq , septante six , & septante sept , renferme une piece tout-à-fait nouvelle , & inconnüe dans nôtre Europe ; c'est un abrégé de l'Histoire de Perse , extrait des Auteurs Persans.

Aprés avoir informé le Lecteur du

P R E F A C E.

dessein de mes Memoires , je luy diray quelque chose du tems & des moyens que j'ay employez pour les composer.

J'allay par terre aux Indes Orientales l'an 1665. J'arrivay en Perse au commencement de l'année 1666. que j'y passay toute entiere , aussi bien que la plus grande partie de l'année suivante. J'y retournay en 1669. & j'y demeuray six mois avant que de revenir en Europe. Ce fut là mon premier Voyage ; & quoyque j'en eusse raporté des memoires & toute sorte de materiaux pour ma Relation , autant & plus que nul autre Voyageur avant moy , que j'eusse appris du Turc & du Persan plus qu'aucun de ceux qui ont écrit de la Perse, je ne me crûs pas encore assez instruit pour me produire en public : je me contentay de faire imprimer une petite piece , qui ne contient que des faits dont j'avois été témoin oculaire ; c'est le *Couronnement de Soliman.*

La passion que j'avois de bien connoître ce vaste Empire , pour en pouvoir donner de bonnes & d'amples

P R E F A C E.

informations , me fit entreprendre d'y retourner , c'est ce que je fis en 1671. comme on le verra en ce Journal. J'y demeuray jusques en l'année 1677. suivant la Cour en ses voyages , & j'en fis de particuliers pour affaires ou par curiosité , étudiant la langue , frequentant assidument les Grands, & les Sçavans, & m'instruisant ainsi de tout ce qui pouvoit mériter la curiosité de nôtre Europe touchant un païs que nous pouvons appeller un autre monde, soit pour la distance des lieux , soit pour la différence des Mœurs & des Maximes.

En un mot, j'ay pris tant de peine à m'instruire sur la Perse, que je puis dire par exemple , que je connois mieux Ispahan que je ne connois Paris, quoyque j'y sois né & que j'y aye été élevé; que je parle aussi aisément le Persan que le François; que je sçavois couramment lire & écrire; & que j'ay fort parcouru toute la Perse. Je l'ay traversée en long & en large: j'ay veu ses mers Caspienne & Oceane d'un bout à l'autre. J'ay veu ses frontieres en Armenie, en Iberie,

*P R E F A C E.*

en Medie, en Arabie, vers le fleuve Indus: & je me suis si exactement informé du peu d'endroits où je n'ay pas été, que je m'y reconnoîtroy, pour ainsi dire, si j'y étois subitement transporté.

Je ne diray rien sur le Style: on n'attend plus d'un homme qui a passé tant d'années hors de son país toute la pureté d'un Auteur qui se trouve tous les jours à l'Academie. J'ay été assuré pourtant par de fort habiles gens de mes amis, qui se sont donné la peine de lire ma Relation, que mon style s'est conservé assez pur & assez intelligible, ce qui suffit dans un ouvrage de cette nature.

Les tailles douces sont de differents burins, ce qui n'arrivera point aux autres Volumes: tout y sera gravé de la main qui a fait la planche de Tauris, & neuf ou dix autres.

Je n'ay rien écrit des Indes, parce que je n'y ay demeuré que cinq ans, & que je ne sçavois que les Langues vulgaires qui sont l'Indien & le Persan, sans avoir rien appris de la Langue des Brachmanes, l'organe

*P R E F A C E.*

propre & nécessaire pour parvenir à la connoissance de la sagesse, & de l'antiquité des Indiens : mais je ne suis pas néanmoins demeuré oisif aux Indes, au contraire, comme les Hyvers de ce Pais-là ne permettent pas de voyager, je me servois de ce loisir pour m'appliquer à un ouvrage que j'avois depuis long-temps dans l'esprit, & que je puis appeller mon ouvrage favory, par le plaisir avec lequel j'y travaille, & par l'utilité que j'espère qui en reviendra au Public : ce sont des Notes sur un fort grand nombre de passages de l'Écriture Sainte, dont l'intelligence dépend de la connoissance des Pais Orientaux; car l'Orient est la Scene de tous les faits historiques de la Bible, le langage de ce Livre Divin, sur tout du Vieux Testament, étant Oriental est aussi tres-souvent figuré & hyperbolique : mais ce ne sont que figures & hyperboles dans les pieces qui sont écrites en vers, & dans les Propheties; d'où il s'ensuit clairement qu'on ne sçauroit bien entendre ces Livres sans connoître les



P R E F A C E.

choses d'où ces figures sont prises, comme sont les propriétés naturelles, & les mœurs particulières d'un País. Je remarquay cela d'abord durant mon premier voyage, je m'apercevois de jour en jour que je trouvois plus de sens & plus de beauté en divers passages des Livres Saints, parce que j'avois devant les yeux les choses, ou naturelles, ou morales, qui en découvroient le sens, je remarquois d'ailleurs en lisant les différentes traductions que la plûpart des Peuples du monde ont faites de la Bible, que chacun pour rendre le Texte plus intelligible, employoit des Expressions qui accommodassent les choses aux lieux, ce qui gâtoit toujours le Texte, & rendoit souvent le sens obscur, & quelquefois même absurde. Enfin en consultant les Commentateurs sur ces sortes de passages, j'y trouvois d'étranges méprises, & par tout qu'ils devinoient & marchoient à tâtons. Cela me fit concevoir le dessein de faire des Notes sur ces passages de l'Écriture, me persuadant qu'elles seroient égale-



## P R E F A C E.

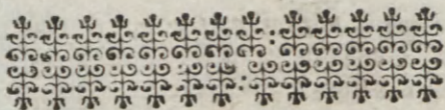
ment agreables & utiles. Des gens doctes à qui je communiquay mon dessein m'encouragerent fort par leurs loüanges , particulièrement quand je les eus informez qu'il n'en est pas en Asie , comme dans nôtre Europe , où l'on change sans cesse , quoyque plus ou moins, dans les formes des choses , comme sont les habits , les bâtimens , les jardinages : en Orient on est constant en tout, les habits sont taillez aujourd'huy comme aux siécles precedens , ce qui fait qu'on peut croire , qu'en cette partie du monde les formes exterieures des choses , les mœurs , les habitudes , sont encore les mêmes qu'elles étoient il y a deux mille ans , à la reserve de ce que la Religion peut y avoir aporté de changement , ce qui pourtant n'est pas fort considerable.

Ces Notes sur la Bible seront la detniere chose que je donneray au public , à moins que j'appriisse qu'on desirât de les avoir plûtôt; auquel cas je pourrois donner , par avance , celles qui sont sur la Genese pour

*P R E F A C E.*

Essay de toute la piece : & cette même envie de satisfaire le public fera que je donneray aussi la troisiéme ou la quatriéme partie de mes Relations avant la seconde , si j'apprens qu'on demande de les voir avant celle-là.





# LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

**L'**Heureux succez qu'a eu M<sup>r</sup>. le Chevalier Chardin dans le Voyage qu'il a fait en Perse , aux Indes Orientales & en plusieurs autres Regions, m'oblige d'en faire part au public , comme d'un livre qui n'est pas moins utile que divertissant: Ce Voyageur en y allant a parcouru la meilleure partie de l'Europe ; il a passé par la Mer noire , par la Georgie & par quantité d'autres Pais considerables. C'est un ouvrage tres-bien écrit ; il est diversifié de plusieurs sortes d'évenemens , qui remplissent l'esprit & qui le divertissent en même tems : On l'avoit tres-mal imprimé dans le pais étranger ; il s'y étoit glissé un grand nombre de fautes par l'ignorance & le peu de soin des ouvriers :

ce qui pouvoit faire tort à l'Auteur  
& donner de la peine à ceux qui  
l'auroient lû. Je n'ay rien épargné  
pour le reimprimer dans sa perfec-  
tion ; de telle sorte qu'il n'est plus le  
même ; l'impression en est plus belle  
& plus correcte : j'y ay de plus ajoû-  
té quantité de remarques presque en  
chaque page, pour donner au Lecteur  
plus d'intelligence, & luy en faire  
remarquer les plus beaux endroits ;  
J'espère qu'on m'aura quelque sorte  
d'obligation de l'état où je l'ay réduit,  
& de ce que je fais voir à si peu de  
frais tant de belles Contrées, qui ne  
sont connuës que de tres-peu de gens ;  
on reconnoîtra mieux l'importance  
de ce livre quand on l'aura lû.



PRIVILEGE DU ROY.

**L** OUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Prevoist de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans civils, & tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra ; Salut : nôtre bien amé THOMAS AMAULRY l'un des Marchands Libraires & Imprimeurs de nôtre ville de Lyon, Nous a fait remontrer qu'il a recouvert un livre intitulé *Journal du voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer noire & par la Colchide ; divisé en quatre Parties, avec plusieurs figures en taille douce,* lequel il desireroit faire imprimer & donner au public ; mais comme il craint que d'autres le veüillent imprimer à son prejudice, il nous a tres-humblement fait supplier luy en octroyer nos Lettres de Privilege & Permission sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit exposant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit livre par tel Libraire ou Imprimeur, en tel volume, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le tems de quinze années consecutives, a commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, iceluy vendre & distribuër par tout nôtre

Royaume ; faisant défences à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit livre, sous quelque pretexte que ce soit ; même d'impression étrangere & autrement, sans le consentement dudit exposant ou de ses ayans cause, sur peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois mil livres d'amande, applicable, un tiers à Nous, un tiers à l'hôpital general, & l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens dommages & interests : à la charge d'en mettre deux exemplaires en nôtre Bibliothèque, un autre en nôtre Cabinet des livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal le Sieur Boucherat Chevalier Chancelier de France ; comme aussi de faire imprimer ledit livre sur de bon papier & en beaux caractères, suivant les Reglemens sur ce intervenus ; que l'impression s'en fera dans nôtre Royaume & non ailleurs, & de faire enregistrer ces presentes sur le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de nôtre bonne ville de Paris, le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir l'exposant & ses ayans, Cause pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens, au contraire, Voulons que mettant au commencement ou à la fin dudit livre, l'extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, soy soit ajoûtée comme à l'original. Mandons au premier Huissier ou

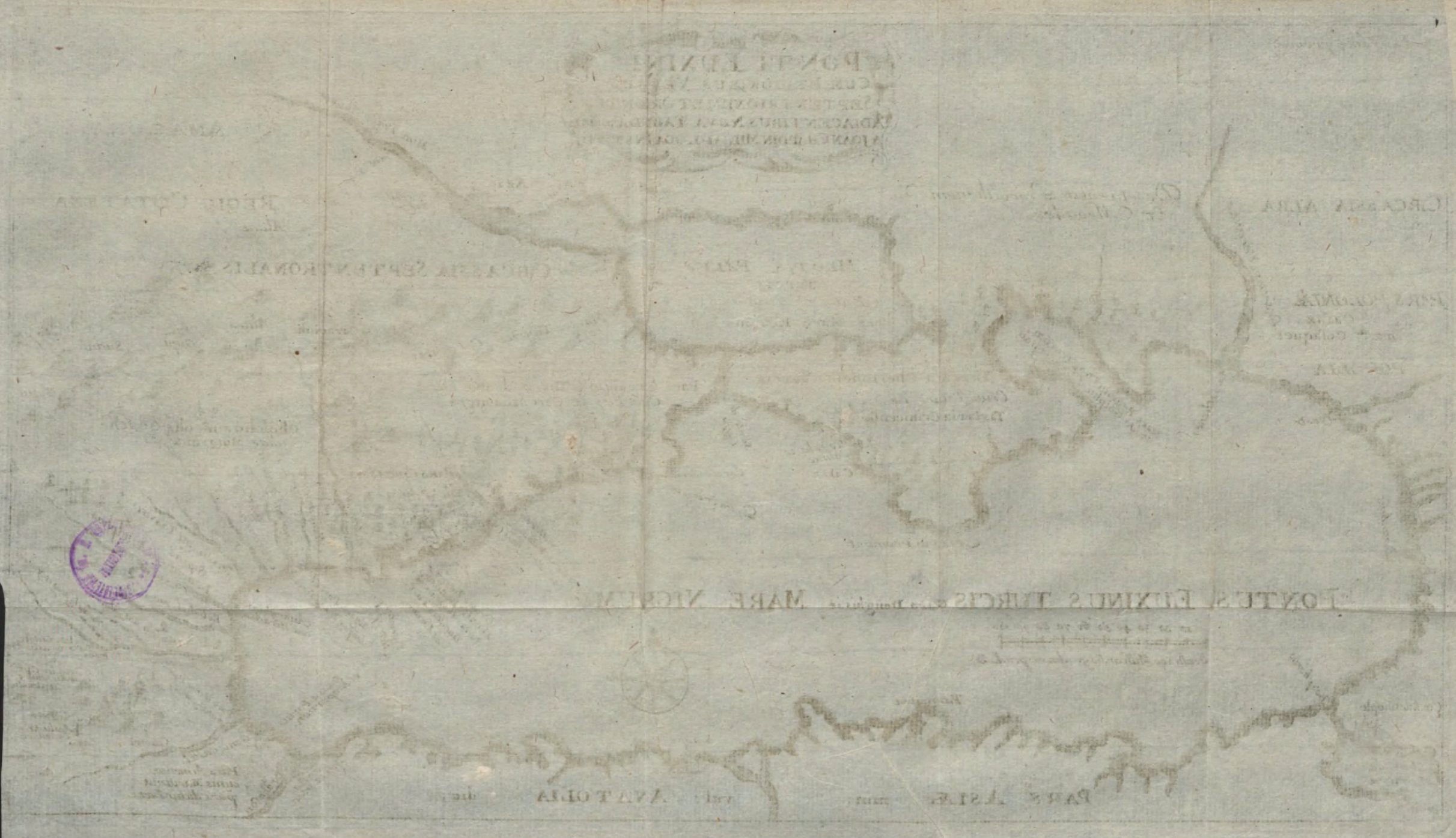
Sergent, faire pour l'exécution des presentes  
toute significations, deffence, saisies & autres  
actes requis & necessaires sans demander autre  
permission, car tel est nôtre plaisir. Donné à  
Versailles le cinquième jour de Decembre, l'an  
de grace mil six cens quatre-vingt-six, & de  
nôtre regne le quarante quatre. Par le Roy en  
son Conseil; JUNQUIERES.

*Registré sur le Livre de la Communauté des  
Libraires & Imprimeurs de Paris, le 10. De-  
cembre 1686. suivant l'Arrest du Parlement  
du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil privé du  
Roy du 27. Fevrier 1665.*

Signé ANGOT, Syndic.

VOYAGE





PORTUS ERZINZ

CAUCASIA SEPTENTRIONALIS

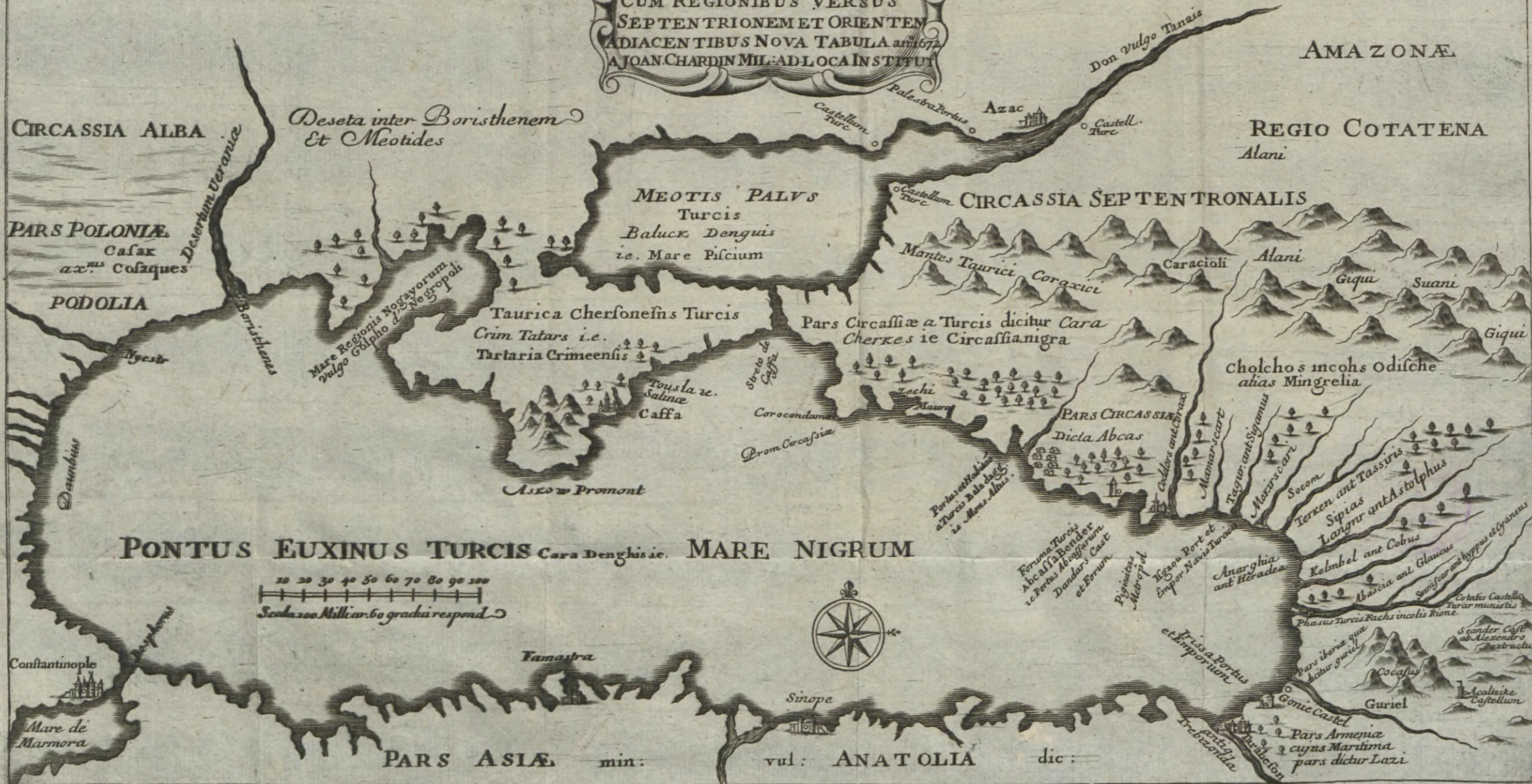
MARE CASPIUM

MARE VIGILIA



MARE CASPIUM

PONTI EUXINI  
CUM REGIONIBUS VERSUS  
SEPTENTRIONEM ET ORIENTEM  
ADIACENTIBUS NOVA TABULA ANNO 1672  
A JOAN. CHARDIN MIL. AD LOCA INSTITUT.



CIRCASSIA ALBA

PARS POLONIAE  
Casak  
ax. m. Cosaques

PODOLIA

Deseta inter Boristhenem  
Et Meotides

MEOTIS PALVS  
Turcis  
Baluck Denguis  
i.e. Mare Piscium

Taurica Chersonesus Turcis  
Crim Tatars i.e.  
Tartaria Crimeensis

Tous la i.e.  
Salinae  
Caffa

Asxow Promont

PONTUS EUXINUS TURCIS Cara Denghis i.e. MARE NIGRUM

20 30 40 50 60 70 80 90 100  
Scala 100 Milliar. 60 gradus respond.



Constantinople

Mare de Marmora

PARS ASIAE min:

vul: ANATOLIA

dic:

AMAZONÆ

REGIO COTATENA  
Alani

CIRCASSIA SEPTENTRIONALIS

Mantes Taurici  
Coraxici  
Caracioli  
Alani  
Giqu  
Suani  
Giqu

Cholchos inchois Odische  
alias Mingrelia

PARS CIRCASSIAE  
dicta Abcas

Portus est habitus  
a Turcis Bala Denghis  
i.e. Mons Albus

Forma Turcis  
Abcalia Bender  
i.e. Portus Abcalia  
Dandars Cast  
et Eorum

Anarghia  
ant Heraclea

Terken ant Tassiris  
Sipias  
Langur ant Astolphus

Kelmbel ant Cobus  
Abascia ant Glaucus

Pharus Turcis Fachs incolis Rione

Pharus iboria qua  
natus gurici

Cocafus

Guriel

Gone Castel

Pars Armenia  
a cignis Maritima  
pars dicitur Lazi

Arabeton

Trissa Portus  
et Emporium

Arabeton

Arabeton

Arabeton



VOYAGE  
DU CHEVALIER  
CHARDIN  
EN PERSE,

*Par la Mer Noire & par  
la Colchide.*



L'E partis de Paris pour re- L'Auteur  
tourner aux Indes le 17. déclare  
Aoust 1671. quinze mois les diffé-  
justement après en être rens mo-  
revenu. J'entrepris pour la seconde tifs de  
Paris son dé-  
part de  
Paris pour un  
second  
Voyage  
aux In-  
des, &c.

*Tome I.*

A

2 *Voyage de Chardin.*

& sur l'histoire des Orientaux, que pour travailler à l'établissement de ma fortune. J'avois trouvé à mon retour en France, que la Religion où j'ay été élevé, m'éloignoit de toutes sortes d'emplois, & qu'il falloit ou en changer, ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneur & avancement. L'un & l'autre me paroiffoit rude: on n'est pas libre de croire ce qu'on veut. Je songeay donc aussitôt à retourner aux Indes, où sans changer de Religion, ny sans sortir aussi de la condition de Marchand, je ne pouvois manquer de remplir une ambition modérée; parce que le commerce y est un employ si considerable, que m'ême les Souverains le font tout ouvertement.

Dans son premier Voyage le Roy de Perse l'avoit fait son Marchad par lettres patentes.

Le feu Roi de Perse m'avoit fait son Marchand par des Lettres Patentes l'an 1666. & m'avoit chargé de faire faire plusieurs bijoux de prix, dont sa Majesté avoit de sa propre main dessiné les modeles. Madame *Lescot* Negociante, fameuse par son esprit, & par la hardiessé de ses entreprises, encore plus que

par les grands biens qu'elle avoit amassés , m'excitoit de concert avec feu mon Pere à exécuter ma Commission , & m'offrirent tous deux d'être de moitié avec moy. Monsieur *Raisin* Lionnois fort honnête homme , & mon Associé au precedent voyage , s'engagea de nouveau dans ce commerce. Quoy que nous fussions de Religion différente, nous ne laissons pas de vivre fort bien ensemble. Les Chrétiens aprenent dans l'Orient à conserver la paix entr'eux , & à demeurer en bonne intelligence , malgré la diversité de leurs sentimens. Il y a mille Sectes, & cependant on n'y connoît que deux Créances, la Chrétienne & la Mahometane. Quatorze mois durant nous fimes chercher dans les plus riches Païs de l'Europe de grandes pierres de couleur , de grosses perles , & le plus beau corail travaillé. Nous fimes faire de riches ouvrages d'orfèvrerie , des montres, & des horloges curieuses , & parce que nôtre fonds n'étoit pas encore employé , nous fimes passer en Italie

Le Sieur  
Raisin  
Lionnois  
continuë  
sa Socie-  
té avec  
lui pour  
ce second  
Voyage.

4 *Voyage de Chardin*

douze mille Ducats d'or. Mon Associé se rendit à Livourne avant moy par la voye de Genes. Je m'y rendis à la fin d'Octobre par Milan, Venise, & Florence.

L'Auteur  
& son  
Associé se  
servent  
de la cō-  
modité  
d'un con-  
voy Hol-  
landois  
pour aller  
à Smirne.

Le 10. Novembre nous nous embarquâmes sur un Vaisseau d'un Convoy Hollandois qui alloit à Smirne. Ce Convoy étoit composé de six vaisseaux Marchands, & de deux autres de Guerre. Sa charge montoit à trois millions de livres, ou environ, non compris les effets que les Passagers, les Mariniers, & les Capitaines mêmes cachent, & ne déclarent point, pour n'être pas obligés d'en payer les droits de fret, de Doüane, & de Consulat. Nous touchâmes Messine, Zante, & plusieurs autres Isles de l'Archipel. Nous eûmes à celle de Micone un différent considerable avec un Corsaire Livournois, pour un de ses gens qui s'étoit sauvé à nôtre bord en nageant un mille. Il le falut rendre. Le Corsaire nous envoya dire, qu'il venoit nous combattre, si nous ne luy rendions son Matelot. Nous

en Perse, &c. 5

ne trouvâmes pas que la chose en valût la peine.

Il y a d'ordinaire quarante Vaisseaux de Corsaires Chrétiens dans l'Archipel, tant de Majorque, que de Ville franche, de Livourne, & de Malthe. Ces vaisseaux sont petits la plûpart, & assez mal avictuaillez; mais équippez de gens que la misere, & une longue habitude à faire du mal, ont rendu déterminez, & cruels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne fassent aux Habitans des Isles de cette Mer, où ils peuvent aborder; quoy que ces Habitans soient tous Chrétiens, & que plusieurs reconnoissent le Pape.

Les Corsaires de l'Archipel sont gens de mœurs corrompûes, quoyque Chrétiens.

Je ne sçaurois oublier la réponse, qu'un Corsaire nommé le Chevalier de Témericourt, fit en ce tems-là au Marquis de Pruilly, qui montoit un Vaisseau du Roy nommé le Diamant. S'étant rencontréz à l'Isle de Millo, le Marquis invita le Chevalier, & la conversation s'étant tournée sur ceux qui font le *Cours*, il luy dit, comme me raconterent peu

Preuve de cette corruption.

6 *Voyage de Chardin*

de tems après des Gentils-hommes qui étoient presens. Chevalier, les viols, les meurtres, les sacrilèges que tu commets journellement; tes Blasphemes; en un mot, tes actions impies & barbares, ne te font-elles point craindre? Peux-tu esperer d'aller en Paradis? Ne crois-tu pas qu'il y ait un Enfer? My, répondit le Chevalier, point du tout; je suis Luthérien, je ne crois rien de tout cela: Voilà l'esprit des Corsaires, & voicy une autre particularité qui les regarde.

Politique  
de l'Amiral  
Venitien, pour  
se maintenir  
bien avec les  
Corsaires  
Chrêtiens  
& les  
Turcs.

Pendant que nous attendions le vent au port de Micone, il arriva deux grands vaisseaux de guerre Venitiens. Ils y entrèrent de nuit. L'Amiral en jettant l'ancre, tira des fusées du haut de son grand mats. Cela s'appelle faire la *roquette*, du mot Italien *rocchetta* qui signifie fusée; c'étoit pour avertir les Corsaires Chrêtiens, qui pouvoient être au port, de se retirer avant le jour. Il y en avoit alors deux. Ils firent voile le lendemain matin, & allerent donner fonds derriere un Cap,



à une lieuë de là seulement. L'Amiral étoit un noble Venitien , Chef d'Escadre. J'allay luy faire visite , & luy ayant demandé la raison de ces fusées , il me dit qu'il avoit ordre d'en user ainsi ; parce que la République s'étant engagée au Grand Seigneur dans le Traité de Candie, de chasser de l'Archipel les Corsaires Chrétiens , & d'en prendre autant qu'il se pourroit , & ayant d'ailleurs receu plusieurs services de ces Corsaires durant la dernière guerre qu'elle a eu contre le Turc , elle usoit de ce ménagement , afin de satisfaire la *Porte* , sans agir pourtant contre les Corsaires : que dans cette vûë les bâtimens maritimes de la République avoient ordre de se faire toujours connoître dans l'Archipel, afin que les Corsaires Chrétiens s'éloignassent d'eux , ou ne les approchassent pas de si près , qu'on ne pût faire semblant de ne les pas voir : de jour ajoûta-t'il , nous nous faisons assez connoître par nos Pavillons, mais de nuit, lors que nous entrons dans un Port , nous faisons tirer des

8 *Voyage de Chardin*

fulées , & envoyons même quelque fois des Officiers à terre pour sçavoir s'il y a des Corsaires Chrétiens au Port , & les faire avertir de se retirer.

J'arrivay à Smirne le 7. Mars 1672. après quatre mois de Navigation. Nous essuyâmes en ce long trajet un rude froid , & de fortes tempêtes. Nous manquâmes de vivres , & nous ne pouvions faire ce Voyage avec plus de risque , & plus de souffrances.

Je ne m'arréteray point à faire la description de Smirne , n'y ayant rien observé , non plus que dans tout l'Archipel , qui ne se trouve dans les relations de *Spon* , & d'autres Voyageurs sçavans , & exacts qui y ont été depuis moy. Je me renfermeray à en rapporter quelques points de Commerce , & d'Histoire , dont ils n'ont point parlé.

Curieuses remarques sur le commerce des Anglois  
Les Anglois ont grand commerce à Smirne , & en tout le Levant. Ce commerce se fait par une Compagnie Royale établie à Londres , laquelle se gouverne d'une manière

tres-prudente , & qui ne sçauroit  
manquer de reüssir. Il y a prés de  
cent ans qu'elle subsiste , ayant été  
établie vers le milieu du Regne  
d'Elizabeth ; Regne fameux pour  
avoir entr'autres choses produit di-  
verses Compagnies de Commerce ,  
& particulièrement celles de Ham-  
bourg , de Russie , de Groenland ,  
des Indes Orientales, & de Turquie,  
qui toutes durent encore. Le com-  
merce étoit alors en son enfance , &  
rien ne marque mieux l'ignorance  
de ce tems-là , à l'égard des Pais un  
peu éloignez , que l'Association que  
faisoient ces Marchands ; car ils se  
mettoient plusieurs ensemble , pour  
s'entre-conduire & pour s'entr'ai-  
der. Cette Compagnie qui regarde  
le Negoce du Levant , est d'une es-  
pece particuliere. Cen'est point une  
Société , où chacun fournisse une  
somme qui s'unisse en masse. C'est  
un Corps qui n'a rien de commun ,  
que l'octroy & le privilége de nego-  
cier au Levant. Il se donne le nom  
de Compagnie réglée. Il n'y entre  
que des Marchands de race , ou des

gens qui en ont fait l'apprentissage, qui est de sept ans en Angleterre. On donne pour être reçu en ce Corps environ 120. écus, si l'on est moins âgé de 25. ans, & le double, si on l'est plus. La Compagnie ne commet à personne son pouvoir, ny la direction entiere de ses affaires. Elle se gouverne par elle même, à la pluralité des voix. Celuy qui fait assez de negoce pour porter huit écus d'imposition par an, a sa voix aussi forte que celuy qui en fait pour cent mille. Cette assemblée ainsi Democratique envoie les vaisseaux, leve les taxes sur les Marchandises, presente l'Ambassadeur que le Roy envoie à la *Porte*, élit les deux Consuls de la Nation à Smirne, & à Alep, & empêche l'envoy des Marchandises qu'elle ne juge pas propres au Levant. Elle est presentement composée d'environ trois cent Marchands, & elle élève en Turquie beaucoup de jeunesse de bonne maison, qui apprend le commerce sur le lieu. Ce commerce monte à six ou sept millions par an, & consiste en

étoffes de laine travaillées en Angleterre , & en argent , qu'on charge tant en Angleterre , qu'en Espagne , en France , & en Italie , en échange de quoy on rapporte des laines , & des cottons filez , des galles , de la foye cruë & ouvrée , & quelques autres denrées de moindre valeur. La Compagnie ayant reconnu , que l'envie que l'interêt fait naître d'ordinaire entre les gens de même profession , étoit capable de les ruiner , qu'elle leur faisoit haüsser , ou baisser le prix des Marchandises , pour courir sur le marché l'un de l'autre , qu'elle met en querelle les Marchands avec les Consuls , les Consuls avec l'Ambassadeur , & qu'elle fait faire mal à propos de certaines épargnes qui attirent des avanies , & de rudes vexations. La Compagnie , dis-je , ayant reconnu ces maux , y a fort sagement remedié ; car le drap d'Angleterre , dont les Anglois portent en Turquie environ vingt mille pieces par an , & la plûpart des autres Marchandises leur sont envoyées

La sage conduite de la Compagnie des Negocians Anglois , fait prosperer leur commerce.

avec un tarif du prix auquel ils les doivent vendre. On leur en envoie un autre, pour celles qu'on leur ordonne d'acheter; & ainsi il n'arrive point que les Marchands se causent aucun dommage dans la vûe de leur profit particulier.

Pour éviter les autres desordres, la Compagnie donne pension à l'Ambassadeur Anglois qui reside à la *Porte*, aux Consuls, & à leurs Principaux Officiers, comme sont le Ministre, le Chancelier, le Secrétaire, les interpretes, les Janissaires & autres. Ces Officiers ne peuvent lever aucune somme sur les Marchands, ny pour raison de droits, ny sous pretexte de presens, ou de dépenses extraordinaires. Quand il en faut faire, ils avertissent les Deputez de la Nation qui sont deux Marchands constituez pour agir au nom des autres. Ces Deputez examinent & resolvent avec l'Ambassadeur ou le Consul ce qu'il faut donner, les voyages qu'il faut faire à la *Porte*, & ce qu'il y a à traiter. Ce n'est pas que l'Ambassadeur

ou le Consul ne puissent agir seuls ; mais ils en usent ainsi pour leur décharge , & même dans les affaires ou importantes ou extraordinaires , ils assemblent toute la Nation. Aussitôt que la resolution est prise , les Deputez avertissent le Tresorier de fournir ce qui est necessaire , soit argent , soit nippes ou curiositez. Ce Tresorier est établi par la Compagnie même , il fournit pour tout cela , satisfait ponctuellement à tous les frais , payant aussi exactement les gages de chaque Officier. Ainsi l'Ambassadeur & les Consuls n'ont uniquement qu'à veiller à la sureté de la Nation Angloise , & au bien de son commerce , sans être distraits par leurs propres interêts. Il y a beaucoup d'autres beaux reglemens dans cette Compagnie pour la maintenance de leur trafic du Levant ; aussi se fait-il avec un honneur & un profit tout autre que celuy de leurs voisins.

Les Hollandois font beaucoup d'affaires à Smirne , & plus qu'aucune autre Nation d'Europe ; mais

Le plus fort du commerce des Hollan-

dois dans  
les Pais  
du Le-  
vant, est  
à Smirne,  
ils ne  
font pres-  
que rien  
dans les  
autres  
Villes.

ils en font peu ailleurs, & tout leur commerce dans les autres villes du Levant ne va pas loin. Leur principal profit est à voiturer en Europe les Arméniens & leurs Marchandises, & à les ramener. Ils gagnent aussi beaucoup sur leur argent, dont la Turquie est toute pleine. Cet argent est de bas alloy, & de plus notablement mêlé de pieces fausses. Il consiste en écus, demi-écus, restons, & pieces de quinze sols. Les écus & les demi-écus sont la plûpart au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *Aslani*, comme qui diroit des Lions, à cause que de chaque côté il y a un Lion marqué dessus. Les Arabes par sottise, ou autrement, ont pris le Lion pour un chien, & ont nommé ces pieces *abou kelb*, comme qui diroit des chiens. Les quarts sont presque tous faux, & les meilleurs n'ont que moitié de fin. Cependant les Turcs ont si peu de discernement & de connoissance, qu'ils estiment davantage cette monnoye que celle d'Espagne. Ils appellét les écus d'Es-



pagne *Marfillies* , parce que les Marseillois ont été les premiers qui en ont porté de grandes sommes en Turquie.

Les Etats entretiennent un Résident à la *Porte* , auquel ils donnent quatre mille écus d'appointement. Ce Résident a de plus la moitié du revenu des Consulats Hollandois du Levant , qui quelquefois monte à beaucoup , y ayant eu un Consul Hollandois à Smirne qui tira en un an cinquante mille écus de droits. Lors que j'y arrivay, le Consul avoit de grands differens avec les Marchands; il les accusoit de le tromper; il en prenoit leurs livres à témoin; il vouloit qu'ils fussent vûs , & les Marchands n'y vouloient entendre en aucune maniere. Le Résident n'ayant osé juger ce different , les parties s'en remirent aux Etats. Cependant de peur que la venuë du Convoy ne fist de nouvelles affaires, les Marchands & le Consul s'accorderent de ses droits de Consulat à dix mille cinq cens écus pour tout ce que le Convoy avoit apporté , &

pour tout ce qu'il emporterait.

Les François sont en grand nombre à Smirne , & en tout le Levant. On en trouve en tous les Ports de Turquie qui sont sur la mer Méditerranée. Ils sont presque tous Provençaux ; mais le negoce qu'ils y font est si peu de chose , qu'un Marchand seul en chaque lieu pourroit faire toutes leurs affaires. A Smirne, par exemple , ils sont plus de cent Marchands , & cependant la verité est , qu'il y a eu des années qu'il ne venoit pas de France quatre cens mille livres d'effets pour eux-tous. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas cinq cens écus de fond. Ils sont tous fort peu d'accord , & entretiennent fort bien la division en leur commerce. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il diminue , & s'il cause en general plus de dommage que de profit. Ceux qui en connoissent bien la nature , & les maximes , disent que c'est cette desunion qui les ruine au Levant , & que si l'on compare l'état present avec l'état passé du negoce qu'ils y font , on trouvera qu'il est

La mau-  
vaise in-  
telligen-  
ce des  
Proven-  
çaux ruï-  
ne leur  
commer-  
ce.

est plus miserable, & plus sterile que jamais. On ajoûte que les Provençaux ont eû en Turquie des fortunes, & des rencontres de tems si favorables, qu'on ne peut assez s'étonner qu'ils n'ayent pas rempli leur pais de richesses en ces tems heureux. Un de ces tems-là commença environ l'an 1656. & dura treize ans, pendant lesquels ils faisoient un commerce, sur lequel ils gagnoient d'entrée quatre-vingts & nonante pour cent.

On a raison de s'étonner de ce que les Provençaux n'ont pas enrichis leur Pais par leur commerce dans le Levant en 1656.

Ce commerce qui au fond étoit extrêmement inique, est celuy des pieces de cinq sols, qui a tant fait du bruit. Les Turcs prirent les premières à dix sols la piece. Elles demeurèrent quelque tems à ce prix, & furent après rabaisées à sept sols & demi. Ils ne vouloient point d'autre monnoye. Toute la Turquie s'en emplissoit, & l'on n'y voyoit plus guere d'autre argent, parce que les François l'emportoient. Cette bonne fortune les aveugla si fort qu'ils ne se contenterent pas du grand gain qu'ils faisoient, ils en voulurent da-

vantage, ils se mirent à alterer les pieces de cinq sols, & ils en firent faire d'argent bas à Dombes premierement, puis à Orange, & à Avignon. On en fit de pires à Monaco, & à Florence, & enfin on en monnoya en des Châteaux écartez dans l'Etat de Genes, & en divers autres lieux, qui n'étoient que de cuivre argenté. Les Marseillois, pour debiter leur monnoye, la rabaissoient eux-mêmes, & la donnoient en payement, & aux changeurs à moindre prix que le cours. Les Turcs furent long-tems sans s'apercevoir de la tromperie qu'on leur faisoit, quoy qu'elle fût si grossiere, & si importante; mais enfin ils s'en aperçurent, & elle les irrita si fort, qu'ils firent par tout de grandes avanies aux François, les traittant de faux Monnoyeurs, quoy que les Hollandois & les Genoisy eussent autant de part. Ils défendirent aussi d'exposer aucune de ces mêmes pieces qu'ils appelloient des *Timmins*, qu'au vray coin de France, & il les rabaisserent, & les mi-

rent à cinq sols la piece. Tous les Marchands Europeans , excepté les Anglois , étoient chargez , quand cela arriva , de grosses sommes de ces *Timmins*. Leurs Magazins en étoient remplis , il en venoit des Vaisseaux chargez , & on commençoit d'en fabriquer par tout. Le décri de cette monnoye causa beaucoup de perte à ceux qui en faisoient trafic , plusieurs y ayant perdu ce qu'ils avoient gagné , & quelques-uns davantage.

Les Anglois furent les Auteurs du décri. Si cette monnoye eût continué d'avoir cours , leur negoce étoit ruiné ; car il consiste particulièrement en achapt de soye. Or les Negocians des *Timmins* faisoient hausser le prix des soyes , ne se souciant pas à quel prix ils les achetaient , pourveu qu'on prît leurs pieces de cinq sols en payement. J'en ay vû à plus de cinquante marques différentes ; les plus communes avoient pour coin d'un côté une tête de femme avec ces mots au tour ; *Vera virtutis imago* , & de l'autre

Les Anglois ruinent le commerce des monnoyes dans le Levant qui ruinoit leur pour les soyes.

l'Ecu de France , avec ceux-cy ,  
*Currens per totam Asiam.*

Il n'y a pas de gens au monde plus aisés à tromper , & qui ayent été plus trompez que les Turcs. Ils sont naturellement assez simples , & assez épais , gens à qui on en fait aisément à croire. Aussi les Chrétiens leur font sans cesse une infinité de friponneries , & de méchans tours. On les trompe un tems , mais ils ouvrent les yeux , & alors ils frappent rudement , & se payent de tout en une seule fois. On appelle ces amandes qu'ils font payer , *Avanies*. Elles ne sont pas toutes des Impositions injustes , & il en est de cela comme des Confiscations si fréquentes aux Douanes. La plupart des Ministres & leurs Officiers devorent le peuple. La *Porte* souffre cela , & exhorte à la resipiscence. Si les plaintes cessent , le mal est étouffé ; si elles redoublent , la *Porte* envoie couper la tête à l'accusé , & confisque son bien. Avec cela le peuple est vangé , le tresor est accru , la justice est faite , & l'exemple est donné.

Ce que  
c'est que  
les *Avanies*  
des  
Turcs.

Les Marseillois disent, que ce sont les avanies qui ont ainsi affoibli le commerce des François dans le Levant; aussi en ont-ils payé pour des sommes immenses. Entre toutes celles dont j'ay ouï parler, il y en a une que l'on n'oubliera jamais, & qui leur fut faite du tems que *Monsieur de Sézy* étoit Ambassadeur de France à la *Porte*, & voici comment la chose arriva.

Il prit envie à son Excellence de se faire Fermier du Grand Seigneur, & de prendre la Ferme des Doüanes de Constantinople, & de Smirne. Au bout de six mois *Monsieur de Sézy* se trouvant en arriere de cent mille francs, demanda à en être déchargé; ce qu'on luy accorda par grace, à condition de payer ce qu'il devoit. Mais comme il n'avoit point d'argent, les Turcs obligerent la Nation Françoisse à payer pour luy. Aussi disoit-il aux Marchands qu'il n'avoit pris les Doüanes, que pour le bien du commerce des François, & pour empêcher les differens qui naissent journellement entr'eux

*M<sup>r</sup> de Sézy* Ambassadeur de France se charge de la ferme des Doüanes du Grand Seigneur pour favoriser les Negocians de la Nation, & ce qui en arriva.

& les Turcs, à l'occasion des Doüanes. Les Marchands ne manquoient pas de bien répondre, & de se défendre par de bonnes raisons; mais ce fut en vain, il fallut qu'ils payassent les cent mille francs: & comme ils n'avoient point d'argent eux-mêmes, ils furent réduits à en emprunter des Juifs à vingt-cinq pour cent pour six mois. J'ay ouï assurer à des gens qui le sçavoient bien, que ces cent mille francs furent remboursés si tard, que l'intérêt monta à trois fois autant que le capital, de manière que cette avanée coûta près de cent cinquante mille écus à la Nation.

Ils en payerent deux autres durant l'Ambassade de *Monsieur de la Haye*, le Fils, qui coûtèrent deux cent mille francs. J'ay aussi ouï conter à divers Marchands, qu'un de ses predecesseurs prit quinze ans durant, cinq cens écus sur chaque Voile Françoisé qui venoit à Constantinople, pour le prétendu remboursement d'une dépense de six cens écus, qu'il disoit avoir faite



pour le commerce de la Nation , & que lors que les Marchands luy representoient qu'il s'étoit cent fois remboursé de cette somme , il répondoit , *je rendray mes comptes , je ne prens que ce qui m'est dû.*

Les Venitiens tiennent un Consul à Smirne , & les Genoïs aussi. Il y a là pourtant peu de Marchands de ces Nations, sur tout de Genoïs, pour lesquels il n'y a rien à faire dans le Levant. Ils ne s'y étoient établis que pour le negoce des pieces de cinq sols , à cause du grand profit qu'on y faisoit ; aussi dès que ce negoce fut deffendu , leurs principaux Marchands se retirerent : Il n'en demeura que deux ou trois à Smirne , & pas un à Constantinople. Leur Compagnie du Levant commença à se dissoudre , & il n'y a pas de doute, que tout cét établissement des Genoïs se seroit entierement dissipé , par le rappel de leur Résident à la *Porte* , & de leur Consul à Smirne , s'ils n'avoient été retenus de faire ce rappel par deux considerations : l'une que les Turcs

Adresse  
des Turcs  
à l'égard  
des Ne-  
gocians  
pour en-  
treenir  
le negoce  
dans leur  
Pais.

ne permettent jamais aux Nations établies chez eux de s'en retirer tout à fait : l'autre que cette entiere retraite auroit decouvert trop manifestement le pauvre motif de la Republique, dans une entreprise qui luy avoit coûté beaucoup, & qui avoit donné une occasion à la France, de faire éclater le mécontentement qu'elle avoit de sa conduite. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de lire trois ou quatre pages, pour s'instruire plus particulièrement de ce fait.

J'en commenceray le recit, en disant que les Genoïis ont autrefois été tres-puissans au Levant. Qu'ils ont été maîtres de beaucoup d'Isles dans l'Archipel, de diverses Côtes de Mer en Grece, & de plusieurs Villes sur la Mer noire. *Pera* même, à present un Fauxbourg de Constantinople, étoit à eux. L'histoire des Siècles passez raconte assez au long, de quelle façon & en quel tems ils perdirent tout cela, sans qu'il soit besoin d'en retoucher rien icy. La guerre de Candie qui arriva l'an

1645. leur fit venir l'envie de rentrer en commerce avec les Etats du Grand Seigneur; s'imaginant qu'ils s'empareroient du grand negoce que les Venitiens y faisoient avant la guerre. Pour faire plus seurement & plus promptement reüssir ce dessein, ils eurent recours à la recommandation du Roy de France, comme étant le plus ancien Allié de l'Empire Ottoman, & le plus considéré. Le Conseil du Roy, qui avoit alors bien d'autres choses en teste que le commerce, accorda aux Genoïs la recommandation qu'ils desiroient. Il ne s'aperceut pas de divers domages qui en revenoient clairement à la Nation Françoisse, dont le plus considerable étoit, le prejudice que cela faisoit aux Capitulations, qu'elle pretend avoir faites avec la *Porte*, & dont la principale est; *Que les Nations Europeanes qui voudront s'établir au Levant, n'y pourront negotier que sous la Baniere & Protection de France.* Mr. de la Haye le Pere étoit alors Ambassadeur de France

26 *Voyage du Sr. Chardin*

en Turquie, il donna toute sorte d'aide à la negociation des Genoïs; mais cependant elle ne reüssit point, parce qu'elle ne fut pas, dit-on, assez vivement poursuivie.

Ils la reprirent l'an 1664. excités par les grands profits qui se faisoient au negoce des pieces de cinq sols, comme je l'ay dit. Ils ne pouvoient pas s'attendre alors que la France sollicitât en leur faveur comme elle fit la premiere fois, parce que les choses avoient bien changé, soit à l'égard du commerce en general, soit à l'égard du commerce de Levant en particulier, & ils voyoient bien au contraire que leur entreprise seroit desagréable à la France; mais ils pensoient que ce Royaume se fût tellement broüillé avec le Turc, par le secours donné contre Luy aux Venitiens, & à l'Empereur, que son opposition, ou sa recommandation seroit de peu d'efficace. Ils rechercherent l'assistance de l'Angleterre, & de l'Empire, & ils se contenterent, à l'égard de

la France, d'y donner une simple information de leur dessein. Leur Resident dit au Roy, qu'il s'étoit étably à Genes une Compagnie de Levant, que la Republique avoit dessein d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, & qu'elle esperoit que S. M. voudroit bien favoriser sa negociation. Le Roy luy répondit seulement, *Qu'il souhaittoit à la Republique toute sorte de bons succez.*

Cette réponse augmentant l'incertitude que les Genoïs avoient déjà, de la reception qu'on leur faisoit à Constantinople, & de la maniere dont le Grand Seigneur les voudroit traiter; ils envoyèrent incognito le Marquis Durazzo, un des principaux Interessez en la Compagnie, pour s'assurer de tout, & pour traiter secretement avec le Vizir. Ce Gentilhomme vint avec le Comte de Leslé Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, & comme étant de sa suite. Il vit le Grand Vizir, negocia avec luy, & obtint avec l'entremise de cét Ambassadeur, &

Continuation de cet éclaircissement. Les Genoïs interposét le credit de l'Empire & de l'Angleterre, & negligét celuy de la France pour l'établissement de leur negociance au Levant.

28 *Voyage du Sr. Chardin*

de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui appuyerent fortement sa Negociation, que les Genoïs auroient des Capitulations semblables à celles des Anglois, & des Hollandois. L'Envoyé ayant parole du Grand Vizir au nom de Sa Hauteſſe, retourna à Genes, & fit raport de ce qu'il avoit traité avec le Divan. Les Genoïs firent auffi-tôt preparer deux grands Vaiſſeaux pour aller à Constantinople, & ils y envoyerent le même Marquis Durazzo en qualité d'Ambassadeur.

La premiere negociation de ce Marquis avec le Vizir n'avoit pas été ſi ſecrete, que les François qui étoient au Levant ne l'euffent incontinent appriſe. Le deſſein des Genoïs les troubla. Ils apprehenderent que ce nouvel établifſement ne fût domageable à leur commerce : cela fit qu'ils écrivirent en France, que leur negoce ſouffriroit beaucoup de diminution, ſi les Genoïs s'établifſoient en Turquie, qu'il falloit les en empêcher. On ſe reſolut de le faire, & on

On ſe reſolut en

donna des ordres pour cela à l'Ambassadeur de France à la *Porte* , qui étoit alors *Monsieur de la Haye* le Fils.

France de  
s'opposer  
à cet éta-  
blissement.

Il ne faisoit que de revenir d'Andrinople pour d'autres affaires , lors qu'il reçût l'ordre de s'opposer à l'établissement des Genoïs. Il envoya aussi tôt demander permission d'y retourner ; car en Turquie aucun Ambassadeur ne peut sans congé aller à la Cour. Le Grand Vizir n'y étoit pas : il étoit allé vers la Thessalie pour presser le Siege de Candie. Le *Caimácan* , qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir , ayant eu des avis secrets de l'ordre que l'Ambassadeur de France avoit reçu , fit réponse , qu'il ne pouvoit luy accorder la permission qu'il demandoit , sans avoir auparavant le consentement du Grand Vizir.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoit un refus qu'on luy donnoit. Il envoya un Gentilhomme à Andrinople avec des instructions , pour représenter aux Ministres , que par

L'Am-  
bassadeur  
de Fran-  
ce agit  
pour em-  
pêcher  
cet éta-  
blissement

les Capitulations que l'Empereur de France avoit avec le Grand Seigneur, la *Porte* s'étoit obligée à ne recevoir en Turquie aucune Nation d'Europe que sous la Bannière Françoisse : qu'ainsi c'étoit contrevenir à ces Capitulations que de traiter avec les Genoïs, & que si le Traité se concluoit, il se retireroit. Tout ce que le Gentilhomme de l'Ambassadeur representa, & ce qu'il communiqua de ses instructions, fut envoyé au Grand Vizir, & examiné au lieu où il étoit. La réponse qu'eut l'Ambassadeur fut tout à fait rude & incivile : il ne s'en faut pas étonner, le Grand Vizir étoit encore plein de l'affront, que les François luy avoient fait recevoir en Hongrie ; elle contenoit. *Que la Porte étoit ouverte pour se retirer de même que pour venir, que l'Empereur de France n'avoit pas droit de vouloir empêcher le Grand Seigneur de faire la paix avec de vieux Ennemis, & de leur accorder des Capitulations, lors qu'ils les luy venoient de-*



mander, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté d'être reconnüe à la Porte pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrétienté, sans pretendre luy rien prescrire pour les autres.

L'Ambassadeur Genois arriva à Constantinople, pendant qu'on travailloit ainsi à empêcher sa reception. Il n'en fut pas surpris, ayant eu des nouvelles sur sa route qui luy faisoient apprehender quelque chose de semblable. On luy donnoit avis que le Resident de Genes en France, ayant fait savoir au Roy, que ses Maîtres envoyoient le Marquis Durazzo a Constantinople en qualité d'Ambassadeur, le Roy avoit répondu; *Je souhaite bon voyage à l'Ambassadeur de la Republique; mais je ne say pas ce que le Nôtre aura fait à la Porte sur ce sujet.* J'ay vû bien des gens qui ont crû, que si le Grand Vizir n'eust pas été picqué contre les François, pour les raisons que j'ay marquées, & n'eust pas eu quelque sorte d'aversion personnelle pour l'Ambassadeur, les Genois n'auroient point

Le Marquis Durazzo Ambassadeur des Genois arrive à Constantinople pour conclure cet établissement.

32 *Voyage du Sr. Chardin*

Il réussit,  
parce que  
le Grand  
Vizir é-  
roit irrité  
côte les  
François.

été reçûs en Levant ; parce que la *Porte* ne consideroit pas assez un interest de commerce , pour l'accorder au preiudice des Capitulations avec la France, qui sembloient luy en avoir ôté la liberté.

Après avoir demeuré douze jours à Smirne , je me remis en mer pour passer à Constantinople , où j'arrivay le neuvième Mars ; j'y débarquay sans peine, sans risque, & sans frais beaucoup de choses precieuses que j'avois avec moy , & en si grande quantité , que deux chevaux ne les pouvoient porter. Monsieur de Nointel, Ambassadeur de France, me dit, que je fisse mettre son nom , & des fleurs de Lys sur mes Caisses , & qu'il les enverroit querir comme appartenantes à Luy. Cela se fit , & avec la plus grande facilité du monde. Il envoya un Interprète dire au Doüannier, qu'il étoit venu deux Caisses sur le Vaisseau Hollandois, arrivé le jour précédent , qui luy appartenoient , & qu'il le supplioit de les laisser passer. Le Doüannier don-

na l'ordre pour cela, qui fut aussitôt executé. L'Interpréte alla au Vaisseau Hollandois, fit débarquer les deux Caisses, & les fit porter à l'Hôtel de l'Ambassadeur, qui eut la bonté de me les envoyer le même jour.

Les Ambassadeurs, les Residents, & les Envoyez, qui sont à la *Porte*, ont le privilége de faire entrer & sortir ce qu'ils veulent, en disant seulement, qu'il est à eux, sans que la Doüanne en prenne connoissance. On peut dire que cette honnêteté & générosité des Turcs n'a point sa pareille en toute l'Europe.

Passerois  
des Am-  
bassa-  
deurs,  
Residets,  
& En-  
voyez à  
Constā-  
tinop'le.

Lors que j'arrivay à Constanti-  
nople, Monsieur de Nointel se pre-  
paroit à aller trouver le Grand  
Seigneur à Andrinople, pour re-  
nouveler les Capitulations. L'af-  
faire étoit d'importance, & faisoit  
éclat par tout, parce qu'elle duroit  
depuis sept ans, & que les Turcs  
negligeoient fiérement l'Ambassa-  
deur, malgré la guerre qu'ils ve-  
noient de declarer à la Pologne.

34 *Voyage du Sr. Chardin*

Voicy l'origine des differens , qui regnoient alors entre la France & la Turquie.

Esclair-  
cissement  
sur les  
differens  
qui ont  
long-téps  
regné en-  
tre la Frâ-  
ce &  
l'Empire  
Otho-  
man.

Au commencement du Regne de Mahomet I V. qui est aujourd'huy Empereur des Turcs , & qui parvint à l'Empire à l'âge de sept ans, l'an 1648. l'Etat estoit gouverné par des Femmes , & par des Eunuques, qui remplissoient les premières Charges comme il leur plaisoit. Les Turcs demeurent d'accord, que la Cour Ottomane ne fut jamais si corrompüe , & dans un si étrange dérèglement de conduite. Presque tous les mois on voyoit un nouveau Grand Visir , auquel après quelques jours de Ministère on ôtoit la charge , & souvent la vie. C'est la coûtume de Turquie , qu'à l'avenement d'un Grand Vizir , tous les gens de condition le vont voir , & luy font un Présent. Les Ambassadeurs particulierement y sont comme obligez. *Monsieur de la Haye* , le Pere , qui étoit alors Ambassadeur de France à la *Porte* , voyant les frequens changemens

de Grand Vizir, qui arrivoient en ce tems-là, crût que durant tout le bas âge de Sa Hauteſſe, les choſes n'iroient point autrement, & qu'ainſi la viſite & les preſens qu'il faisoit à chaque nouveau Grand Vizir, étoient viſite & preſens perdus, puis qu'on en changeoit preſque tous les mois, & quelque fois plus ſouvent. De façon qu'il prit reſolution de regarder tranquille-ment ces changemens de premier Miniſtre, ſans faire de viſite, ni de preſent à aucun.

Il arriva peu après, que *Cuperly Mahomet Pacha* eut le Sceau de l'Empire, c'eſt-à-dire, qu'il fut fait Grand Vizir. L'Ambaſſadeur crût, que la fortune de celuy-cy ne ſeroit pas meilleure que celle de ſes Prédéceſſeurs, & qu'elle n'auroit auſſi qu'une fort courte durée; mais il ſe trompa, & la choſe reüſſit tout autrement. Ce Grand Vizir ſe maintint dans la charge juſques à ſa mort, qui arriva l'an 1662.

Cuperly  
Maho-  
met Pa-  
cha Grãd  
Vizir.

Dés qu'il y fut entré, chacun

36 *Voyage du Sr. Chardin*

luy fit sa visite, & les presens accoustumez, entr'autres les Ministres Etrangers, excepté l'Ambassadeur de France. On dit à celuy-cy plusieurs fois d'en faire autant, & même on l'en pressa; mais le desir d'épargner un present à la Nation le retint: neanmoins voyant enfin, que Cuperly s'établissoit à la Cour sur la ruine de plusieurs Grands, & que selon toutes les apparences, il seroit quelque tems Grand Vizir: il l'alla voir, & luy fit son present. Ce fut là veritablement une visite, & un present perdu; car le Vizir indigné de la négligence, & du peu de consideration qu'il avoit témoigné pour luy en cette importante rencontre, avoit formé le dessein de s'en vanger sur luy, & même sur toute la Nation Françoise. C'est là au vray la source & l'origine de la mauvaise correspondance qu'il y a eu entre la France & la Turquie durant tout le Ministere de ce Vizir, qui a été de douze années, & depuis même sous le Ministere de son fils, qui luy suc-

Cuperly indigné de la négligence de l'Ambassadeur de France, se resoud à la vengeance.

ceda- De maniere que la durezza de la *Porte* envers les trois derniers Ambassadeurs de France, *Monsieur de la Haye* le Pere, *Monsieur de la Haye* le Fils, & *Monsieur de Nointel*, & les diverses avanies qui ont été faites aux François pendant vingt ans, se doivent rapporter originellement à un chagrin personnel, nonn obstant les raisons sur quoy on les a fondées dans la suite, dont les principales & les plus justes étoient l'entreprise sur Gy-gery, & les secours donnez à l'Empereur, & aux Venitiens.

Le Vizir ne fut pas long-tems à chercher l'occasion de faire éclater son ressentiment. Il s'en presenta bien-tôt une, telle qu'il la pouvoit souhaiter pour un si mauvais dessein. C'étoit le tems de la Guerre de Candie; la France avoit assisté secrettement les Venitiens dès le commencement de la Guerre, & l'on tient que *Monsieur de la Haye* eut ordre d'avoir un commerce secret avec les Venitiens, & de leur faire sçavoir les desseins des Turcs.

38 *Voyage du Sr. Chardin*

Avanture  
bizarre,  
qui four-  
nit un  
pretexte  
au Grand  
Vizir de  
se vanger  
de l'Amba-  
assadeur  
de Fran-  
ce.

Il arriva l'an 1659. qu'un François, qui se faisoit appeller Vertamont, & qui avoit un employ assez honorable en Candie dans les Troupes Venitiennes, alla demander congé au Capitaine General d'aller voir Constantinople. Le Capitaine General luy fit expedier un Passeport, & le chargea d'un gros paquet de Lettres pour l'Ambassadeur de France. Le François qui n'avoit point d'autre dessein que de se faire Turc, se presenta au Caimacan de Constantinople, luy dit qu'il avoit quitté le Camp des Chrétiens, parce qu'il vouloit abjurer leur Religion pour embrasser le Mahometisme, au reste qu'il avoit un paquet de Lettres de grande importance à mettre entre les mains du Grand Vizir. Le Caimacan le fit aussi-tôt conduire à Andrinople, où étoit la Cour en ce tems-là. Ce perfide deserteur ne se contenta pas de renier la Foy, il decouvrit au Grand Vizir le commerce de l'Ambassadeur de France avec les Venitiens, & luy dit, que



le paquet de Lettres qu'il luy remettoit le luy feroit connoître fort clairement.

Le Grand Vizir avoit eu des soupçons de ce commerce caché, & il en devenoit comme assuré, par les choses qu'il entendoit dire à ce Renegat. On peut juger à quel point il s'emporta contre l'Ambassadeur de France, irrité comme il étoit; & de plus naturellement inhumain & sanguinaire. Il se posséda néanmoins, & témoigna dans cette rencontre plus de retenue & de moderation qu'il n'y avoit lieu d'en esperer.

*Monsieur de la Haye*, qui avoit sceu le dessein de Vertamont, & ce qu'il alloit faire à la Cour, & qui d'ailleurs connoissoit le naturel du Grand Vizir, la disposition de son esprit ennemy, & l'importance de ce qui se passoit; ne douta point que le paquet intercepté ne luy fit une grande affaire. Il en communiqua avec ses Interpretes, & ses Secretaires. Celuy des chiffres prit une telle àpouvante, qu'il

Précaution de l'Ambassadeur de France pour pa-

40 Voyage du Sr. Chardin

rer au  
dessein  
de ven-  
geance du  
Grand Vi-  
zir.

resolus de s'enfuir, sçachant que le Grand Vizir sur un pareil sujet d'une Lettre en chiffres interceptée, avoit fait mourir sous le bâton un Interprete des Venitiens. Il dit à Monsieur de la Haye ; *Monseigneur je suis craintif de mon naturel, & je declare à vôtre Excellence, que dès que je sentiray le bâton, il n'y a point de secret que je ne reveille ; faites-moy cacher ou evader.* L'Ambassadeur le fit conduire en un lieu secret & bien assuré, & se prepara

L'Ambassadeur de France ne pouvant aller à Andrinople, où le Grand Vizir l'avoit mandé, envoya son fils en sa place.

à ce qui en arriveroit. Il étoit au liêt travaillé de la pierre, tellement qu'il ne pût aller à Andrinople, lors qu'il reçût ordre de s'y rendre. Il fit dire au Caimacan, qui luy envoya cet ordre de la part du Grand Vizir, qu'il étoit au liêt, & qu'il luy étoit impossible de se mettre en chemin, qu'il enverroit son Fils en sa place.

Tout ce que le Grand Vizir avoit trouvé dans le pacquet du Capitaine General des Venitiens, étoit écrit en chiffres ; on avoit en vain appelé les Renegats, & les Interpretes

pretres qui étoient à la Cour Ottomanne : aucun n'avoit été capable de rien déchiffrer. Cela irritoit toujours de plus en plus le Grand Vizir. *Monsieur de la Haye* le Fils le trouva en cette méchante humeur, lors qu'il arriva à Andrinople, & luy ayant répondu, peut-être avec un peu plus de fermeté que la circonstance ne le requeroit ; Cuperly, que la passion emportoit, le fit outrager en sa personne, & le fit emprisonner en une Tour qui est attachée aux murailles d'Andrinople, en disant ; *Qu'il ne falloit pas endurer dans le Deputé d'un Ambassadeur, quoy que son Fils, ce qu'il faudroit endurer de l'Ambassadeur même.* Le Grand Vizir ne fit aucun outrage aux Marchands, ni aux Interpretes qui étoient venus avec *Monsieur de la Haye*. Il n'en fit point non plus au Secrétaire, ni au Chancelier. Il se contenta de les faire menacer de grands tourmens, & de la mort, s'ils ne déchiffroient les Lettres du Capitaine General ; mais ils ne souffri-

Il y est maltraité en sa personne par ordre du Vizir, jusqu'à être mis en prison.

42 *Voyage du Sr. Chardin*

rent rien , & ils en furent quittes pour beaucoup de crainte. Un des Interpretes , nommé *Fournetti* en devint tellement malade , qu'il l'est encore après tant d'années , & qu'aparemment il ne guerira jamais.

La Cour Ottomane étoit alors à Andrinople , comme je l'ay dit , & elle se preparoit à la guerre de Transilvanie. *Monsieur de la Haye* le Pere, aprenant que le Grand Vizir étoit prêt à partir pour y aller , & craignant qu'il ne partît sans élargir son Fils, comme il arriva en effet ; fit un effort sur son mal , & entreprit d'aller à Andrinople , *Madame de la Haye* sa Bru l'animant à ce voyage , & luy representant sans cesse , que s'il n'agissoit luy-même promptement pour la delivrance de son Fils, il couroit risque de le perdre ; que le Grand Vizir étoit cruel & irrité, & qu'il falloit l'adoucir.

Un mois avant son départ , il avoit fait un coup hardy , & qui merite bien qu'on le raconte. Voicy

ce que c'est. Peu avant la venue de Vertamont à Constantinople, il arriva un François nommé Quiclet, avec sa Femme, & un autre François nommé Poulet, qui aimoit assez cette Femme, pour l'avoir voulu accompagner en toutes ses courses. Ce Quiclet étoit grand déchiffreur, Homme de Lettres, mais de peu de jugement. Il avoit servi au déchiffrement sous des Ministres d'Etat, & des Ambassadeurs. Il étoit gueux autant presque qu'on le peut être. Une je ne sçay qu'elle mauvaise étoile l'avoit conduit à Constantinople. On dit qu'ayant appris les recompenses que le Grand Vizir promettoit à qui déchiffreroit les Lettres du Capitaine General; la Femme de ce Miserable alla dire à des gens de Monsieur de la Haye. *Son Excellence refuse de prêter de l'argent à mon mary; mais s'il veut, il en peut avoir du Grand Vizir tant qu'il voudra.* Je ne fais pas assurément, si la chose est comme on me la racontée; mais quoy qu'il en soit, *Monsieur*

L'Ambassadeur de France se défait d'un miserable qui auroit pû lui faire un mauvais party auprès du Grand Vizir.

44 *Voyage du Sr. Chardin*  
*de la Haye*, qui savoit la grande envie qu'avoit Cuperli d'apprendre ce que contenoient ces Lettres interceptées, qui apprehendoit qu'il n'y eut des choses qui le perdissent, & tous les François du Levant, & qui savoit la pauvreté du déchiffreur François; l'envoya quérir, le mena sur une terrasse du Palais qui regarde le jardin, & après luy avoir fait faire quelques tours, l'entretenant de discours qu'on n'a point sçeus; il fit signe à des gens apostez qui luy firent sauter la terrasse; d'autres gens postez aussi à l'endroit où il tomba, voyant qu'il n'étoit pas mort de sa chute, l'acheverent, & l'ensevelirent secrettement.

Il va à  
Andrino-  
pée pour  
sortir son  
Fils de  
prison.

L'Ambassadeur de France étant allé à l'Audiance du Grand Vizir, ce Ministre fit apporter d'abord les Lettres interceptées, & luy dit de les expliquer. *Monsieur de la Haye* luy répondit, que tout le monde savoit que les Ambassadeurs & les Ministres des Princes de la Chrétienté, ne s'écrivoient l'un à l'autre

qu'en chiffres , de quelque matiere que ce pût être , & neanmoins qu'ils ne s'entendoient point eux-mêmes aux chiffres : qu'ils avoient des Secretaires qui les compoisoient , & les expliquoient ; que depuis six mois il avoit envoyé en France celuy dont il se servoit pour cela, toutesfois que si le Grand Vizir vouloit qu'il emportast les Lettres à son logis, il travailleroit à les dechiffrer , & que s'il en pouvoit venir à bout , il luy feroit savoir ce qu'elles contenoient. Le Grand Vizir ayant entendu cette réponce, ne fit que sourire à l'Ambassadeur, & aussi-tôt il se leva sans luy rien dire. Peu de jours après il partit pour Transilvanie , laissant *Monsieur de la Haye le Fils* en prison, mais un peu moins reserré, & *Monsieur de la Haye le Pere* sans aucune sorte de réponce.

Le Grand Vizir part d'Andrinople pour la guerre de Transilvanie & as tirer de prison le Fils de l'Ambassadeur de France.

Le Grand Seigneur n'alla pas à cette guerre de Transilvanie, il demeura à Andrinople. L'Ambassadeur s'y tint pendant toute l'absence du Grand Vizir , pensant obte-

46 *Voyage du Sr. Chardin*

nir de sa Hauteſſe l'élargiſſement de ſon Fils , mais perſonne n'oſoit en parler ſans l'ordre du Grand Vizir. Ce Miniſtre termina promptement la guerre , & revint Victorieux à Andrinople. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé , on luy parla de *Mefſieurs de la Haye*. Il répondit avec une feinte ſurpriſe , *Et quoy ces Meſſieurs ſont-ils encore icy ?* Cela vouloit dire , *qu'ils pouvoient s'en aller*, & en effet le Fils fut auſſi-tôt élargi. L'un & l'autre ſ'en retournerent à Conſtantinople , ſans avoir vû le Vizir.

Auſſi-tôt qu'on ſçeut en France l'affaire que ce premier Miniſtre avoit faite à *Monsieur de la Haye* ; le Cardinal envoya un Gentilhomme au Grand Vizir, pour empêcher qu'elle n'eût de mauvaiſes ſuittes. Cuperli, dont la haine étoit accrûe par la vengeance , & qui haïſſoit *Mefſieurs de la Haye* à mort, vouloit les renvoyer , & obliger ce Gentilhomme à prendre la place de l'Ambaſſadeur. Il le luy fit dire, s'engageant de faire agréer la choſe



en France ; mais ce Gentilhomme ne voulut point y entendre : il s'en excusa fort honnêtement. On dit qu'il plût beaucoup au Grand Vizir, en tout ce qu'il traita avec luy. Je suis mary de ne savoir pas son nom, pour en faire honneur à ce recit.

Le compte que ce Gentilhomme rendit de sa Negociation, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. On ne luy envoya point de Successeur ; mais on luy manda de laisser pour Resident en sa place, un Marchand François, étably à Constantinople depuis plusieurs années, nommé *Monsieur Roboly*. La France n'y eut point d'autre Ministre, jusques vers la fin de l'an 1665.

Le Roy, qui gouvernoit alors par luy-même, avec beaucoup d'éclat & de succes, s'étoit déjà bien vengé des insultes faites à la famille de son Ambassadeur, & des avanies qu'on mettoit journellement sur ses sujets en Turquie, en donnant de puissans secours aux Ennemis de l'Empire Ottoman ; mais

Mr. de la Haye Ambassadeur rappellé en France, laisse seulement en sa place un Resident.

48 *Voyage du Sr. Chardin*

tout cela augmentoit journellement la mauvaise intelligence entre les deux Empires, & les choses étoient venuës à un point, qu'il falloit, ou rompre tout à fait, ou renouër l'alliance. La consideration du negoce de Levant fit prendre le dernier party: on se resolut d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople, pour renouveler les

L'Am-  
bassade  
de France  
à Constantinople,  
ayant vacqué  
long-temps,  
M<sup>r</sup>. de la Haye le  
Fils en sollicite  
& en obtiēt pour  
luy le re-  
tablissement.

Capitulations. *Monsieur de la Haye le Fils* étoit alors à Paris, à solliciter de l'employ, & plusieurs années d'arrerages, dûs à la succession de son Pere, mort en cette ville quelques années auparavant. Comme il savoit mieux que personne, que l'Ambassade de Constantinople étoit lucrative, & avec combien d'éclat & d'autorité elle s'exerçoit, il la sollicita puissamment, & pour l'obtenir avec plus de facilité, il offrit aux Ministres de quitter ce qui luy étoit dû.

Les Gens qui faisoient pour luy à la Cour, alleguoient en sa faveur son experience aux affaires de Turquie, & son courage tel qu'il le  
falloit

falloit pour negotier avec les Turcs , & ils disoient d'un autre côté , qu'il étoit de l'honneur du Roy , que *Monsieur de la Haye* alast en Ambassade à Constantinople : que cela humilieroit grandement le Vizir , parce qu'il seroit obligé de faire honneur à une personne que son pere avoit outragé & hay. On entendoit parler de Cuperly Mahammed Pacha , qui étoit decedé l'an 1662 , après avoir étably son fils en sa place. Je ne say comment ce conseil , tout mauvais qu'il étoit , fut embrassé ; si ce n'est en disant , qu'on étoit toujours dans le dessein de faire venir les Turcs à la raison par force. La suite des affaires fit voir quelque chose de semblable.

*Monsieur de la Haye* arriva à Constantinople au mois de Novembre 1665. Il fit une entrée pompeuse , & il se conduisit pendant les cinq années que dura son Ambassade , avec autant de hauteur qu'on le pouvoit attendre d'un Ministre ferme qui soutient le caractere

Mr. de la Haye le Fils arrive à Constantinople avec la qualiré d'Ambassadeur.

d'Ambassadeur d'un Roy Puissant & redouté, Il ne parloit d'autre chose dans les visites qu'il faisoit aux Ministres du Divan, que de la grandeur du Roy son Maître, & de la puissance de ses Armes. Cela déplût fort au Vizir, qui s'imagina, que c'étoit une insulte qu'on luy venoit faire, & au Grand Seigneur, jusques dans sa Cour, & dans cette prevention il traitta l'Ambassadeur avec un mépris assez outrageant. Luy ayant accordé Audiance, il le reçût avec beaucoup de fierté & de dédain sans le regarder, & sans se lever de sa place, selon la coûtume ancienne, & selon qu'il se pratique envers les Ambassadeurs de l'Empire, & de toutes les testes Couronnées. Il ne se contenta pas de cela, il luy fit reproche en termes aigres, des secours de France envoyez en Hongrie, & en Candie, & de l'entreprise de Gigery. *Monsieur de la Haye* dissimula, croyant qu'à la sortie le Vizir luy feroit les civilités accoutumées; mais il fut

Il est  
maltraité  
à une Au-  
diance du  
Grand  
Vizir.

trompé : le Vizir le congédia avec la même indifférence qu'il l'avoit reçu.

L'Ambassadeur ayant fait réflexion sur l'affront que le Vizir luy avoit fait à cette Audiance, luy en envoya demander une autre, à condition qu'il le recevroit debout, & sans luy faire de reproches. Le *Raisquitab*, qui est le Grand Chancelier de l'Empire, & le *Kiaia* du Vizir, qui est comme son Maître d'Hôtel, répondirent à l'Interprète, qu'il assurât son Maître que le Vizir le recevroit comme il devoit. L'Ambassadeur s'étant fié à cette parole fort équivoque, alla à l'Audiance du Vizir; mais il y fut reçu comme la première fois. Ce qui fâcha si fort *Monsieur de la Haye*, qui ne s'attendoit point à ce nouvel outrage; qu'il dit au Vizir, que l'Empereur de France l'ayant envoyé à la *Porte*, pour confirmer l'amitié entre les deux Empires, il n'avoit pas voulu conter pour Audiance celle qu'il luy avoit donnée, parce qu'il ne

Mr. de la Haye fait demander une seconde Audiance, où il est encore plus maltraité qu'à la précédente.

52 *Voyage du Sr. Chardin*

luy avoit pas fait les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus Grand, & du plus Puissant Monarque de la Chrétienté, & qu'il luy declaroit avoir ordre de luy rendre les Capitulations, & de s'en retourner en France, sur le Vaisseau même qui l'avoit amené, s'il ne le traittoit convenablement à la Grandeur de son Maître. Le Grand Vizir s'irrita de ce discours, & répondit avec quelques injures. L'Ambassadeur s'emporta aussi de son côté, & prenant des mains de l'Interprete les *Capitulations*, il les jeta contre les genoux de ce Ministre, & se levant aussi tôt, il sortit sans rien dire, & sans rien attendre. Mais on l'arrêta à la porte de l'Antichambre. Le Vizir fit en même temps appeller le *Moufti*, *Vani Effendi* Precepteur du Grand Seigneur, & le *Captan Pacha*, & delibera avec eux de ce qu'il falloit faire dans une rencontre de cette importance. La resolution fut, qu'on en informeroit le Grand Seigneur. Sa Hauteffe étoit à la chasse à vingt lieuës de Con-

stantinople, ce qui fut cause que la réponce fut trois jours à venir, pendant lesquels *Monsieur de la Haye* demeura arrêté dans un appartement du Palais du Vizir.

Pendant ce temps, le *Captan Pacha* fit dire de la part de ce Ministre à *Monsieur de la Haye*, que s'il vouloit baiser sa veste, lors qu'il luy donneroit Audiance, comme avoit fait le Comte de Leslé, Ambassadeur de sa Majesté Imperiale, il le recevroit debout, & luy feroit les mêmes honneurs qu'il avoit faits à ce Comte. L'Ambassadeur luy répondit, qu'il ne se regloit sur les exemples de personne, lors qu'ils étoient préjudiciables à la Grandeur de l'Empereur de France. Le *Captan Pacha* luy fit demander, ce qu'il pouvoit trouver à redire en l'exemple du Comte de Leslé, puisque son Maître étoit l'Empereur des sept Roys, qualité que prend l'Empereur auprès des Turcs, à cause qu'il s'élit par sept Electeurs. Après beaucoup de Negociations de part & d'autre, & après que la

Suite des affaires, où Mr. de la Haye soutient noblement le caractère d'Ambassadeur de France.

54 *Voyage du Sr. Chardin*

réponse du Grand Seigneur fut ve-  
nuë ; il fut arrêté entre le Grand  
Vizir & l'Ambassadeur , qu'il sor-  
tiroit quand il luy plairoit , que  
les deux Audiances qu'il avoit re-  
çûes seroient oubliées , & qu'on  
luy en donneroit une avec les ci-  
vilitéz & les ceremonies accoûtu-  
mées.

Il obtient  
une troi-  
sième Au-  
diance ,  
dans la-  
quelle le  
Grand  
Vizir le  
traite en  
apparen-  
ce avec  
beaucoup  
d'honnê-  
té.

Cette Audiance se donna au  
mois de Janvier 1666. Le Grand  
Vizir pour n'être pas obligé à se  
lever quand l'Ambassadeur seroit  
introduit , le fit entrer dans un Sa-  
lon particulier , & l'y alla trouver.  
Il y entra fort civilement , & alla  
joindre l'Ambassadeur avec un vi-  
sage riant , en luy tendant la main.  
*Monsieur de la Haye*, qui étoit bien  
aise de voir les choses rajustées,  
répondit convenablement à ses ci-  
vilitéz , & le complimenta , com-  
me s'il ne l'avoit pas encore vû.  
L'Audiance se passa en honnête-  
té. L'Ambassadeur & les Person-  
nes qui l'accompagnoient , furent  
régalées de Parfum , de Caffé , de  
Sorbet , & de vingt-quatre Vestes.



Le mois suivant il eut Audiance de Sa Hauteſſe, & la choſe ſe paſſa à l'ordinaire, c'eſt à dire, en civilitez ; n'étant point la coûtume qu'on parle d'affaire au Grand Seigneur.

*Monsieur de la Haye* avoit ordre de demander le renouvellement des Capitulations, & la liberté de negocier aux Indes par la Mer rouge. Le Grand Vizir ne voulut accorder ni l'un ni l'autre, aux conditions qu'on demandoit. Il partit de Constantinople au mois de Mars avec le Grand Seigneur, s'en alla à Andrinople, où il laiſſa Sa Hauteſſe, & de là paſſa en Candie.

*Monsieur de la Haye* ſe rendit à Andrinople, & eut des Conferences avec le Caimacan, ſur les choſes dont j'ay parlé ; mais ce Miniſtre n'oſant rien conclure ſans la participation du Grand Vizir, *Monsieur de la Haye* revint à Constantinople ſans avoir rien avancé.

Le Traitté des Genoïs, dont j'ay parlé, arriva peu de tems après, qui acheva de broüiller les

56 *Voyage du Sr. Chardin*  
affaires, & d'irriter les Esprits; car d'un côté les Genoïs furent reçûs malgré les protestations & les menaces de l'Ambassadeur, & de l'autre l'Ambassadeur employa dans les plaintes qu'il en fit, des termes qui offencerent les Ministres. Ils luy avoient écrit, comme je l'ay rapporté; *Que le Roy son Maître ne devoit point s'opposer à la reception de qui que ce soit, que le Grand Seigneur voudroit agréer, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté, d'être reconnu à la Porte pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrétienté.*

La trop grande ardeur de Mr. de la Haye à soutenir la gloire du Roy son Maître irrite les Ministres de la Porte.

Monsieur de la Haye fit réponse, *Qu'à l'égard de ces grands Titres, l'Empereur de France n'en étoit redevable qu'à Dieu & à ses Armes victorieuses*; ce qui fut trouvé fort mauvais, parce que ce sont ces mêmes Titres que le Grand Seigneur s'attribuë particulièrement, & que les Turcs croyent qu'ils ne peuvent convenir qu'à Sa Hautesse. Les Ministres firent dire à Monsieur de la Haye, que jamais aucun Ambassadeur ne s'en étoit servi, &

que le Divan n'en permettoit l'usage à personne.

Les Negociations se passoient ainsi en aigreurs, entre les François & les Turcs, & ils se faisoient l'un à l'autre, tout le mal qu'ils pouvoient. Les François envoyoiēt de grands secours en Candie, qui en retardoient la Conquête. Les Turcs faisoient de grandes avanies aux Marchands François. Leurs plaintes qui augmentoient tous les jours, obligerent le Roy à envoyer ordre à *Monsieur de la Haye*, de s'en revenir en France, sans traiter du renouvellement des Capitulations, à moins qu'il n'en fust recherché par les Ministres de la *Porte*. Cēt ordre luy fut rendu à la fin de l'année 1668. & il luy déplût extrêmement. Neanmoins il ne laissa pas d'aller voir le Caimacan de Constantinople, luy disant, qu'il avoit reçū ordre du Roy son Maître de s'en retourner: qu'il attendoit pour cela les Vaisseaux que sa Majesté luy envoyoit, & le congé de la *Porte*, & qu'il le sup-

N'ayant rien pū obtenir, de ce qu'il demandoit, il reçoit ordre de s'en revenir en France.

plioit d'écrire à la Cour pour le luy faire venir au plutôt.

La Cour étoit alors à Larisse en Theffalie ; car sa Hautesse s'étoit renduë là , pour être plus proche de Candie , & pour en hafter la Conquète. Le Caimacan , qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir , demanda à *Monsieur de la Haye* , s'il venoit un autre Ambassadeur en sa place : il fit réponce, qu'il n'en venoit point ; mais que l'Empereur son Maître luy avoit commandé de laisser un Secretaire,

Mr de la Haye ayant reçu ordre de revenir en France sans laisser de Successeur le cōmuni- que aux Officiers de la Porte pour obtenir son Audience de congé.

ou un Marchand François pour Resident , comme étoient les Représentans des Hollandois & des Genoïs. Le Caimacan luy demanda , pourquoy il ne venoit point d'Ambassadeur ? il luy répondit que c'étoit une chose qu'il ne luy pouvoit declarer en public. Le Caimacan ayant connu à cette réponce , qu'il avoit quelque chose de secret à luy dire, luy donna Audience en particulier , & ce fut alors que l'Ambassadeur luy découvrit , que les raisons qui obli-

geoient l'Empereur de France à le rappeler, & à ne vouloir plus tenir d'Ambassadeur à la *Porte*, étoient entr'autres; que la dignité d'Ambassadeur de France n'y avoit pas été considérée & respectée comme elle devoit être; qu'on n'avoit eu aucun égard aux plaintes, ni aux prières que sa Majesté faisoit faire depuis trois ans; qu'on n'avoit pas voulu renouveller les Capitulations, ce qui étoit au grand dommage des Marchands François, auxquels on faisoit payer cinq pour cent de Doüanne, au lieu que les Anglois, les Hollandois, & les Genoïs, ne payoient que trois pour cent, qu'on avoit reçu ces derniers en Turquie contre ses remontrances, & ses protestations, & que depuis trois ans on avoit fait payer aux François pour deux cent mille livres d'avanies. *Monsieur de la Haye* ajoûta, que si sur ces griefs on vouloit avoir égard aux justes mécontentemens de l'Empereur son Maître, il croyoit que sa Majesté s'en contenteroit, & ne le rappel-

leroit point. Le Caimacan répondit à *Monsieur de la Haye*, qu'il écriroit tout cela au Caimacan de la *Porte*, qui est un autre Lieutenant de Grand Vizir, qui est toujours auprès de la personne du Grand Seigneur, & qu'il seroit à propos que son Excellence écrivit aussi, pour donner plus de poids & de force à cette Negociation. La réponse du Caimacan de la *Porte* à *Monsieur de la Haye* fut, qu'il donneroit avis au Vizir de tout ce qu'il luy avoit écrit, & luy feroit savoir sa réponse le plus promptement qu'il pourroit.

Tandis que l'Ambassadeur attendoit cette réponse, il arriva quatre Vaisseaux du Roy à Constantinople, qui étoient envoyez pour le ramener. Cette Escadre fit d'abord peur aux Turcs; mais *Monsieur Dalmeras* qui la commandoit, ayant demandé avec empressement mille quintaux de biscuit, dès qu'elle fut à l'ancre; les Turcs ne l'apprehenderent plus, la voyant sans biscuit, & reduite à ne pou-

voir subsister long-tems, si l'on vouloit luy en refuser.

La Réponce du Grand Vizir à *Monsieur de la Haye* arriva au mois de Mars 1669. & contenoit une permission d'aller à la Cour. Il s'y rendit au mois d'Avril. Je passeray par-dessus les motifs & le but de ce voyage : ce n'est pas que je n'aye assez entendu parler à Constantinople ; mais parce que cela est différent de ce que *Monsieur de la Haye* en dit en la Relation, qu'il donna au Roy à son retour à Paris, de laquelle j'ay tiré presque tout ce détail. Il dit là dedans qu'il n'avoit autre but que d'obtenir son congé. Je ne diray rien par la même raison de ce qu'il fit à la Cour Ottomane, d'où il écrivit à *Monsieur d'Almeras*, qui étoit demeuré à Constantinople avec ses quatre Vaisseaux, de venir prendre à *Vole*, Port de mer dans le Golphe de Salonique, un Ambassadeur Turc, que le Grand Seigneur envoyoit en France.

Ce Turc s'appelloit *Soliman* : il

Le Grand Vizir luy fait dire qu'il peut le venir trouver pour s'expliquer avec luy sur son rapel.

62 *Voyage du Sr. Chardin*

étoit *Muttafar Aga*, c'est à dire, Huissier du Grand Seigneur. Quand on l'envoya au Roy, c'étoit un homme à quinze *aspres* de gages par jour, c'est à dire, sept soulds & demy. Il arriva en France à la fin de l'année 1669. & en partit l'année suivante au mois d'Aoust. Tout Paris l'a vû, & ceux qui l'ont observé l'ont reconnu aussi fier, aussi brutal, & pourtant aussi rusé qu'aucun Turc qu'il y ait au monde. Les Provençaux qui étoient en Levant l'appelloient l'Ambassadeur de *Monsieur de la Haye*, & il osoient assurer que *Monsieur de la Haye* avoit fourni l'argent pour son équipage. La vray-semblance qu'ils mettoient en avant pour le prouver, c'est que l'équipage de Soliman étoit bien éloigné de la magnificence de celuy des Ambassadeurs Turcs. *Monsieur de la Haye* se défendoit des attaintes qu'on luy faisoit sur cet équipage, en disant que Soliman Aga n'avoit pas eu le tems de s'équiper. On luy en donnoit une autre plus forte; savoir

Il obtiét  
du Vizir  
que le  
Grád Sei-  
gneur en-  
voyroit  
un Am-  
bassadeur  
au Roy  
son Maî-  
tre pour  
pacifier  
les affai-  
res.



que le nom d'Ambassadeur ne s'étoit point trouvé dans les dépêches de Soliman. Il répondit à cela, que pendant que Soliman attendoit à la Cale Saint Nicolas, proche de Cerigo, que Monsieur d'Almeras le vint prendre ; le Grand Vizir s'assura de la prise de Candie, & que n'ayant plus à ménager la France, ni à craindre ses secours, ce Ministre changea les titres, les instructions, & les dépêches de Soliman ; retirant les premières, & luy en envoyant d'autres : Mais qu'il est tres-vray, que Soliman Aga luy avoit été nommé, & donné pour Ambassadeur : que pour preuve de cela, le Grand Seigneur luy donna la Veste & le Sabre qu'il donne à ses Ambassadeurs, & que la Forteresse de Napoly de Romanie le salua avec le canon à son arrivée.

Ce prétendu Ambassadeur n'en a point la qualité dans ses lettres de creance & pourquoy.

*Monsieur de la Haye* revint à Constantinople au mois de Juillet, & trois mois après il reçût ordre de s'embarquer, s'il pouvoit, sur les Vaisseaux de Monsieur d'Almeras, mais que si le Caimacan l'en

64 *Voyage du Sr. Chardin*

empêchoit, il depofast à l'inftant le caractère d'Ambaffadeur, afin que les Turcs ne pûffent pas fe glorifier, & prendre avantage d'avoir un Ambaffadeur de France, qu'ils pûffent mal-traitter felon leur caprice. Les Vailfeaux étoient partis, comme j'ay dit, quand cét ordre arriva; ainfi *Monsieur de la Haye* n'en pouvoit executer la premiere partie, & pour l'autre il s'en excufa; en écrivant en France, que les Turcs avoient pour luy beaucoup de confideration, de retenuë & de refpect.

Cette excuse, qui ne fut point du tout agréée, fit rappeler *Monsieur de la Haye*. Les Provençaux qui étoient déchainés contre luy, mandoient fans cefse en France, que tant qu'il feroit Ambaffadeur à la *Porte*, les Capitulations ne fe renouvelleroient point, & que le paffage aux Indes par la Mer rouge, ne fe pourroit obtenir; parce que le Vizir avoit une vieille haine contre fa perfonne. On les crût, & il fut refolu qu'on retireroit

*Monsieur*

Les Provençaux contribuent au rappel de Mr. de la Haye en France.

*Monsieur de la Haye* , & qu'on enverroit *Monsieur de Nointel* en sa place. C'étoit un Conseiller du Parlement de Paris , Homme de probité , sçavant , & curieux , qui avoit voyagé par curiosité jusqu'à Constantinople ; mais qui étoit de beaucoup trop doux pour négocier en Turquie : On voulut d'abord ne luy donner que la qualité de Resident , mais ses amis , & particulièrement la Compagnie de Levant , luy firent donner celle d'Ambassadeur. Cette Compagnie jugeant du goût , & des égars des Turcs , par ceux des Européens , representa aux Ministres , que s'agissant de renouveler avantageusement les Capitulations , d'établir une Compagnie en Levant , d'obtenir la liberté du Commerce de France aux Indes par la Mer rouge ; le Grand Seigneur feroit beaucoup plus de choses pour un Ambassadeur que pour un Resident.

*Monsieur de Nointel* partit de France au mois d'Aoust 1670. avec l'Ambassadeur Turc *Soliman Aga*,

Mr. de Nointel luy succede en cette dignité.

66 *Voyage du Sr. Chardin*

& arriva à Constantinople au mois d'Octobre suivant. Le Roy luy donna pour le porter, quatre Vaisseaux, commandez par Monsieur d'Aplemont. J'ay ouï dire à des gens bien éclairez, que l'on s'en prenoit à tort à *Monsieur de la Haye*, & qu'on se trompoit en s'imaginant que c'étoit, ou à l'égard de sa personne, ou par le manquement de sa conduite, que les Turcs ne renouvelloient point les Capitulations: la suite des affaires a justifié cela, & a montré, qu'il en falloit jetter la faute sur divers contretemps, où cét Ambassadeur s'étoit trouvé, & particulièrement sur les puissans secours que la France envoyoit en Candie lors même qu'elle demandoit au Grand Seigneur des graces bien considerables, & des avantages tout particuliers.

Entrée  
magnifi-  
que de  
Mr. de  
Nointel à  
Constantinople  
desaprou-  
vée des  
Turcs.

Monsieur de Nointel fit une belle entrée à Constantinople, mais les Turcs en trouverent l'éclat hors de saison, & peu convenable aux circonstances du temps, & des affaires. La Cour Ottomane étoit à

Andrinople. *Monsieur de la Haye* obtint sans difficulté congé de se retirer, & il s'embarqua au mois de Decembre sur le Vaisseau que montoit *Monsieur d'Aplemont*. Ce Vaisseau, & les autres de l'Escadre furent arrêtez devant les Châteaux, au sujet de deux Esclaves qui s'étoient jettez dessus. Il s'y en étoit sauvé en tout près de cent, de toutes sortes de Nations, & dans ce nombre le Chevalier de Beaujeu, qui étoit prisonnier aux sept Tours. Le Caimacan envoya demander ces deux Esclaves à *Monsieur de Nointel*, & *Monsieur de Nointel* les alla demander aux Capitaines des Vaisseaux; mais ils répondirent, qu'ils ne les avoient point. *Monsieur de la Haye* fut obligé d'écrire des Dardanelles la même chose au Vizir, qui fit semblant d'être satisfait de cette excuse, & envoya ordre aux Châteaux de laisser passer les Vaisseaux du Roy.

Peu de tems après le depart de *Monsieur de la Haye*, *Monsieur de*

68 *Voyage du Sr. Chardin*

Mr. de Nointel ne peut aller à l'Audiance, qu'il n'ait auparavant déclaré aux Officiers du Grand Vizir ce qu'il a ordre de negocier avec luy.

Nointel alla à Andrinople. Il y reçût tous les honneurs accoustumez, il demanda aussi-tôt Audiance, & la vouloit avoir avant que de faire sçavoir ce qu'il venoit traiter à la *Porte*; mais il fallut qu'il le déclarast auparavant. C'est une Loy en Turquie, que les Ambassadeurs, avant que de voir le premier Ministre, ou le Grand Seigneur, envoient dire à celuy-là le sujet de leur venuë, ce qu'ils demandent, & les choses qu'ils ont ordre de negocier. La même Loy s'observe en tout l'Orient. Monsieur de Nointel sçavoit bien cela; mais on avoit mis dans ses Instructions, qu'il traittast d'affaire luy-même avec le Grand Vizir, & ne luy communiquât les ordres du Roy, qu'en plein Divan; qu'il en parlast aussi au Grand Seigneur. On luy avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'on étoit prévenu en France, que sa Hautesse n'avoit aucune connoissance des duretez du Vizir pour la Nation; que le Divan n'en sçavoit rien non plus; que ce Ministre re-

fusoit de renouveler les Capitulations aux conditions que le Roy demandoit, par un pur principe de haine qu'il portoit aux François; qu'il falloit donc se tirer de ses mains, & de son absoluë dépendance. On est sujet en toutes les Cours de l'Europe à prendre des mesures tout-à-fait fausses sur les affaires de Turquie, marque certaine, que le genie & la politique des Turcs ne nous sont pas encore bien connus. Celles-là étoient fausses assurément. Monsieur de Nointel fit tout ce qu'il pût pour executer son ordre. Il fut quelque temps à ne vouloir rien declarer, & après il ne vouloit declarer qu'une partie de sa Commission; mais voyant qu'il ne pouvoit avoir Audiance, il fut obligé de s'ouvrir entièrement, & de délivrer un Memoir des demandes qu'il avoit à faire à la *Porte*.

Il se rend à la nécessité indispensable de cette declaration.

Il le mit entre les mains de l'Interprete du Vizir, nommé *Panaïoti*. C'est un Grec, homme de grand esprit, & qui sçait plusieurs lan-

Il donne à Panaïoti un memoir contenant l'ordre de

70 *Voyage du Sr. Chardin*

fa nego-  
ciation,  
où il y  
avoit tre.  
te arti-  
cles.

gues de l'Europe, entr'autres la Latine, & l'Italienne, dont il se sert avec beaucoup de lumière, & de force, tant à écrire qu'à parler. Ce Grec a une parfaite fidelité pour le Grand Vizir, & l'on voit bien qu'il a un attachement tout entier aux interets de la *Porte*, au prejudice des Chrétiens. Il en use ainsi, soit qu'il apprehende la severité des Turcs sur ceux qui les trahissent; soit que les devoirs de la naissance, ou la servitude des sujets en Turquie, l'ayent obligé à tenir une pareille conduite. Il a titre de premier Interprete & de Secretaire de l'Empire Ottoman. La Republique de Genes l'a fait Noble Genois, en recompense des bons offices qu'il rendit au Marquis *Durazzo* son Ambassadeur. Il étoit Interprete de l'Empereur d'Allemagne, avant que de l'être du Grand Vizir. Il avoit mille écus de pension, & l'on dit qu'il les reçoit encore tous les ans secrettement. Cependant il a travaillé plus qu'aucun autre à la dernie-

Panaïoti  
premier  
Interpre-  
te du  
Grand  
Vizir,  
&c.



re paix faite entre les deux Empires , qui n'a pas été assés honorable à celuy d'Allemagne. Il a negocié aussi celle de Candie , & il s'y est si bien conduit pour la satisfaction du Grand Vizir , que ce Ministre luy donna au moment de la ratification le revenu de l'Isle de *Micone* en l'Archipel , qui est de quatre mille écus par an. Je me suis un peu étendu en parlant de ce *Panaïoti* , parce qu'il est fort connu de ceux qui ont affaire à la *Porte* , & qu'il traite de la part du Vizir avec tous les Chrêtiens qui y viennent , de quelque qualité qu'ils soient , & pour quelques interests que ce puisse être.

Les demandes de l'Ambassadeur contenoient environ trente Articles , dont voicy les principaux.

*Premierement* , que la *Porte* ne püst recevoir en ses Etats aucune Nation de l'Europe , outre celles qui y sont déjà établies : que sous la Banière Françoise , & que les Italiens particulièrement , qui voudroient venir en *Turquie* , excepté les *Venitiens* , &

Détail  
du me-  
moire de  
M de  
Nointel.

72 *Voyage du Sr. Chardin*  
les Genoïs , seroient tenus de prendre  
la Banière de France , & la pro-  
tection de l'Ambassadeur du Roy. Les  
Turcs donnerent ce privilege aux  
François dans les premieres Capi-  
tulations qu'ils firent avec eux, du  
tems de François premier. Ils en  
jouïrent jusqu'au commencement  
de ce siecle, qu'il arriva je ne sçay  
quel different pour des Corsaires  
étrangers qui croisoient avec la  
Banière Françoisise le long des côtes  
d'Égypte ; à l'occasion dequoy la  
Porte retrancha cét Article des Ca-  
pitulations dans un renouvelle-  
ment qui s'en fit alors : Mais de-  
puis il fut rétably , & le privilege  
une autre fois accordé. Voicy en  
quels termes il est couché.

*Toutes les Nations de l'Europe, qui  
n'ont point d'Agens publics à la Por-  
te , ni d'Alliance & Confederation  
avec le Grand Seigneur ; lesquelles  
viendront en Levant sous la Banière  
Françoisise , y seront reçues , & jouï-  
ront des mêmes avantages que les  
François. Les Turcs ne veulent  
point reconnoître ces dernieres  
Capitula*

Capitulations. Ils se servent des précédentes, & disent outre cela, quant aux dernières, que le mot *viendront* n'est pas exclusif, qu'il oblige bien la *Porte* à recevoir les Etrangers qui viendront en Turquie sous la Banière François; mais qu'il n'ôte pas la liberté au Grand Seigneur de les recevoir s'il veut, sous d'autres Banières.

*Secondement, que les François ne payeroient que trois pour cent de Doüanne, conformément aux Anglois, aux Hollandois, & aux Genoïs.*

*En troisième lieu, que le Grand Seigneur accorde aux François la liberté de trafiquer aux Indes, par ses pays & terres, & notamment par le canal de la Mer rouge, sans payer d'autres droits que ceux d'entrée.*

*En quatrième lieu, que le Grand Seigneur fist rendre aux Religieux Catholiques Romains de la Terre sainte, les Lieux saints dont les Grecs les ont chassés l'an 1638.*

*En cinquième lieu, que le Roy de France, fût reconnu à la Porte, seul Protecteur des Chrétiens.*

74 *Voyage du Sr. Chardin*

*En sixième lieu, que tous les Chrétiens du rit Romain, qui sont dans l'Empire Ottoman, fussent reconnus & considerez, comme étant sous la protection de sa Majesté.*

*En septième lieu, que les Capucins François qui sont à Constantinople, pussent relever une Eglise à Galata, que le feu avoit entierement consumée il y a environ quinze ans.*

*En huitième lieu, que toutes les Eglises des Chrétiens Romains, qui sont dans l'Empire Ottoman, pussent à l'avenir être réparées, & relevées autant de fois qu'il seroit nécessaire, sans qu'il fust besoin d'en demander la permission.*

*En neuvième lieu, que tous les François qui étoient Esclaves en Turquie, fussent mis en liberté.*

Ce mémoire est rebuté, & traité de ridicule par les Ministres du Grand Seigneur.

Les autres demandes étoient moins importantes chacune en particulier, mais le nombre les rendoit considérables. La Porte les traitta d'exorbitantes, & même de ridicules, & les Ministres crurent, ou firent semblant de croire, que l'on cherchoit un pretexte de rom-

pre avec sa Hauteſſe. Le Vizir envoya demander à l'Ambaſſadeur, ſ'il avoit des Lettres de l'Empereur de France, pour le Grand Seigneur ou pour luy, qui contiſſent les demandes inferées dans le memoire qu'il avoit preſenté de la part de Sa Majeſté; parce qu'il ne croiroit jamais que l'Empereur de France eut donné ordre de faire à *la Porte*, des propositions auſſi étranges, & auſſi éloignées du droit & de la juſtice, que celles que l'on faisoit en ſon nom; ſ'il ne les voyoit contenues bien expreſſement dans une lettre ſignée de Sa Majeſté. Monsieur de Nointel, qui ne s'attendoit pas à cette demande, dit qu'il avoit des Lettres de créance de l'Empereur ſon Maître, pour le Grand Seigneur, & pour le Grand Vizir, & que cela devoit ſuffire, parce que Sa Majeſté n'écrivoit jamais d'affaires elle-même: Qu'ainſi la *Porte* étoit mal fondée de mettre en compromis l'intention de l'Empereur de France, à cauſe qu'il ne la montroit pas écrite, ou ſignée

76 *Voyage du Sr. Chardin*

On chicané.  
Mr. de Nointel sur sa négociation.

de la main de Sa Majesté. L'Ambassadeur avoit raison. La difficulté que faisoit le Vizir étoit une pure chicane ; mais quoy que Monsieur de Nointel pût dire & alleguer au contraire, on ne luy accorda point d'Audiance, qu'après avoir promis de faire venir une Lettre du Roy, qui contint nettement & clairement les mêmes choses qui étoient dans son Memoire, & de la faire venir en six mois.

C'étoit à la fin de Fevrier de l'an 1671. que Monsieur de Nointel donna cette parole. Le jour suivant le Grand Vizir luy envoya dire, qu'il luy accordoit l'Audiance pour le lendemain, & que deux jours après le Grand Seigneur la luy donneroit aussi ; mais à condition qu'il n'y parleroit d'aucunes affaires. L'Ambassadeur fût reçu du Vizir assez froidement. Il tint à ce Ministre plusieurs discours, qui pour être trop longs & étendus pour les Turcs, ne faisoient aucun effet. Le Vizir y répondit presque toujours par un *oui* ou un *non*.

Il est enfin admis à l'Audiance du Grand Vizir, qui le reçoit froidement,

Monsieur de Nointel s'étendoit & lui fait  
particulièrement sur la grandeur du plusieurs  
Roy , & sur ses forces. Le Grand reparties  
Vizir qui prenoit ces veritez pour piquâtes.

Oüy , l'Empereur de France est un Première

Grand Monarque , mais son épée est  
encore neuve : Il vouloit dire , que

le Roy n'avoit fait jusque-là aucun  
exploit digne de tant d'éloges ;  
mais il en parloit en homme bien  
mal-informé de ce qui se passoit  
entre les Princes Chrétiens. Mon-

sieur de Nointel reçût encore d'au-

tres semblables réponces. J'en

marqueray deux , dont voicy la

premiere, qui regarde l'ancienneté  
de l'alliance, qu'il y a entre la Fran-

ce & la Turquie. L'Ambassadeur  
en parlant de sa durée, dit, que les

François étoient vrais amis des Turcs.

Le Vizir répondit en souriant, Les Seconde.

François sont nos amis , mais nous les  
trouvons par tout avec nos ennemis.

L'autre étoit encore plus mortifi-

fiante , la voicy.

L'Ambassadeur sur le point de  
sortir , fit dire au Vizir, qu'il avoit

78 *Voyage du Sr. Chardin*

*ordre de l'Empereur son Maître, de luy recommander fortement l'affaire de la Mer rouge; que Sa Majesté l'avoit extrêmement à cœur, & desiroit fort que la Porte luy donnast contentement là dessus. Ce peut-il faire, répondit seichement le Vizir, qu'un Empereur aussi grand que vous dites qu'est le vôtre, ait si fort à cœur une affaire de Marchands.*

Troisième.

Il n'est pas traité plus favorablement à l'Audience du Grand Seigneur.

L'Ambassadeur ne fut pas plus satisfait de l'Audience qu'il eut du Grand Seigneur. Après qu'il eut fait sa reverence, on le conduisit au bout de la sale vis à vis de Sa Hauteffe, à qui il fit sa harangue, qui dura près d'un quart d'heure. Elle ne servoit de guere, car l'Interprete n'en expliqua que le sens au Vizir, & en peu de paroles, & le Vizir le dit en deux mots au Grand Seigneur. Monsieur de Nointel parla en suite d'affaires à Sa Hauteffe. Cela étoit contre la coûtume, contre ce qu'avoit demandé le Vizir, & contre la parole qu'il pretendoit qu'on luy en avoit donnée. Le Grand Seigneur



écouta attentivement tout ce que dit l'Interprète, & répondit en tournant les yeux vers le Grand Vizir, qui est toujours proche de sa personne en de pareilles rencontres; que l'*Ambassadeur s'adresse à nôtre Lala*. Ce mot *Lala* signifie *Tuteur* & aussi *Pere*. Les Turcs s'en servent pour signifier un homme qui a pour un autre un soin & une affection paternelle. C'est la coutume, que les Ambassadeurs au sortir de l'Audiance du Grand Seigneur, dînent au Divan, ils mangent avec le Grand Vizir, & les Gentilshommes de leur compagnie mangent avec *les Vizirs du Banc*, qui sont les plus grands Seigneurs de l'Empire. Monsieur de Nointel voulut encore là parler d'affaires. Son procédé impatienta le Vizir, & porta ce Ministre à en user un peu incivilement avec luy. Il luy imposa silence, & luy dit, *Monsieur l'Ambassadeur, tenez-vous à ce que vous avez promis: nous sçaurons dans six mois si nous sommes amis ou ennemis.*

Il dîne au Divan avec le Grand Vizir, qui se choque de son entretien, jusqu'à luy imposer silence.

80 *Voyage du Sr. Chardin*

Voilà le debut de Monsieur de Nointel, & le succès de son premier voyage à Andrinople. Il en revint au mois de Mars 1671. & écrivit en France ce qu'il avoit fait à la *Porte*, & en quels termes il étoit demeuré avec le Grand Vizir. On vit bien à la Cour que ce Ministre se jouoit de l'Ambassadeur & des François. On mit en deliberation si on romproit avec la *Porte*, ou si l'on dissimuleroit un traitement si déraisonnable. Cependant pour ne rien entreprendre legerement dans une affaire de cette importance; on ordonna à Monsieur d'Oppede, premier President d'Aix, d'assembler à Marseille tous les Negocians du Levant, & les autres Gens éclairés dans les affaires de Turquie, & de prendre leur sentiment sur ce que beaucoup de gens faisoient entendre au Conseil; *Que la France se pouvoit passer du negoce du Levant, au moins durant plusieurs années, & qu'elle pouvoit aisément faire par mer tant de mal aux Turcs, que le Grand Seigneur*

pour l'arrêter , seroit contraint d'accorder au Roy tout ce que Sa Majesté demandoit. L'avis de l'Assemblée pris à la pluralité des voix fut, *Que ces propositions étoient vraies : qu'il y avoit en Provence assez de marchandises du Levant , pour en fournir la France dix ans durant : & que si le Roy envoyoit seulement dix Vaisseaux dans les mers de Grece , & particulièrement aux Dardanelles , la famine seroit dans peu à Constantinople , & il s'y feroit un soulèvement en faveur des François.*

La Cour de Frâce  
préd des mesures pour tirer raisõ des mauvais traite-  
més faits à son Ambassadeur.

Les Provençaux ne douterent point alors , qu'on ne fit bien-tôt la guerre au Grand Seigneur. Ils écrivirent en tout le Levant ce qui s'étoit passé à Marseille , & mandoient avec assurance , que le Roy faisoit équiper cinquante Vaisseaux pour les envoyer contre les Turcs. Monsieur de Nointel reçût plusieurs Lettres de Marseille , qui luy assuroient la même chose. Ces nouvelles furent en un instant répandues dans Constantinople, dans Andrinople , & en tous les Ports

Le Grand  
Vizir en  
est allar-  
mé.

du Levant. J'ay oüi assurer que le Grand Vizir en fût troublé, & tous les Ministres. Il envoyoit demander aux autres Ambassadeurs, & aux Residens de la Chrétienté, s'il étoit vray que le Roy de France leur voulut faire la guerre, & se preparast à cela. Les réponses qu'il recevoit étoient, qu'à la verité sa Majesté faisoit équiper des Vaisseaux, mais qu'ils n'avoient point d'avis qu'on les voulut employer contre la Turquie; qu'on disoit presque generalement, que c'étoit contre les Hollandois qu'on les preparoit, & qu'ils croyoient que c'étoit la verité. Ces réponses diminuerent la crainte des Turcs, & ils la perdirent bien-tôt entierement, à l'arrivée d'une barque Françoisé, qui parut au bout de deux mois à Constantinople. On la croyoit d'abord barque d'avis, chargée d'ordres pour l'Ambassadeur, & pour tous les François; mais ils furent bien surpris, quand demandant au *Patron*, où étoit l'Armée Navalle de France, desti-

née contre les Turcs, il leur dit, qu'il n'avoit point entendu parler d'Armée Navalle, qu'on n'équipoit point de Vaisseaux à Toulon, & qu'il ne sçavoit ce qu'on luy demandoit.

Le premier Septembre le Grand Vizir écrivit à Monsieur de Nointel. Il luy mandoit, *que le terme de six mois, qu'il avoit pris pour faire venir une Lettre du Roy son Maître étant expiré, il desiroit sçavoir si elle étoit venuë, ce qu'elle contenoit, & quels ordres il avoit de Sa Majesté.*

Il revient de sa terreur panique, & ne change point de conduite avec l'Ambassadeur de France.

L'Ambassadeur répondit de bouche à celuy qui luy rendit cette Lettre, *Que la réponce de l'Empereur de France n'étoit point encore venuë, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit mander alors au Grand Vizir; n'étant pas resolu de faire réponce à une Lettre, qui ne donnoit pas à son Maître les titres qui appartiennent à Sa Majesté Imperiale.* Monsieur de Nointel en usa ainsi, parce que le Vizir ne donnoit au Roy dans sa Lettre, & sur le dessus, que le titre de *Craul*, qui est moins grand chez

84 *Voyage du Sr. Chardin*

les Turcs que celuy de *Padcha*, quoy que tous deux signifient un Souverain. Ils se servent du dernier terme pour nommer le Grand Seigneur, & ils s'en sont toujours servis aussi pour nommer le Roy de France. Le mot de *Padcha* est Persan. Le mot de *Craul* est Esclavon, & c'est le titre que les Polonois donnent à leur Roy. En France on explique le mot de *Padcha* par celuy d'Empereur.

La guerre que la France vouloit alors faire aux Hollandois obligea le Roy à dissimuler son ressentiment contre les Turcs.

Le parti qu'on prit au Conseil de France sur les affaires du Levant après la tenuë de l'Assemblée de Marseille, ne répondit pas à ce qu'on avoit lieu d'attendre en suite de l'avis de cette Assemblée. Le Roy qui vouloit bien-tôt declarer la guerre aux Hollandois, ne voulut pas entreprendre celle de Turquie, où il auroit fallu employer une bonne partie de son Armée Navale. Il se resolut de temporiser, & de faire encore un effort pour accommoder les choses, & n'être point obligé de rompre avec les Turcs. Monsieur de Lyonne écri-

vit au Vizir, *Que l'Empereur de France s'étonnoit qu'il refusast de donner créance à son Ambassadeur, que la Porte n'avoit jamais jusqu'alors mis en doute la verité & la fidelité des propositions des Ambassadeurs de France: que Sa Majesté Imperiale ne s'expliqueroit point par d'autre canal que celui de Monsieur de Nointel, & que si le Grand Seigneur & ses Ministres refusoient de luy donner créance, ils luy donnassent congé de s'embarquer sur le Vaisseau qui portoit cette Lettre à Constantinople.* On envoya Monsieur d'Hervieu, Interprete de Monseigneur le Dauphin, & à present Consul à Alep, pour la rendre luy-même au Grand Vizir, & on le chargea aussi des derniers ordres du Roy à l'Ambassadeur. Il partit de Marseille au mois de Septembre, & il n'arriva à Constantinople qu'à la fin du mois de Fevrier suivant, sur un Vaisseau du Roy, nomme le Diamant, commandé par le Marquis de PrUILly. Le mauvais temps l'empêcha de faire plutôt qu'en quatre mois le voya-

On en-  
envoye  
de nou-  
veaux or-  
dres à  
Monsieur  
de Noin-  
tel.

86 *Voyage du Sr. Chardin*

ge de Malthe à Constantinople.

Son Excellence les  
fait sçavoir au  
Grand Vizir.

Dés que ce Vaisseau fut arrivé là, & que Monsieur de Nointel eut vû les ordres du Roy, il écrivit au Grand Vizir, *Que la réponse de Sa Majesté étoit enfin arrivée, après avoir été cinq mois sur mer, & qu'il n'attendoit pour la luy communiquer que la permission de se rendre à la Cour.* Le Vizir luy fit réponse, *Qu'il pouvoit venir quand il luy plairoit, qu'il seroit le bien venu.* Il mit sur le dessus de la Lettre, selon les anciennes coûtumes, à l'*Ambassadeur de l'Empereur de France*, au lieu qu'à la précédente il avoit mis, à l'*Ambassadeur du Roy de France*, comme nous l'avons observé. Le même jour que l'Ambassadeur reçût cette Lettre, le Caimacan luy envoya dire, *qu'il avoit ordre du Grand Vizir de fournir à son Excellence trente chariots, douze chevaux, & mille écus pour son voyage, qu'il luy enverroit tout cela promptement.* Il n'y manqua pas, l'argent fut apporté le lendemain, & les chariots & les chevaux furent amenez le



jour que l'on voulut partir.

Voilà l'état & la situation où étoient les affaires, & l'Alliance de France avec la Turquie, lors que j'arrivay à Constantinople au mois de Mars 1672.

L'Ambassadeur partit de Constantinople le 29. Mars. Il avoit avec luy l'Abbé de Nointel son frere, un Gentilhomme, un Confesseur, un Maître d'Hôtel, un Secrétaire, trois Interprètes, deux Janissaires, & les moindres Officiers en nombre suffisant. Outre cela, il y avoit en sa compagnie Monsieur d'Hervieu, qui avoit apporté la Lettre de Monsieur de Lyonne pour le Vizir: un Directeur de la Compagnie de Levant, qui devoit traiter avec ce Ministre des conditions du commerce de la Mer rouge: deux Religieux Espagnols, Commissaires de la Terre Sainte, qui sollicitoient la restitution des Lieux Saints de la Palestine, que les Grecs leur avoient enlevés par l'autorité de la *Porte*, il y a environ trente ans:

Deux  
Reli-  
gieux ac-  
compa-  
gnent  
l'Ambas-  
sadeur de  
France à  
Andrino-  
ple.

88 *Voyage du Sr. Chardin*

un Marchand de Marseille qui avoit aussi des affaires à la *Porte*, & quatre Gentilshommes François & Italiens, qui comme moy faisoient le voyage par curiosité seulement. Le Caimacan donna un Chaoux à l'Ambassadeur, pour luy faire avoir par tout des logemens, & pour faire garder à sa personne, & à sa suite, le respect que les Turcs perdent aux moindres occasions, quand ils ne sont retenus d'aucune crainte. Nous fûmes six jours en chemin. On conte cinquante lieues de Constantinople à Andrinople. Le chemin est beau & uni, par des plaines & des campagnes tres-belles. On trouve sur la route quantité de beaux villages, & de beaux logemens publics.

Nous allâmes loger à demy lieuë d'Andrinople en un lieu fort agreable, situé sur la riviere d'*Hebre*, nommé *Bosna-koy*, c'est à dire, *Village des Bosneens*. Dix jours après nôtre arrivée, *Panaiotti*, cét Interpreter du Vizir, dont j'ay parlé, vint de la part de ce Ministre visi-  
ter

ter l'Ambassadeur, & sçavoir de luy les intentions du Roy son Maître, touchant le renouvellement des Capitulations. Cét Interprète com- mença à negocier avec Monsieur de Nointel, en luy disant, que le sentiment du Vizir étoit, que luy & l'Ambassadeur ne se vissent point, jusqu'à ce que les affaires fussent conclües & terminées; de peur qu'il ne survint entr'eux de ces differens, qui bien que legers, rompent ou arrêtent la Negocia- tion, & en empêchent le succez.

*Panaïoti.* ajoûta, comme pour confirmer l'opinion du Vizir, qu'en Turquie les affaires ne se faisoient jamais bien que par un tiers, que le Vizir & l'Ambassadeur ayant reciproquement à conserver la gloire & les interêts de deux grands Empires, nul des deux ne voudroit commencer à se relâcher de ses prétentions: qu'il étoit fort facile qu'une Negociation en personne aigrît l'esprit du Vizir, & celuy de l'Ambassadeur; mais qu'une Negociation conduite par leurs

Maniere  
nouvelle  
& extra-  
ordinaire  
de trait-  
ter les af-  
faires en-  
tre le  
Vizir &  
l'Amba-  
sadeur de  
France.

Elle dé-  
plaît à  
l'Ambas-  
sadeur,  
qui est  
obligé de  
s'y con-  
former.

Interprètes, ne pouvoit si facilement produire de mauvaises dispositions dans l'un, ni dans l'autre. Enfin le Vizir le prioit d'agréeer qu'il ne luy donnast Audiance que pour remettre dans ses mains de nouvelles Capitulations. Monsieur de Nointel souhaitoit toute autre chose; mais il falut suivre le sentiment du Vizir, & se résoudre à traiter par Interprètes. *Panaïoti* prit copie de la Lettre que Monsieur de Lyonne écrivoit au Grand Vizir, & le memoire des conditions auxquelles Sa Majesté vouloit seulement renouveler les Capitulations, à ce que disoit l'Ambassadeur, & s'en alla en faisant mille protestations à l'Ambassadeur de le bien servir en sa Negociation. Il luy dit particulièrement, qu'il se faisoit un si grand honneur d'avoir à ménager le renouvellement des Capitulations entre le Grand Seigneur & l'Empereur de France, qu'il n'y avoit point de moyens au monde qu'il n'employât pour le faire conclure à la satisfaction de

Sa Majesté tres-Chrétienne. Le tems a découvert que cette protestation étoit entièrement trompeuse, & que *Panaïoti* n'avoit pas pour les intérêts de la France de meilleurs mouvemens que le Grand Vizir.

Ce Ministre lut le Memoire de l'Ambassadeur, & le donna à examiner au Divan. Il n'étoit pas si long de moitié que celuy qu'on avoit présenté au premier voyage, & ne contenoit qu'onze chefs. Cependant le Vizir le trouvoit encore exorbitant. Il se récrioit sur les points les plus considerables, disant, que jamais la *Porte* ne les accorderoit : sur les autres il disoit, cela se pourra accorder, l'on tâchera de passer sur un tel obstacle, & de lever telles & telles difficultez. Ainsi il donnoit nettement le refus d'une partie des demandes qu'on luy faisoit, & ne donnoit parole de l'autre que fort incertainement. Le Vizir en usoit ainsi pour découvrir par les réponses de l'Ambassadeur s'il étoit vray qu'il

Le Vizir fait examiner le memoire des affaires que l'Ambassadeur avoit à traiter avec luy.

92 *Voyage du Sr. Chardin*

eût ordre de ne relâcher rien de son memoire. Il le fit tomber dans son piège , & il découvrit ainsi qu'il avoit des ordres secrets.

A la fin du mois d'Avril , ces deux Religieux Commissaires de la Terre Sainte , dont j'ay parlé , furent fort consternez d'un bruit qui se répandit parmy nous , qui est, qu'ils ne devoient pas s'attendre, comme ils faisoient, à rentrer dans les Lieux Saints dont les Grecs les ont dépossédez ; parce que le Vizir ayant déclaré , qu'il accorderoit la diminution des droits de Doüanne, & le commerce de la Mer rouge, à condition qu'on ne parleroit point de la Terre Sainte , on luy avoit répondu , *qu'il falloit garder ce point pour le dernier.* Comme cette affaire est assez curieuse , j'en rapporteray icy les principaux endroits ; & cela délassera le Lectur , qui pourroit être fatigué du long détail des Negociations de France à la *Porte Ottomane* , pour un renouvellement d'Alliance.

Le Royaume de Jerusalem fut

conquis par les Chrétiens l'an 1099. & perdu l'an 1177. Un Roy de Sirie nommé *Nezer-Salah-el-din-Joseph* le reconquit, en chassa tous les Chrétiens Occidentaux, particulièrement les Chevaliers, n'y laissant que les Chrétiens Orientaux, Siriens, Armeniens, Georgiens, & Grecs. Peu de temps après, & dans le treizième siècle, un des Roys de Naples, de la Maison d'Anjou, acheta du Roy de Sirie les Lieux Saints de la Palestine. Le marché fut secret, le Roy de Sirie appréhendant que les Princes Mahometans, ses voisins, ne luy en fissent une infamie, & qu'ils ne le querelassent sur cette vente. Les Moines Franciscains furent envoyez par le Roy de Naples pour prendre possession des Lieux Saints. Ils y furent laissés, & confirmés par les Sultans d'Egypte, & par les Empereurs Turcs, qui conquièrent la Palestine.

Ces Religieux avoient les clefs & la jouissance de tout ce que la devotion Chrétienne a consacré à

Esclair-  
cissement  
curieux  
sur les  
preten-  
tions de  
deux Re-  
ligieux  
députez  
pour sol-  
liciter la  
restitutiō  
des Lieux  
Saints de  
la Pale-  
stine.

Jerusalem, à Betlehem, à Nazareth, & aux autres lieux de la Terre Sainte. Les Chrétiens d'Orient, qui sont en grand nombre en ce pays-là, ne laissoient pas d'avoir des Chapelles en plusieurs de ces Lieux Saints, comme en l'Eglise bâtie sur le Sepulchre de Jesus-Christ, & en celles qui sont situées aux endroits où il nâquit, & fut crucifié. Les Papes qui employent tout pour attirer les Grecs à leur Communion, ordonnèrent aux Cordeliers de leur donner toute sorte de liberté dans ces Lieux Saints, & de leur permettre d'y bâtir des Chapelles, d'y tenir des lampes & des cierges, & d'y parer des Images & des Autels.

Les Cordeliers disent, que cette liberté qu'eurent les Grecs dans leurs Eglises, fit naître en leur esprit le dessein de s'en rendre Maîtres. Ceux-cy le firent avec grande assurance. Tant-y-a que ces derniers vinrent l'an 1634. à la *Porte*, & produisirent d'anciens titres de possession du Mont Calvaire



re, de la Grotte de Betlehem, & d'autres lieux. Les Cordeliers furent citez au Divan. Ils y comparurent avec les Ambassadeurs des Princes de la Chrétienté, qui étoient alors à la Cour de Turquie. L'affaire y fut plusieurs fois plaidée en presence du Grand Vizir. Tous les Chrétiens qui ont Alliance avec la *Porte* s'intéressèrent dans le procez, aussi bien les Protestans que les Catholiques Romains. Il y fut fait de grosses dépenses de part & d'autre. Enfin les Grecs le gagnèrent, & furent mis en possession des Saints Lieux comme ils le demandoient.

Le Grand Vizir, qui prononça en leur faveur, étant mort au bout de deux ans, les Europeans demanderent que le procez fut revû. Cela fut fait, & entièrement à l'avantage des Cordeliers, qui furent remis en possession de ce que les Grecs leur avoient ôté: mais ils ne le garderent que deux autres années; car après ce tems, un autre Grand Vizir, favorable aux Grecs,

Continuation de l'affaire des Lieux saints de la Palestine.

leur fit recouvrer ces mêmes Lieux Saints dont ils avoient mis hors les Cordeliers quatre ans auparavant. Les Latins ont depuis fait de grands efforts pour en reprendre la possession, mais ils ont tous été inutiles, le Divan s'est roidi contre les sollicitations, les promesses, & les offres, & a toujours constamment répondu, qu'il n'étoit pas juste que les Grecs, qui sont les sujets du Grand Seigneur, & qui luy payent de tribut huit cent mille écus par an, fussent privez de la garde d'une partie des Lieux Saints de la Palestine, qui est du Domaine de l'Empire Ottoman. Les Cordeliers n'ont pas laissé pour cela de renouveler les sollicitations, les requestes, & les offres d'argent, autant de fois qu'ils ont trouvé de bonnes occasions de le faire. L'an 1665. le Comte de Leslé employa au nom de l'Empereur, tous les soins imaginables pour faire rentrer les Cordeliers en leur bien; il conjura, il donna, il promit, mais il ne pût rien obtenir.

Quatre

Quatre ans après le Baile *Molino*, au nom de la République de Venise, fit la même chose. Les Cordeliers n'eurent plus alors d'espérance, que dans le Roy de France. Ils députèrent deux Religieux à Sa Majesté, qui luy présentèrent des Lettres de recommandation, de Rome, d'Espagne, & de la plûpart des Princes Catholiques Romains, pour employer son credit à faire rentrer les Latins dans les Lieux Saints, d'où les Grecs les ont chassés. Le Roy n'avoit pas besoin qu'on luy recommandât une telle affaire pour s'y employer vivement: son zele ardent pour l'Eglise Romaine l'en sollicitoit assez. Sa Majesté écrivit à Monsieur de la Haye son Ambassadeur, de faire entrer l'affaire de ces Religieux dans les conditions du renouvellement des Capitulations. Monsieur de la Haye & Monsieur de Nointel en suite leur protesterent diverses fois, qu'ils avoient ordre exprés de ne point traiter avec la *Porte*, & de ne point renouveler les Ca-

pitulations, si l'on ne remettoit les Cordeliers en possession des Lieux Saints qu'ils ont perdus. Cependant on sçeut à la fin du mois d'Avril, comme j'ay dit, qu'on pouvoit abandonner cette affaire, parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand Traitté pour se conserver la garde de quelques simples Chapelles.

Ces deux Religieux m'ont conté, qu'à leur arrivée à Constantinople, *Monsieur de la Haye* leur ayant dit, qu'il sçavoit bien seulement que la *Porte* ne renouveleroit point les Capitulations aux conditions que le Roy son Maître demandoit; à cause que le seul recouvrement des Lieux Saints, que Sa Majesté vouloit absolument obtenir, étoit une chose que la *Porte* n'accorderoit jamais: Ils luy avoient fait cette réponce, qui renfermoit un bon conseil pour le bon succez de leur affaire. *Si Vòtre Excellence a ordre positif touchant ce recouvrement, & si elle sçait d'autre part que la Porte n'y consentira jamais, ne faites au Grand Vizir aucu-*

Conseil  
interessé  
& peu ju-  
diciaire  
touchant  
l'affaire  
des Lieux  
Saints  
de la Pa-  
lestine.

ne autre demande, que celle-là n'ait été accordée; declarez à ce Ministre, que vous ne traitterez point, qu'il ne nous ait donné parole de nous restituer ce que les Grecs nous ont pris; si V<sup>o</sup>tre Excellence tient cette voye, il arrivera, ou que le Vizir accordera la demande, ou qu'il la refusera: s'il l'accorde, le plus grand empêchement au renouvellement des Capitulations sera ôté: s'il la refuse, la rupture sera glorieuse pour le Roy de France: elle ne paroîtra point interessée: toute l'Europe admirera la pieté & le grand Zele de Sa Majesté: il n'y aura personne qui ne soit forcé de reconnoître que le seul égard de la Religion l'a porté à rompre avec les Turcs.

Ces bons Peres me racontotent cela avec une ardeur qui est assez ordinaire dans les Moines Espagnols. Ils concevoient, comme la plus belle action de l'Univers, qu'on fit la guerre à l'Empire Ottoman, pour l'obliger d'ôter aux Chrétiens de Jerusalem, ses propres sujets, la garde de cinq ou six petites Eglises, & de la donner

Reflexiõ  
sur ce  
conseil.

à des Moines étrangers, qui n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs penduës à leur cordon.

L'Am-  
bassadeur  
sollicite  
avec em-  
pressémēt  
la conclu-  
sion de  
ses Ne-  
gocia-  
tions.

A la my-May, Monsieur de Nointel voyant que le Grand Seigneur & le Grand Vizir étoient prêts de partir pour la Pologne, & que sa Negociation n'étoit pas fort avancée, alla voir le *Reiz quitab*. On peut comparer son Office à celuy de Chancelier. L'Ambassadeur eut trois Conferences avec luy avant que de determiner le Traitté. On le vit comme conclu à la troisieme, qui fut le 26. May, & le renouvellement fait aux conditions suivantes.

On luy  
promet  
les cōdi-  
tions sui-  
vantes,  
pour le  
renou-  
vellemēt  
des Ca-  
pitula-  
tions.

*Que les François ne payeroient à l'avenir que trois pour cent de Doüanne.*

*Qu'ils auroient le commerce libre aux Indes par la Mer rouge, moyennant cinq pour cent de Doüanne, qu'on payeroit à l'entrée des terres du Grand Seigneur, sans payer rien davantage, ni au passage, ni à la sortie.*

*Que les Capucins François rebâti-*

voient à Galata leur Eglise de Saint George, que le feu avoit consumée, & que cette Eglise, celle des Jesuites, qui est au même lieu, & toutes les autres appartenantes aux François, qui sont dans l'Empire Ottoman, seroient sous la Protection du Roy.

Que l'Ambassadeur seroit reconnu Protecteur de l'Hôpital des Chrétiens Europeens qui est à Galata, & y pourroit faire dire la Messe.

Que les Esclaves François qui sont en Turquie, & qui y pourroient être à l'avenir, seroient mis en liberté; à condition qu'ils n'eussent point été pris, ou sur des Voiles, ou en des Armées, ou devant des places ennemies de la Porte.

Voilà tout ce qui se devoit changer ou ajouter dans les nouvelles Capitulations. L'Article concernant les Nations étrangères y devoit être mis tel qu'il se trouvoit dans les anciennes.

Dés que les choses eurent été acceptées & accordées reciproquement, le plus ancien Interprète de l'Ambassadeur de France dit à Mon-

fieur de Nointel de ne s'en aller point que le Chancelier n'eut dressé le modèle des nouvelles Capitulations. Ce conseil étoit bon, mais l'Ambassadeur crût *Panaïoti*, Interprète du Grand Vizir, qui luy dit, que c'étoit offencer le Chancelier, & luy faire un affront, que de ne se pas fier à ce qu'il disoit de bouche, & de le luy demander par écrit : qu'il engageoit sa parole, & demeueroit caution de celle du Chancelier. Monsieur de Nointel se laissa persuader. Il revint au logis joyeux & satisfait, avec cet air & cette gayeté que donne le bon succès des affaires. Il nous dit en se mettant à table. *Messieurs, les Capitulations sont renouvelées : il en faut faire la feste, & boire à ce renouvellement.* Nous y bûmes tous, à la réserve de son premier Interprète, qui dit, *Monseigneur, je ne croy rien de fait, jusqu'à ce que les Capitulations soient entre les mains de Votre Excellence.*

L'Ambassadeur se réjoüit avec ses amis du bon succès pre- rendu de ses Negocia- tions.

Le Chancelier avoit promis d'envoyer le modèle sur le soir,



afin de l'examiner, & qu'en suite il seroit mis au net; cependant il n'en fit rien. L'Ambassadeur ne s'en étonna pas. Il l'envoya querir le lendemain; mais il fut bien surpris de voir que l'Article des Nations étrangères n'obligeoit point de la maniere qu'il le pretendoit, celles qui n'ont point d'établissement à la *Porte*, de venir sous la Bannière de France. Monsieur de Nointel commença alors à craindre qu'on ne l'eut trompé. Il se mit en colere, & envoya à l'instant son second Interprète dire au Chancelier, que si cet Article ne se mettoit comme il l'entendoit, il n'acceptoit point les nouvelles Capitulations. Son premier Interprète luy dit de bien penser à l'avance qu'il faisoit faire: qu'il se gardast bien de mettre le marché à la main des Turcs comme il faisoit, & qu'il ne s'engageast pas si brusquement à rompre avec la *Porte* pour un seul Article, & de peu d'importance. Monsieur de Nointel passa outre, il envoya faire au Chancelier le message que

Sa joye  
se chage  
en cha-  
grin, &  
pout-  
quoy.

j'ay dit. Ce Ministre fit réponse, qu'il le rapporteroit au Vizir.

Le 29<sup>me</sup> l'Ambassadeur alla chez le Chancelier, qui luy dit ; *Que la France ne devoit pas demander à la Porte une chose qu'il n'étoit plus en son pouvoir de luy accorder ; parce que le Grand Seigneur s'étoit engagé aux Anglois, aux Venitiens, aux Hollandois, & aux Genoïs, que tous les Etrangers qui viendroient en Turquie sous leurs Banières, y seroient reçûs, quels qu'ils fussent, jouïroient de leurs privilèges, en un mot, qu'ils y seroient traittez de même qu'eux : qu'ayant accordé cela pareillement à l'Empereur, & nommément pour les Villes Ansea-tiques Imperiales, pour les sujets de la Maison d'Autriche, & pour les Italiens ; Sa Hauteſſe ne pouvoit plus, sans violer sa foy, accorder aux François ce qu'ils demandoient, ſçavoir de ne donner entrée que sous leur Banière, aux Etrangers qui n'ont point d'établissement à la Porte. Le Chancelier ajouta, que ce qu'il representoit à Son Excellence, étant d'une notoriété publique, & d'une consequence convainquante, il la supplioit de n'insister pas*

davantage sur ce point. Monsieur de Nointel répondit, en protestant, de ne renouveler point, si l'on n'accordoit cét Article en la maniere qu'il le demandoit. Le Chancelier répondit, qu'il feroit raport de cette protestation au Vizir, & luy feroit sçavoir sa réponce. L'Ambassadeur luy dit, qu'il l'obligerait beaucoup d'en aller parler à l'heure même à ce Ministre, si sa commodité le luy permettoit; qu'il attendroit son retour. Le Chancelier y consentit. Il alla parler au Vizir, & revint avec cette ponce. *Le Grand Vizir m'a ordonné de dire à Votre Excellence, que vous luy fites donner parole il y a un mois, que pourvu qu'on accordât à l'Empereur de France la diminution des droits de Doüanne, & le commerce par la Mer rouge, Sa Majesté Imperiale se contenteroit quant au reste des choses raisonnables & justes; que sur cette parole il vous avoit accordé, au nom du Grand Seigneur, ces deux points, & les autres graces que vous sçavez; mais qu'apresent, voyant que*

L'Ambassadeur de France proteste en presence du Chancelier du Grand Vizir cōtre quelque article des Capitulations.

Le Chancelier presente au Grand Vizir la protestation de l'Ambassadeur.

*vous ne luy tenez pas parole, il vous declare bien expressement, qu'il retire la sienne, & ne vous veut accorder rien du tout.* Cette réponce fut un coup de foudre. Monsieur de Nointel, & ceux qui étoient avec luy en furent tout interdits. On voulut reprendre & renoïer le Traitté, mais il ne fut pas possible, encore qu'on fit connoître sur le champ qu'on se départoit du point contesté. Le Chancelier répondit, qu'il n'avoit ordre du Vizir, que de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il ne pouvoit traiter davantage. L'Ambassadeur repliqua, qu'il avoit une lettre du premier Ministre de France pour le Vizir, qu'il ne vouloit que remettre en ses mains, & après prendre congé. Le Chancelier répondit, que pour le congé c'étoit une chose facile, & que pour la lettre du premier Ministre de France, le Grand Vizir ne se soucioit pas de la voir.

Monsieur de Nointel revint au logis dans un chagrin qu'il est aisé de concevoir. Il dit aux Person-

nes de son Conseil, qui étoient l'Abbé son frere, le Directeur de la Compagnie du Levant, & ses deux premiers Interprètes, que la Nation Angloise & la Hollandoise avoient dépensé chacune quarante mille écus au renouvellement des Capitulations qu'elles ont avec la *Porte*; qu'il en falloit donner autant aux Ministres du Divan pour renouvel-  
 ler celles de France. Les Interprètes eurent ordre de porter parole de cette somme aux Ministres, mais cela ne produisit encore rien. Les Ministres ne s'en émurent seulement pas. Il y a beaucoup d'affaires à la *Porte* qui se font par argent: il y en d'autres qu'aucune somme ne sçauroit faire avancer. Telle fut, par exemple, l'affaire des deux Commissaires de la Terre Sainte, qui étoient, comme j'ay dit, avec nous à Andrinople: ils offrirent cent mille écus au Vizir pour rentrer en possession des Lieux Saints qu'on leur a ôtez, & en vou-  
 loient encore dépenser autant à faire des presens au Grand Seigneur,

L'Am-  
 bassadeur  
 fait une  
 tentative  
 inutile  
 pour re-  
 nouveler  
 les Ne-  
 gociations  
 des affaires  
 de  
 France.

& aux Ministres de la *Porte* ; mais leur argent ne leur servit de rien, le Divan fut incorruptible.

Motif de l'empresement que les deux Deputez avoient pour conclure l'affaire des Lieux Saints.

Je diray en passant, à propos de ces Religieux, que l'on ne doit pas être surpris des grandes offres qu'ils faisoient. Ils m'ont assuré que la devotion qu'ont les Espagnols pour les Lieux Saints est si grande, qu'ils fourniroient eux seuls des tresors pour les recouvrer. Ils m'ont assuré aussi, que la dépense ordinaire de la Terre Sainte se monte à cent mille livres par an, dont le tiers va en presens qu'il faut faire aux Turcs, & que chaque Gardien, qui est Triennal, en fait à sa venue pour dix mille écus.

Le troisiéme Juin, jour du départ du Grand Seigneur pour la Pologne, l'Ambassadeur se rendit de fort grand matin au Camp, au Quartier du Vizir, dans le dessein d'obliger en quelque sorte ce Ministre à luy donner l'Audiance qu'il luy refusoit depuis son arrivée & à recevoir la lettre de Monsieur de Lyonne. Il mena même avec luy

Monsieur d'Hervieu, afin que comme c'étoit luy qui l'avoit apportée, il la rendit ; mais le Grand Vizir n'étoit pas au Camp : il étoit allé conduire au premier logement la Sultane Mere, ce qui obligea Monsieur l'Ambassadeur d'aller au Quartier du Chancelier, où il l'attendit sept heures entieres, tantôt en une tente, & tantôt en une autre, parce que le Camp se levoit. Un peu après midy la nouvelle vint que le Grand Vizir étoit à la ville. Le Chancelier l'alla trouver, & luy dit que l'Ambassadeur de France l'attendoit au Camp pour le voir, & sçavoir sa derniere volonté. Le Vizir luy dit de faire entendre à Son Excellence qu'elle ne prit pas la peine de l'attendre, parce qu'il prenoit congé de sa Femme, de sa Mere, & de sa Famille, & qu'il n'iroit que de nuit au Camp : que Son Excellence y laissast un de ses Interpretes seulement, & qu'il luy donneroit réponce. La réponce que le Grand Vizir donna, fut, *qu'il communiqueroit au Grand Seigneur,*

Le Vizir elude les poursuites que l'Ambassadeur de France fait pour renouïer le traité de ses Negociations.

110 *Voyage du Ch. Chardin*  
Et au Divan ce que l'Ambassadeur demandoit, mais que cela ne se pouvoit si-tôt faire, à cause de la marche : que Son Excellence pouvoit cependant retourner à Constantinople pour y attendre la resolution du Grand Seigneur : qu'il écrivoit au Caimacan de donner un passeport au Vaisseau du Roy qui y étoit, Et qu'au reste, sans qu'il se fioit à la Foy de l'Ambassadeur, il l'auroit fait arrêter à Andrinople, de peur qu'il ne se retirast sans congé. L'Interprète avoit ordre de demander au Grand Vizir des Commandemens pour des affaires particulieres de negoce en divers lieux du Levant. Ce Ministre les fit expedier le lendemain en la maniere que l'Interprète les demandoit.

Voila le succes du second voyage de Monsieur de Nointel à la Porte. Les Turcs, avec beaucoup d'assurance, donnoient aux François le tort de cette rupture. Ils disoient, que même la diminution des droits de Douïanne n'étoit pas justement pretendüe, parce que s'il y avoit des Nations qui n'en



payoient pas tant, comme les Anglois, les Hollandois, & les Genoïis; il y en avoit aussi qui en payoient plus, comme les Allemans & les Venitiens; & que si les premiers, qui ne payoient que trois pour cent, en eussent autrefois payé cinq, les François auroient eu quelque droit de demander du rabais; mais que la *Porte*, qui est libre de faire faveur à qui il luy plaît, ayant traité d'abord avec ces derniers venus à des conditions plus avantageuses que celles qu'elle a accordées à ses premiers Alliez; elle n'étoit pas obligée de changer à son préjudice, les conditions du commerce qui étoit entr'eux depuis si long-tems. Et pour les autres demandes du Roy, ils disoient, que ce n'étoit la plupart que des graces qu'on n'avoit pas raison de pretendre; puisque bien loin de les avoir méritées de la *Porte*, on l'avoit toujours traversée dans ses plus importantes entreprises. Ils ajoûtoient, qu'on avoit fait ces de-

Les Turcs  
& les Na-  
tiōs étra-  
geres dô-  
nent aux  
François  
le tort  
touchant  
la ruptu-  
re du  
Traitté  
de leurs  
negocia-  
tions,

mandes le marché à la main, en menaçant & en agissant en Maîtres ; les François qui étoient au Levant ne parlant que de brûler Constantinople, de faire la guerre au Grand Seigneur, de saccager ses Isles & ses Ports de Mer. Que les Vaisseaux qui avoient amené Monsieur de Nointel à Constantinople, donnoient ouvertement retraite aux Esclaves de toute sorte de Nations qui se venoient jeter dessus, & que les Ambassadeurs de France n'entrenoient les Grands dans les visites qu'ils leurs faisoient, que des forces de Sa Majesté, & de la puissance de ses Armes. C'est ainsi que parloient les Turcs. Les autres Nations disoient, que les Turcs n'avoient pas tant de tort, & même qu'ils avoient montré en cette occasion de n'être pas si barbares qu'on le dit ; n'ayant témoigné aux François qui étoient en Levant, ni à l'Ambassadeur de Sa Majesté, aucun ressentiment violent, des grands & éclatans secours qu'on a  
donnez

donnez plusieurs fois à leurs ennemis : de la guerre qu'on a portée dans les pays qui sont sous leur protection : & des insultes & des menaces qu'on leur a faites jusques dans leur Cour. Mais tout cela ne se disoit que dans l'ardeur de voir arriver quelque grand accident, qui obligeast la France d'employer contre les Turcs ces merveilleux préparatifs de guerre dont la plupart de ses Voisins estoient effrayez.

Après avoir raporté tout de suite la Negociation de Monsieur de Nointel à la *Porte*, je toucheray quelque chose de celles de Monsieur *Vizosky*, Internonce de Pologne, & du Chevalier *Quirini*, Baile de Venise, dont l'un venoit de partir d'Andrinople quand j'y arrivay, & l'autre y demeura tout le temps que j'y fus.

Le Vizir fit donner à l'Internonce de Pologne à son départ 1700. Esclaircissemēt sur les affaires de la Pologne avec le Grand Seigneur. écus pour payer ses debtes, & pour s'en retourner, & outre cela sept chariots & un Chaoux. Le

Pacha de *Silistrie* eut ordre de le faire aller par la frontiere de *Tartarie*, & de mander aux *Tartares* de le retenir jusqu'à ce qu'ils sçeuissent que l'Envoyé Turc qui étoit en *Pologne* eust passé les frontieres & fust entré en *Turquie*. Le *Divan* fit tout ce qu'il pût pour ajuster les affaires avec cet *Inter-nonce*; & pour éviter d'entrer en guerre avec son Maître. La *Porte* avoit dès desseins du costé de *Perse* & de la *Mer rouge*, & ce ne fut que par force qu'elle se tourna vers la *Pologne*. Le sujet du différent étoit la protection que le Grand Seigneur a donné aux *Cosaques*. La *Pologne* demandoit que Sa *Hautesse* retirast publiquement cette protection, de même qu'elle l'avoit donnée publiquement. C'étoit afin que les *Cosaques* étant intimidés, se soumissent sans combattre à Sa *Majesté Polonoise*, & qu'elle rentrast plus facilement dans la possession de l'*Ukraine*, qui est son bien particulier, & le patrimoine de ses *Ancêtres*.

La *Pologne* demande au Grand Seigneur qu'il retire sa protection des *Cosaques*.

Sous le Regne du Roy Cazimir, Monsieur *Ratzienski* étoit venu demander la ratification du Traitté de *Cochin*, qui s'observoit entre la Pologne & la Turquie, & d'autres choses. La *Porte* répondit, qu'elle ratifieroit purement & simplement, sans parler des Cosaques. Monsieur *Ratzienski* mourut à Andrinople durant sa Negociation. Son Secretaire, qui étoit ce Monsieur *Witzosky*, fut pourvû par le Roy Successeur de Cazimir de l'Internonciature, & reçût ordre de représenter que l'Ukraine étant le bien particulier du Prince qui regnoit alors, S. M. avoit double interest de chercher à y rentrer. La *Porte* répondit, qu'elle n'empêcheroit point que Sa Majesté Polonoise n'y rentrast, & qu'elle pouvoit faire ce qu'elle voudroit contre les Cosaques, mais que le Grand Seigneur consideroit sa gloire, & ne pouvoit retirer ouvertement la protection qu'il leur avoit ouvertement accordée. Monsieur *Witzosky*, qui étoit un homme vio-

Le Conseil du Grand Seigneur elude cette demande.

116 *Voyage du Ch. Chardin*  
lent, ne voulut point accepter ce  
moyen d'accord, ni tous les autres  
qu'on luy proposa. Il dit haute-  
ment en plein *Divan*, *Que quand*  
*le Roy son Maître, les Senateurs, &*  
*la Republique seroient d'avis d'accep-*  
*ter une simple ratification, il les em-*  
*pêcheroit de le faire par le pouvoir*  
*qu'il en avoit, en qualité de Gentil-*  
*homme Polonois.* Le Vizir voyant  
tant de fierté, & entendant dire  
que le Roy de Pologne s'étoit  
avancé avec une armée à *Leopold*,  
se prepara à la guerre.

Le Grand  
Vizir se  
prepara à  
la guerre  
contre la  
Pologne.

Les Polo-  
nois sont  
dans la  
conster-  
nation à  
cause de  
ces pre-  
paratifs.

Lors que le Roy & le Senat sçû-  
rent que le Grand Seigneur se tour-  
noit vers eux, & qu'au Printems  
assurément ils l'auroient sur les  
bras en Pologne, ils furent tous  
surpris & confondus. L'Internon-  
ce luy-même ne sçavoit où il en  
étoit. Trompé par les bruits qu'on  
faisoit courir de la revolte des Ara-  
bes, & du saccagement de la Mee-  
que, comme aussi par les assuran-  
ces qu'on dit que Monsieur de  
Nointel luy donnoit, que Sa Ma-  
jesté tres-Christienne envoyoit

cinquante Vaisseaux dans l'Archipel, il avoit toujourns écrit à la République de tenir bon, & de ne se relâcher en rien, parce qu'infailliblement le Grand Seigneur auroit bien-tôt de plusieurs côtez de grandes guerres sur les bras.

La Pologne eust bien voulu alors n'avoir point detourné Sa Hauteffe de ses desseins d'Asie. Elle envoya un Interprète à la Porte. Cet Interprète arriva le 23. May avec huit hommes de suite, six semaines après le depart de l'Internonce: on luy assigna logis, & treize francs par jour pour sa dépense. Les lettres qu'il apportoit étoient du Grand Chancelier, adressées au Grand Vizir. Elles contenoient, *Que la Pologne étoit surprise d'apprendre que le Grand Seigneur se preparoit à luy faire la guerre: qu'elle n'en sçavoit pas le sujet, & n'en avoit point donné d'occasion: que si la Porte vouloit ratifier le Traitté de Koctchin, le Roy y étoit tout disposé, & qu'il envoyeroit un Ambassadeur Extraordinaire;* que

La Pologne fait faire au Grand Seigneur quelques propositions pour éviter la guerre.

si elle persistoit dans le dessein de luy faire la guerre, Sa Majesté étoit prête à se deffendre ; mais qu'elle protestoit que les Polonois n'étoient point les Violateurs de la Paix. L'Interprète fut renvoyé au bout de huit jours avec des lettres qui portoient, que la Pologne pouvoit envoyer un Ambassadeur Extraordinaire, & qu'il seroit le bien-venu. Cependant l'Armée du Grand Seigneur, & le Grand Vizir à la tête, ne laissa pas de marcher vers Silistrie.

La Negociation du Chevalier *Quirini* n'eut rien de particulier. Il vint à Andrinople au mois de Decembre 1671. & en partit à la fin de May suivant. Il avoit ordre de faire de particulieres instances pour la liberté des prisonniers faits à la guerre de Candie. Il obtint après des peines & des dépenses extrêmes, qu'on échangeeroit les vingt-huit principaux avec autant des Turcs. L'échange se fit à *Castel Tornese* en Morée. Quant au reste des prisonniers, au nombre



de mille ou environ, le Grand Vizir dit au Baile de Venise, que les Galères Ottomanes étoient pres- que sans Chiourme, & que d'en ôter mille hommes tout d'un coup, ce seroit les trop affoiblir, sur tout en un temps où l'on en avoit tant de besoin pour porter en Pologne par la Mer noire des hommes & des munitions. Cpendant il luy promet, que lors que la Campagne seroit finie, il en feroit relâcher 250. & chaque année autant, jusqu'à ce qu'ils fussent tous delivrez.

Les Venitiens font tant de dépense à la *Porte*, qu'on peut dire, qu'ils achètent tout ce qu'ils obtiennent, & même qu'ils l'achètent fort cherement. Il n'y a point d'homme d'importance à la Cour & au *Divan*, à qui ils ne fassent tous les ans des presens considerables. La Republique, qui n'a point de Voisin plus à craindre que le Turc, n'épargne rien pour entretenir la paix avec luy. Elle luy paye tribut de plusieurs Isles

Le Grand Vizir ne dissimule point le dessein de porter la guerre en Pologne, puisqu'il en fait confidence au Baile de Venise, & à quel sujet.

110 *Voyage du Ch. Chardin*  
 de l'Archipel, comme Zante, &  
 Cerigo, elle souffre, elle dissimu-  
 le ses caprices, ses insultes, sa ti-  
 ranie, & afin de prevenir les dif-  
 ferens & les guerres qui naissent  
 toujours entre de puissans Voisins,  
 autant qu'on les peut prévenir par  
 la sagesse de la conduite; cette Re-  
 publique envoie pour Ambassa-  
 deurs à Constantinople les plus  
 vieux, & les plus experimentez de  
 ses Senateurs. Les Bailes de Veni-  
 se sont ordinairement des gens,  
 qui ont été Ambassadeurs en toutes  
 les Cours de la Chrétienté: qu'on  
 a employez en des Traitez de paix,  
 & de guerre, & en des Negocia-  
 tions: gens enfin qui n'ignorent  
 rien de la Politique de tous les  
 Princes du monde, & des adresses  
 des plus habiles Ministres dans  
 l'art de cacher son interieur, & de  
 décourir celuy d'autruy. Les Bai-  
 les ont des ordres libres de dépen-  
 ser, & de donner autant qu'ils ju-  
 gent qu'il le faut faire. Ils deme-  
 rent ordinairement trois ans à  
 Constantinople, & pendant ce  
 tems

Politique  
 des Ve-  
 niciens  
 pour se  
 mainte-  
 nir en  
 bonne in-  
 telligéce  
 avec le  
 Turc leur  
 plus re-  
 doutable  
 Voisin.

tems là ils amassent plus de cent mille écus, du moins ils le peuvent faire; car la Republique ne leur demande point de compte. Elle en use ainsi pour deux raisons. La premiere est pour balancer par le gain les peines de l'Ambassade de Constantinople, qui naissent du risque & des fatigues du voyage, de la mauvaise humeur & du peu de consideration des Turcs. La seconde est de recompenser couvertement ces Bailes, qui souvent se sont épuisez en des Ambassades dans l'Europe.

J'ay ouï dire à Monsieur *Quirini*, en des visites que j'ay eu l'honneur de luy faire, que la Politique des Turcs passoit de beaucoup celle des Europeans: qu'elle n'étoit point renfermée en des maximes & des regles, qu'elle consistoit toute dans le bon sens, étant toute fondée sur le bon sens, & ne se remuant que par le bon sens. Que cette Politique n'ayant ni art, ni principes, étoit comme inaccessible, & qu'il avoüoit de bonne foy, que

Eloge de  
la politi-  
que des  
Turcs &  
singulier-  
remēt de  
celle de  
C. perly  
Grand  
Vizir.

la conduite du Vizir étoit un abîme pour luy, qu'il n'en pouvoit sonder le jugement, la prévoyance, la pénétration, le secret, l'artifice, & tous les détours. Il assuroit que s'il avoit un Fils, il ne luy donneroit point d'autre école de Politique que la Cour Ottomane, où il ne se laissoit point d'admirer le Vizir, qui sans parler, sans écrire, sans se remuer beaucoup, gouvernoit un des plus puissans Empires du monde, & en étendoit les limites en plusieurs lieux.

Elle a éclaté avec succès pendant les dernières années de la guerre de Candie.

Durant le séjour que j'ay fait à Andrinople, j'ay eu l'honneur de me trouver plusieurs fois en conversation avec cet Ambassadeur de Venise; & comme on s'entretenoit encore alors communément de la guerre de Candie, j'en appris de luy, & d'autres personnes eminentes de la Cour, bien des particularitez memorables. Voicy celles que j'ay crû les plus dignes d'être rapportées.

Un des principaux Commandemens de la Loy de Mahomet, est le Pèlerinage de *la Meque*, & de *Me-*

dine. Il n'y a qu'une extrême pauvreté qui en puisse légitimement dispenser, & il est ordonné à ceux à qui la maladie ou l'employ, ou d'autres empêchemens, ne permettent pas d'aller à ce Pelerina-ge, de le faire faire par Procureur; c'est à dire, d'envoyer dás ces lieux de devotion un homme exprés, qui fasse tout ce qu'on y fairoit soy-même si l'on y pouvoit aller.

Les Empereurs Ottomans s'acquittent fort exactement de ce devoir, tant pour eux que pour leur famille. Ils envoient tous les ans des presens considerables à ces Villes, dont ils se disent par honneur *Seigneurs & Protecteurs*. Ces presens s'envoient quelquefois par terre, quelquefois par mer. On les chargea l'an 1644. sur un gros Gallion, qui les devoit porter au Caire. Beaucoup d'Eunuques, & diverses femmes du Serrail étoient avec les Envoyez du Grand Seigneur, pour faire le pelerinage, & il y avoit encore quantité de Passagers & de Soldats. Ce Gallion

Motifs  
qui ont  
porté les  
Tures à  
s'atta-  
cher avec  
tant d'o-  
piniatre-  
té à con-  
querir la  
Candie.

124 *Voyage du Ch. Chardin*

partit de Constantinople avec plusieurs autres Voiles à qui il ser-voit de *Conserve*. Il fut attaqué proche de Rhodes par les Gallères de Malthe, & fut pris après un rude combat. Les Gallères ne le pûrent mener droit à Malthe, à cause qu'il faisoit eau de tous côtez, pour les grands coups de *Courriers* qu'il avoit reçûs au combat. Elles relâcherent avec peine en un Port de l'Isle de Candie. On le radouba là le mieux qu'il se pût, & l'on prit toutes les peines imaginables de le mener à Malthe, mais ce fut en vain, il alla à fond. On estimoit un million ce qu'on en avoit déchargé dans les Gallères.

Les  
Chrètiens  
en peril  
d'être  
massa-  
crez à  
Constan-  
tinople,  
& pour-  
quoy.

La nouvelle de cette prise mit le Grand Seigneur en furie. Il menaçoit d'exterminer tous les Chrètiens qui étoient à Constantinople : les Ambassadeurs & les Ministres étrangers comme les autres. Il en vouloit à toutes les Nations, parce, disoit-il, que les Gallères de Malthe étoient montées de Chevaliers & de Soldats de tous

les pays de la Chrétienté.

Monsieur *Soranzo*, Ambassadeur de Venise à la *Porte Ottomane*, recourut promptement aux Ministres du Divan. Il crût détourner seurement l'orage de dessus sa tête, & bien appaiser le Grand Seigneur, en luy faisant représenter qu'il n'y avoit aucun Chevalier de Malthe Sujet de la République. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande firent remonter la même chose; ainsi toute la foudre sembloit devoir tomber sur Monsieur de la Haye le Pere, lors Ambassadeur de France: & sans doute il eut senti rudement la brutalité des Turcs, & l'emportement du Grand Seigneur, si *Givan Capigi Bachy*, Grand Vizir, ne l'eut garanti. Ce premier Ministre, Homme de tres-grand esprit, de rare mérite, & de la plus illustre naissance de Turquie, ayant eu six Grands Vizirs de sa Maison. Ce Ministre, dis-je, prit la deffence de l'Ambassadeur de France, des François, & de tous les Chrétiens

Le Grād Vizir détourne cet orage par une sage remontrance qu'il fait à sa Hauteſſe.

qui étoient à Constantinople, excepté les Venitiens. Il fit entendre à Sa Hauteſſe, que les Venitiens étoient les plus coupables, pour avoir permis aux Gallées de Malthe de radouber le Gallion dans leurs Ports au lieu de l'arrêter. Il fit tourner ainſi contre la Candie toute la colére du Grand Seigneur, qui reſolut d'y porter la guerre. Cette reſolution fut fort ſecrete, & pour l'exécuter ſecretement auſſi, on ne fit paroître de colére que contre Malthe. Le Grand Seigneur publia la guerre contre cette petite Iſle, & ordonna à la Milice de ſe tenir prête à la fin du mois de Mars 1645.

L'Ambaſſadeur de Veniſe n'épargna, ni induſtrie, ni preſens, pour pénétrer cette publication de guerre, & découvrir ſi elle étoit ſincere, & ne couvroit point le deſſein d'une entrepriſe contre la République. L'Ambaſſadeur de France l'aſſuroit qu'il y avoit de la diſſimulation, & luy donna pluſieurs fois avis qu'on en vouloit à



la Candie. Il n'en fit aucun compte, & se laissa prévenir des assurances du contraire, que le Grand Vizir luy donnoit de tems-en-tems.

L'Armée Ottomane, au nombre de 80. Vaisseaux & d'autant de Gallées, commandée par Issouf Captan Pacha, partit de Constantinople à la fin d'Avril, fit descente en Candie, & en dix jours prit la Cannée. Ceux qui ont connu ce General disent, que c'étoit un grand Capitaine, & qu'il auroit pris l'Isle en peu de tems, si on luy eut laissé la vie & la conduite de cette guerre. Le Grand Seigneur s'étant mis en tête, qu'Issouf avoit de grands tresors, & qu'on se pourroit passer de luy pour conquerir le reste de la Candie, le fit étrangler à Constantinople peu de jours après son retour. Sa Hauteffe perdit beaucoup à sa mort, & ne trouva point ces tresors qu'elle s'étoit imaginée. Les années suivantes la *Porte* renvoya d'autres Armées en Candie sous differens

Puissant  
armemét  
par mer  
côte les  
Cádiots,  
qui per-  
dent la  
Cannée  
en dix  
jours.

Generaux. Les succez qu'ils ont eus sont trop connus pour en parler.

Ce n'est pas tant à la force de cette Isle, ou à la foiblesse des Turcs, qu'on doit imputer la longueur de cette guerre, qui dura vingt-quatre ans entiers, qu'aux revolutions étranges qui arriverent dans la Cour Ottomane presqu'au commencement de cette entrepise, & aux guerres qui se firent en Transilvanie, & en Hongrie, & qui durerent jusqu'à l'an 1665. Le Prince qui entreprit la conquête de la Candie étoit Ibrahim, âgé pour lors de trente-deux ans, il étoit parvenu à l'Empire quatre ans auparavant, contre ses esperances, & celles de tout le monde; car il avoit été tenu en une rude prison durant le Regne d'Osman & de Murat ses Freres; & ce dernier après avoir fait étrangler ses deux plus jeunes Freres, comme il se vit proche de sa fin, il commanda qu'on étranglast aussi Ibrahim, le seul frere qui luy

Plusieurs revolutions qui arriverent dans l'Empire Ottoman empêchèrent le progrès de la guerre de Candie.

restoit ; mais ce cruel commandement ne fut point executé , parce que Murat n'avoit point de fils , & qu'Ibrahim étant demeuré seul de la famille Ottomane , c'étoit aussi l'unique Heritier de l'Empire. Il est donc à remarquer , que ce qui avoit porté Murat à laisser la vie à Ibrahim , & à l'ôter à ses freres , bien que plus jeunes , c'est qu'Ibrahim n'avoit point d'esprit , & que paroissant tout-à-fait incapable de regner , on ne pouvoit craindre de revolte en sa faveur. Dès qu'il fut sur le Trône il s'abandonna à toutes sortes d'impuretez & de crimes : ses débauches , ses extorsions , & ses cruantez le rendirent odieux & insupportable à tous ses sujets. Il prenoit sans aucune distinction les biens des Mosquées & des particuliers , & souvent il ôtoit la vie à ceux qu'il croioit riches , pour avoir plus aisément leurs biens ; & tout cela pour fournir aux excessives dépenses de ses plaisirs , & au grand luxe de sa Cour. La Mi-

La Milice se souleva contre le Sultan Ibrahim, & après l'avoir étranglé met son Fils aîné sur le Trône.

lice étoit mal payée : elle se souleva pour déposer Ibrahim au mois d'Aoust 1648. & pour mettre sur le Trône Mahamed son Fils aîné, âgé seulement de sept ans & douze jours, après quoy elle étrangla Ibrahim.

J'ay déjà raporté que dans les premières années du Regne de Mahamed l'Etat étoit gouverné par des Femmes & par des Eunuques, qui en remplissoient comme bon leur sembloit les premières Charges, & particulièrement celle de premier Ministre, jusqu'au tems qu'on la donna à *Cuperly Mahamed Pacha*, qui entreprit la guerre de Transilvanie. Son Successeur, qui étoit aussi son fils, commença celle de Hongrie, laquelle ayant été terminée par la paix l'an 1665. comme je l'ay dit, il s'attacha deux ans ensuite à cette Conquête de la Candie, où il trouva une bien plus longue & plus vigoureuse résistance qu'il n'avoit pensé.

Si la Candie eust tenu encore un

Hyver contre les Turcs, on ne doute point que le Grand Vizir n'eust été contraint de lever le Siège, & qu'il ne fust arrivé de grands soulèvemens dans l'Empire. Les plus vieux Janissaires étoient morts à ce Siège; aucun n'y vouloit plus aller: tous les Turcs murmuroient de cette guerre: ils disoient qu'on alloit faire échoüer contre une roche les forces Ottomanes, par un aveuglement étonnant: le Peuple de Constantinople vouloit mettre sur le Trône un Frere du Grand Seigneur: Sa Hautesse étoit sollicitée de faire mourir le Vizir, afin d'appaiser par ce sacrifice la colere du peuple & de la Milice. L'un ou l'autre de ces changemens suffisoit pour faire lever le Siège.

Le Grand Vizir sçavoit tout cela. Il étoit au desespoir de ne pouvoir finir cette guerre. Il craignoit fortement d'y laisser l'honneur, & la vie. On dit qu'il s'arrachoit les poils de la barbe. Il est certain qu'il gagna alors une maladie in-

Cuperly  
Grand  
Vizir, qui  
avoit re-  
nouvellé  
la guerre  
de Can-  
die en  
vient à  
bout.

132 *Voyage du Ch. Chardin*  
curable, difficile à nommer. C'é-  
toit un certain faifissement de  
cœur, ou abbatement d'esprits,  
caufé par la crainte, l'affliction, &  
l'épouvante. Les Medecins luy or-  
donnoient contre ce mal l'ufage du  
vin pur. Il en beuvoit journalle-  
ment, & ne fe sentoit remis que  
par ce fecours.

Lors que la nouvelle de la red-  
dition de Candie fut portée au  
Grand Seigneur, Sa Hauteffe ne la  
pût croire, & quand elle en fut  
affurée, elle s'emporta à des excez  
de joye qui étoient extravagans.  
Elle & toute fa Cour repetoient  
fouvent ces mots, *Les Francs ont  
eu pitié de nous.*

Vanité  
des Turcs  
fur la pri-  
fe de  
Candie.

Les Turcs fe glorifioient à la  
prife de Candie, d'avoir vaincu  
toute la Chrétienté; parce qu'il y  
avoit à ce Siege des Soldats &  
des Volontaires de tous les en-  
droits de la Chrétienté; & ils di-  
foient qu'il avoit duré trois ans,  
parce que toute la Chrétienté s'y  
étoit trouvée, & qu'elle y avoit  
fait fes plus grands efforts.

Le plus utile preparatif que fit le Vizir pour le siége de Candie, fut de faire son *Kiaya*, c'est à dire, l'Intendant de sa Maison, Grand Tresorier de l'Empire. Il connoissoit la veritable amitié que ce Seigneur avoit pour luy, & qu'au besoin il n'épargneroit pas sa vie. Cette prévoiance fit le gain de la place & le salut du Vizir. Le grand Tresorier ne laissa jamais manquer le Camp de rien. On y trouvoit des moutons à un écu tant qu'on en vouloit. Les Marches y étoient remplis de toutes les choses necessaires à la nourriture & au vêtement. Les munitions y passoient à quelque prix & à quelques risques que ce fust, parce que l'argent y abondoit.

Dans le memoire que ce Tresorier donna au Divan, des dépenses extraordinaires faites en Candie, les trois dernieres années du siége; il y avoit 700. mille écus dépensez en dons faits aux deserteurs ennemis qui se faisoient Turcs. ou s'en alloient hors de l'Isle; à recompen-

Ce que  
cette cõ-  
queste  
leur à  
coûté.

penfer les beaux exploits des Soldats : à payer les têtes des Chrétiens. On donnoit sept francs & demy de chacune. Ce memoire marquoit qu'on avoit tiré cent mille coups de canon contre la Place : & qu'il étoit mort devant sept Pachas , 80. tant Colonels que Capitaines , 14000. Janissaires , sans les autres Milices , & les Troupes des Provinces , dont la paye n'est point couchée sur l'Etat.

Le jour que le Grand Vizir entra dans Candie, le Chevalier Molino , que la Republique avoit envoyé pour traiter de paix avec la *Porte* , étoit à son côté. Le Grand Vizir luy dit, que l'Isle de Candie coûtoit beaucoup au Grand Seigneur , Monsieur Molino luy répondit, qu'elle coûtoit aussi beaucoup à la Republique , & qu'il y étoit mort cent mille hommes, sans compter les François. Le Vizir luy demanda pourquoy la Place ne s'étoit pas rendue plutôt , y ayant long-tems qu'ils n'étoient



plus en état de tenir. L'Ambassadeur répondit, que le Roy de France avoit empêché de le faire, en promettant d'envoyer de puissans secours, & de declarer la guerre au Grand Seigneur.

Mauvais office que l'Ambassadeur de Venise rend aux François dans l'esprit du Grand Vizir.

Le Baile Molino arriva en Candie au Printemps de l'an 1669. Il se tenoit aux *Gozes* de l'Isle. Il envoya offrir au Grand Vizir, les *Grabuses*, & *Spina Longa*, la *Suda*, & *Tine*, Isles de l'Archipel; *Clissa*, & d'autres places de terre ferme, les frais de la guerre, & cinquante mille écus de tribut par an pour la ville de Candie, que la Republique tiendroit de l'Empire. Le Grand Vizir fit réponse, que le Grand Seigneur avoit plus son honneur en consideration, que tous les autres biens; qu'il ne vouloit autre chose que ce morceau de roche, que Sa Hauteſſe attaquoit depuis vingt-quatre ans.

Ce fut le Capitaine General Morisini qui fit la Trêve avec le Vizir. Il la fit à l'insceu du Chevalier Molino, & sans luy en rien

Le Gene-  
rat Mo-  
rifini se  
tire du  
peril où  
il étoit de  
perdre la  
vie pour  
avoir fait  
une Tré-  
ve à l'in-  
sceu du  
Baile  
Molino.

communiquer. Ce procédé pensa coûter la vie à Monsieur Morosini à Venise. Les grandes sommes d'argent qu'il fit couler pendant une nuit le sauverent. Ce Capitaine General ne songea en traittant à aucun interest qu'à celuy de l'E-tat. Il ne se mit en peine, ni de ce-  
luy de la Religion, ni de celuy du Commerce. Il s'appliqua tout entier à ce qui regardoit l'Isle de Candie, & la guerre, & accorda avec le Vizir, que tout le reste se-  
roit remis en l'état auquel il étoit avant la rupture. C'est ce qui fut cause que Monsieur Molino eut tant de peine à faire rebâtir à Galata, fauxbourg de Constantinople, l'Eglise des Venitiens que le feu avoit consumée, & il fit tant d'efforts en cette affaire pour lever les obstacles qui survenoient de tous côtez, qu'il y mourut en la peine; mais par bonheur l'ouvrage étoit presque achevé. Il demanda plusieurs choses au Grand Seigneur, particulièrement la diminution des droits de Doüanne que  
les

les Venitiens payent, mais il ne l'obtint point. Le Grand Vizir luy dit, *Monsieur Molino, l'Alliance qu'il y a entre la Porte & la Republique, est une Alliance ancienne, & la Porte la considere par son ancienneté, plus que par aucun autre égard; si l'on y change quelques Articles, ce sera une Alliance nouvelle, dont les Turcs ne feront plus tant d'estime, & qu'ils respecteront beaucoup moins. De plus, si vous demandez des graces au Grand Seigneur, Sa Hauteſſe vous pourra demander aussi quelque chose.* Monsieur Molino entendit bien-tôt ce que cela vouloit dire, il ne parla plus de diminution de droits, ni de changement aux Capitulations anciennes.

Je viens de donner une trop belle idée de la conduite du Grand Vizir, pour ne rien dire de plus particulier de sa Personne; mais comme c'est de son Pere, qui étoit aussi Grand Vizir, qu'il tenoit sa fortune & sa gloire, je diray auparavant, & en peu de mots, ce que fit de plus memorable ce Vizir si renommé.

Le Grand Vizir refuse galamment & en plaignant quelque grace que Molino, Baile de Venise, luy demandoit.

Il s'appelloit *Cuperly Mahamed Pacha*. Le Caprice des Femmes & des Eunuques, qui gouvernoient durât le bas âge de Mahamed quatrième, le fit Grand Vizir. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette haute dignité lors qu'elle luy fut offerte, mais dès qu'il en fut revêtu, il se mit à envisager le changement & le meurtre de plusieurs Grands Vizirs ses Predecesseurs, dont l'Etat changeoit presque tous les mois, & il crût que pour se conserver la vie & l'employ, il falloit qu'il fit mourir ses Envieux & ses Competiteurs, & qu'il entreprit des guerres, afin de tenir toujours le Grand Seigneur éloigné de Constantinople, & de se voir toujours occupé à la tête d'une Armée.

Il commença par le Serrail, où il fit étrangler plusieurs Eunuques, & s'étant rendu Maître en peu de tems de la crédulité & des affections de son jeune Prince, il luy persuada que pour être Maître absolu de l'Empire, & n'être point

Resolutions politiques de Cuperly Grand Vizir.

fujet aux seditions & aux intrigues, & pour empêcher la Milice de faire des attentats pareils à celui qu'on avoit fait sur son Pere; il falloit que Sa Hauteſſe s'éloignât de la Capitale, où le peuple est mutin, & où les Janissaires sont les Maîtres, & qu'elle se défit de tous ceux qui avoient osé déposer son Pere, & tremper leurs mains parricides dans son sang. Suivant ce projet, *Cuperly* fit étrangler *Delly Vſſein Pacha*, renommé pour le plus vaillant Capitaine de l'Empire, qui avoit été General en Candie. Il mena la Cour à Andrinople, & il entreprit la guerre de Transilvanie, parce que celle de Candie l'eut tenu trop éloigné de la Personne du Grand Seigneur, qui n'étoit pas encore en âge de marcher à la tête de ses Armées.

En les  
executât  
il se  
maintiét  
dans sa  
dignité.

Cette guerre de Transilvanie fut courte, & glorieuse au Grand Vizir, par la deffaite du Prince *Ragotsky*, & par la prise de *Varadin*, quoy qu'elle luy coutât le sang des meilleures Troupes Ottoma-

nes, & de leurs plus braves Officiers. Il revint Victorieux à Andrinople, & quoy qu'il eut fait la paix avec l'Empereur, il se mit à faire des apprêts pour recommencer la guerre contre luy en Hongrie.

Il meurt  
après a-  
voir mis  
son fils  
en pos-  
session de  
sa char-  
ge.

Il étoit sur le point de se mettre en campagne l'an 1662, lors qu'il mourut, mais il eut le pouvoir avant sa mort, de faire recevoir en sa place son fils unique, *Abmet Pacha*, quoy qu'il n'eut pas atteint l'âge de trente ans; ce qui est une action extraordinaire & sans pareille dans l'Histoire de la Monarchie Ottomane.

Il n'y a peut-estre jamais eu de Grand Vizir plus capable de gouverner l'Empire Ottoman, qu'*Abmet Pacha*. Il avoit la taille haute, un peu chargée d'embonpoint: les yeux grands & ouverts: le visage bien formé: le teint blanc & uni: son air étoit modeste, grave, affable, & engageant. Il ne se peut voir de Turc, ni d'homme plus civil. Il étoit d'un naturel beaucoup plus doux, & moins sanguinaire

Excellent  
portrait  
du fils de  
Cuperly  
Grand  
Vizir.

que son Pere. Il n'étoit point Tiran, & haïssoit à mort les vexations. La justice & l'équité paroïssent en tout ce qu'il faisoit. Il ne se laissoit point conduire à l'interest, & soit qu'il n'eût pas beaucoup d'attachement aux biens; soit que les siens, qui étoient tres-grands, remplissent tous ses desirs, l'on ne voyoit pas qu'il les recherchaît, comme font les autres Turcs. On dit même une particularité, qui fait beaucoup à sa gloire; c'est que de tous les gens qui luy ont fait des presens pour aller à leurs fins, aucun d'eux n'y est parvenu; ainsi il arrivoit toujours qu'on n'obtenoit, ni graces, ni emplois de ce Ministre, quand on les luy demandoit le present à la main. Son esprit étoit étendu, penetrant, couvert: sa memoire heureuse & facile: son jugement juste & appliqué. Il alloit droit aux choses. Il parloit peu & modestement; mais avec un discernement & une connoissance qu'il n'est pas facile de représenter. Les

commencemens de son Ministère furent glorieux & avantageux à l'Empire Ottoman : toutes les suites le furent encore davantage.

Il regle  
sa con-  
duite sur  
l'exéple  
de son  
pere avec  
beaucoup  
de suc-  
cez.

Ce grand Homme ayant vû les beaux succez qu'avoit eu la conduite de son Pere au gouvernement de Turquie, tâcha d'abord de le suivre d'aussi près qu'il se peut. Il commença la guerre contre l'Empereur, que son Pere avoit projetée, & qu'il alloit entreprendre. Il marcha à Bude avec une Armée de soixante mille hommes, assiegea Neuhausel, qu'il prit l'an 1663. fit lever le siege de Canise, & emporta le Fort de Serin au commencement de l'année suivante. Dans le dessein de continuer ses progres, & d'aller droit à Vienne, il fit faire un pont sur la riviere de Raab : douze mille Turcs l'avoient deja passée, & toute l'Armée en alloit faire autant; mais elle en fut empêchée par celle de l'Empereur, qui fortifiée du secours des Alliez de l'Empire, & particulièrement des François, tail-



la en pieces la meilleure partie de ces douze mille Turcs, donna la fuite au reste, & gagna cette celebre bataille, qu'on a appellée *la bataille de St. Godard*, du nom du Bourg près duquel elle se donna.

Il perdit la bataille de S. Godard.

Le Grand Vizir repara la perte de cette bataille par un Traité de Paix qu'il fit, aussi glorieux, & aussi avantageux que s'il l'avoit gagnée; & voyant la passion qu'avoit le Grand Seigneur de revoir Constantinople, il l'y mena, si bien accompagné, qu'il n'y avoit nul soulèvement à craindre, & il y demeura jusqu'au commencement de l'an 1666. qu'il entreprit de terminer la guerre de Candie, à quoy il s'employa trois ans, comme je l'ay dit. Deux ans après il commença la guerre de Pologne, & il suivit toujours de fort près la grande maxime de son pere, qu'un premier Vizir devoit se maintenir à la tête d'une armée.

Maxime de son Pere.

Nous partîmes d'Andrinople le 9. Juin, & revinmes à Constantinople le 15. Le 17. au point du

jour, Monsieur de Nointel alla incognito voir le Caimacan, & luy demander un passeport pour le Vaisseau du Roy. Le Caimacan fit réponse, qu'il n'avoit point reçu d'ordre du Vizir de luy en donner, & qu'il ne le pouvoit faire. L'Ambassadeur fut fort surpris, & fort touché. Il conta au Caimacan la dureté du Vizir pour luy. Le Caimacan fit semblant de s'interessier dans l'injustice du traitement qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il convint en suite avec son Excellence, d'envoyer chacun un homme & des Lettres au Vizir. Le Caimacan manda à ce Ministre tout ce que l'Ambassadeur luy avoit dit & représenté. Monsieur de Nointel luy écrivit des plaintes de son manquement de parole. Il le conjura de n'outrer pas sa patience qui étoit à bout, de luy declarer entierement la dernière resolution de la *Porte*, & de luy envoyer particulièrement le congé du Vaisseau du Roy.

Les Exprés qu'on chargea de  
ces

Plaintes  
inutiles  
de l'Ambassadeur  
de France  
contre le  
Grand  
Vizir.

ces Lettres partirent séparément. Celuy du Caimacan partit le 18. Juin : celuy de Monsieur de Nointel le lendemain. L'Exprés du Caimacan trouva toute la Cour auprès de Silistrie, d'où il retourna à Constantinople le 9. Juillet. Dès qu'il fut arrivé, son Maître envoya querir le premier Interprète de l'Ambassadeur, & luy dit : Le Vizir n'a point donné de réponce à mon Exprés, & il l'a renvoyé en luy disant qu'il me faisoit sçavoir par une autre voye les volontez du Grand Seigneur. Le Courier de l'Ambassadeur n'étoit pas revenu le 20. Juillet lors que je partis : je ne sçai quelle réponce il raporta.

A la fin du mois de Juin, l'Ambassadeur fit demander un passeport pour le Directeur de la Compagnie du Levant, de qui j'ay parlé, un pour moy, une permission de faire venir du vin, & une autre d'entrer à Sainte Sophie. Le Caimacan fit réponce, qu'il ne pouvoit accorder rien du tout à l'Ambassadeur, jusqu'à ce qu'il sçût les

L'Ambassadeur ne peut rien obtenir des moindres choses qu'il demande.

intentions du Vizir : qu'il sentoit beaucoup de repugnance à luy refuser ces bagatelles , mais qu'au terme où étoient les choses , entre le Grand Vizir & l'Ambassadeur , il se rendroit criminel de donner des passeports à Son Excellence : que dès qu'il en auroit la permission , il feroit connoître la bonne volonté qu'il avoit pour la Nation Françoisé.

Inquietu-  
de du Sr  
Chardin  
au sujet  
de ces re-  
fus,

Ce refus me donna beaucoup d'inquietude , parce qu'il sembloit confirmer des bruits qui couroient , que le Grand Vizir vouloit faire arrêter l'Ambassadeur & tous les François. Je me voyois avec un grand fonds : c'estoit la charge de deux chevaux, côme je l'ay dit. Le bagage de mô Camarade & le mien en chargeoit encore quatre. Cela ne nous permettoit pas de penser seulement à fuir , ou à se cacher. Trois autres cōsideratiōs augmentoient mon inquietude & ma peine. La première, que quelque chemin que je prisse pour passer par terre en Perse , je ne pouvois de

trois mois être hors de Turquie, & que pendant ce tems-là la Porte auroit tout le loisir d'envoyer ordre aux extrémitez de son Empire les plus reculées, d'arrêter les François; si elle se portoit à cette violence contre eux. La seconde est, que rien de tout ce que je portois de précieux n'avoit passé à la Douïanne, & que si l'on venoit pour cela à me rechercher à Constantinople, ou en d'autres villes de Turquie, je ne pouvois esperer de l'Ambassadeur aucun secours. La troisiéme, qu'à cause des chaleurs il ne se feroit de Caravane pour aller en Perse qu'au mois d'Octobre.

En ce facheux embarras, Dieu, dont j'ay toujous senti le secours en mes plus grands besoins, me fit voir un chemin tout prêt, pour me tirer seurement de Constantinople. Le Grand Seigneur a une Forteresse à 20 mille du Tanais, vis-à-vis de l'endroit où ce grand fleuve entre dans les Marais Meotides. Cette Forteresse s'appelle *Azac*. La

Il trouve  
moyende  
se tirer  
d'affaire  
& de  
passer en  
Perse.

148 *Voyage du Ch. Chardin*

*Porte* y envoie tous les ans un nouveau Commandant avec des gens & de l'argent. Il y va par mer, tant parce qu'il n'y a que 1300. milles par cette voye, qu'à cause du risque qu'il y a par terre de tomber entre les mains des Tartares, des Cosaques, ou des Moscovites. La *Saïque* (c'est une sorte de Vaisseau Turc) où s'embarque le Commandant, n'est point exposée à la visite des Doüanniens comme sont tous les autres bâtimens qui vont en la Mer noire. Ce qui est dessus se peut dire libre, & il n'y a que le Cammandat Turc qui ait droit d'en prendre connoissance. Cette *Saïque* touche *Cassa*, Ville & Port celebre dans la *Tartarie Crimée*: d'où il part tous les ans, au mois de Septembre & d'Octobre, des Vaisseaux qui vont en *Mingrelie* ou *Colchide*, qui n'est qu'à sept ou huit jours de marche, avant que d'entrer sur les terres de Perse. Il n'y a point de route plus courte pour aller de Constantinople en Perse, ni qui puisse être

plus aisée ; car on pourroit faire le voyage en trois semaines, tout par mer, à quelques soixante lieues près, néanmoins il n'y a pas de route moins pratiquée, ni plus inconnue, à cause des dangers qu'on y court, & je ne pûs trouver à Constantinople un seul homme qui l'eût faite. J'en trouvois un grand nombre qui me disoient ce que j'en raporte, & qu'ils avoient été aux Ports de Mingrelie, où il y a toujours beaucoup d'Arméniens & de Georgiens Sujets de la Perse, qui leur disoient qu'il n'y avoit que six ou sept jours de marche de là chez eux.

Les dangers de cette route, qui Il expose les perils de la route par la mer noire. empêchent qu'on ne la prenne, sont de deux sortes ; premièrement la Mer noire est fort orageuse, & la plupart des Vaisseaux y perissent, faute d'art, & faute de bons Ports, d'ailleurs les Peuples qui habitent les Pays entre la Mer & les Etats de Perse, sont d'un fort méchant naturel : gens sans Religion, & sans Police. Ainsi je n'au-

rois eu garde de songer seulement à la route ce Colchide, quelques appas qu'elle eut pour moy, soit par la curiosité, soit pour la facilité & la briéveté du chemin; si le passage de la Turquie ne m'eût paru d'un danger encore plus redoutable, dans les fâcheuses circonstances que j'ay rapportées. Ce qui me pouffoit le plus à prendre la voye de la Mer, étoit cette *Saïque d'Azac*, qui me paroissoit un moyen comme infailible pour sortir de Constantinople sans beaucoup de peines, & sans aucun risque; mais la Mer noire. Cette mer nommée & renommée de ses naufrages, & le peu d'expérience des Turcs dans la Navigation, me faisoient trembler. Je voyois tout le risque auquel je m'exposois, & combien ce voyage étoit hazardeux: mais il ne m'effrayoit pas encore tant que les dangers dont j'ay parlé, & que je courois en attendant davantage à Constantinople, ou en passant par terre en Perse,

Raison  
qu'il a de  
prendre  
cette route  
peu  
leuse.



Le peril de la Mer noire étoit à la verité plus grand ; car il y alloit de tout , mais il étoit plus incertain. Le peril de Turquie étoit moindre , il ne s'agissoit pas de la vie , ni de perdre entièrement le bien ; mais il étoit plus mal-aisé de l'éviter : Enfin je me resolus de prendre la Mer noire , & me préparay à m'embarquer.

Un de mes amis à qui je communiquay ma resolution , me fit avoir l'assistance d'un Marchand Grec , qui alloit en Cholchide, qu'on appelle ordinairement la *Mingrelie*, & qui s'embarquoit sur la *Saïque* préparée pour *Azac*. C'étoit un tres honnête homme. Mon amy avoit quelque pouvoir sur sa personne & sur ses affaires. Il luy recommanda de me servir de toutes ses forces , sur peine de perdre entièrement son amitié s'il y manquoit. Le Marchand Grec s'engagea à le faire, & le fit effectivement avec grande affection, avec beaucoup d'assiduité, & avec assez de bonheur. Il s'employa d'a-

Il se lie  
d'amitié  
avec un  
Marchand  
Grec, qui  
luy rend  
de bons  
offices.

bord à louer des chambres pour moy dans la Saïque, sans dire pour qui c'étoit. Il se chargea d'embarquer peu-à-peu ce que j'avois. Il me donna les avis & les lumières nécessaires pour être considéré sur le Vaisseau, & pour être bien traité à Caffa, où il falloit aller. Entr'autres avis, il me dit de me faire recommander à l'Officier qui alloit à *Azac*, & de prendre un passeport du Grand Seigneur. La recommandation ne me donnoit pas de peine, mais le passeport me desespéroit, parce qu'il m'avoit déjà été refusé.

Je découvris ma peine à Monsieur de Nointel, le suppliant tres-humblement de trouver bon que je me servisse des Lettres de recommandation que j'avois de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit à Paris lors que j'en partis, pour celui de la même Nation à Constantinople, & que j'obtinsse par son moyen un passeport en qualité d'Anglois. Monsieur de Nointel en fit d'abord quelque dif-

ficulté, mais il y consentit à la fin, luy ayant fait connoître l'importance de mon voyage. Il fit dire, & écrire par son Secretaire à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il étoit fort content que son Excellence s'employast pour moy. L'Ambassadeur le fit de la meilleure grace du monde, & avec chaleur, mais sans succes; car le Caimacan étant sur le point de signer le passeport, il eut un avis secret de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce que le passeport qu'on luy demandoit étoit pour des François qu'on faisoit passer pour Anglois. Cet avis gâta tout: il mit mal l'Ambassadeur d'Angleterre avec le Caimacan, qui se plaignoit de la surprise, & avec Monsieur de Nointel, qu'il accusoit de l'avis donné au Caimacan.

Le 19. Juillet le Marchand Grec qui me devoit conduire en Mingrelie, me vint dire que nôtre Saïque avoit été remorquée à l'embouchure de la Mer noire, & qu'elle n'attendoit que le vent pour

Il employe la faveur de l'Ambassadeur d'Angleterre pour obtenir un passeport.

154 *Voyage du Ch. Chardin*

Precau-  
tiōs qu'il  
prend  
pour son  
embar-  
quement.

partir, Je voulois m'aller embarquer à l'heure même, mais mes amis ne trouverent pas bon que je le fisse avant que le Vaisseau eut mis à la voile, à cause que je pourrois, disoient-ils, être reconnu pour François. Je me tins donc trois jours durant chez Monsieur Sinibaldi Fieschi, Resident de Genes, dans une maison de campagne qu'il a sur le Bosphore, & quatre autres jours dans un beau Monastère de Grecs, qui est au bout du Canal, du côté de l'Europe, vis-à-vis le Port où nôtre Vaisseau attendoit le vent.

Belle  
descrip-  
tion du  
Bosphore  
de Tra-  
ce.

Le Bosphore de Thrace est assurément un des beaux endroits du monde. Les Grecs ont appelé *Bosphores* ces détroits ou manches, qu'un bœuf peut traverser à la nage. C'est un Canal de 15. milles de longueur, & d'environ deux de largeur, en des endroits plus, & en d'autres moins. Ses rivages sont des montagnes, couvertes de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agrea-

bles vûës, de beaux deserts, avec mille sources d'eau par tout. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce Canal à deux mille d'éloignement, est incomparable, & c'est à mes yeux, comme à ceux de tout le monde, la plus charmante perspective qui se puisse rencontrer. La promenade du Bosphore est aussi la plus agréable & la plus divertissante qu'on puisse faire sur l'eau. Le nombre des Barques qui s'y promènent durant les beaux jours est fort grand. Le Resident de Genes m'a dit plusieurs fois, qu'un jour il prit plaisir à conter les Bateaux qui passèrent devant son logis depuis midy jusqu'à Soleil couché, & qu'il en avoit conté près de 1300.

Il y a quatre Châteaux sur le Bosphore, bien munis de Canon, vis-à-vis l'un de l'autre: deux à 8. milles de la mer noire: deux tout proche de l'embouchure. Ces derniers ont été bâtis il n'y a que 40. ans, pour empêcher l'entrée du Canal aux Cosaques, aux Mosco-

156 *Voyage du Ch. Chardin*

vites, & aux Polonois, qui auparavant venoient avec des Barques faire des courses jusqu'à la vûë de Constantinople.

Il s'embarque sur le Vaisseau du Commandant d'Azac.

Le 17. à la pointe du jour je m'embarquay, nôtre Vaisseau étoit déjà à la voile. Plus de 80. Bâtimens de différentes grandeurs se mirent en mer en même tems. Il y avoit en tout deux cens hommes sur le nôtre. Le Commandant d'Azac & sa suite, au nombre de vingt personnes, cent Janissaires, trente Matelots, & cinquante Passagers. J'avois trois loges : mon Camarade & moy en tenions deux, nôtre bagage occupoit la troisième, nos gens couchoient sur la couverte. Ces loges sont fort étroites & fort incommodes. Les nôtres étoient à la prouë. Il y en avoit trente-deux dans la Saïque avec la chambre du Capitaine, qui étoit spacieuse & fort propre. Dix personnes y pouvoient coucher fort aisément. Ce qu'il y a de bien incommode sur les Bâtimens Turcs, c'est qu'il y faut faire pro-

vision de toutes les choses nécessaires à la vie, jusqu'au bois & à l'eau, le reste est supportable. Chacun a la liberté de faire sa cuisine deux ou trois fois le jour. Le foyer est sur la couverture à la poupe. Lors que l'on veut faire cuire quelque chose, on y porte un trepié, du bois, & de l'eau. J'ay vû par fois seize à dix-huit marmites ensemble sur le foyer. Les commoditez sont en dehors du Bâtiment à la poupe, en maniere de cages, qui s'ôtent & s'attachent comme on veut.

Les Saïques n'ont qu'une couverture & que deux Mats avec le Beaupré, sçavoir l'arbre de Mestre & celui de Mezanne. Ces Mats ne peuvent porter que chacun deux voiles, & ordinairement ils n'en portent qu'une. Il n'y a point d'échelles accommodées aux Aubans, ni ailleurs, hors-mis une petite qui est attachée au haut du grand mats, & qui tombe tout du long. Les mats n'ont point de hune. Le Beaupré n'en a point

Petite description de ce Vaisseau.

non plus , & il ne peut aussi porter qu'une voile. On connoît assez de là que les Matelots Turcs ne montent point aux mats, pour embrouïler ou pour étendre les voiles; aussi n'est-il pas nécessaire, parce que les vergues sont toujours en bas sur la couverture. Lors qu'on veut prendre le vent, on délie la voile, & on tire en haut la vergue où elle est attachée. Les voiles de Trinquet se lient aux vergues chaque fois qu'on s'en veut servir, & quand la voile est attachée, on monte la vergue par une poulie qui est au haut du Trinquet. On peut ainsi juger de tout cela, que l'envergure de ces Bâtimens est assez mal entenduë. L'emmanure ne l'est pas mieux-

Continuation  
de cette  
description.

On ne se sert sur ces Bâtimens, ni de pompe pour vider l'eau, ni de moulinets pour tirer les Anchres. On vuide l'eau avec des seaux, & voicy comment les Anchres se tirent. Il y a à la prouë deux poulies assez petites, sur lesquelles le cable de l'Anchre passe :



vingt ou trente hommes prennent ce cable, & le tirent de toute leur force, jusqu'à ce que l'Anchre soit en haut. Quand un Bâtiment chargé entre dans le port, on le met sur quatre Anchres : deux sont attachées à la prouë, & deux à la poupe. Voilà ce que j'ay observé de plus particulier sur la construction de ces sortes de vaisseaux, & sur la manœuvre des Turcs.

Leur navigation n'a, ni art, ni seureté. Leurs plus habiles Pilotes Turcs ou Grecs, n'ont que l'expérience toute simple, sans aucun fondement de regles. Ils ne se servent point de Carte, & n'observent point exactement, comme nos gens de mer, le chemin qu'ils font, pour connoître chaque jour, par cette observation combien ils sont proche du lieu où ils veulent parvenir. Ils entendent fort mal la Bouffole, & sçavent seulement que la fleur de Lys se tourne toujours vers le Nord. Lors qu'ils veulent faire voyage, ils attendent un bon vent & un beau tems.

Les Pilotes Turcs n'ont pas la sciéce, mais seulement l'expérience de la mer.

Quand il est venu , ils ne se mettent pas aussi-tôt en mer, ils attendent huit ou dix heures pour s'assurer du tems & du vent. Ils se conduisent par les terres dont ils sont presque toujourns à vûë. Quand il s'agit de golphoyer, ils se conduisent par le Compas. Ils sçavent par rapport, ou par experience de quel côté il faut qu'ils ayent le Nord pour arriver au lieu où ils vont, cela seul les guide, ils n'en sçavent pas davantage. S'ils faisoient de longs voyages en pleine mer, pas un n'échapperoit d'une tempête, bien leur en prend qu'ils se tiennent toujourns proche de terre, & proche des Ports. Lors que le vent est rude ils vont à flot, ils plient les voiles, & se laissent conduire aux vagues. Si le vent est contraire ils ne s'efforcent point d'y resister, ils virent le bord, & retournent plûtost au lieu d'où ils sont partis, que de soutenir la violence d'une grosse mer contraire. Ce qui les perd, c'est quand le vent les pousse à la Côte; car lors qu'ils

qu'ils sont ainsi battus, ils vont échoüer bien viste, ne sçachant ce que c'est que de bordoyer, & de se tenir à la Cape.

J'ay oüi dire à de vieux Capitaines Turcs, qu'il y a 1500. Bâtimens sur la mer noire, & que tous les ans il s'en perd cent. Le lieu où les naufrages sôt plus à craindre sur cette mer est l'entrée du Bosphore.

Cette entrée est étroite. Il y souffle souvent des vents opposez, & il en sort presque toujourns un qui repousse les vaisseaux : & qui même lors qu'il est violent les fait échoüer à la Côte, laquelle est toute de rochers escarpez. Il s'y est brisé tant de Galères & tant de Vaisseaux qu'on n'en sçauroit dire le nombre. Il y a peu de tems que dix-sept Galères y perirent en un même jour. Il n'y a point de doute que les frequens orages qui en toutes saisons s'élevent sur la Mer noire, les flots courts & entrecoupez, son lit étroit & ferré, les mauvaises Côtes dont elle est ceinte en partie, ne soient la principale cau-

Entrée du  
Bosphore  
perilleu-  
se, &  
pour-  
quoy.

162 *Voyage du Ch. Chardin*

se des divers naufrages qui s'y font ; mais il n'y a point de doute aussi , que de bons Pilotes & de bons Matelots sauroient la moitié des Bâtimens qui s'y perdent.

Il arrive  
à Caffa.

Le 3. Aoust au matin nous arrivâmes à Caffa , après huit jours de Navigation , durant lesquels nous eûmes toujours fort beaux tems , & peu de vent. Nous reconnûmes le cinquième jour la pointe de la Chersonese Taurique. Les Grecs appelloient Chersonese, ce que les Latins ont nommé Peninsule , & que nous appelions presqu'Isle, & ils ont nommé cette presqu'Isle-cy Taurique, parce qu'elle fut premièrement habitée par des Scithes du Mont-Taurus. Elle tire à l'Orient & à l'Occident , ayant environ 250. lieues de circuit , sçavoir 35. lieues de long , que je prens du Septentrion au Midy , & 55. lieues où elle a le plus de largeur. L'Istme qui la joint au continent n'est large que d'une lieue. Les Geographes modernes l'appellent la Tartarie Cri-

mée, & aussi Précopense ; comme qui diroit la Tartarie de villes, pour distinguer les Tartares de cette presqu'Isle, qui demeurent la plûpart en des villes, sur tout durant l'Hyver, d'avec les autres Tartares de l'Europe, qui habitent hors de la presqu'Isle, appelez Nogayes, & aussi Hordes ou Hordou, mot qui signifie Assemblée, & dont les Turcs & les Persans se servent ordinairement pour nommer le Camp d'une Armée ou d'une Cour. Le pais de ces deux sortes de Tartares, Précopenses & Nogayes, est ce que nous appelons la petite Tartarie, ou la Tartarie mineure, pour la distinguer d'avec les Tartares d'Asie, qui habitent au delà du Palus, ou Marais Meotide à l'Orient de la Mer Caspienne, & jusqu'à la Chine. Les Côtes de cette presqu'Isle Précopense à conter de la partie la plus avancée en la mer jusques à Cassa, sont des rivages hauts, & des montagnes élevées, couvertes de bois & de villages. Au compte des Pi-

Reflexi<sup>o</sup>  
sur quel-  
ques en-  
droits  
particu-  
liers de  
la route,

164 *Voyage du Ch. Chardin*

lotes il y a par la Mer noire 750 milles de Constantinople à Caffa. Je ne sçais comment ils comptent, ni comment cela se peut accorder avec ce qui arrive tres-souvent, que des Saïques font le voyage en deux jours & deux nuits juste. Au compte que j'en ay fait il n'y a pas plus de deux cens lieuës. Nôtre vaisseau en jettât l'anchre tira deux coups de canon. Le Commandant qui étoit destiné pour Azac fit faire une décharge de mousqueterie à toute la Soldatesque. Ensuite il alla à terre avec des Officiers qui l'étoient venu recevoir de la part du Pacha. La ville & le port sont fort libres. On y entre & on en sort sans demander permission. On n'y visite point les Bâtimens. Dès qu'un vaisseau jette l'anchre, il y vient plusieurs bateaux qui portent à terre ceux qui y veulent aller.

Particu-  
laritez de  
la ville  
de Caffa.

Caffa est une grande ville, bâtie au bas d'une coline sur le rivage de la Mer. Elle est plus longue que large. Sa longueur s'étend à peu près du Midy au Septentrion. Elle

est entourée de fortes murailles. Il y a deux Châteaux aux deux bouts qui avancent un peu dans la Mer, ce qui fait que quand on regarde la ville de dessus un vaisseau, elle paroît bâtie en demi-lune. Le Château du côté du Midy est sur une éminence qui commande les environs. Il est fort grand, & le Pacha y demeure. L'autre est plus petit, mais il est bien muni d'Artillerie. La Mer en baigne le côté qui la regarde. On compte quatre mille maisons dans Caffa, 3200. de Mahometans Turcs & Tartares, 800. de Chrétiens, Grecs & Armeniens. Les Armeniens y sont en plus grand nombre que les Grecs. Ces maisons sont petites, & toutes de terre. Le Bazars, on appelle ainsi les lieux de marché, les places publiques, les Mosquées, & les bains en sont aussi bâtis. On ne voit dans la ville aucun édifice de pierre, si l'on en excepte huit anciennes Eglises un peu ruinées, qui ont été bâties par les Genoïs. Caffa s'appelloit auparavant Théo-

166 *Voyage du Ch. Chardin*

dosie. Les Grecs la fonderent dans le cinquième Siècle. Les Genoïs s'en rendirent Maîtres, & de plusieurs autres villes maritimes en divers endroits de cette Mer dans le 13. Siècle, du tems de la Guerre sainte, & de la grande foiblesse des Empereurs d'Orient. Mahomet second les conquit toutes sur les Genoïs vers la fin du 16. Siècle. Caffa fut prise l'an 1574.

Qualitez  
de son  
terroir.

Le terroir de Caffa est sec & sablonneux. Les eaux n'y sont pas bonnes, mais l'air y est tres-sain. Il y a fort peu de jardins au tour, & il n'y croît point de fruit. On en apporte en tres-grande abondance des villages voisins, mais il n'est pas bon. Je ne sçay s'il y a ville au monde où les autres alimens soient meilleurs & à plus bas prix qu'à Caffa. Le mouton y a un goût excellent; la livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viânes, le pain, le fruit la volaille, & le beurre se vendent à proportion encore moins. Le sel s'y donne, pour ainsi dire; en un



mot, tout ce qui est nécessaire à la vie n'y coûte presque rien. Il faut pourtant remarquer que le poisson frais y est rare, & que l'on n'en pêche aux environs du port que de petits, & encore en de certains tems seulement, comme en Automne, & au renouveau. Presque tous les Turcs & tous les Tartares qui sont là portent de petits bonnets de drap doublez de peau de mouton. Mais comme le bonnet est dans toute l'Asie la plus ordinaire coëffure des Chrétiens, ceux de Cassa sont obligez d'attacher aux leurs une petite pièce de drap, comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau. C'est pour les distinguer des Mahometans.

La rade de Cassa est à l'abry de tous les vents, excepté du Nord & du Sud-Oüest. Les vaisseaux y sont à l'anchre assez proche du rivage, à dix ou douze brasses, sur un fond limonneux, qui est bon & bien assuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus qu'en aucun port de la Mer noire. Pendant

Sa rade est bonne & commode.

quelque quarante jours que j'ay été là, j'y ay vû arriver & partir plus de quatre cents voiles, sans compter les petits bâtimens qui vont & viennent le long de la Côte. Le commerce le plus ordinaire & le plus considerable est celuy de poisson salé, & de Caviar, qui vient du Palus Meotide, & qui se transporte dans toute l'Europe, & jusques aux Indes. La pêche de poisson qui se fait dans ce Marais est incroyable pour son peu d'étendue. La raison que les gens du Pais rendent de la multitude presque infinie de poissons qu'on y prend, c'est que l'eau de ce Palus étant limonneuse, grasse, & peu salée, à cause du Tanais qui se jette dedans, elle attire, disent-ils le poisson non-sement du Tanais, & de la Mer noire, mais encore de l'Helespont & de l'Archipel, & le nourrit & l'engraisse en peu de tems. J'ay vû cent personnes assurer qu'il s'y prend ordinairement des poissons qui pesent huit ou neuf cens livres chacun, & dont on fait  
trois

Son grād  
commer-  
ce con-  
siste en  
poisson  
tiré du  
Palus  
Meotide.

trois à quatre quintaux de Caviar. Je n'en ay point vû de si gros en vie à Caffa ; mais je ne laisse pas de le croire par les pièces de poisson que j'y ay vûës , & par la merveilleuse quantité qu'on en transporte en mille lieux. La pêche se fait depuis Octobre jusqu'en Avril. C'est peut-être le limon de cette eau Meotide qui luy a fait donner le nom de Marais ; car d'ailleurs elle seroit mieux nommée Lac, puisqu'elle porte des vaisseaux, qu'elle ne hausse ni ne baisse , & qu'elle communique incessamment avec un grand Fleuve , & avec la Mer.

Outre le transport de Caviar & de poisson , le plus important qui se fasse de Caffa est de bled , de beurre , & de sel. Cette ville fournit de cela Constantinople , & quantité d'autres lieux. Le beurre de Caffa est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission de venir négocier en cette ville , on la leur a toujours refusée. L'an 1672. le

En bled, beurre, & sel, dont elle fournit Constantinople,

170 *Voyage du Ch. Chardin*

Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Doüanier de Constantinople la fit revoquer. Voicy comme la chose arriva.

Tous les Europeans ont dans leurs Capitulations qu'ils ne payeront aucune Doüane qu'aux lieux où ils débarqueront leurs Marchandises. En vertu de cet Article, les Venitiens ne vouloient payer à Constantinople aucun droit de celles qui étoient dans un petit vaisseau venu exprés pour aller à Caffa. Le Doüanier le prétendoit. Le Chevalier Quirini obtint du *Defterdar* un ordre qui défendoit au Doüanier de prendre connoissance de tout ce qui pouvoit être sur le vaisseau Venitien destiné pour Caffa. Le *Defterdar* est le grand Trésorier de l'Empire. Il a toutes les Doüanes en son département. Le Doüanier ayant vû cet ordre, écrivit au Vizir, que le Négoce des Venitiens à la Mer noire seroit tres-domageable au Grand Seigneur & à la

Different  
d'un vais-  
seau Ve-  
nitien  
pour les  
droits de  
Doüane.

*Porte*, que le dommage particulier de sa Hauteſſe étoit tout viſible, en ce que les Marchandiſes qui ſont propres pour la Mer noire, & qui viennent de Veniſe, payent deux fois la Doüane, ſçavoir en entrant à Conſtantinople, & en ſortant: qu'il en étoit de même des Marchandiſes qu'on apportoit de cette Mer, & que les Venitiens transportent, & que le Grand Seigneur perdrait tout cela, ſi les Venitiens avoient la liberté d'y aller; parce qu'en vertu de leurs Capitulations ils ne doivent payer aucune Doüane que là où ils déchargent des Marchandiſes. Qu'outre cela, de permettre aux Venitiens l'entrée de la Mer noire, c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer & de ſe lier avec ceux qui conſinent à cette Mer, qui ſont tous ennemis de la *Porte*. Qu'il y avoit enfin à conſiderer que cette permiſſion ruinerait une infinité de gens de Mer ſujets du Grand Seigneur, Turcs, & Chrétiens, parce que comme il

172 *Voyage du Ch. Chardin*

y a beaucoup plus de sureté dans la Navigation des Europeans , qu'en celle des Turcs , les Venitiens deviendroient les Voituriers de la Mer noire , & que chacun voudroit s'embarquer avec ses Marchandises sur leurs Vaisseaux. Le Grand Vizir comprit bien tout cela. Il ordonna au Gouverneur de Constantinople de ne point laisser aller le Vaisseau Venitien à la Mer noire.

Le Sieur Chardin s'embarque sur un autre Vaisseau pour la Colchide.

Le 30. mon Conducteur Grec fit transporter mes hardes, mon bagage, & tout ce qui m'appartenoit de dessus le Vaisseau qui m'avoit apporté à Caffa dans un autre qui chargeoit pour la Colchide. Il alla dire au Doüanier de Caffa, qu'il y avoit deux *Papas Francs* sur le Vaisseau d'Azac, qui se vouloient embarquer sur un autre, pour aller en Mingrelie, que ces *Papas* avoient des bagatelles avec eux, comme des livres, & autres choses de nulle valeur pour l'usage d'un Convent, & que si la Doüane les vouloit visiter, elle envoyast

un homme au Vaisseau. Les Chrétiens Orientaux, & les Turcs appellent *Papas* toute sorte de Gens qui sont dans le Ministère Ecclesiastique, soit qu'ils vivent dans le celibat, ou qu'ils soyent engagez dans le mariage: Mon Conducteur nous faisoit donc passer pour *Papas* mon associé & moy.

Explication du mot *Papas*.

Nôtre Grec faisoit acroire que nous allions trouver les Missionnaires Italiens qui sont en Cholchide, & que nous étions de leurs Confreres. Le Doüanier envoya à l'heure-même visiter nos hardes; nôtre Conducteur vint avec luy: j'ouvris deux coffres devant le Garde, il mit la main dedans ce luy où il n'y avoit que des livres, des papiers, & des instrumens de Mathematique, & n'ayant senti au fonds que des choses pareilles à celles qu'il voyoit au dessus, il se mit à rire, & demanda à l'homme qui l'avoit amené, si cela valoit bien la peine d'être porté d'Europe en Mingrelie. Je n'en donnerois pas cinq sols, répondit finement le

174 *Voyage du Ch. Chardin*

Grec, j'ay dit au Doüanier que ces *Papas* n'avoient que des bagatelles, vous voyez que c'est la verité. Là dessus il se tourna de mon côté, & me dit, *Padri* donnez un *islami* à cet honnête homme, pour sa peine d'être venu icy visiter vos hardes, & preparez-vous à aller sur le vaisseau de Mingrelie. Je tiray avec un peu de façon cette pièce, qui vaut quaranté sols, en homme qui n'en a pas beaucoup, & qui en ferre cinq ou six comme un trésor. Je la donnay au Garde; il témoigna d'abord qu'il n'en vouloit point. Il prit pourtant la pièce, après qu'on luy eut dit que c'étoit pour payer le bateau, & qu'il ne la devoit pas refuser. Il s'en alla à l'instant même. Mon Conducateur l'accompagna, & entendit le rapport qu'il fit au Doüanier, que nous n'avions que des livres, des papiers, & de certaines choses de cuivre & de bois qui ne valoient pas le port.

Au bout de deux heures mon fidele Grec revint. Il nous dit, que



Le Sieur  
Chardin  
évite à  
peu de  
frais les  
droits de  
Doïane.

pour achever de nous mettre à couvert des Doïaniers, il falloit donner à l'Ecrivain du vaisseau autant que j'avois donné au Garde de la Doïane, parce que l'Ecrivain tient une note exacte de ce qu'on débarque, & la donne tous les soirs au Doïanier, à qui elle sert de controle : je luy dis qu'il fit tout ce qu'il trouveroit à propos. Il appella en même tems l'Ecrivain, & luy dit ; Tu vois que le Garde de la Doïane n'a rien trouvé dans les coffres des *Papas francs*. Ils en ont encore un plein de livres, & cinq ou six caisses de tableaux pour leur Eglise. Ils ne les ont pas ouvert, parce que l'air gâte la peinture, & que les tableaux sont bien empaquetez. Je te supplie de prendre ces quarante sols qu'ils te donnent, & de ne mettre sur ton memoire que les deux coffres qui ont été visitez sans marquer rien du reste. L'Ecrivain promit de faire ce qu'on luy demandoit, & n'y manqua pas. Il nous laissa emporter tout ce que nous avions, &

176 *Voyage du Ch. Chardin*

nous dit de nous en aller au nom de Dieu. Nous mêmes tout nôtre bagage en deux bateaux , & le fimes porter dans le navire qui étoit en charge pour la Mingrelie. Personne ne nous demanda rien. Les gens de la Doïiane & ceux du Vaisseau où nous étions venus, & de celui où nous nous embarquâmes , crurent de bonne foy que nous étions *Papas*, & que tout ce que nous avions valoit fort peu de chose. Que les sacs que je leur disois être des provisions , en étoient remplis, & qu'il n'y avoit autre chose là dedans. Il y a de certaines adresses qu'on ne sçau- roit marquer, qui sont absolument nécessaires pour bien passer la Turquie , & avec lesquelles on la passe seurement & facilement. On évite les avanies & les mauvais traitemens , & l'on se tire bien des Doïianes, qui au fonds ne sont pas fort rudes. Mais après tout il y faut du bonheur , & c'est-à dire, qu'avec une conduite sage & formée sur le genie des Turcs, il faut

Il faut être prudent & heureux pour s'épargner ces droits

encore le secours des conjonctures favorables.

Le 25. Aoust le vaisseau sur lequel j'étois venu à Caffa, partit pour la forteresse d'Azac. Trois Saïques de sa grandeur l'accompagnèrent. Le nouveau Commandant qui y alloit n'avoit voulu partir qu'après le retour du Courier qu'il avoit envoyé à cette Forteresse, pour sçavoir si elle étoit en trêve avec les Moscovites, & s'il n'y avoit point de Corsaires qui croïssent sur le Palus Meotide. Les gens de Caffa comptent 450. milles par mer de cette Ville à Azac. Il y a moins par terre. On y va fort à l'aïse en 12. ou 13. jours. Le détroit du Palus Meotide, je veux dire le Canal qui est entre ce Palus & la Mer noire, a cinq lieuës. Les Anciens appelloient ce Canal, Bosphore Cimmerien. Les Modernes l'appellent Détroit de Caffa, & aussi Bouche de S. Jean. Les grands vaisseaux qui vont à Azac s'arrêtent à Pa-lestra, qui est à 40. milles de la

Particu-  
laritez  
touchant  
la Forte-  
resse d'A-  
zac.

178 *Voyage du Ch. Chardin*  
Forteresse, & à 20. du Tanaïs ; par-  
ce que plus avant il y a de trop bas  
fonds pour eux. La Forteresse d'A-  
zac est à 15. milles du fleuve. Il y  
a du danger pour le monde , &  
pour l'argent qu'on y envoie ; car  
les Moscovites donnent quelque-  
fois fortement dessus, soit par mer,  
soit par terre. Les Commandans  
de cette Forteresse font toujours  
des trêves avec le voisinage, mais  
elles ne durent pas ; parce que de  
part & d'autre il y a tous les jours  
des occasions & des sujets de la  
rompre. Les Turcs ont deux pe-  
tites forteresses où ils entretien-  
nent garnison à l'embouchure du  
Tanaïs , sur les bords de ce grand  
fleuve, que les Anciens appelloient  
*Orxentes* , & que les gens du païs  
appellent *Don* , lequel a environ  
80. lieues de longueur. Ils fer-  
ment cette embouchure avec une  
grosse chaine , & empêchent ainsi  
les Moscovites & les Circassiens  
d'aller en course avec de grandes  
barques sur le marais & sur la mer.  
Avant que ces deux Fortereses

fussent bâties, & cette chaine mise en travers, ces peuples descendoient le Tanais avec leurs bâtimens, & croisoient de tous côtez. Presentement ce passage est fermé pour leurs grosses barques. Ils font quelquefois de nuit, & à force de gens, passer des bateaux légers par dessus la chaine, mais c'est rarement qu'ils s'y hazardent, à cause du risque qu'il y a d'être coulez à fond par le canon des deux Fortresses. Il y en avoit une autrefois à trois lieuës du Marais, nommée Tana du fleuve Tanais. Elle est à present ruinée, & ce n'est point Azac, comme quelques-uns le prétendent, qui en est à quinze lieuës.

Le 30. nôtre vaisseau se mit en mer, & fit voile vers un lieu appelé Doufla, c'est-à-dire les Salines. Ce sont de grands marais de sel sur la plage, à 50. milles de Cassa. Nous y arrivâmes le 31. au matin, & aussi-tôt tout l'équipage se mit à charger du sel. Il n'étoit gardé de personne. On assure qu'il

Particularitez touchât les Salines Doufla.

180 *Voyage du Ch. Chardin*

s'en charge là tous les ans 200. vaisseaux, & qu'il s'en pourroit faire deux fois autant s'il en étoit besoin. Ces Salines s'entretiennent sans dépense. On fait entrer l'eau de la mer en ces marais, dont le fonds est de terre grasse & dure. Elle s'y congele, & fait un sel blanc qui a toutes les bonnes qualitez, & entr'autres celle de bien conserver des chairs salées. On paye 40. sols par jour pour chaqu'homme qu'on employe à charger le sel, sans autre information de ce qu'il en emporte. A un mille du rivage il y a une habitation de Tartares. J'y fus avec quelques-uns de mes gens faire des provisions, & ne vis en tout ce lieu-là que dix ou douze maisons, avec une petite Mosquée; mais il y avoit autour une grande quantité de pavillons ronds & quarez, bien fermez par tout, & des charretes couvertes & fermées qui servent de maisons. Les plus beaux de ces pavillons sont assez propres. Ils sont faits de bâtons ronds croi-

Remarques curieuses sur les habitations des Tartares voisins de ces Salines.

fez les uns sur les autres, couverts en dehors de gros feutres bien tirez & étendus. Ils ont une porte faite de même, & une petite ouverture au haut par où le jour entre, & la fumée sort, cette porte se ferme avec un feutre, le dedans est tendu de tapis, & le plancher en est aussi couvert. Chaque ménage a un pavillon semblable, & deux autres, l'un fait d'une grosse serpillière de laine, qui sert pour le bétail & pour les chevaux, l'autre comme le premier, mais bien moins propre, & beaucoup plus grand. Celuy-cy a au milieu une fosse ronde de cinq pieds de profondeur, & large de deux. On y fait cuire tous les vivres. Les esclaves logent en ce pavillon. On y tient le bagage & les provisions de la famille. Les Tartares enferment leurs grains & leur fourage comme font tous les païsans de l'Orient, en de profondes fosses qu'ils appellent *Amber*, c'est-à-dire, magasins; qu'ils couvrent si uniment qu'il ne paroît pas qu'on

Leur façon d'agir dans leur domestique.

ait remué la terre, de sorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puissent reconnoître. Les Tartares font ces fosses, ou dans leurs pavillons, ou à la campagne, & comme je l'ay dit, ils rétablissent la surface de ces fosses si semblable au terrain d'alentour, que l'on ne s'apperçoit point du tout des endroits où l'on a creusé la terre. Lors qu'ils veulent changer de séjour, ils le font promptement & sans beaucoup de peine, leurs pavillons étant en moins de demi heure détendus & chargez. Leurs voitures ordinaires sont des bœufs & des chevaux qu'ils nourrissent en quantité. La Religion de ce peuple est la Mahometane, mais fort mêlée de superstitions & d'opinions ridicules, sur le sortilege & la divination.

Le 2. Septembre avant le jour, il se leva un vent contraire si fort que nous fûmes contrains de retourner à Caffa, parce que la plage où nous étions est mal assurée. Nous fîmes ce retour en dix heures.



Le 7. à minuit nous nous remîmes en mer avec un assez beau temps. Il ne dura pas. Le matin il fit un furieux orage qui nous jeta dans la crainte de perir. Ce qui me causoit le plus d'apprehension est, que nôtre vaisseau étoit furieusement chargé. Non seulement les marchandises le remplissoient, mais il y en avoit encore douze pieds de haut sur le tillac. L'orage ne dura pas, graces à Dieu, & ce qui nous sauva, c'est que le vent fut toujourn favorable.

Le Sieur  
Chardin  
en peril  
sur mer.

La charge de nôtre vaisseau consistoit en sel, en poisson, en caviar, en huile, en biscuit, en laine, en fer, en étain, en cuivre, en vaisselle de cuivre & de fayence, en toute sorte de harnois, & toute sorte d'armes; en instrumens d'agriculture, en draps, & en toiles de toutes les couleurs; en habits tout faits pour hommes & pour femmes; en couvertures de lit, en tapis, en cuir, en bottes & souliers; enfin, en tout ce qui est de plus nécessaire aux hommes. Il y avoit

Dequoy  
étoit  
chargé le  
vaisseau  
qu'il  
montoit.

184 *Voyage du Ch. Chardin*  
de la mercerie, des épiceries, des  
aromates, des drogues, des un-  
guens de toutes sortes. C'étoit,  
pour ainsi dire, une petite ville  
que ce vaisseau, on y trouvoit de  
tout. Nous étions cent personnes  
dessus.

Le 8. au matin nous découvri-  
mes les Côtes qui bordent le Ca-  
nal du marais Meotide. Ce sont  
de hautes terres, nous en étions à  
trente milles. Le soir nous nous  
trouvâmes proche du Cap Cuo-  
dos, que Ptolomée appelle Coro-  
condama. Il avance beaucoup  
dans la mer. Les terres en sont fort  
hautes, & se voyent de fort loin.  
De Caffa jusqu'à ce Cap nous fis-  
mes canal. De là jusqu'en Mingre-  
lie nous navigeâmes toujourns pro-  
che de terre.

Les envi-  
rons du  
Palus  
Meotide  
est un  
Païs pres-  
que de-  
sert.

Il y a six-vingt milles de Caffa  
au Canal du marais Meotide. Le  
païs entre-deux est soumis aux  
Turcs, & habité par les Tartares ;  
mais habité en peu d'endroits, car  
presque toute cette Côte est deser-  
te. Du canal du Palus Meotide en  
Mingrelie

Mingrelie, il y a six cent milles de Côtes. Ce sont toutes montagnes belles, couvertes de bois, habitées par les Circassiens. Les Turcs appellent ces peuples Cherkés. Les Anciens les nommoient communément *Zageens*, & aussi Habitans des montagnes. Pomponius Mela les nomme *Sargaciens*; ils ne sont ni sujets, ni tributaires de la *Porte*. Leur climat est assez mauvais, froid, & humide. Il ne croît point de froment chez eux. On n'y recueille rien de rare. C'est pour cela que les Turcs laissent ces grands Païs aux gens qui y naissent, ne valant pas la peine d'être pris, ni possédez. Les vaisseaux de Constantinople & de Caffa, qui vont en Mingrelie, jettent l'ancre en passant en plusieurs lieux de ces Côtes. Ils demeurent un jour ou deux en chacun. On négocie avec les Cherkés les armes à la main. Quand quelques-uns d'eux veulent venir au vaisseau, on leur donne des ostages, & ils en donnent de même lors que quelques gens du

Habitans  
de ces  
païs gens  
perfides  
& de  
mauvaise  
foy.

vaisseau veulent aller à terre, ce qui arrive rarement, parce qu'ils sont de tres-mauvaise foy. Ils donnent trois hommes en ostage pour un. On leur porte de toutes les mêmes choses qu'on porte en Mingrelie, leur país étant encore plus miserable que celui de Mingrelie. On prend d'eux en échange des personnes de tout sexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*. C'est un animal semblable à un Renard, mais beaucoup plus grand, du *Zerdava*, peau qui ressemble à la Martre, & d'autres animaux qui sont dans les montagnes de Circassie. Voila tout ce qu'on trouve chez ces peuples. Le change se fait en cette sorte. La barque du vaisseau va tout proche du rivage; ceux qui sont dedans sont bien armez; ils ne laissent approcher de l'endroit où la barque est abordée qu'un nombre de *Cherkes* semblable au leur: s'ils en voyent venir un plus grand nombre, ils se retirent au large.

Maniere  
de nego-  
cier avec  
eux.

Lors qu'ils se sont aprochez de prés, ils se montrent les denrées qu'ils ont à échanger; ils conviennent de l'échange, & le font. Cependant il faut toujors être bien sur ses gardes; car ces Cherkés sont l'infidelité & la perfidie même. Il leur est impossible de voir l'occasion de faire un larcin sans en profiter.

Ces peuples sont tout-à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chrétiens, à présent ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car je compte pour rien quelques usages superstitieux qu'ils ont, qui semblent venir des Chrétiens, & des Mahometans leurs voisins. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque nus. Chaque homme est ennemy juré de ceux d'alentour. Les Habitans se prennent esclaves, & se vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. Les femmes labourent la terre. Les Cherkés & leurs voisins vivent d'une pâte faite d'un grain fort menu

Il n'ont pour Religio que quelques usages superstitieux.

188 *Voyage du Ch. Chardin*  
semblable au mil. Ceux qui ont  
trafiqué le long de ces Côtes, ra-  
content mille manières barbares  
de ces peuples. Il n'y a pas toute-  
fois beaucoup de seureté à croire  
tous les rapports qu'on fait d'eux,  
& du dedans de leur païs, car per-  
sonne n'y va : & tout ce qu'on en  
sçait, est par le canal, des esclaves  
qu'on en emmène, qui sont des  
sauvages, dont tout ce qu'on peut  
apprendre est fort incertain. C'est  
ce qui m'a empêché d'y marquer  
plus de lieux que je n'ay fait dans  
ma Carte de la Mer noire, qui est  
à l'entrée de ce volume, ayant  
mieux aimé laisser l'espace des Cir-  
cassiens & des Abcas vuide, que de  
le remplir sur la foy de gens si  
grosiers, qui ne sçavent pas di-  
stinguer pour l'ordinaire le Nord  
d'avec le Midy.

Leurs  
voisins  
ont aussi  
bien  
qu'eux  
un grand  
penchant  
pour le  
brigandage.

Les Abcas confinent avec les  
Cherkes. Ils occupent cent milles  
de Côtes de mer entre la Mingrelie  
& la Circassie. Ils ne sont pas tout-  
à-fait si sauvages que les Cherkes,  
mais ils ont le même penchant na-

turel pour le larcin & le brigandage. On négocie avec eux avec les précautions que j'ay marquées. Ils ont besoin de toutes choses comme leurs voisins , & n'ont, comme eux , à donner en échange que des creatures humaines , des fourrures , des peaux de Dain & de Tigre , du lin filé , du buis , de la cire , & du miel.

Le 10. Septembre nous arrivâmes à Isgaour. C'est une rade de Mingrelie assez bonne pendant l'Esté. Les vaisseaux qui viennent négocier en Colchide s'y tiennent. Il y en avoit sept grands quand nous y arrivâmes. Nôtre Capitaine fit d'abord mettre le sien sur quatre anchres , deux à proüe , & deux à pouppe , & mit à terre les mats & les vergues. Isgaour est un lieu desert , & sans habitations. On y fait des hutes de ramée à mesure qu'il y vient des Marchands , & lors qu'on se croit en scureté contre les Abcas , ce qui n'arrive pas souvent. Hors de là il n'y a pas une maison.

190 *Voyage du Ch. Chardin*

Avant que d'entrer dans l'histoire des travaux que j'ay soufferts, & des dangers que j'ay courus en Mingrelie, je feray la description du païs & des lieux circonvoisins, sans y mêler rien de douteux, & dont je ne sois tres-bien informé.

Ample,  
descrip-  
tion de la  
Colchide  
& païs  
de Min-  
grelic.

La Colchide est située au bout de la Mer noire : du côté d'Orient, elle est enfermée par un petit Royaume qui fait partie de la Georgie, lequel est appellé *Imirette* par les gens du païs, & par les Turcs *Pachatchonc* ou *Pacha koutchonc*, comme qui diroit *petit Prince*, du côté du Midy par la Mer noire, du côté d'Occident par les Abcas, du côté du Septentrion par le Mont Caucase. Sa longueur est entre la mer & les montagnes. Sa largeur s'étend dés Abcas à ce Royaume d'Imirette. Le *Corax* & le *Phase*, fleuves fameux dans les anciens Historiens, à present nommez *Codours* & *Rione*, luy servent là de bornes. Le premier la separe d'avec les Abcas. Le second



d'avec l'Imirette. La longueur de la Colchide est de cent dix milles au plus. Sa largeur est de soixante. Ce que je sçay non-seulement de tous les gens du païs, qui en conviennent, mais aussi pour l'avoir traversée d'un bout à l'autre. Elle étoit autrefois couverte contre les Abcas du côté du Septentrion, par un mur de soixante milles de long; mais il y a long-tems qu'il est détruit: ses forêts sont aujourd'huy sa deffence, & sa plus grande seureté. Les Habitans du Caucase, qui confinent avec la Colchide, sont les *Allanes* dont le païs faisoit il y a long temps la frontière Septentrionale de l'Arménie, les *Suanes*, les *Gignes*, les *Caracioles* ou *Cara-cherkes*, peuples plus barbares que leurs noms. Ces *Caracherkes*, comme les appellent les Turcs, c'est-à-dire, *Circassiens noirs*, sont les *Circassiens* Septentrionaux. Les Turcs les appellent ainsi, quoy que ce soit le plus beau peuple du monde, à cause des broüillards & des nuages qui cou-

Estenduë  
de la Col-  
chide.

192 *Voyage du Ch. Chardin*

Mœurs  
& Reli-  
gion des  
habitans  
de ces  
païs.

vrent sans cesse leur païs. Ils ont été autrefois Chrétiens. On le voit à quelqu'unes de leurs manières, & à de certaines ceremonies qu'ils observent dans leur païs ; mais à present ils sont sans Religion. Ils vivent de brigandage, ils vont presque nus, ils ne sçavent aucun art liberal, ils n'ont presque rien d'humain que la parole. Ils sont de plus grande taille que les autres peuples, ayant l'air & la voix si féroces, qu'on n'a pas de peine à remarquer que leur esprit & leur cœur le sont pareillement. Ils sont peur quand on les regarde, & sur tout quand on les connoît, & qu'on est bien averti que ce sont les plus resolus assassins, & les plus hardis voleurs du monde,

Mingre-  
lie, pour-  
quoy ap-  
pellée  
aussi Col-  
chide.

L'ancien Royaume de Colchos n'étoit pas un si petit Royaume, car il s'étendoit d'un côté jusqu'au Parnus Meotide, & de l'autre jusqu'à l'Iberie. Sa Ville capitale, nommée Cholcos, étoit à l'embouchure du Phasé sur la rive Occidentale, & c'est ce qui fait qu'on donne le nom

nom de Colchide à la Mingrelie, parce que la Mingrelie se termine à ce fleuve du côté d'Orient. Nos Géographes modernes veulent qu'il y ait une Ville nommée *Fisso* au même endroit où étoit Colchos, mais c'est ce que je puis assurer être faux.

Tous les Orientaux appellent la Colchide *Odische*, & les Colches *Mingrels*. Je n'y pû trouver l'étymologie de ces deux mots. Ce pais est assez inégal; il a des colines & des montagnes, des vallées & des plaines, ce qui fait une grande diversité, il s'éleve insensiblement du bord de la mer. Il est presque tout couvert de bois, & horsmis les terres labourées, qui ne sont pas en grande quantité, tout est bois épais & haut, les arbres se multiplient là si fort, que si l'on n'ôtoit soigneusement les racines qui s'étendent dans les champs labourés & dans les grands chemins, le pais deviendroit en moins de rien une si épaisse forêt, qu'il ne seroit pas possible de s'en tirer.

Situation  
& qualitez  
du pais de  
la Colchide.

194 *Voyage du Ch. Chardin*

L'air est assez temperé pour le chaud & pour le froid, mais il est fort humide & fort mauvais, à cause de son extrême humidité. Il y pleut presque continuellement. En Esté l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, cause souvent la peste, & toujors des maladies. Cet air est insupportable aux étrangers. Il les accable d'abord d'une maigreur hideuse, & les rend en un an de temps, jaunes, secs, & debiles. Les naturels du país en sont moins mal traitéz durant leur vie, mais il y en a peu qui la pouillent à soixante ans.

C'est un país aquatique & arrousé d'un grand nombre de fleuves & leurs noms.

La Colchide abonde en eaux. Elles sortent des montagnes du Caucase, & s'écoulent dans la Mer noire. Les principaux fleuves sont le *Codours*, qui est le *Corrax* dont j'ay parlé, le *Socom*, qui est je croy le *Terfscen* d'Arian, & le *Thassiris* de Ptolomée, le *Langur* appellé des Anciens *Astolphe*, le *Cobi*, qu'Arian nomme *Cobo*, lequel avant que d'entrer dans la mer, se joint à

un autre fleuve de même grandeur appelé *Cianiscari*, & qui est le fleuve *Cianée*. Le *Tachur* qu'Arian appelle *Sigame*, le *Scheniscari*, c'est à dire, le fleuve *Cheval*, qu'on nomme ainsi, à cause de la rapidité de son cours, & que les Grecs par la même raison nommèrent *Hippus*, & l'*Abascia* à qui Strabon donne le nom de *Glaucus*, Arian celuy de *Cariacari*, & Ptolomée celuy de *Cariatus*. Ces deux fleuves se mêlent avec le *Phase* à vingt milles de l'endroit où il se décharge dans la mer. J'ay raporté exprés les noms anciens & nouveaux des fleuves de Mingrelie, parce que tous les Historiens Geographes, principalement Arian, & plusieurs Modernes, les placent mal. Outre ces fleuves il y en a encore d'autres petits. Je n'en parle point, parce qu'avant qu'ils entrent dans la mer, ils se perdent dans ceux que j'ay nommez-

Le terroir de Colchide est mauvais, & produit peu de sortes de grains & de légumes. Les fruits

C'est un  
païs ste-  
rile, & un  
territoire  
ingrat.

excepté  
pour les  
raisins  
qui y  
abondent.

sont presque sauvages, ils n'ont point de goût; ils engendrent des maladies. Il en croît en Colchide de presque toutes les especes que nous avons en France. Il y a aussi des melons fort gros, mais ils ne valent rien du tout. Ce qui y vient bien c'est le raisin qui y est par tout en grande abondance. La vigne croît au tour des arbres, & monte à la cime des plus hauts. J'ay vû de si gros seps, qu'à peine pouvois-je les embrasser. On taille la vigne tous les quatre ans une fois. Le vin de Mingrelie est excellent; il a de la force & beaucoup de corps; il est agréable au goût, & bon à l'estomach. On n'en peut guères boire de meilleur en aucun lieu de l'Asie. Si les gens du pais sçavoient faire le vin comme nous, le leur seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent aucun des soins necessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent comme de cuve. Ils foulent là dedans le raisin. Ils en prérent en même temps le jus, &

Maniere  
de faire  
le vin en  
ce pais.

le versent en de grandes pitarrés ou urnes de terre , qui sont enterées dans leurs maisons , ou tout proche. Ces vases tiennent chacun deux ou trois cens pintes. Quand le vase est plein , ils le bouchent d'un couvercle de bois , & mettent de la terre par dessus. Ils couvrent ces urnes de la même maniere que j'ay dit , que les Orientaux couvrent les fossés où ils retirent leurs grains.

La terre est si humide en Mingrelie dans le tems des semailles , que pour ne pas trop amolir celle où l'on sème le bled & l'orge , on ne la laboure point. On ne fait que jeter le grain dessus , il vient fort bien de cette maniere , prenant racine un pied en terre. Les Mingréliens disent , que s'ils labouroient la terre qui porte l'orge & le bled , elle seroit si molle , que le moindre vent abatroit les tuyaux , & qu'ils ne s'y pourroient tenir droits. Ils labourent la terre , & ils sèment les autres grains avec des focs & des coutres de bois ,

Maniere  
de culti-  
ver la  
terre en  
Mingre-  
lie.

198 *Voyage du Ch. Chardin*

tant néanmoins des sillons aussi profonds qu'on feroit avec des coutres & des focs de fer, à cause que la terre est fort molle & fort humide, comme je l'ay dit.

Ce que  
c'est que  
le grain  
nommé  
Gom.

Le grain ordinaire est le *Gom* : Ce grain est menu comme la coriande, & ressemble assez au millet. On le sème au Printems de la même manière qu'on fait le ris. On fait un trou en terre avec le doigt, on met un grain dans ce trou, & on le couvre. Ce grain produit un tuyau de la grosseur du pouce, & de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épi qui a plus de trois cens grains. Le tuyau de *Gom* ressemble assez aux canes de sucre. On le cueille au mois d'Octobre, & aussi-tôt on le pend à des clayes élevées & exposées au Soleil. C'est pour le faire sécher. Après qu'il a été vingt jours sur ces clayes, on le serre, on ne le bat qu'à mesure qu'on le veut faire cuire, & on ne le fait cuire qu'aux heures du manger. Il est insipide & pesant. Il se cuit fort vi-



te, & en moins de demie heure, lors que l'eau où on l'a jetté commence à bouillir, on le remuë doucement avec un bâton, & pour peu qu'on appuye dessus, il se met en pâte. Quand tous les grains sont dissous, & la pâte bien pêtrie, on diminuë le feu, & on laisse ébouillir l'eau, & sécher la pâte dans le chauderon dans lequel on l'a fait cuire.

Cette pâte est fort blanche. On en fait qui l'est autant que la neige. On la sert avec des petites pelles de bois faites exprés. Les Turcs appellent ce pain *Pasta*, les Mingréliens le nomment *Gom*. Il se met en morceaux avec les doigts sans peine. Sa qualité est froide extrêmement, & laxative; il ne vaut rien froid ni réchauffé. Les Circassiens, les Mingréliens, les Georgiens tributaires de Turquie, les Abcas, les habitans du Caucase, tous ceux qui habitent les Côtes de la Mer noire, depuis le détroit des Palus Meotides jusques à Trebifonde, ne vivent que de cet-

Pâte faite du grain nommé Gom, & ses qualitez.

te pâte. C'est leur pain, ils n'en ont point d'autre. Ils y sont si fort accoutumés, qu'ils le préfèrent au pain de froment. Je l'ay remarqué en la plûpart de ces pais-là que j'ay vûs. Je ne m'en étonne pas; car moy-même quand la nécessité m'ent obligé d'en vivre, j'y pris tant de goût, que j'eus après de la peine à le quitter pour reprendre le pain ordinaire. Je m'en trouvois fort bien, & j'en avois le corps mieux disposé qu'auparavant. J'ay vû en Arménie & en Georgie beaucoup de grands Seigneurs Turcs & Georgiens, entr'autres le Prince de Tiflis & le Pacha d'Acalzické, qui faisoient venir de ce grain, & en mangeoient par délices; Il faut boire du vin pur lors qu'on en mange, pour corriger & temperer sa qualité froide & laxative.

Outre ce *Gom*, il y a en Mingrelie du mil assez abondamment, un peu de ris, du froment, & de l'orge en fort petite quantité. Les gens de condition seulement mangent

par délices du pain de blé, le menu peuple n'en goûte jamais.

Les viandes ordinaires du pais sont du bœuf & du cochon, le cochon y est en tres-grande abondance, & fort bon; on n'en mange point de meilleur en lieu du monde. Il y a aussi du chevreau, mais qui est maigre, & n'a point de goût. La volaille y est fort bonne, mais fort rare. Lors que j'y étois on n'en trouvoit presque point, à cause de la guerre qui avoit fait ses ravages par tout le pais. Il n'y a point de poisson que le salé qu'on apporte de Turquie, du Thon, & peu d'autre en certain tems de l'année. La venaison qui se mange en Mingrelie est, de Sanglier, de Cerf, de Biche, de Dain, & de Lièvre; elle est tres-excellente, on n'en peut manger de meilleure. Il y a aussi des Perdrix, des Faisans, des Cailles en quantité, quelques Oiseaux de rivière, des Pigeons sauvages qui sont fort bons & gros comme les plus gros Poulets de grain. J'en ay vû vuider à qui on

Espece  
de viandes  
dont  
on use  
en Mingrelie.

tiroit huit ou dix glands tout entiers ; j'en étois tout étonné. Les Mingreliens prént ces Pigeons avec des réts. On en prend beaucoup dans l'Automne ; l'Hyver ils se retirent au mont Caucase.

Exercice  
ordinaire  
de la No-  
blesse du  
païs.

La Noblesse de Mingrelie ne s'occupe qu'à la chasse. Elle chasse principalement avec des oiseaux de proye qu'on apprivoise, & dont on se sert ensuite. On peut dire assurément, qu'il n'y a païs au monde si abondant que la Mingrelie en oiseaux de proye, Laniers, Autours, Hobereaux, & autres. Ils font leurs nids dans le mont Caucase. Les petits, dès qu'ils sont éclos, se viennent jeter dans les forêts qui sont au dessous. On en prend en quantité, & on les apprivoise en cinq ou six jours.

De tous leurs vols d'oiseau le plus divertissant est celui du Fauçon sur la Gruë. Ils prennent l'oiseau de rivière & le Faisan avec l'Epervier. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arson de la selle. Ils bat-

rent dessus pour épouvanter le gibier, & pour le faire lever de l'eau à ce son, alors on lâche l'Épervier dessus. Quand on prend des Herons, on leur ôte les plumes qu'ils ont sur la tête pour en faire des aigrettes, & on les laisse voler. Les gens du pais assurent, qu'il leur en revient d'autres en leur place tout aussi belles que les premières. Outre les oiseaux que j'ay nommez, & qui se trouvent en Mingrélie, on y en voit d'étranges en forme & en plumage, inconnus en nos quartiers. Il y vient beaucoup d'Aigles & de Pelicans. Le Mont Caucafé produit tout cela, & une infinité de bêtes feroces, des Tigres, des Leopards, des Lions, des Loups, des *Chacals*; c'est un animal qui est une espèce de Renard; il ne luy ressemble pas mal, excepté qu'il est plus gros, & qu'il a le poil plus épais & plus rude. C'est, dit-on, l'Hiene des Anciens. En effet, il déterre les morts, & il devore les animaux & les charognes. On enterre les

D'où viennent les aigrettes de plumes.

Maniere  
d'enter-  
rer les  
morts.

morts en Orient sans bière, & dans leurs suaires. J'y ay vû en plusieurs endroits rouler de grosses pierres sur les fosses uniquement à cause de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir, & de devorer les cadavres. La Mingrelie est couverte de ces *Chacals* & de Loups. Ils assiègent quelquefois les maisons, & font des hurlemens épouvantables. Le pire est, qu'ils font des grands dégats dans les troupeaux & dans les haras. Le Prefet des Theatins, qui sont en Mingrelie, m'assura qu'en une semaine les loups luy mangerent trois chevaux & un poulain, tout proche de son logis.

Il y a quantité de chevaux en Mingrelie, & d'assez bons. On en entretient beaucoup, parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir. Dès qu'on est descendu de dessus, on leur ôte selle & bride, & on les mène paître. On ne les ferre point. On les nourrit du seul pâturage.

La Mingrelie n'a ni villes, ni bourgs, elle a deux villages seule-

Il est fa-  
cile d'en-  
tretienir  
des che-  
vaux en  
ce pais.

ment sur le bord de la mer, toutes les maisons sont éparfées çà & là dans le païs, il est difficile de faire mille pas fans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix Châteaux, le principal s'appelle *Rucs*, c'est où le Prince de Mingrelie se retire. Ce Château a un mur de pierre; mais si mal fait, & si mince, que les moindres pièces de campagne le perceroient. Il y a du canon dedans. Les autres Châteaux n'en ont point. Voicy comme ils sont faits. Au milieu d'une esplanade en un bois fort épais, on bâtit une tour de pierre, haute de trente ou quarante pieds, capable de tenir cinquante ou soixante personnes. Cette tour est le donjon & le lieu fort du Château. On y serre toutes les richesses du Seigneur, & de ceux qui se réfugient chez luy. Proche de cette tour il y en a cinq ou six plus basses, faites de bois, qui servent de magazins pour les vivres, & pour retirer dans un assaut les femmes & les enfans. Ou-

Châ-  
teaux &  
forteres-  
ses de  
Mingre-  
lie.

tre cela il y a dans l'esplanade plusieurs Cabanes faites, les unes de charpente, les autres de branches d'arbres, les autres de cannes & de roseaux. L'espace est fermé par une haye fort épaisse, & par le bois, qui est si épais par tout, qu'il est impossible d'aborder ces retraites que par le chemin taillé & fait exprés qui y conduit. Quand on apprend que l'ennemy est proche on rompt le chemin, & on le couvre d'arbres, tellement qu'il est comme impossible de le forcer. Les Colches ne se tiennent dans ces Châteaux que quand ils ont peur de l'ennemy, dès que le danger est passé, ils retournent à leurs maisons.

Quelles  
sont les  
maisons  
des ri-  
ches &  
des pau-  
vres en  
Mingre-  
lie.

Les maisons de Mingrelie sont toutes de charpente, comme on est par tout proche des bois, on bâtit à fort bon marché. Les maisons des pauvres gens n'ont point d'étages, celles des Nobles en ont un seulement. Le bas a toujours des estrades pour se coucher & pour s'asseoir, à cause de la grande humi-



dité de la terre. Les gens de qualité sont assis sur des tapis, les autres sur des bancs. Les maisons sont fort incommodés & fort sales, elles n'ont ny cheminées ny fenêtrés. Le feu s'y fait au milieu. Le jour y entre par la porte. Elles n'ont point de fondement, les voleurs s'y glissent aussi sans peine. Ils font un trou sous la première poutre qui est au rés de chaussée, & qui porte les autres, & ils se fourrent par là dans le logis. Dès qu'on remuë, ils sortent avec la même facilité. Cet inconvenient oblige les païsans à n'avoir qu'un grand lieu pour chaque famille. Ils retirent dedans tout ce qu'ils ont, excepté le grain, & quelquefois le vin. Ils y habitent tous ensemble, & ils y enferment la nuit leur bétail.

Le sang de Mingrelie est fort beau, les hommes sont bien faits, les femmes sont tres-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait & quelque grace qui charme. J'en ay vû de merueilleusement bien faites, d'air majestueux, de visage

Les habitans de Mingrelie, hommes & femmes sont bien faits.

208 *Voyage du Ch. Chardin*

& de taille admirable. Elles ont outre cela un regard engageant, qui caresse tous ceux qui les regardent, & semble leur demander de l'amour ; les moins belles & les âgées se fardent grossièrement, & se peignent tout le visage, sourcils, jouës, front, nez & manton ; les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent le plus qu'elles peuvent. Leur habit est semblable à celui des Persannes. Leur coiffure ressemble fort à celle des femmes d'Europe à la frisure prés. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derrière de la tête. Leur esprit est naturellement subtil & éclairé. Elles sont civiles, pleines de ceremonies & de complimens ; mais du reste les plus méchantes femmes de la terre, fières, superbes, perfides, fourbes, cruelles, & impudiques : il n'y a point de méchanceté qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des Amans, pour les conserver, & pour les perdre.

De quelle manière sont vêtues les femmes, & leur naturel.

Les hommes ont toutes ces mauvaises

vaïses qualitez encore plus que les femmes. Il n'y a point de malignité à quoy leur esprit ne se porte. Ils sont tous élevez au larcin. Ils l'étudient, ils en font leur employ, leur plaisir & leur honneur. Ils content avec une satisfaction extrême les vols qu'ils ont faits. Ils en font loüiez, ils en tirent leur plus grande gloire. L'assassinat, le meurtre, le mensonge, c'est ce qu'ils appellent les belles actions. Le concubinage, l'adultère, la bigamie, l'inceste, & semblables vices sont des vertus en Mingrelie. L'on s'y enlève les femmes les uns aux autres. On y prend sans scrupule en mariage sa tante, sa nièce, la sœur de sa femme. Qui veut avoir deux femmes à la fois, les épouse, beaucoup de gens en épousent trois. Chacun entretient autant de concubines qu'il veut, les femmes & les maris sont reciproquement fort commodes là dessus. Il y a entr'eux tres-peu de jalousie. Quand un homme prend sa femme sur le fait avec son galant, il a

Quel est le naturel des hommes.

Remarque sur l'incontinence des Mingreliens.

droit de le contraindre à payer un cochon, & d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon se mange entr'eux trois. Ce qui est surprenant, est que cette méchante Nation soutient que c'est bien fait d'avoir plusieurs femmes & plusieurs concubines, parce qu'on engendre, disent-ils, beaucoup d'enfans qu'on vend argent comptant, ou qu'on échange pour des hardes & pour des vivres. Cela n'est rien toutesfois au prix d'un sentiment tout-à-fait inhumain qu'ils ont, que c'est charité de tuer les enfans nouveaux nez quand on n'a pas le moyen ou la commodité de les nourrir, & ceux qui sont malades, quand on ne les scauroit guerir. Leur raisonnement est, que l'on soustrait par là ces innocentes creatures à une misere qui les feroit beaucoup languir, & qui les engloutiroit enfin. Voila comme raisonne ce peuple barbare, qui n'a ni pudeur, ni humanité. Je crains, à dire le vray, qu'en cet endroit on ne manque de

Sentiment  
inhumain  
touchant  
leurs en-  
fans.

foy pour l'histoire, & que les veritez que je raconte ne passent pour des exagerations. Je proteste qu'elles sont tres-certaines, & les faits que je raporteray les justifieront suffisamment.

Les Gentils-hommes du pais ont pouvoir sur la vie & sur les biens de leurs sujets, ils en font ce qu'ils veulent. Ils les prénent, soit femme, soit enfant. Ils les vendent, ou ils en font autre chose comme il leur plaît. Chaque païsan fournit à son Seigneur tant de grain, de bétail, de vin & d'autres denrées selon son pouvoir. Ainsi la richesse est selon le nombre de païsans. Chacun est obligé outre cela de défrayer son Seigneur, un, deux, ou trois jours de l'année, ce qui fait que tant que l'année dure, la Noblesse va de côté & d'autre mangeant les païsans, & par fois ceux d'autrui. Le Prince fait la même vie, de manière qu'on est presque toujors assez empêché de sçavoir où il est. Quand les païsans de divers Seigneurs sont en diffé-

Pouvoir des Gentilshommes sur leurs sujets.

Maniere  
de deci-  
der leurs  
différens.

rent, leurs Maîtres les accordent. Quand les Seigneurs sont eux-mêmes en différent, la force en décide, celui qui est le plus fort gagne sa cause. Il n'y a point de Gentilhomme en Mingrelie qui n'ait querelle; c'est pour cela qu'ils sont toujours armez, & qu'ils ont toujours autant de gens auprès d'eux qu'ils en peuvent entretenir. Lors qu'ils montent à cheval, ils sont armez de toutes pièces, & leurs gens aussi, ils ne se couchent jamais que l'épée au côté, quand ils s'endorment ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée dessous.

Quelles  
sont leurs  
armes.

Les armes du païs sont la lance, l'arc, la flèche, le sabre droit, & non courbé, la masse d'armes, & le bouclier, il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Ils sont bons Soldats, & montent bien à cheval. Ils manient la lance avec beaucoup d'adresse.

Leur ha-  
billemét  
est parti-  
culier, &  
fort mi-  
serable.

Leur habillement est particulier, ils ont peu de barbe, horsmis les Ecclesiastiques. Ils se rasent le som-

met de la tête en couronne, & laissent croître jusques sur leurs yeux le reste de leurs cheveux aussi coupez en rond. Ils se couvrent la tête d'une petite calote de feutre fort fin, découpée, taillée sur les bords en plusieurs croissans; l'Hyver ils portent un bonnet fourré. Ils sont si gueux & si miserables, que pour ne gêter à la pluye leur calote ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lors qu'il pleut, & vont ainsi tête nuë. Ils portent sur le corps de petites chemises qui leur tombent sur les genoux, ils l'enferment dans un pantalon étroit. Il n'y a guères d'habillemēt au monde plus laid que le leur. Ils portent une corde de plusieurs brasses en ceinture; c'est pour attacher les personnes & le bétail qu'ils enlèvent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont des ceintures de cuir larges de quatre doigts, couvertes de plaques d'argent, & chacun attache à la sienne un couteau & la pierre à éguiser, un fusil à faire du feu,

Extrême  
pauvreté  
du menu  
peuple.

trois bources de cuir pleines l'une de sel, l'autre de poivre, la troisième d'aleines, de fil, & d'éguilles. Les pauvres gens vont presque nuds, leur misere est sans pareille, ils n'ont la plûpart qu'un méchant feutre pour se couvrir. Ils mettent ce feutre, assez semblable à la chlamide des Anciens, en passant la tête dedans, & ils le tournent comme ils veulent du côté que vient le vent ou la pluye; car il ne couvre qu'un côté du corps, & ne descend que jusqu'aux genoux. On en fait de fins qui résistent à l'eau, & ne sont pas si pesans que les communs, lesquels assomment, sur tout quand ils sont mouillés. Qui a une chemise & un méchant caleçon est trop riche, presque tous vont nuds pieds, les souliers des Colches sont une semelle de peau de buffle qui n'est point préparée. Cette semelle s'attache aux pieds avec une courroye de même peau, qu'on lace par dessus. On n'a pas le pied moins mouillé dans ces sortes de sandales,



que si l'on l'avoit tout nud.

Presque tous les Mingreliens, hommes & femmes, même les plus grands & les plus riches, n'ont jamais qu'une chemise & qu'un caleçon à la fois ; cela leur dure du moins un an ; pendant ce temps ils ne les lavent pas trois fois ; mais une ou deux fois la semaine ils les font secoïer sur le feu pour les nettoyer de la vermine dont ils sont toujours pleins ; je n'ay rien vû de sale & de dégoûtant comme cela.

Les Mingreliens font sales & malpropres.

C'est ce qui fait que les Dames de Mingrelie ne sentent guères bon. J'aprochois toujours d'elles fort épris de leur beauté, mais dès que j'avois été un moment à leurs côtes, la méchante odeur qu'elles rendoient étouffoit l'amour qu'elles m'avoient donné.

Les Grands mangent assis sur des tapis à la façon des Orientaux. Leur nape est, ou de toile peinte, ou de cuir, & souvent ils n'ont qu'une planche. Les gens du commun s'afféent sur un banc, on en met devant eux un autre de même

Leur maniere de prendre leurs repas.

hauteur qui sert de table. Toute la vaisselle est de bois, les gobelets en sont aussi. Les gens de qualité ont un peu d'argenterie. C'est la coutume de ce païs sauvage, que tout le monde, sans distinction, soit de l'un, soit de l'autre sexe mange ensemble, le Roy & toute sa suite jusqu'à ses palefreniers. La Reine, ses femmes, ses filles, ses domestiques, & tout ce qui est à son service jusqu'au dernier laquais. Ils mangent en des cours lors qu'il ne pleut point. On se range en rond ou par files, & l'on se met plus haut ou plus bas, selon sa qualité. Quand il fait froid on fait de grands feux dans la cour où l'on mange, le chauffage ne coûte rien là, car ce n'est que bois, comme j'ay dit. Lors qu'on est assis pour manger, quatre hommes dans les grandes maisons apportent sur les épaules une grande chaudière de *Gom*, ce grain cuit dont j'ay parlé. Ordinairement un gueux à demi nud en sert avec une pelle de bois à chacun un morceau, qui pese bien

Quelles  
sont les  
viandes  
dont ils  
usent or-  
dinaire-  
ment.

bien trois livres. Deux autres serviteurs un peu moins mal-faits apportent un chauderon de ce grain plus blanc que l'autre. On n'en sert qu'aux personnes de condition. Les jours-ouvriers on ne donne que cela au commun du logis, les maîtres ont un peu de legumes, ou de poisson sec rôti, ou un peu de viande. Les jours de feste, ou lors qu'on traite quelqu'un, on tuë, ou un cochon, ou un bœuf, ou une vache, à moins qu'on n'ait de la venaison. Aussitôt que l'animal est égorgé, ils l'habillent & le mettent au feu, sans sel & sans sauce, dans cette grande chaudiere où ils fout cuire leur pâte, lors que la viande a un peu boüilly, ils la tirent de dessus le feu, jettent le boüillon, & la servent ainsi demi-cuite sans aucun assaisonnement. Le Maître du logis a toujours devant luy une fort grande portion de viande. On luy sert aussi la plûpart des legumes, tout le pain, toute la volaille, tout le gibier. Il en envoye à ses hôtes,

& à ceux qu'il veut caresser. On porte tout à la bouche avec les doigts, & si falement qu'il n'y a qu'une grande faim qui pût faire manger à la table de ces barbares, les moins honnêtes gens de nôtre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun ce sont des femmes ou des filles qui le font. C'est la même incivilité parmy eux de demander du vin, & d'en refuser, il faut attendre qu'on en presente, & le prendre quand il est présenté. On ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup : le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires, aux festes & aux banquets les conviez & les personnes considérables boivent jusqu'à ce qu'ils soient yvres.

Leur in-  
tempé-  
rance dans  
le boire.

Les Mingréliens & leurs voisins sont de tres-grands yvrognes. Ils passent les Alemans à boire, & tout le Nord. Ils ne mêlent jamais leur vin, hommes & femmes, tous le boivent pur. Lors qu'ils sont

échauffez ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Ils boivent dans les plats & à la cruche. J'ay logé près de Cotatis chez un Gentilhomme des plus grands buveurs du païs; pendant que j'étois chez luy il fit un festin à trois de ses amis, ils s'échauffèrent tous quatre si fort à boire depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures au soir, qu'ils bûrent une charge & demie de vin; une charge de vin pese 300. livres. Dans les festins de ces peuples, c'est une coûtume pratiquée de tout le monde de se lever de table, & d'aller à ses besoins autant de fois qu'on en est pressé. On s'y remet sans jamais laver ses mains, Ils excitent à boire autant qu'ils peuvent les conviez & leurs amis, & c'est sur tout à table qu'ils observent des civilitez, & se font des compliments. Leurs entretiens d'homme à homme sont des contes de vols, de guerre, de combats, d'assassinats & de vente d'esclaves: ceux qui se font avec des femmes sont assez

Exemple qui prouve cette intemperance.

Quels sont leurs plus ordinaires entretiens de table.

deshonnêtes ; car elles se plaisent à tous les discours d'amour , de quelque lubricité , & de quelque effronterie qu'ils soient mêlez , & elles n'ont point de honte des mots les plus sales. Leurs enfans apprennent ces mots & ces discours aussi-tôt qu'à parler. Ils n'ont pas dix ans que tout leur entretien avec les femmes sont plus deshonnêtes qu'on n'oseroit dire. L'éducation des enfans est sans exagération la plus méchante du monde en Mingrélie. Le pere les élève au larcin , la mere les forme à la turpitude.

La Mingrélie est aujourd'huy fort deserte , elle n'a pas plus de vingt mille habitans. Il n'y a que trente ans qu'elle en avoit 80. mille. La cause de cette diminution vient de ses guerres avec ses voisins , & de la quantité de gens de tout sexe que les Gentilshommes ont vendus ces dernières années. Depuis long-tems on a tiré tous les ans par achapt ou par troc douze mille personnes de Mingrélie ;

tout cela va entre les mains des Mahometans, Persans, & Turcs, n'y ayant qu'eux qui les viennent querir. On en emmène trois mille tous les ans à droiture à Constantinople, on les a en troc de draps, d'armes, & d'autres choses que j'ay dit qu'on apporte en Mingrèlie. Il y vient tous les ans quelque douze voiles de Constantinople & de Caffa; & plus de soixantefelouques de Gonié, d'Irisfa, de Trebifonde. Ce qu'elles chargent en Mingrèlie, outre les esclaves, c'est de la soye, du lin en fil & en toile, de la semence de lin, des peaux de bœuf, des Marthres, du Castor, du buis, de la cire, du miel. Le miel de Mingrèlie est fort bon, il y en a de deux fortes, du roux & du blanc: le blanc n'est pas en si grande quantité que l'autre; mais il est beaucoup meilleur & plus doux: le sucre raffiné ne l'est pas plus: c'est un manger fort delicat. Il est ferme sous la dent. Outre le miel domestique il y en a un sauvage qui se trouve dans les

Dentrées  
que l'on  
tire de  
Mingrè-  
lie avec  
un grand  
profit.

trous, & dans les fentes des arbres, il est fort abondant. Les vaisseaux de Cassa l'emportent pour la Tartarie, où l'on en fait avec du grain un breuvage tout-à-fait violent. Les Turcs font un grand profit sur ce qu'ils emportent de Mingrelie, ce qu'ils achètent un écu ils le revendent quatre. Leur grand profit est sur les esclaves.

Les Mingreliens sont fort inhumains.

C'est une chose qui n'est pas croyable que l'inhumanité des Mingreliens, & cette cruauté dénaturée qu'ils ont tous pour leurs compatriotes, & que quelques-uns ont pour leur propre sang. Ils ne cherchent que l'occasion de s'emporter contre leurs vassaux pour avoir quelque prétexte de les vendre avec leurs femmes & leurs enfans. Ils enlèvent les enfans de leurs voisins, & en font la même chose: ils vendent même leurs propres enfans, leurs femmes & leurs meres. On m'a montré plusieurs Gentilshommes qui ont été desnaturez jusqu'à ce point. Un d'eux vendit un jour douze Prêtres.



L'Histoire de cette méchanceté a une particularité étrange, & elle merite bien d'être raportée comme un exemple sans pareil. Ce Gentilhomme devint amoureux d'une Demoiselle, il resolut de l'épouser, quoy qu'il eût déjà une femme. Il demanda la Demoiselle, & l'obtint. C'est la coûtume en Mingrelie d'acheter les femmes, on les achete selon la condition, selon l'âge, selon la beauté. Le Gentilhomme ne sçavoit ou prendre ce qu'il avoit promis pour obtenir sa Maîtresse, & ce qu'il luy falloit pour la nôce qu'en vendant des gens. Ses sujets qui aprirent son dessein s'enfairent, & emmenèrent leurs femmes & leurs enfans. Reduit au desespoir, il s'avisa de cette perfidie tout-à-fait outrée. Il invita douze Prêtres à venir chez luy dire une Messe solennelle, & faire un sacrifice. Les Prêtres y allèrent bonnement, ils n'avoient garde de penser qu'on les voulût vendre aux Turcs, ne s'étant jamais rien vû de pareil en Mingre-

Exemple  
de l'in-  
humani-  
té barba-  
re des  
Mingre-  
liens.

lie. Le Gentilhomme les reçut bien, leur fit dire Messe, leur fit immoler un bœuf, & les en traita ensuite. Quand il les eut bien fait boire, il les fit prendre par ses gens, les fit enchaîner, leur fit raser la tête & le visage, & la nuit suivante il les mena à un vaisseau Turc où il les vendit pour des meubles & des hardes; mais ce qu'il en tira ne suffisant pas encore pour payer sa Maîtresse & pour faire sa nôce, ce tigre prit sa femme, & l'alla vendre au même vaisseau.

Le commerce de Mingrelie se fait par échange d'espece pour espece.

Tout le commerce de Mingrelie se fait par échange, on donne marchandise pour marchandise, l'argent n'a point de prix arrêté entre le peuple, celui qui a cours, c'est les piaftres, les ecus de Hollande, & les *abassis*, qui sont des pièces faites en Georgie au coin de Perse, de la valeur de dix-huit sols chacune. Le Prince de Mingrelie, qui mourut il y a vingt ans, avoit commencé à faire battre monnoye. Cela ne dura pas, à

cause du peu d'argent qu'on apporte dans le pais ; & parce que le pais n'en produit point du tout. Il ne produit non plus, ny or, ny autre metal. Je ne sçay ce qu'est devenu ce gravier d'or, & ce sablon d'or que les Anciens disent qu'on y recueilloit avec des toisons, & qui a donné sujet à la fable de la toison d'or. On n'en trouve en Colchide, ny dans les montagnes, ny dans les rivières, & de quelque côté que l'on se tourne il n'y a pas moyen d'accorder là dessus l'antiquité avec le tems present.

La Mingrelie entière ne fait que quatre mille hommes d'armes. A la verité ce sont presque tous gens de cheval. Il n'y a que trois cens piétons avec cette cavalerie. Ces soldats ne sont point distribuez en Regimens, ny en Compagnies. Chaque Seigneur & chaque Gentilhomme mène ses gens au combat sans ordre, sans rang, sans Officiers, il s'en fait suivre toujours aussi bien en fuyant qu'en chargeant l'ennemy.

Quelle  
est la mi-  
lice de  
Mingre-  
lie.

Ils font  
la guerre  
plûtost  
en bri-  
gands,  
qu'en  
braves  
soldats.

Les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & des pillages, & lors qu'ils attaquent l'ennemy, ils le font fort impetueusement; car ils ne manquent pas de courage & de resolution. S'ils mettent l'ennemy en fuite, ils le suivent & courent tout son pais, brûlent, pillent par tout, emmènent toute sorte de personnes, & après ils se retirent avec la même impetuosité. Ils prennent le plus de prisonniers qu'ils peuvent, de sorte que dès qu'ils ont abatu quelqu'un de cheval, ils sautent à bas du leur, lient le vaincu de la corde que j'ay dit qu'ils portent en ceinture, & le donnent à garder à leurs valets. Celuy qui a pris un prisonnier, a sur luy pouvoir de vie & de mort, il en peut faire tout ce qu'il veut, d'ordinaire il le fait esclave, & le vend aux Turcs. Lors que ces peuples sont assaillis, ils se presentent au passage de quelque riviére, & mettent de la mousqueterie en embuscade, tâchant d'empêcher le

passage à l'ennemy. Si l'ennemy les force, ils s'enfuient, & se retirent dans le bois, laissant le pais à sa mercy. De cette sorte les guerres de ces peuples ne durent gueres. En moins de quinze jours cela est finy, l'ennemy est retiré, il a ravagé tout le pais.

Les entrées du Prince de Mingrelie montent tout au plus à vingt mille écus par an. Elles proviennent des Doüanes de ce qu'on apporte dans le pais, & de ce qu'on en emporte, des gens qu'il vend, & des avanies qu'il fait. Il met tout ce revenu en ses coffres, car il ne dépense pas un denier; ses vassaux le servent sans gages, & son domaine luy fournit tant de vivres pour toute sa Maison, qu'il en a de reste. Il envoie souvent au Roy de Perse des Faucons, & de toute sorte d'oiseaux de proye. Le Roy luy envoie pour cela des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, de la vaisselle, & plusieurs autres choses dont un Prince gueux, comme celuy de Mingrelie,

Le Prince a peu de revenu des péages & droits du pais.

Quelle  
est la  
Cour-

peut avoir besoin. Il entretient un pareil commerce avec le Cam de Georgie. Sa Cour dans les festes solennelles est de deux cens Gentilshommes, dans les autres jours il y en a environ six-vingt. Son train est de trois cens personnes sans les Gentilshommes. Celuy de la Princesse est de cent personnes d'un & d'autre sexe. Aux grandes festes elle a une Cour de plus de soixante Dames bien-faites & bien vêtües.

La Religion des Colches a, je crois, été autrefois la même que celle des Grecs. Des Historiens Ecclesiastiques disent qu'une esclave convertit à la foy de Jesus-Christ le Roy, la Reine, & les Grands de Colchide du tems de Constantin le Grand, qui envoya à ces nouveaux Convertis des Prêtres & des Docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mystères du Christianisme. D'autres disent, qu'ils doivent la connoissance du Christianisme à un *Cyrille*, que les Esclavons appellent

On croit  
que les  
Mingre-  
liens ont  
esté con-  
vertis à  
la foy de  
I. C. par  
une es-  
clave.

en leur langue *Chiusil*, qui vivoit environ l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer, en un lieu nommé *Pigvitas*, proche du fleuve *Corax*, une Eglise qui a trois nefs, & qui est fort grande. Ils assurent que S. André prêcha à l'endroit où cette Eglise est bâtie. Je l'ay vûë de loin, c'est un ancien bâtiment autant qu'on le peut juger d'un mille de distance. Le *Catholicos* y va une fois en sa vie faire l'Huile Sainte, que les Grecs appellent *Mirone*. Je n'ay discoursu de Religion avec aucun Mingrelien, n'en ayant trouvé aucun qui scût ce que c'est que Religion, que Loy, que peché, que Sacrement, que Service divin; tout ce que j'ay scû sur cela est, que les femmes allument quelquefois de petites bougies, & les attachent à la porte de leur logis, ou d'une Eglise, font brûler en même tems un grain d'encens, & se tournent vers le Soleil, en faisant de grandes inclinations de corps, & des signes de croix de la tête aux pieds

Ils ont des Evêques & des Prêtres qui font les ceremonies Ecclesiastiques.

Des Prêtres & des Evêques font les ceremonies Ecclesiastiques, ils disent la Messe, & ils baptisent. Je les ay vûs dans ces fonctions, à quoy jamais presque personne n'assiste, faute de devotion. Comme je n'entendois point la langue qu'on y parloit, j'aime mieux, au lieu de conter ce que j'ay vû, & ce que j'ay ouï dire, rapporter ce qui se trouve dans un manuscrit Italien sur la Religion de Mingrelie & des Georgiens, c'est du Pere *Dom Joseph Marie Zampy* Mantouïan, Prefet des Théatins qui sont en Mingrelie. Ce Pere, qui m'en a fait present, y a été 23. ans. Il n'en doit ignorer, ny les ceremonies, ny la créance, il en a écrit amplement. Voicy ce qu'il en dit de plus particulier, & dans l'ordre même où cela se trouve dans le manuscrit.

Ce que le P. Zampy Theatin a écrit touchant la Religion des Mingreliens.

Les Mingreliens sont tombez dans le plus profond abîme d'ignorance & de tenebres où l'esprit humain puisse être jetté, le peuple n'a pas la moindre idée de Foy & de



Religion, la plûpart tiennent pour fable & invention la vie éternelle, le Jugement universel, la Resurrection des morts : le Clergé ne fait aucun des devoirs Ecclesiastiques, & presque tous ne sçavent ny lire ny écrire. Ils ont entièrement perdu la connoissance du vray service de Dieu, les Prêtres font profession publique de prédire l'avenir, & enseignent qu'ils voyent dans leurs livres les événements futurs. Les Mingreliens sont si fort prévenus & entestez de cette tromperie, que dès que quelqu'un est malade ils appellent les Prêtres, non pour se confesser à eux, ny pour leur recommander son ame, c'est à quoy le malade ne pense point du tout; mais c'est afin qu'ils regardent dans leur livre s'il doit mourir de la maladie dont il est attaqué, qu'ils en prédissent les suites & le succès, qu'ils luy déclarent pour quelle cause il est devenu malade. Le Prêtre se met alors à feuilletter attentivement le livre qu'il porte avec luy, & après

Leur superstitiō dās leurs maladies profitable à leurs Prêtres.

en avoir tourné tous les feüillets, il prononce avec une voix d'Oracle, que telle *Cati* (les Mingreliens appellent ainsi les Images) s'est irritée contre luy & l'a frappé de maladie, qu'elle ne s'appaisera que par un présent, & que si il ne luy en fait promptement un bon, elle le tuera. Ce présent consiste en une chevre, ou en un cochon, ou en un bœuf, ou en argent. Le pauvre malade qui apprehende furieusement la mort, ne manque point à l'heure même de donner aux Prêtres ce qu'ils luy ordonnent d'offrir à l'Image, ils le prennent pour eux, & trompent ainsi le malade.

**Catholico** de Mingrelie est le Chef du Clergé de ce païs, de celuy des Abcas, de celuy de Gurriel, de celuy du Mont Caucase, & de celuy d'Imirette. Le Prince de Mingrelie le fait & le dégrade comme il luy plaît: son revenu est grand, ayant plus de 400. vassaux qui entretiennent sa Maison de tout ce qui est nécessaire à la vie, &

& qui luy fournissent beaucoup d'autres choses. Il vend de leurs enfans aux Turcs : son employ est de visiter les Dioceses , il n'a pas en vûë dans ses visites le bien de son troupeau , l'instruction des peuples , l'examen de la conduite du Clergé : c'est un soin dont il ne s'embarasse nullement, & à quoy il ne pense jamais ; tout le but de ses visites est d'amasser de l'argent , en sucçant le sang des pauvres, & leur prenant ce qu'ils ont. La suite du *Catholicos*, quand il va en cette visite, est de deux cens personnes.

La sainteté extérieure de ce Pontife consiste en une continuelle abstinence de chair, en celle de vin durant le Carême, & en de longues oraisons le jour & la nuit. Il est si ignorant, qu'à peine sçait-il lire dans le Bréviaire & le Missel. Il y a trop de choses à dire sur sa simonie pour en entreprendre le recit. Je me contenteray de dire qu'il ne consacre point d'Evêque à moins de 600. écus, qu'il ne celebre point de Messe des morts à

Quelle est la sainteté extérieure, & son avarice simonie dans les fonctions Ecclesiastiques.

moins de huit cens, qu'il ne dit les autres qu'à cent écus chacune. Il prend beaucoup d'une confession. Il y a quelque tems que le Vizir du Prince de Mingrelie étant malade, il se confessa à ce Prelat, & luy donna cinquante écus, le *Catholico* fut si mal satisfait de ce payement, que le Vizir étant retombé après, & l'ayant envoyé quierir pour se confesser de nouveau, il luy fit dire qu'il eût premièrement à le payer de la précédente confession, & qu'il iroit entendre celle qu'il vouloit faire.

Nombre  
des Evê-  
ques, &  
quelles  
font leurs  
mœurs.

Il y a six Evêques en Mingrelie, ces Prelats n'ont aucun soin des ames, & ne visitent jamais, ny les Eglises, ny leur Diocese. Ils laissent tomber les Prêtres en toutes sortes d'erreurs, & le peuple se prostituer à tous vices. Ils ignorent la forme du Baptême, ils laissent subsister la poligamie, ils souffrent que des meres enterrent vifs des enfans nouveau-nez. On les a repris souvent de l'indulgence qu'ils ont pour cette cruauté plus-

que barbare. La remontrance n'a rien operé du tout, cette inhumanité est tournée en coûtume, le Clergé la souffre, le Prince la laisse pratiquer à qui veut. L'occupation des Evêques sont les festins continuels, Ils s'enyvrent presque tous les jours. Ils sont riches, ils s'habillent somptueusement. Leur principal revenu vient de ce qu'ils tirent de leurs sujets, & des femmes & des enfans de leurs sujets qu'ils vendent aux Turcs.

Ils s'abstiennent de chair à la façon des Evêques Grecs, & renferment dans la pratique du jeûne toute la Religion Chrétienne. Ils s'imaginent qu'ils ne sont obligez à aucun autre devoir, & qu'en jeûnant on s'acquitte de tous les préceptes du Christianisme. Ils entretiennent l'Eglise Cathedrale assez propre, & bien ornée d'Images à la Grecque, parées d'or & de pierres. Ils croient qu'ornant les Images, ils satisfont à la justice de Dieu, & que l'offrande de quelque bijou qu'on fait à une Image, effa-

Erreurs  
supersti-  
tieuses  
des Evê-  
ques  
Mingre-  
liens.

236 *Voyage du Ch. Chardin*

ce tous les pechez. Ils prennent cette voye d'expiar ceux qu'ils font. Ils ne se confessent presque jamais.

Leur habillement est superbe pour le pais, étant d'écarlate & de velours. Il n'est guères different de celuy des seculiers; ce qui les en distingue particulièrement c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celuy des Moines Grecs. Ils portent des chaines d'or au col, ils vont à la chasse, ils vont aussi à la guerre à la tête de leurs sujets, & ne combattent pas moins courageusement que les autres Gentilshommes. Il y en a beaucoup qui ne sont point sacrez, cela ne les empêche pas de donner les Ordres tout de même que s'ils l'étoient.

Il s vont  
quelque-  
fois à la  
guerre à  
la tête de  
leurs su-  
jets.

Reli-  
gieux en  
Mingre-  
lie.

Il y a en Mingrelie des Religieux de l'Ordre de S. Basile, on les appelle *Berres*. Ils vont habillez comme les Moines Grecs, & observent leur façon de vivre. Un enfant est fait Religieux par son pere & sa mere seulement. Ils le

confacrent en luy mettant dès l'enfance un bonnet noir en tête, luy laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & luy difant pour toute raifon qu'il est *Berre*. Le pauvre enfant n'apprend autre chofe de fa condition, & n'a foin toute fa vie que d'observer le jeûne comme ceux qui portent le même nom que luy.

Il y a auffi des Religieufes de ce même Ordre, elles observent le jeûne & portent un voile noir, elles n'ont, ny clôture, ny vœux, ny fubordination. Qui veut prendre le voile & le jeûne, & qui le veut quitter après l'avoir pris, le fait à difcretion, cela dépend de la volonté de celle qui prend cette façon de vie, foit fille, foit femme, foit veuve, foit repudiée, foit libre, foit efclave, aucune condition n'eft privée de cette liberté.

Les Prêtres de Mingrelie font en grand nombre. Ce font des miferables qui vivent de tout ce qu'ils peuvent gagner, ils fe re-

Prêtres  
en Min-  
grelie,  
leur or-  
dination  
par simo-  
ni.

marient autant de fois qu'il leur plaît. Pour être admis à la Prêtrise, il ne faut que sçavoir lire, & avoir appris une seule Messe par cœur. L'Evêque ne fait aucun examen de ceux à qui il donne les Ordres, étant souvent plus ignorant qu'eux. Pourvû que celui qui desire être fait Prêtre luy donne la valeur d'un cheval il le sacre. Dieu seul connoît le pitoyable état de ces mal-heureux Prêtres, & la validité de leur Sacerdoce; car il est même toujours incertain s'ils sont baptisez, & si les Evêques qui leur ont donné les Ordres, sont sacrez ou baptisez eux-mêmes.

On ne peut exprimer le mépris qu'on a pour ces Prêtres. Ils labourent leurs terres, & celles de leurs Seigneurs, n'étant pas moins esclaves que les seculiers, ils les suivent à la guerre, les servant à porter leur bagage. La cause du mépris qu'on a pour eux est leur ignorance, leur gourmandise, & leur misere: cette misere est si grande qu'ils vont nuds pieds, vê-

En quel  
mépris  
ils sont,  
& pour-  
quoy.



tus d'habits déchirez, qui ne leur couvrent que les endroits du corps qu'on a plus de soin de cacher. On n'a du respect pour eux que lors qu'ils sont à table, car on leur donne à boire les premiers, & on les prie de benir le vin & les viandes lors qu'ils disent la Messe, & quand ils sont auprès d'un malade à chercher dans leur livre quelle Image est irritée contre lui, & l'offrande dont il la faut appaiser. On distingue seulement à la barbe les Prêtres d'avec les Seculiers; les Prêtres la portant fort longue. Les Seculiers n'en ont presque point.

La plûpart de leurs Eglises n'ont point de cloches, ils appellent le peuple au son d'une planche de bois qu'ils touchent d'un bâton. Les Images des Eglises Episcopales sont bien vêtues. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des machoires & des deffences de sanglier, des ailles de faisan, & des armes, afin que l'Image luy fasse avoir d'heureux succez à la chasse & à la guerre. Les Eglises paroiss-

Offrâdes  
bizares  
que les  
Mingre-  
liens font  
aux Ima-  
ges dans  
les Egli-  
ses.

240 *Voyage du Ch. Chardin*

fiales sont plus sales que des éta-  
bles. Les Images qu'il y a dedans  
sont brisées, couvertes d'araignées  
& de poussière, Le *Sancta Sanctorum*  
est si sale, que j'ay horreur de  
le dire. Les paremens d'Autel sont  
des guenilles puantes, déchirées,  
tachées de vin, leur calice est un  
gobelet de bois sale au possible,  
leur patene est un plat de bois aussi  
sale & aussi gras que le calice. Ils  
prenent pour purificateur les  
courtines du *Sancta Sanctorum*, qui  
sont encore plus sales que tout ce  
que j'ay dit, & j'en dis moins qu'il  
n'y en a pour ne pas dégouter le  
Lecteur. Les Eglises Episcopales  
sont assez nettes & assez bien or-  
nées. Plût à Dieu que chaque Evê-  
que eût autant de soin de l'educa-  
tion & de l'instruction de son trou-  
peau, que de la parure, & de la  
netteté de son Eglise.

Culte  
idolatre  
envers  
les Ima-  
ges.

Le culte qu'ils rendent aux  
Images est un culte d'idolatrie. Ils  
les adorent, non d'une adoration  
relative, mais d'une adoration qui  
se termine & s'arrête toute à la  
matière,

matière, c'est-à-dire, à cette figure matérielle qui est devant les yeux. Les Images qui sont les plus belles sont les mieux servies, & les plus dévotement adorées, comme aussi celles qui sont d'une matière précieuse, comme d'or, celles qui sont les mieux parées de bijoux & de pierreries, & sur tout celles qui ont la reputation d'être fort cruelles, de s'irriter furieusement, de tuer les gens contre qui elles se courroucent : ces dernières sont servies avec un respect incroyable ; le peuple d'aussi loin qu'il aperçoit l'Eglise où elles sont enfermées se jette en terre, se bat la poitrine, les conjure de tuer leurs ennemis & ceux qui leur ont dérobé quelque chose. Ils ont une peur horrible de jurer par ces Images révérees, le jurement qui se fait par elles est incontestable. On croit tout ce qui se jure là dessus. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent jamais les attester, même dans les veritez les plus certaines, de peur qu'elles ne les tuent, &

Combien ces barbares craignent la colere prétendue de leurs Images.

ceux qui font serment par des Images, le font par celles seulement qui sont d'un visage agréable, doux, riant, & qui nont point la reputation d'être des meurtrières & des sanguinaires.

Les Mingreliens ne croyent point la vie future.

Le culte des Images ne se fait point dans la vûe des biens spirituels, & pour obtenir d'elles du secours pour l'autre vie, car les Mingreliens n'en reconnoissent point d'autre que la presente. Ils n'ont pour objet qu'une horrible & servile crainte que les Images ne les fassent mourir, ne les accablent d'infirmité, ne les donnent en proye avec leurs biens aux larrons & à la rage de leurs Maîtres, & ne les jettent dans les fers des Turcs. Lors qu'on leur a fait quelque vol ils vont à l'Eglise où est l'Image qu'ils adorent avec plus de confiance. Ils luy offrent deux pains & une bouteille de vin. Ils luy font des réverences, ils enfoncent un pieu en terre devant elle, & ils luy tiennent ce discours. Tu sçais bien, ô Image, qu'on m'a dé-

robé telle & telle chose, & que je ne puis en découvrir le larron. Dans la douleur où j'en suis je te fais ma prière, je t'offre ce present, afin que tu le fasse mourir, que tu l'extermine, que tu l'enfonce dans l'abîme de la même sorte qu'en ta présence j'enfonce ce pieu en terre. Le Prêtre est present à tout cela. Il prend l'offrande & la tourne au tour de la tête du suppliant, & après ils vont tous deux la manger à son logis. De toutes les Images dont ce peuple aveugle craint plus de cruels traitemens, il n'y en a point de redoutées comme celle de S. Giobas. Ils content que cette Image étant un jour portée en voyage, & passant auprès d'un marais plein de grenouïlles, le bruit qu'elles firent l'étourdit, & la mit si fort en colere, qu'elle s'envola dans une Eglise qui est sur une montagne. Ils assurent qu'elle tuë tous ceux qui aprochent trop près d'elle. Lors que quelqu'un va l'invoquer, il ne s'en approche qu'à vüë. Il luy jette de loin son

Prieres  
ridicules  
qu'ils  
font à  
leurs  
Images.

244 *Voyage du Ch. Chardin*  
présent, & se tient toujours dans  
l'éloignement pendant qu'il fait  
son oraison. Les Mingreliens sont  
fort zelez chacun pour l'honneur  
& pour les proüesses de l'Image  
de sa Paroisse, chacun vante les ex-  
ploits de celle qu'il adore, les ven-  
geances qu'elle a prises courageu-  
sement de ses ennemis, la prompti-  
tude avec laquelle elle donne la  
mort à ceux qui tombent dans sa  
disgrace. Au reste les Mingreliens  
ne rendent nul honneur aux Ima-  
ges des Catholiques Romains, &  
n'ont pour elles aucune considéra-  
tion. Leur grand Saint est Saint  
George comme aux Georgiens, aux  
Moscovites, & à tous les Grecs.

Ils ont  
beaucoup  
de Reli-  
ques, &  
d'où ils  
les ont  
tirées.

Ils ont beaucoup de Reliques.  
On dit que les principales leur ont  
été apportées par des Prélats qui  
se retirèrent chez eux quand Con-  
stantinople fut prise par les Turcs,  
ayant peur qu'elles ne tombassent  
entre les mains des infideles. Nos  
Peres Théatins ont vû un morceau  
de la vraye Croix, lóg d'une paul-  
me, (c'est un peu plus de huit pouces

du pied François, ) une Chemise de la Sainte Vierge. Elle est de couleur tirant sur le jaune, parsemée de fleurs, brodée à l'éguille. Sa longueur est de huit paulmes Romaines, sa largeur de quatre, les manches en sont courtes, mais larges d'une paulme, le col est étroit. Cette Chemise est enfermée dans une cassette d'ébenne garnie d'argent. Ils ont encore une Main de Sainte Marine, sèche, enchassée dans de l'or garni de petites pierres. Une autre Main de Saint Quiric, plusieurs Ossemens enchassés en or & en argent. Les Sains Langes dans lesquels la Bienheureuse Vierge envelopa Jesus-Christ. Un petit quadre où il y a des poils de sa barbe, & de la corde de sa flagellation. Le Prince de Mingrelie tient ces Reliques en sa garde. Lors qu'on les montra à nos Peres, on les étendit sur un tapis. Chacun, tant Prêtre que Seculier, les manioit avec tres-peu de vénération. Les Mingreliens les estiment beaucoup moins que les

Le peu de vénération qu'ils ont pour les Reliques.

chasses où elles sont enfermées. Ils ne portent aucun honneur aux Reliques, & les traitent tout-à-fait indignement.

Leur Messe est à la Grecque. Les Prêtres celebrent souvent sans autre habit Sacerdotal qu'une chemise. S'ils sont sans souliers, ils mettent une petite planche de bois devant l'Autel, & se tiennent dessus. Et si un Prêtre se rencontre chez quelqu'un qui demande une Messe, le bon Prêtre ne se donne pas la peine d'aller la dire à l'Eglise. Il entre dedans le lieu où on garde le vin, prend là dedans le premier aix qu'il trouve, quelque sale & couvert de poussière qu'il soit, pour luy servir d'autel. Il se fait prêter quelque vieille chemise, ou quelque autre linge qu'il met sur ses épaules, & se fait donner un peu de farine dont il pétrit un petit gâteau qu'il fait cuire dans la cendre. Il prend ensuite pour luy servir de calice & de patenne un gobelet & un plat du logis, tout gras & tout sale qu'il puisse être,

La Messe  
des Min-  
grelis,  
& com-  
ment les  
Prêtres la  
celebrēt.



Il n'a besoin d'aucun linge, ses mains luy servent de purificateur: il dit la Messe par cœur. Le Messel des Mingreliens est un petit livre écrit en Georgien. Plusieurs Prêtres n'ont qu'un Messel déchiré, où les feüilles sont broüillées, & où quelquefois la Messe n'est pas. Tout cela ne les embarasse point. Ils disent la Messe pendant qu'ils la cherchent dans le Messel, & souvent l'ont dite avant que de l'y avoir trouvée, car, comme je viens de dire, ils la sçavent par cœur. Tout cet office se fait avec tres-peu de modestie, tant qu'il dure ils discourent entr'eux de diverses matières. Pendant le Carême on ne dit la Messe que le Samedy & le Dimanche, à cause que tous les autres jours il faut jeûner, & qu'ils tiennent que la communion rompt le jeûne.

Ils consacrent indifferemment en pain azime, ou en pain levé. Ils ne mettent point d'eau dans le calice, horsmis quand le vin est fort. Ils disent qu'on peut celebrer

De la cõ-  
secration  
en la  
Messe  
des Min-  
greliens.

248 *Voyage du Ch. Chardin*

avec du vinaigre aussi-bien qu'avec du vin. M'étant enquis (*c'est toujours le manuscrit qui parle*) à plusieurs Prêtres, de la forme de la Consecration, je n'en ay jamais trouvé qu'un qui me l'ait sçeu dire. Je luy demanday si après la Consecration, le pain & le vin sont substantiellement le Corps & le Sang de Jesus-Christ. Ce Prêtre Mingrelien se mit à rire, comme si on luy avoit proposé une plaisanterie, & me répondit, qui est-ce qui mettroit Jesus-Christ dans le pain? & par quelle voye peut-il y entrer? de quelle manière peut-il être contenu en un si petit morceau de pain? pour quelle cause aussi voudroit-il quitter le Ciel & venir en terre? on n'a jamais oüy rien dire de semblable à ce que vous demandez. Je luy demanday de plus si la Messe étoit valide sans les paroles de la Consecration. Il me dit que la Messe étoit surément valide sans cela, mais que le Prêtre qui ne prononçoit point les paroles de la Con-

Ignoran-  
ce crasse  
des Prê-  
tres Min-  
greliens  
touchant  
l'Eucha-  
ristie &  
la sainte  
Messe.

secration, faisoit une grande faute. Quant à l'intention de consacrer, requise en celui qui consacrer, c'est une chose dont les Prêtres Mingreliens ne sçavent rien du tout.

Ils font le Viatique une fois l'année, sçavoir le Jendy Saint. Ils le gardent dans une bource de cuir ou de toile, qu'ils portent par tout attachée à la ceinture. Ils n'ont pas plus de reverence pour ce Viatique que pour un morceau de viande; comme par exemple, lors qu'ils se couchent, ils mettent sous le chevet avec leurs autres hardes la bource où il est enfermé, & quand on le leur vient demander pour un malade, ils ouvrent leur bource, & en tirent un petit morceau, qu'ils envoient par la personne qui leur est venu faire le message, soit homme, soit femme, soit un enfant. Et parce que ce Viatique est d'ordinaire fort sec, on le broye avec les mains sur une pierre, ou dans un plat, sans aucun égard aux fragmens & aux miét-

Profanation du S. Viatique entre les Mingreliens.

250 *Voyage du Ch. Chardin*

tes qui en tombent. On le met après dans du vin, & on le fait prendre ainsi au malade. Au bout de l'an les Prêtres jettent sur l'Autel ce qu'ils ont de reste du Viatique, où les souris le viennent manger d'ordinaire. *On pourroit juger de là seulement quelle est l'opinion & la créance des Mingréliens sur le Saint Sacrement.*

Du Bap-  
tesme &  
comment  
les Min-  
gréliens  
l'admi-  
nistrent.

Ils oignent au front les enfans dès qu'ils sont nez. L'huile de cette onction s'appelle *Myrone*. Le Baptême ne s'administre que long-tems après, & personne ne fait baptiser son enfant, s'il n'a moyen de faire un festin après le Baptême. C'est ce qui fait que beaucoup d'enfans meurent sans le recevoir. Lors qu'ils le conferent à quelqu'enfant, ils ne le portent point à l'Eglise, mais dans la cave. Le Prêtre sans prendre d'habit sacerdotal s'assit là, & lit long-tems dans un livre. Après une longue lecture le Parrain dépouille l'enfant & le lave entièrement avec de l'eau, puis le frote avec du *Myrone* que

le Prêtre luy met en main. Cela fait, on r'habille l'enfant, & on luy donne à manger. Le Prêtre, le Pere, le Parrain, & les invitez se mettent à table. Il n'y a pas un Prêtre qui sçache la forme du Baptême, ainsi il n'y a point de doute que leur Baptême ne soit invalide. Dans cet égard nos Peres Théatins baptisent autant d'enfans qu'ils peuvent. Ils leurs donnent le Baptême sous pretexte de leur appliquer un médicament, cachant de cette façon l'office de Prêtrise sous l'apparence d'une operation de medecine.

Il y a peu de gens en Mingrelie, soit Ecclesiastiques, soit Seculiers qui se confessent, & je croy même pouvoir dire qu'il n'y en a presque point. Ils tiennent qu'on satisfait pour ses pechez en offrant des dons aux Images auxquelles toute leur Religion s'adresse & se termine. Ils n'ont point l'Extrême-Onction, & ne la connoissent pas. Ils ne croient point que l'Ordination imprime de caractère ineffaçable : C'est

Leurs  
sentimens  
touchant  
la Con-  
fession,  
l'Extrême-  
On-  
ction,  
l'Ordi-  
natiō des  
Prêtres,  
& le Ma-  
riage.

pourquoy ils ordonnent de nouveau ceux qui ont été dégradés, tout de même que si on ne leur avoit jamais donné l'ordre. Le Mariage n'est point mis non plus chez eux au nombre des Sacremens. C'est un contract de vente. Les parens de la fille accordent avec celui qui la demande en mariage, le prix qu'il donnera pour l'avoir. Le prix d'une femme repudiée est moindre que celui d'une veuve, & le prix d'une veuve moindre que celui d'une fille. Quand le marché est fait, l'accordé se met à amasser ce qu'il a promis pour avoir sa Maîtresse. Il prend de ses sujets, s'il en a, ou leurs enfans, & les vend aux Turcs, ou argent comptant, ou pour des hardes. Pendant qu'il amasse ce qu'il doit donner, il a la liberté d'aller voir privément son Accordée, & ce n'est point un scandale qu'elle soit grosse avant que d'être épousée. Lors qu'il a amassé ce dont il est convenu avec les parens de la fille, il le leur porte. Ils font tous ensemble

un grand festin ce jour-là, & c'est le commencement de la nôce. Les parens mènent le lendemain la fille à la maison de son mary, & luy donnent ordinairement, soit en esclaves, soit en bétail, soit en meubles, l'équivalent de ce qu'ils ont reçu de luy. Le quatrième ou cinquième jour des nôces la cérémonie se fait. Elle se fait selon le rit des Grecs, horsmis qu'elle ne se célèbre pas dans l'Eglise, mais sur la porte. Ils disent que quiconque a épousé une femme, ou sterile, ou de méchante humeur, non-seulement peut la repudier, mais qu'il le doit faire, parce que Dieu n'a pas fait ce mariage, Dieu faisant toutes choses bien, & ne faisant point de mariages, ou infructueux, ou de personnes dont les esprits soient divers & incompatibles.

Il n'y a personne parmy ce peuple ignorant qui entende la Bible, ou qui la lise, le nombre étant très-petit de ceux qui sçavent lire ou entendre l'ancien Georgien, qui est le seul Idiome auquel ils ont

Leur  
ignorance  
touchant  
la Sainte  
Ecriture.

l'Écriture Sainte. Les femmes en sçavent un peu plus que les hommes, & racontent par fois des histoires de l'Évangile qu'elles ont lûes ou apprises par cœur.

Les tems  
de jeûne  
des Min-  
gréliens.

Leurs jeûnes sont presque les mêmes que les Grecs observent. Ils ont les quatre grands Carêmes, celui qui se fait avant Pâques, qui est de 48. jours; celui qui se fait avant Noël, qui est de 40. celui qu'on appelle de Saint Pierre, qui dure près d'un mois, & celui que font les Chrétiens Orientaux en l'honneur de la Vierge qui est de 15. jours.

Erreur  
touchant  
le signe  
de la  
croix.

Ils font des signes de croix en certaines occasions; mais ils ne croient point que le signe de la croix soit la marque du Chrétien. Ils mettent cette marque à boire du vin, & à manger du pourceau. Leurs oraisons ne s'adressent qu'aux Images, & ne regardent que les biens temporels, leur prospérité, & la ruine de leurs ennemis.

Ils font des sacrifices comme



faisoient les Juifs & les Gentils.

Le Prêtre prie sur la victime & l'égorge. Lors qu'elle est cuite on la met sur une table. Tous les gens du logis, une chandelle à la main, sont debout autour, horsmis celui qui fait l'offrande qui se tient à genoux. Il encense le premier la victime. Les autres en font autant, & tous ensemble la mangent ensuite. Ils égorgent aussi des bêtes & des oiseaux sur les sepultures de leurs parens & de leurs amis, & versent dessus du vin & de l'huile. Ils font les libations tous les jours. Personne ne boit qu'il n'ait dit la tasse à la main un mot d'oraison, les yeux élevez au ciel, versant en terre un peu du vin qui est dedans.

Ils ne chôment point le Dimanche, & ne s'abstiennent guères du travail qu'aux Fêtes de Noël & de Pâques. Toute la sanctification des grandes Fêtes consiste chez eux à boire & à manger extraordinairement. La plus grande Fête qu'ils fassent, est lors que quelque Image

Leurs sacrifices  
superstitioneux.

Ils ne sanctifient point le saint jour du Dimanche.

256 *Voyage du Ch. Chardin*

doit passer par leur contrée, alors ils se mettent dans le plus bel ajustement qu'ils peuvent. Ils font festin, & ils aprestent un present pour l'Image qui doit venir.

Confé-  
quence  
que l'on  
doit tirer  
de ce que  
l'on vient  
de dire  
de la Re-  
ligiō des  
Mingre-  
liens.

Cela suffit je pense pour faire connoître qu'il n'y a qu'une ombre de Religion chez les Mingreliens. Le manuscrit dont je l'ay tiré raconte les sortileges qu'ils mettent en usage. Les superstitions qu'ils pratiquent, & diverses coutumes mêlées du Judaïsme & du Paganisme. Je les ay laissées là, n'y ayant trouvé aucun caractère d'esprit, ny de sens commun; mais au contraire tout y étant extravagant. J'ajoute que tout ce que j'ay pû remarquer dans les ceremonies religieuses, & dans la créance des Mingreliens, est entièrement conforme à ce que j'en viens de rapporter.

Leur  
deüil lu-  
gubre &  
effroya-  
ble à la  
mort de  
leurs pro-  
ches pa-  
rens.

Il faut que je dise un mot de leur deüil, c'est un deüil de desesperez. Lors qu'une femme pert son mary ou un proche parent, elle déchire ses habits, elle se depoüille nuë jusqu'à

jusqu'à la ceinture, elle s'arrache les cheveux, elle s'enleve avec les ongles la peau du corps & du visage, elle se bat le sein, elle crie, hurle, grince des dents, écume, fait la furieuse & la possédée dans un excez épouvantable. Les hommes témoignent leur douleur d'une manière aussi barbare. Ils déchirent leurs habits, ils se font raser la tête & le visage. Ils se batent la poitrine. Le deuil dure quarante jours, étant furieux les dix premiers, comme je viens de dire, & diminuant après successivement. Durant ces dix premiers jours, les proches du mort, & une quantité d'hommes & de femmes de toutes conditions viennent le pleurer, cela se fait en cette maniere. Ces personnes se rangent en ordre autour du cadavre, & déchirées, comme j'ay dit, elles se batent des deux mains la poitrine, crient, *Vaih, vaih*, les cris & les coups sont mesurez, & rendent un son effroyable. Tout cela forme une affreuse image du desespoir, qu'on

258 *Voyage du Ch. Chardin*

ne peut regarder sans fremir. Il arrive tout d'un coup qu'on n'entend rien. Le deüil, s'arrête & se tient dans un profond silence, & puis tout d'un coup le deüil fait un grand cry, & se rejette dans ses premiers emportemens. Le dernier jour, qui est le quarantième, comme j'ay dit, on enterre le mort. On fait un festin à tous ses proches, à tous ses amis, à tous ses voisins & à tous ceux qui sont venus le pleurer. Les femmes mangent à part hors du lieu où sont les hommes. L'Evêque dit la Messe, & après prend de droit tout ce qui seroit à la personne du mort, son cheval, ses habits, ses armes, son argenterie, s'il en a, & les autres choses de cette sorte. Les deüils ruinent les maisons en Mingrelie. Cependant on est obligé de les faire ainsi solennellement. L'Evêque dit une Messe des morts par force pour le grand profit qui luy en revient. On vient pleurer le mort par force, afin de vivre quarante jours aux dépens de ce qu'il

A quoy se termine ce deüil, qui dure ordinairement 40. jours.

a laissé. Lors qu'un Evêque meurt, c'est le Prince qui luy fait dire la Messe des morts le quarantième jour du deüil, & qui prend tous ses biens hors les immeubles.

Voilà ce que j'ay appris en Colchide sur la nature du país, sur les mœurs & sur la Religion des habitans. Leurs Voisins vivent & sont comme eux presque en toutes choses, si ce n'est que ceux qui sont plus proches de Turquie & de Perse ont les mœurs plus douces, & les inclinations plus équitables, au lieu que ceux qui sont plus proches des Tartares & de la Scithie ont les mœurs plus barbares, n'ont ny idée ny extérieur de Religion, & n'observent aucunes Loix. J'ay parlé des Abcas & des peuples qui habitent au bas du Mont Caucase. J'en ay dit tout ce que j'avois appris. Je diray à présent ce que j'ay vû, & ce que j'ay oüy de plus remarquable des autres país voisins de Mingrelie. Ces país sont la Principauté de Gu-riel, & le Royaume d'Imirette.

Reflexiõ  
qui finit  
cette re-  
latiõ des  
país de  
Mingre-  
lie & voi-  
sinage.

260 *Voyage du Ch. Chardin*

Autre relation du Royaume d'Imirette & pays de Guriel.

*Le pais de Guriel* est petit. Il confine du côté du Septentrion avec l'Imirette, & du côté d'Orient avec la partie du Mont Caucase que tiennent les Turcs. Il a du côté d'Occident la Mingrelie, & au Midy la Mer noire. Il s'étend le long de cette Mer depuis le fleuve du Phase jusqu'à un autre fleuve qui passe à un mille de Gonié, Château tenu par les Turcs, éloigné du Phase de quarante milles seulement. Le pais de Guriel ressemble en tout à la Mingrelie quant à sa nature, & quant aux mœurs des habitans. L'on y a la même Religion, les mêmes coutumes, les mêmes inclinations à l'impureté, au brigandage, & au meurtre.

Situation du Royaume d'Imirette.

*Le Royaume d'Imirette* est un peu plus grand que les pais dont je viens de parler. C'est l'Iberie des Anciens. Il est enfermé entre le Mont Caucase, la Colchide, la Mer noire, la Principauté de Guriel, & la Georgie. Sa longueur est de six-vingt milles, sa largeur de

soixante. Les peuples du Mont Caucase avec qui il confine, sont les Georgiens, & les Turcs au Midy, & au Septentrion les Ossi & les Caracioles, que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'est-à-dire Circassiens noirs, pour les raisons que j'ay dites. Ce sont ces Caracioles ou Circassiens noirs que les Europeans ont appellez *Huns*, qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules, dont parlent les Historiens, & entr'autres Cedrenus. La langue qu'ils parlent est mêlée de Turc.

L'Imirette est un país de bois & de montagnes comme la Mingrelie ; mais il y a de plus belles vallées, & de plus delicieuses plaines. On y trouve plus facilement du pain, de la viande, des legumes. Il y a des minières de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoye. On y trouve des Bourgs. Quant aux mœurs & aux coûtumes c'est aussi la même chose qu'en Mingrelie. Le Roy a trois bonnes Forteresses, une appellée *Scander*, située sur le bord

Qualitez  
du país  
d'Imirette.

262 *Voyage du Ch. Chardin*

d'une vallée, & deux dans le Mont Caucase, nommées *Regia* & *Scorgia*, toutes deux de tres-difficile accez, étant bâties en des lieux que la nature a ingenieusement fortifiez. Le Phafe passe devant. Le Prince avoit il n'y a pas long-tems une autre Forteresse bien plus importante, appelée *Cotatis*, du même nom que tout le pais d'alentour, qui est peut être celuy que Ptolomée appelle *la Region Cotatene*, Les Turcs en font à present les Maîtres.

Son ancienne domination retrâchée & reduite à peu de pais & de peuples.

Le Royaume d'Imirette a long-temps tenu sous luy les Abcas, les Mingreliens, & les peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous quatre ensemble secoué le joug des Empereurs de Constantinople premièrement, & puis des Empereurs de Trebifonde. Ces peuples se desunirent le siecle passé, & depuis leur revolte ils ont toujourn fait la guerre entr'eux. Les plus proches du Turc ont recherché son assistance. Il les a d'abord protegez, & enfin il les a tous ren-



des tributaires l'un après l'autre. Le Tribut du Roy d'Imirette est de quatre-vingts enfans, filles & garçons, âgez de dix à vingt ans. Celuy du Prince de Guriel est de quarante-six enfans de même sorte. Celuy du Prince de Mingrelie est de soixante mille brasses de toile de lin faite dans le país. Les Abcas avoient aussi été mis sous le tribut, mais ils l'ont payé peu de fois, & à present ils ne le payent point. Le Roy d'Imirette & le Prince de Guriel envoient eux-même leur tribut au Pacha d'Akalziké. Un Chaoux vient prendre celuy du Prince de Mingrelie. Lors que je passay à Akalziké, on disoit que les Turcs vouloient prendre possession de ces país-là, & y mettre un Pacha, ne sçachant point d'autre moyen de remedier aux guerres continuelles qui les détruisent & les dépeuplent notablement. Les Turcs ne se sont pas souciez auparavant d'en prendre possession, parce qu'il est comme impossible d'y observer le

Ils payent  
tribut  
aux  
Turcs.

Raison  
de Reli-  
gion qui  
a empê-  
ché jus-  
qu'à pré-  
sent le  
Turc  
d'envahir  
ces païs.

Mahometisme, par la raison que ces païs n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la Loy Mahometane deffend l'usage; joint que l'air y est mauvais, qu'il n'y a point de pain, & que le peuple y est épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des Forteresses, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. C'est pour ces considerations qu'ils ont laissé ces Provinces en leur ancien état, & qu'ils se sont contentez qu'elles leur servissent de pepinière d'esclaves. Ils en tirent sept ou huit mille chaque année. Des égards & des obstacles à peu près semblables empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur Empire les vastes plaines de Tartarie & de Scithie, & les païs immenses du mont Caucase. Si les peuples qui les habitent étoient ramassés en des villes & en des lieux forts, on auroit bien-tôt trouvé la voye de les reduire, & de les tenir sous le joug: Mais le moyen.

moyen d'y tenir des gens qui changent de lieu tous les mois, & qui courent leur païs toute leur vie.

Le Prince de Mingrelie est le huitième depuis qu'elle s'est revoltée de la domination d'Imirette. Les Princes de Mingrelie s'appellent tous *Dadian*, comme qui diroit *Chef de la Justice*, de *Dad* mot Persien qui signifie *Justice*, d'où la première race des Rois de Perse a été appelée *Pich-Dadian*, c'est-à-dire, *la première Justice*, pour nous marquer que ce furent les premiers hommes que les peuples de ce grand païs établirent pour leur administrer la Justice, & maintenir chacun en la jouissance de son bien. Le Roy d'Imirette se donne le Titre de *Meppe*, c'est-à-dire, *Roy* en Georgien. Le *Meppe* & le *Dadian* se disent tous deux descendus du Roy & Prophete David. Les anciens Rois de Georgie s'en disoient descendus aussi, & le Kan de Georgie en ses Titres se dit de même issu de ce grand Roy par Salomon son fils. Le

Origine  
des noms  
que portent les  
Rois de  
ces païs  
Barbares.

266 *Voyage du Ch. Chardin.*

Roy d'Imirette se donne un autre  
Titre encore bien plus fastueux  
dans les Lettres qu'il fait expedier.  
Il se qualifie Roy des Rois.

Plage  
Disgaour  
ce que  
c'est.

Dés que nôtre vaisseau eut pris  
port à la rade *Disgaour*, comme  
j'ay dit, j'allay à terre avec le  
Marchand Grec qui me condui-  
soit. J'esperois d'y trouver des  
maisons, un peu de vivres, &  
quelque secours : cette esperance  
n'étoit pas mal fondée, puisque  
je voyois sept vaisseaux dans le  
port; mais je fus fort trompé, je  
ne trouvay rien de tout cela. La  
plage d'Isfgaour est toute couverte  
de bois. On y a esplanadé à cent  
pas du rivage un endroit qui en a  
deux cens cinquante de long, &  
cinquante de large, c'est là le grand  
marché de la Mingrelie. Il y a  
une ruë qui a de chaque côté une  
centaine de petites cabanes faites  
de branches d'arbres attachées les  
unes aux autres. Chaque Mar-  
chand en prend une. Il y couche  
& y tient boutique des choses  
seulement qui se peuvent vendre

en deux ou trois jours. Celles qu'on a achetées, & celles qu'on ne voit pas apparence de vendre incessamment se gardent dans le vaisseau, à cause du peu de sûreté qu'il y a en terre. Il n'y avoit autre chose en ce marché, ny pas une maison de païsan aux environs. Mon Conducteur dît à quelques gens qui étoient venus au marché d'apporter le jour suivant du Gom, c'est ce grain dont l'on se sert au lieu de pain, du vin, & d'autres provisions. Ces païsans le promirent, mais ils n'en firent rien: je fus bien surpris & bien affligé de n'en point trouver, car les nôtres alloient finir, & de ne voir en ce marché que des esclaves enchaînez, & qu'une douzaine de gueux nuds l'arc & la fleche à la main qui faisoient peur. C'étoient les Doüaniers. Mais ma surprise & mon affliction augmentèrent fort, aprenant que les Turcs, & le Prince de Guriel venoient en Mingrelie, que chacun prenoit les Armes, & commençoit la guerre

Consternation  
du Sieur  
Chardin  
en Min-  
grelic.

268 *Voyage du Ch. Chardin.*

en pillant les maisons de ses voisins , & en enlevant les personnes & le betail par tout où ils en rencontroient. J'avois fait un grand fonds sur les Missionnaires Théatins qui sont en Mingrelie lors que je pris la resolution d'y venir. Je m'assurois qu'ils auroient une maison où l'on pourroit être en seureté , & qu'ils me feroient promptement passer en Perse. Leur maison est à quarante miles d'Is-gaour par terre. Par mer il y en a cinquante cinq. J'envoyay au Prefet de la Mission un Exprés , avec une lettre où je luy mandois que j'étois venu en Mingrelie , & que j'allois en Perse pour des affaires d'importance. Que j'étois chargé pour luy de lettres de recommandation , de l'Ambassadeur de France , du Resident de Genes , du Custode des Capucins de Grece , & du Facteur des Théatins à Constantinople , & que je le suppliois instamment d'envoyer quelqu'un qui me donnât les ouvertures necessaires pour faire mon

Il a recours au Prefet des Missionnaires des Theatins de ce pais.

voyage. Je pensois faire marché en argent avec l'Exprés; mais il le falut faire en toile. Mon conducteur accorda avec luy à deux piéces de toile bleuë, à condition qu'il seroit de retour en deux jours & demi. Ces deux piéces coütoient quatre francs à Caffa. Je retour-nay au vaisseau fort triste & fort affligé de me trouver dans un país où il n'y avoit aucuns vivres à achepter, où l'argent n'avoit point de cours, où l'on ne trouvoit point de logis pour demeurer. Tant d'esclaves de tous âges d'un & d'autre sexe, les uns enchainez, les autres attachez deux à deux, ces Doüaniers & leur air brigand & assassin m'avoient rempli l'ima-gination de frayeur. Je fis ferme pourtant, & m'efforçay autant que je pûs de dissiper toutes ces craintes.

Je n'en parlay ny à mon Cama-rade, ny à mes gens. Je leur dis qu'on m'avoit promis des vivres, mais qu'il étoit bon néantmoins de ménager autant qu'il se pour-

Il diffi-  
mule à  
ses amis  
& à ses  
domesti-  
ques le  
sujet de  
son cha-  
grin.

roit le peu qui nous en restoit.

Le bruit de guerre , dont j'ay parlé , n'empêcha point les marchands de nôtre vaisseau de se débarquer le lendemain avant jour. Ils allerent à terre , prirent chacun une cabane , & y portèrent des marchandises.

Il recoit  
une ré-  
ponce fa-  
vorable  
du Préfet  
des The-  
atins.

Le 18. à midy mon Conducteur vint au vaisseau , m'apporter la réponce du Préfet des Théatins. Elle étoit courte. Il me mandoit que dans deux ou trois jours il seroit au vaisseau avec une barque , & qu'il me serviroit de tout son pouvoir.

Le 19. sur le soir un nombre de Païsans qui se sauvoient passèrent par Isgaour , & donnerent une furieuse alarme, racontant que les Abcas que le Prince de Mingrelie avoit appellez à son secours contre les Turcs , pilloient & brûloient tout , & emménoient les gens & le bétail, & qu'ils n'étoient pas loin du port. Chacun en un instant se mit à charger ce qu'il pût dans les barques des vaisseaux.

Allarme  
terrible  
au sujet  
des Ab-  
cas.



Il étoit tard , les vaisseaux sont à  
prés d'un mile de terre. On n'y  
pût faire que deux voyages. Cha-  
que Capitaine fit porter deux pié-  
ces de canon en terre. On les dres-  
sa aux avenuës du marché , &  
toute la nuit on y fut sous les Ar-  
mes. Je ne puis exprimer la grande  
affliction où un si malheureux , &  
un si subit accident me jetta. Je  
ne me sentoïis point de fermeté à  
tenir contre. Ce qui me desespéroit,  
c'est que le Capitaine parla d'a-  
bord d'aller négocier chez les  
Abcas , & chez les Cherkes , &  
puis de retourner à Caffa. C'étoit  
pour être trois mois sur mer , &  
ne se retirer qu'à la fin de l'année.  
Le reculement de ma fortune que  
cette proposition me mettoit de-  
vant les yeux , le danger de pe-  
rir , le manquement de vivres ,  
l'impossibilité apparente d'en re-  
couvrir , tout cela , dis-je , que  
je voyois distinctement n'étoit pas  
néanmoins ce qui faisoit ma plus  
grande peine. Elle étoit de voir le  
bien de mes amis que je croïois

Motif  
principal  
des in-  
quietudes  
du Sieur  
Chardin  
dans ses  
dangers.

272 *Voyage du Ch. Chardin.*

échappé de la Mer noire, & de la Turquie, exposé de nouveau à courir tous ces dangers, & moy réduit à essuyer les reproches & le mépris des gens, à m'entendre imputer pour fautes les accidens inopinez, & pour imprudence les mauvaises rencontres du tems. Mon accablement augmenta par l'abattement de mes valets & leurs imprecations, l'un contre la destinée, l'autre contre le païs où nous étions, l'autre contre les gens qui m'avoient mis en tête la Mer noire; en un mot j'étois en une si profonde angoisse, que j'y devois être abîmé. Dieu m'en tira par sa grace. Il me fortifia le courage. Je raferris mes gens, mais leurs patience ne duroit pas, c'étoit toujours à recommencer; car la faim que nous souffrions les rejettoit de tems en tems dans leurs emportemens brutaux.

Le 20. tous les gens de nôtre vaisseau & des autres qui étoient à la rade se rembarquèrent. Ils aimèrent mieux abandonner des lai-

nes, du sel, de la fayence, & d'autres pareilles marchandises, que de s'exposer à être pris des Abcas, qu'on les assuroit être proches. Ils l'étoient en effet; car à dix heures du soir nous vîmes tout le marché en feu, & le lendemain matin des gens y étant allez, ils ne trouverent que des cendres & des restes d'embrasement.

Dés que nôtre monde fut à bord, je tâchay d'acheter d'eux du biscuit, du ris, du beurre, des oignons, & des légumes seches : personne n'en vouloit vendre, aprehendant qu'il ne fallût retourner à Cassa, toutes fois à force d'argent je tiray de divers marchands soixante livres de biscuit, un peu de légumes, huit livres de beurre, & douze livres de ris. C'étoit bien peu pour six personnes, le bon ménage le fit durer plus long tems que je ne croyois. Il y avoit dans nôtre vaisseau du poisson sec en abondance, nous ne mangions presque d'autre chose. J'étois merveilleusement content quand j'avois fait

La difficulté d'avoir des vivres les fait bien ménager.

274 *Voyage du Ch. Chardin.*  
faire à mes gens un repas sans pain,  
je contoïis cette abstinence pour  
une aventure de jour heureux.

Le 27. voyant que le Préfet  
des Théatins n'étoit point venu,  
& ne sçachant ce que je devois at-  
tendre de sa part, j'exposay à mes  
gens le besoin qu'il y avoit qu'un  
d'eux l'allast trouver, parce qu'il  
n'y avoit que luy qui nous pût  
garantir des maux qui nous me-  
naçoient, & nous tirer de ceux  
que nous endurions, & qui re-  
doubloient chaque jour. Nôtre  
manquement de vivres & leur des-  
espoir plus que toutes mes raisons  
les persuaderent. Un d'eux s'offrit  
à aller trouver les Théatins. Il y  
avoit alors à nôtre vaisseau une  
barque d'Anarghie, c'est un village  
sur le bord de la mer qui n'est qu'à  
vingt milles de *Sipias*, lieu où de-  
meurent ces Religieux. Cette bar-  
que étoit venuë charger du sel, le  
valet que j'envoyois se mit dedans,  
je luy donnay quatre ducats d'or,  
de l'argent, de la mercerie, & le  
chargeay de toutes les lettres que

Le Sieur  
Chardin  
envoye  
un de ses  
valets au  
Préfet  
des Thé-  
atins  
pour hâ-  
ter le se-  
cours  
qu'il en  
attédoit.

j'avois pour le Préfet des Théatins. J'en ufois ainsi, afin que la recommandation de tant de personnes, les unes de qualité, les autres de ses amis le pouffât à nous secourir dans la peine extrême où nous étions, je la luy manday fort amplement, le conjurant de m'aider s'il le pouvoit. Je luy mandois aussi que l'homme que je luy envoyois avoit de l'argent dont je le suppliois de se servir, que je ne désirerois de luy que sa peine, de laquelle encore je nemanquerois pas de luy tenir compte.

Le 4. d'Octobre au matin le valet que j'avois envoyé revint, amenant avec luy le Préfet des Théatins, j'ay déjà dit qu'il se nomme Dō Marie Joseph Zempy, & qu'il est de Mantoüe, je courus le saluer & l'embrasser. Voicy la première chose qu'il me dit : Dieu pardonne, Monsieur, aux gens qui vous ont conseillé de venir icy, le mal qu'ils ont attiré sur vous, vous êtes arrivé dans le plus méchant & dans le plus barbare

Le Préfet vient le trouver & celles furent les premières paroles qu'il luy dit.

276 *Voyage du Ch. Chardin.*

païs du monde, & le meilleur party que vous puissiez prendre est de vous en retourner à Constantinople par la première commodité. La joye que le Pere nous avoit causée par sa venuë nous fut ôtée par ce discours. Je le menay dans ma cabane, & là avec mon Camarade nous déliberâmes de ce qu'il falloit faire. Nous le remerciâmes d'abord de la peine qu'il avoit prise de venir de si loin. Il me dit qu'il seroit venu au tems qu'il avoit promis, mais que la guerre & l'irruption des Abcas avoient rendu les chemins si dangereux, qu'il n'avoit osé s'exposer; je luy dis ensuite, que le discours qu'il m'avoit tenu, en me faisant l'honneur de m'embrasser, me desesperoit, & que je le suppliois de me dire s'il ne venoit pas nous prendre, & nous emmener en sa maison. Il me répondit qu'il étoit venu pour nous servir en tout ce qu'il pourroit, qu'il nous meneroit chez luy si nous le desirions; mais qu'il étoit bien-aïse de nous faire conôître la

nature du païs où nous voulions passer. Qu'il n'y avoit point de pain, & que dans le tems present on n'y trouvoit aucuns vivres, que l'air y étoit mal-sain, & le peuple si méchant, que cela n'étoit pas concevable. Je luy dis que nous avions une Lettre de recommandation pour le Prince de Mingrelie. Il me repliqua que ce Prince de Mingrelie étoit tout aussi méchant, un aussi grand Brigand, & aussi franc voleur que ses sujets. Il nous conta là dessus qu'il y avoit trois ans que revenant d'Italie il apporta beaucoup de presens pour ce Prince, pour la Princesse sa femme, pour le Visir, & pour les principaux de la Cour, qu'il leur distribua, donnant presque tout ce qu'il avoit; que bien loin d'être contents, le Prince envoya enlever le peu qu'il avoit gardé, & qu'encore qu'il soit son Medecin, & de tous les Grands, le Visir le fit mettre peu après dans un cachot, la chaine au col, & les fers aux pieds, pour avoir de l'argent,

Le Préfet l'instruit de la misere du païs & des dangers auxquels il seroit exposé s'il passoit outre.

& qu'il ne se retira des mains de ce Tigre qu'en luy donnant 40. écus. Ce que je vous dis, Messieurs, ajouta-t'il n'est point du tout pour vous renvoyer, c'est seulement pour vous informer du danger où vous vous jetez, en mettant le pied en Mingrelie. Si vous y voulez venir après ces avertissemens, je feray tout de mon mieux pour bien conserver vos personnes & vôtre bagage, & pour vous faire passer seurement en Perse.

Ces dangers ne l'épouvantent pas, & se résout à passer outre.

Je ne déliberay point sur ce que ce Pere nous representa. Les maux dont on me menaçoit en Mingrelie étoient maux à venir, & j'esperois je ne sçay sur quoy de les éviter. Ceux que je souffrois étoient presens, j'en avois l'imagination remplie & le cœur abattu. Je representay au Pere Zampy que quelques malheurs qui nous pûssent arriver en Mingrelie, ils seroient toujourns moindres que ceux qui nous arriveroient en retournant à Caffa, & qu'ils nous feroient infailliblement perir. Je



luy fis remarquer que nous n'avions ny provisions, ny vivres, que le vaisseau où nous étions étoit vieux, qu'il s'emplissoit journellement d'esclaves d'un & d'autre sexe, & de tous âges, de sorte qu'on ne pouvoit déjà plus se remuer dessus. Qu'il y venoit depuis le matin jusqu'au soir grand nôbre d'Abcas & de Mingreliens qui l'emplissoiënt de vermine, & y apportoiënt une infection qui ne manqueroit pas d'engendrer la peste, que le vaisseau ne feroit de deux mois voile pour Caffa, que ce seroit alors la saison des tempêtes, & le tems que la Mer noire, cette mer si orageuse & si dangereuse, est le plus travaillée de bourrasques, que supposé que nous arrivassions à Caffa, & s'il vouloit à Constantinople, ce ne pouvoit être de quatre mois, après quoy nous serions à recommencer, c'est-à-dire, à rechercher un chemin pour passer la Turquie, & à courir derechef le risque de ses avanies & de ses doüanes, qu'enfin durant toutes ces courses

Raisons  
de sa re-  
solution.

nous serions tant de fois exposez à perir , qu'il valoit autant en courir le risque en Mingrelie où il ne pouvoit être plus grand , mais où il pouvoit ne durer guéres , n'y ayant que quatre journées de chemin à faire pour être en pais de seureté.

Le Pere Zampy ne rejetta aucune de mes raisons. Nôtre passage ne pouvoit que luy faire du bien en son particulier & à sa mission. Il ne parla plus que de nous emmener , & nous tirer entierement du vaisseau. La barque dans laquelle mon valet l'avoit amené , étoit longue comme une felouque , mais plus large & plus profonde , on l'avoit fretée pour aller & venir. Nous nous y embarquâmes avec tout nôtre bagage , & pour cent écus de dérées que nous achetâmes au vaisseau. Le Pere Zampy en fit l'achat , je l'en avois supplié , parce qu'il sçavoit ce qui étoit de debit en Mingrelie , où côme j'ai dit l'argent n'a point de cours que côme une marchandise. Nôtre bagage ayant

Le Préfet  
seconde  
sa resolu-  
tion, & se  
dispose à  
le con-  
duire.

ayant été embarqué avant midy, nous fîmes voile à l'heure même. J'étois ravy de joye de me voir hors du vaisseau : je ne pouvois plus en sentir la puanteur, ny voir la vie & le commerce infame qui se faisoit dessus. C'étoit un cloaque & un cachot d'esclaves, tous les soirs ou enchaînoit les hommes deux à deux, & les garçons aussi. Le matin on leur ôtoit les chaînes, c'étoit un bruit qui ne me laissoit point reposer, & un objet qui m'enfonçoit toujours dans la tristesse. On ne manquoit pas tous les matins de voir du feu en terre, c'étoit un signal qu'il y avoit des gens qui amenoient vendre des esclaves ou d'autres marchandises. On y envoyoit la barque. Ceux qui vouloient venir au vaisseau se mettoient dedans avec leur marchandise, venoient à bord & faisoient leur trafic. La guerre de Mingrelie fut favorable à nos Marchands; car les Abcas leur apportoient à vendre le butin qu'ils avoient fait. Il vint un jour

!Description du vaisseau: qu'il quitta pour suivre le Prefet.

à nôtre vaisseau un Abcas de qualité, ayant une suite de sept ou huit hommes qui sembloient tout-à-fait être les plus grands fripons du monde. Il amena trois esclaves. Ses gens étoient chargez de butin, entr'autres choses ils avoient un cadre d'Image tout d'argent. Je leur fis demander où étoit l'Image, ils répondirent qu'ils l'avoient laissée dans l'Eglise, & n'avoient osé l'emporter de peur qu'elle ne les tuât.

Nôtre vaisseau avoit quarante esclaves lors que j'en sortis. Le Capitaine & les Marchands Turcs & Chrétiens les avoient troquez contre des armes, des hardes, & d'autres denrées. Ils donnoient de ce que l'on vouloit, & le comptoient deux fois plus qu'il ne leur avoit coûté. Les hommes âgés depuis 25. ans jusqu'à 40. ne leur revenoient qu'à 15. écus, & ceux qui étoient plus âgés à 8. ou 10. Les belles filles d'entre 13. à 18. ans à 20. écus, les autres à moins, les femmes à 12. les enfans à 3.

Trafic  
d'esclaves.

ou 4. Un Marchand Grec qui avoit une chambre près de la mienne, acheta une femme & son enfant à la mamelle, douze écus, la femme étoit de 25. ans , elle avoit les traits du visage admirablement beaux , & un vray teint de lys, je n'ay jamais vû de plus beaux teints, de gorge plus ronde, de teint plus uni ; cette belle femme faisoit tout ensemble envie & compassion. Je disois en moy-même , en la regardant tristement : Malheureuse beauté, vous ne me feriez ny compassion ny envie si j'étois en un autre état , & si je ne me trouvois moy-même sur le point de tomber en de plus grandes miseres , s'il s'en peut de plus grandes que celle d'esclave. Ce qui me surprenoit, c'est que ces miserables creatures n'étoient pas abatuës, & ne paroissent pas sentir le malheur de leur condition. Dés qu'on les avoit achetées on leur ôtoit les lambeaux dont elles étoient couvertes. On les vêtoit de linge & d'habits neufs , & on les faisoit tra-

Une tres  
belle  
femme  
venduë  
12. écus.

Ces esclaves  
furent le  
travail.

vailler. On employoit les hommes & les garçons au service du vaisseau, les femmes & les filles à coudre. Ils paroissoient tous bien satisfaits de l'habillement & de la nourriture qu'on leur donnoit, le travail étoit leur grande peine, il falloit souvent que le bâton les y portât.

Nous eûmes assez bon vent, nôtre petite barque alloit à voile & à rames. Je m'entretins avec le Pere Zampy durant le voyage des moyens qu'il falloit tenir pour ne point tomber entre les mains des ennemis, & n'être ny pillé, ny assassiné des Mingreliens. La conversation se tourna en suite sur les personnes dont je luy avois envoyé les Lettres. Il me dit que celle de l'Ambassadeur de France étoit le duplicata d'une qu'il luy avoit écrit l'année passée, pour avoir des attestations de la Religion des Colches : il me la donna à lire, je la lûs, & je fus surpris que nous ayant été donnée pour Lettre de recommandation, nous n'y fû-

sions pas seulement nommez. J'apprehenday qu'il ne vint à la pensée du Pere Zampy, que l'Ambassadeur n'avoit pas pour nous autant de bien-veillance & de consideration que je tâchois de luy faire croire. Cela m'obligea à luy montrer la Lettre qu'il nous avoit fait l'honneur de nous donner pour le Prince de Mingrelie : en voicy la copie.

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

*L'Empereur de France, mon Maître, m'ayant commandé d'appuyer de sa protection vos interêts à la Porte Ottomane dans toutes les occasions qui s'en presenteront, j'ay bien de la joye d'avoir le moyen non-seulement de vous en assurer par cette Lettre, mais encore de ce que les Sieurs Charadin & Raisin, qui en sont les Porteurs, vous donneront les mêmes assurances de ma part. Vous m'obligerez de les croire, & par la consideration que je fais de leurs personnes, de les appuyer & les proteger en tout ce qui dépendra de vôtre autorité pendant qu'ils*

Lettre de recômandation de l'Ambassadeur de France au Prince de Mingrelie en faveur du S<sup>r</sup> Charadin.

286 *Voyage du Ch. Chardin*  
sejourneront en vôtre Cour, & lors  
qu'ils voudront sortir de vos Etats  
pour passer en Perse, j'espère que vous  
leur accorderez volontiers cette gra-  
ce, & que vous y ajouterez celle de  
me croire,

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant  
Serviteur,

DE NOINTEL.

Ambassadeur pour sa Majesté  
tres-Chrétienne l'Empereur de  
France à la Porte Ottomane.

Sur le minuit nous arrivâmes à  
l'entrée du fleuve Astolphe. Les  
Mingreliens l'appellent *Langur*.  
C'est un des grands fleuves de Min-  
grelie. Nous nous arrêtâmes là, &  
envoyâmes à *Anarghie* deux de nos  
Mariniers prendre langue des en-  
nemis, & voir si les gens n'avoient  
point fuy, & ce qu'ils faisoient.  
*Anarghie* est un village à deux  
milles de la Mer. C'est le plus con-

Anarghie  
village  
bâti où  
étoit au-  
trefois la  
fameuse  
ville  
d'Hera-  
clée.



siderable endroit de Mingrelie. Il est grand de cent maisons, mais elles sont si éloignées les unes des autres, qu'il y a deux milles de la première à la dernière. Il y a toujours des Turcs dans ce village qui achètent des esclaves, & des barques pour les emmener. On dit qu'il est bâti à l'endroit où étoit autrefois une grande ville nommée *Heraclée*.

Le 5. avant le jour ces deux Mariniers revinrent. Ils firent rapport que les Abcas n'avoient point fait de courses proche d'Anarghie, qu'ils n'en avoient pas aproché plus près de 15. milles, & que tout étoit là à l'ordinaire. Le Pere Zampy fit promptement ramer, afin d'arriver de bonne heure au village, & de tout débarquer sans être vûs de personne. Tout cela réussit à souhait, nous allâmes loger chez un païsan des mieux accommodez du lieu; nous avions beaucoup de coffres, le plus grand étoit plein de livres. Le Pere Zampy me conseilla de l'ouvrir

Le Sieur  
Chardin  
y arrive  
heureu-  
sement.

dés que nous serions au logis, & de le tout vuidier, faisant semblant de chercher quelque chose, afin que les gens chez qui nous allions, ne s'imaginassent pas qu'il y avoit des tresors dans ces coffres, & publiassent que nous étions Religieux, & que nous n'avions que des livres. Je suivis cet avis, & m'en trouvay bien. Les gens du logis demeurèrent étonnez de ne voir dans un si grand coffre que des livres, & je juge qu'ils se figurèrent quelque chose de pareil dans les autres.

Le 9. un Théatin laïc nous vint voir. C'étoit le Medecin & le Chirurgien de toute la Mingrelie. L'accez que son Art luy donnoit chez le Prince & chez tous les Grands, luy avoit merveilleusement enflé le cœur, il ne considéroit ny Peres, ny Préfet, ses actions & ses discours avoient un faste insupportable. Je le reçus & le traitay comme sa vanité le desiroit. Il me donna mille assurances de protection & de secours, & me promit

Il s'affu-  
re de la  
faveur  
d'un au-  
tre Théa-  
tin qui  
avoit  
grâd cre-  
dit dans  
toute la  
Mingre-  
lie.

fort

fort de nous apporter des nouvelles du départ des Abcas dès qu'il en seroit bien assuré. Il n'y manqua point, il vint le 13. nous donner cette bonne nouvelle. Il nous dit que le jour precedent il s'étoit trouvé chez le Prince lors qu'on la luy avoit apportée. Il nous conta aussi que les Abcas avoient emmené douze cens personnes, beaucoup de bétail, & quantité d'autre butin; qu'ils avoient saccagé la maison d'un sujet des Théatins, & pris trois de leurs esclaves. Que le Prince avoit envoyé deux Gentilshommes au Prince des Abcas, luy faire des plaintes & des menaces sur sa perfidie, & de ce qu'étant venu en Mingrelie, sous promesse & serment de la deffendre contre les Turcs, il avoit employé ses troupes à la saccager & à la piller, & s'en étoit après retourné sans rien faire en sa faveur. Après qu'il m'eut bien conté des nouvelles, il dit au Pere Zampy que nous pouvions tous aller en leur Maison à Sapias, & que le Prince &

le Catholicos luy avoient ordonné de me dire & à mon Camarade que nous étions les biens venus, & qu'ils nous donneroient des hommes & des chevaux pour nous mener en Georgie. Nous resolûmes de partir le lendemain.

Anarghie est assez bié pour-vûë de tout excepté de pain.

Pendant que je demeuray à Anarghie je ne souffris point de disette, on trouvoit des volailles, des pigeons sauvages, des cochons & des chèvres. Mes gens troquoient cela contre de la toile, des éguilles, de l'encens, des peignes, & des coûteaux. Ils avoient les denrées à assez bon marché. Le vin étoit en abondance, c'étoit le tems de vendange; je ne manquois que de pain. Il y avoit à Anarghie une Dame de qualité qui s'étoit depuis peu retirée là. Elle étoit veuve, son mary avoit été Vizir du Prince. Le Pere Zampy me mena chez elle. Je luy fis un present de ces menües denrées. Elle pour m'en récompenser, & pour en attirer d'autres, m'envoyoit tous les jours un pain de demy livre, avec

quelqu'autre régale. Un jour c'étoit du sanglier, un autre jour un pain de cire, un autre un morceau de miel, un autre un faisan, & m'envoyant cela, elle me faisoit toujours demander quelque bagatelle, coûteaux, ciseaux, ruban, papier; ainsi elle se faisoit payer de ses presens au double. Un jour elle me vint voir, & me fit beaucoup de caresses, & encore plus de demandes. Ce commerce me déplaisoit, je l'entretenois neantmoins pour avoir du pain, ne sçachant où en recouvrer ailleurs.

Le Pere Zampy me faisoit passer pour Capucin. Il disoit que j'allois trouver les Capucins qui sont en Georgie. Que je m'étois travesti pour n'être pas reconnu en Turquie, & pour passer avec plus de facilité. Afin d'apuyer ce déguisement, il m'avoit exhorté à m'habiller miserablement, & à faire le pauvre en toutes occasions. Je jouïois assez bien mon personnage, mais la conduite de mes valets em-

Le Sieur  
Chardin  
passé pour  
Capucin  
afin de  
mettre à  
couvert  
ses riches  
marchan-  
dises par  
ce déguise-  
ment.

pêchoit qu'il n'imposast. ils rompoient mes mesures par la cuisine qu'ils faisoient. Ils achetoient tout ce qui se trouvoit bon à manger, quelque prix qu'on en voulût. En un mot ils se payoient avec excez des disettes passées. Cette dépense faisoit penser aux gens que je n'étois pas si pauvre qu'on disoit.

Le 14. deux heures avant jour nous partîmes d'Anarghie, nous fîmes deux lieues remontant le fleuve Astophe, après quoy nous débarquâmes nôtre bagage, & le mîmes sur six petites charrettes. Des provisions que le Pere Zampy avoit achetées en remplissoient deux autres. Ces huit charrettes chargées firent un furieux éclat. On n'a pas accoûtumé en Mingrelie de voir tant de bien à la fois. En moins de deux jours tout le païs fut informé qu'il étoit arrivé des Europeens qui avoient plein huit charrettes de bagage. On contoit cette nouvelle avec des particularitez qui nous attirèrent

Son bagage qui remplissoit six charrettes fait éclat dans ce païs.

beaucoup de malheurs, comme je diray. Nous fîmes quatre lieues & demie par terre, & nous arrivâmes à *Sapias* au coucher du Soleil.

*Sapias* est le nom de deux petites Eglises, dont l'une est Paroisse de Mingrelie, & l'autre appartient aux Théatins. Elle leur a été donnée avec le clos où les deux Eglises sont enfermées. Ce clos est grand, ils y ont bâti plusieurs corps de logis de charpente, à la façon du pais, Les uns ont un bas & un étage, les autres n'ont que le bas. Chaque Religieux a un de ces logemens pour demeurer, de maniere qu'ils sôt tous separez. Les plus petits logis sont remplis de leurs esclaves, & de deux familles de Païsans de leurs sujets,

Il arrive à *Sapias* chez les Théatins

Les Théatins vinrent en Mingrelie l'an 1627. Ils y furent reçûs comme Medecins. Le Prince qui regnoit alors étoit puissant, on luy representa que c'étoit le bien & l'avantage de son pais qu'il s'y établit des gens qui sçavoient un Art

En quelle qualité les Théatins ont été receus en Mingrelie.

si utile à la conservation de la santé. Il leur fit accueil, & il leur donna la maison qu'ils ont, des terres & quantité de Païsans pour les labourer, & pour entretenir leur famille de vin & de grain. Vingt-un an auparavant les Jesuites de Constantinople avoient envoyé deux de leurs Confreres en ce pais-là, mais ils y moururent si-tôt, que cela fit peur aux autres, aucun d'eux n'y a plus voulu retourner. Les Théatins avoient les années passées des Maisons en Tartarie, en Georgie, en Circassie, & Imirette. Elles se sont toutes détruites, ils ont abandonné ces lieux, voyant qu'on n'y vouloit pas recevoir la Religion Romaine, & que la Medecine, dont ils faisoient profession les accabloit. Ils m'ont assuré plusieurs fois qu'ils auroient il y a long-tems laissé pareillement celle de Colchide pour les mêmes considerations, mais qu'il s'y tenoient pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui se faisoit une gloire d'avoir des gens par toute la terre, & pour

Motif  
loisible  
qui en-  
gage les  
Théatins  
à demeur-  
er dans  
un si  
mauvais  
pais.



l'honneur de leur Ordre en particulier, qui n'ayât plus que cette seule Mission au môde, décherroit d'estime s'il ne la pouvoit entretenir.

Il y avoit quatre Théatins à Sapias lors que j'arrivay, trois Prêtres & un Laïc. Les Prêtres exerçoient la Medecine, le Laïc la Medecine & la Chirurgie. Il avoit esté dans le monde Chirurgien de profession. Les Théatins disent que le profit spirituel qu'ils font dans ce pais là est de baptiser les enfans, n'y en ayât point qui soient baptisez, ou qui ne le soient mal.

Le seul profit spirituel qu'ils y font est de baptiser.

Hors de cela ils avoient qu'ils ne font rien auprès des Mingreliens, qui bien loin, disent-ils, d'embrasser le rit Romain, croient que les Europeans ne sont pas Chrétiens, parce qu'ils ne leur voyent pas observer tant de jeûnes, ny si rudes qu'eux, & qu'ils ne craignent pas les Images. Les propres esclaves des Théatins ne veulent pas communiquer avec eux dans les ceremonies Religieuses, & ils m'ont dit qu'ils n'avoient jamais pû en

296 *Voyage du Ch. Chardin*

élever aucun à servir la Messe. Je leur ay vû plusieurs fois baptiser des enfans, ils donnent le Baptême à tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons où ils n'étoient venus de long-tems, & où ils ne se souvenoient point d'avoir administré ce Sacrement. J'ay demeuré plusieurs jours avec le Prefect des Théatins en divers lieux de Mingrelie, & j'ay vû plusieurs fois la maniere dont il baptisoit les enfans. Lors qu'on luy en amenoit quelqu'un malade pour le voir, il faisoit venir de l'eau, disant qu'il avoit besoin de se laver les mains. Il les lavoit, & sans les essuyer il touchoit du bout du doigt le front de l'enfant, en faisant accroire que c'étoit pour reconnoître sa maladie.

Maniere  
de bapti-  
ser les  
enfans.

Il baptisoit les enfans qui se portoit bien, secoüant sur eux ses mains en les lavant, comme par maniere de badinerie. La premiere fois que je luy vis faire cela, je remarquay qu'il parloit entre ses dents, souïrioit & me regardoit. Je

luy demanday ce qu'il faisoit : Je viens de baptiser ces enfans , me dit-il, c'est leur bonheur que nous soyons venus dans cette maison. Je luy demanday quel nom il leur avoit donné : Je ne leur en donne point, répondit-il, car souvent je ne sçay si je baptise mâle ou femelle, le nom n'est pas necessaire, il suffit de jetter une goutte d'eau sur l'enfant, & de faire mentalement la forme du Baptême. Au reste les Théatins sont tres miserables en Mingrelie, on les pille, on les mal-traite, on n'a pour eux, ny respect, ny consideration, sinon quand la maladie, ou quelque blessure reduit à avoir besoin de leur assistance.

Le 18. la Princesse de Mingrelie vint chez les Theatins. Le Prefect l'alla promptement recevoir. On appelle les Princeses de Mingrelie, & celles des pais voisins, *Dodopale*, c'est un mot Georgien qui signifie *Reine*. Elle estoit à cheval, elle avoit environ huit femmes & dix hommes à sa suite, avec des gens de pied autour de son cheval.

La Princesse de Mingrelie arrive chez les Theatins.

298 *Voyage du Ch. Chardin*

Ce train estoit fort mal vêtu & fort mal monté, elle dit au Prefect qu'elle avoit appris que la provision qu'on leur envoye tous les ans de Constantinople estoit venue, & qu'il y avoit des Europeans dans sa maison qui avoient apporté un grand bagage. Qu'elle s'en réjouïssoit, & desiroit les voir, pour leur dire qu'ils estoient les bienvenus. On m'appella aussi-tôt pour la saluer. Le Pere Zampy me dit qu'il luy falloit faire un present, que c'estoit la coûtume de payer de quelque don les visites du Prince & de la Princesse. Je luy dis que je la suppliois de vouloir bien attendre que je luy en portasse un à son Palais. Elle accepta le delay. On luy avoit dit que je parlois Turc & Persan. Elle fit venir un esclave qui sçavoit bien le Turc, & me fit mille questions sur ma qualité, & sur mon voyage. Je disois que j'estois Capucin, & je parlois & j'agissois toujourns en Religieux; mais il ne me parut pas que S. M. le crût, car la plupart

Son entretien avec le S<sup>r</sup> Chardin.

de ses questions étoient sur l'amour. Elle me faisoit demander si je n'en sentoie point, si je n'en avois jamais senti. Comment il se pouvoit faire qu'on n'eût point d'amour, & qu'on se passast de femme. Elle pouvoit cet entretien avec un merveilleux plaisir, toute sa suite s'épanouissoit là dessus; Pour moy qui me desespérois, j'eusse voulu que la Princesse & sa suite eussent été bien loin de moy. Je craignois à tout moment qu'elle ne fist piller le logis, ayant demandé à trois reprises de voir ce que j'avois apporté, & la provision des Théatins. On la leur envoie annuellement de Constantinople, comme j'ay dit; consistant en denrées de plusieurs sortes. Ils sont obligez d'en faire part au Prince & à la Princesse, au Vizir & aux principaux Gentilshommes du pais. Le Pere Zampy luy promit de luy porter le lendemain le present accoustumé, & que je luy en porterois un aussi, elle s'en alla graces à Dieu avec cette assurance.

300 *Voyage du Ch. Chardin*

Le lende-  
main elle  
le fait in-  
viter à  
venir dî-  
ner avec  
elle.

Le 19. au matin elle m'envoya inviter à dîner, j'y fus avec le Pere Zampy & un autre Theatin. Elle étoit à une maison à deux milles seulement de la nôtre. Elle ne demuroit pas avec le Prince, il ne la pouvoit souffrir, & la haïssoit à mort. On la luy a fait épouser par force. Je la trouvay dans un plus bel ajustement qu'elle n'étoit le jour precedent. Elle étoit fardée, & s'efforçoit bien de paroître belle. Elle avoit des habits de brocard d'or, & des pierreries à sa coiffure, son voile étoit tout-à-fait galant, fait d'une façon particulière. Elle étoit assise sur des tapis, ayant à ses côtez neuf ou dix femmes de chambre, ses filles d'honneur étoient, disoit-on, retirées en une Forteresse à cause de la guerre. La sale étoit remplie de gredins demy nuds, qui composoient sa Cour. On me demanda le present que j'avois apporté pour la Princesse avant que de me faire entrer, un valet le portoit. Il le donna à ses gens. Il con-

Le Sieur  
Chardin  
luy fait  
un pre-  
sent qui  
est bien  
reçu.

fistoit en pâtes de Gennes, en rubans, en papier, en aiguilles, en étuits de couteaux & de ciseaux assez jolis. Tout cela avoit coûté quelque 23. ou 24. francs : mais il en valoit plus de soixante en Mingrelie. La Princesse en fut fort contente. Elle me fit entrer après l'avoir vû. Il y avoit un banc proche d'elle, sur lequel cet esclave qui parloit Turc me dit de m'asseoir : elle me dit d'abord qu'elle me vouloit marier à une de ses amies, & qu'elle ne vouloit point que je sortisse de son país, qu'elle me donneroit des maisons, des terres, des esclaves & des sujets; elle me recommença ensuite le discours de la première fois, mais il ne dura guère, car on la vint avertir que le dîner étoit prest.

La maison où elle logeoit étoit au milieu de cinq ou six autres, chacune à cent pas de distance, sans enceinte de haye ou de mur. On voyoit au devant une estrade de bois d'environ 18. pouces de hauteur, couverte d'un petit dome.

Disposition du lieu où il disna avec la Princesse.

On étendit des tapis dessus. La Princesse s'y assit, ses femmes se mirent à quatre pas d'elle sur d'autres tapis. Ce nombre de gredins qui faisoient sa Cour s'affirent en rond sur l'herbe, il y en avoit environ cinquante. Pour les Théatins & pour moy il y avoit deux bancs proche de l'estrade, l'un nous servoit de siège, l'autre servit de table. Quand la Princesse fut assise, son garde-nape étendit devant elle une longue toile peinte, & mit le buffet sur un bout qui cōsistoit en deux grands flacons & deux petits, en quatre plats & huit tasses de diverses grandeurs, en un bassin & une cueillere à pot; & en une écumoire, tout cela d'argent; d'autres valets mettoient au même tems devant tous ceux qui étoient là assis, des planches de bois pour servir de table. On en mit une aussi devant les femmes. Dès que tout cela fut rangé, on apporta au milieu de la place deux chauderons, un tres-grand porté par quatre hommes & qui étoit



plein de Gom commun , un autre plus petit porté à deux , plein de Gom blanc. J'ay dit que ce Gom est une pâte dont les Mingreliens se nourriſſent comme nous faiſons de pain. Deux autres hommes apor- terent ſur une ſivière un cochon bouilli tout entier , & quatre autres hommes chacun une grande cruche de vin. On ſervoit de tout cela à la Princeſſe , puis à ſes femmes, puis à nous , puis à la ſuite. On ſervit de plus à la Princeſſe un baſſin de bois où il y avoit du pain , & des herbes fortes pour exciter l'apetit , & un grand plat d'argent dans lequel il y avoit deux volailles , une bouillie, une rotie, toutes deux avec une méchante ſauce dont je ne pûs jamais manger. La Princeſſe m'envoya une partie du pain & des herbes , & me fit dire que je demeuraiſſe à ſouper, & qu'elle feroit tuer un bœuf; c'étoit un pur compliment. Un peu après elle m'envoya deux morceaux de volaille , & me fit demander pourquoy il ne venoit pas

Quelles furent les viandes ſervies à ce repas.

304 *Voyage du Ch. Chardin*  
en Mingrelie de ces ouvriers Europeans qui travailloient si bien les métaux , la soye , & la laine , & pourquoy il ne venoit que des Moines dequoy l'on n'avoit que faire , & que l'on ne desiroit point. Je fus bien étonné de cette question. La Princesse parloit tout haut Mingrelien , son esclave me raportoit aussi tout haut sa pensée en Turquesque. Ainsi je laisse à penser la confusion dont cette demande couvroit les pauvres Théatins qui étoient là. A dire le vray j'y pris beaucoup de part , je répondis pour eux & pour moy , à qui cela s'adressoit pareillement , me disant Capucin , que les artisans d'Europe ne travailloient que pour le gain , & qu'ils y en trouvoient assez à faire pour n'avoir pas envie d'en aller chercher ailleurs ; mais que les Religieux avoient en vûe la gloire de Dieu & le salut des ames , qu'il n'y avoit que ces grands intérêts qui pussent porter les Européans à quitter leur país pour venir si loin.

Le

Le repas dura deux heures, quand il fut à la moitié la Princesse m'envoya une tasse de vin, & me fit dire que c'étoit le vin de sa bouche & la tasse où elle beuvoit. Elle me fit trois fois ce même honneur. Elle étoit fort surprise de voir que je mettois de l'eau dans le vin, disant n'avoir jamais vû faire cela. Elle & ses femmes beuvoient pur & en quantité. A la fin du repas elle m'envoya demander si je n'avois point apporté d'épices & de porcelaines, elle me fit faire six ou sept messages purement pour me demander de semblables choses, je jugeay de là que cette gueuse ne me caressoit que par intérêt. Toutes mes réponses furent des refus. Elle s'en fâcha à la fin, & dit qu'elle vouloit envoyer visiter mes hardes; je répondis que ce seroit quand il luy plairoit. Je fis cette réponse ayant peur que le refus & la résistance n'échauffât son avidité, & pour ca- cher aussi l'épouvante où me jetoit sa menace. Elle me fit répon-

Menace  
de la  
Princesse  
qui allar-  
me le  
Sieur  
Chardin.

Il se pre-  
caution-  
ne contre  
cette me-  
nace.

ce qu'elle disoit cela en riant, je fis semblant de le croire, cependant dès qu'on fut hors de table je suppliy un des Theatins qui m'accompagnoit, d'aller en diligence avertir mon Camarade de ce que m'avoit dit la Princesse, afin qu'il se preparast à tout événement. Après dîné elle me parla encore de Mariage, & me dit qu'elle me feroit voir en peu de jours la femme qu'elle me vouloit donner, je luy répondis comme auparavant, que les Religieux ne se marioient point. Ayant dit cela je fus congédié. La Princesse aperçût par malheur en luy faisant la reverence, que sous la méchante robe que je portois j'avois du linge plus blanc & plus fin que celui qu'on a en Mingrelie. Elle s'approcha de moy, me prit la main me retroussa la manche jusqu'au coude & me tint quelque tems par le bras, s'entretenant bas avec une de ses femmes. J'étois en verité embarrassé au dernier point, l'action de cette Dame ne

me donnoit point de joye, elle avoit beau me sourire, la peur ne me quittoit point, ce qui me faisoit le plus de peine c'étoit de n'entendre point ce qu'elle disoit, & de voir neantmoins à son geste qu'elle parloit de moy avec application. Je ne sçavois comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voyois tout ensemble la qualité de Souveraine, & l'effronterie d'une Courtisane. Cependant je n'étois jusque là que déconcerté. Voicy ce qui me jeta en une extrême consternation. La Princesse s'aprocha du Pere Zampy & luy dit, Vous me trompez tous deux, je veux que vous reveniez ensemble Dimanche matin, & que ce nouveau venu me dise la Messe. Le Pere voulut répondre, mais la Princesse tourna le dos, & on nous dit de nous en aller.

Je revins au logis fort pensif & fort triste. Le discours que m'avoit tenu la Princesse me faisoit beaucoup apprehender, que son

Action  
de la  
Princesse  
qui le de-  
concerte  
plus que  
la prece-  
dente  
menace.

Il s'em-  
presse de  
cacher  
ce qu'il a  
de plus  
precieux.

avidité & d'autres motifs ne la poussaient à me joüer un méchant tour. Le Pere Zampy m'avertissoit de l'attendre comme une chose infaillible, je m'y preparay donc, & des la nuit suivante nous enterrâmes les choses les plus precieuses. Je fis creuser dans la chambre d'un Pere Theatin une fosse profonde de cinq pieds, & y mis une caisse d'horlogerie, & une de Coral: cela fut si bien enterré, qu'il ne paroissoit point du tout qu'on y eût remué la terre: j'allay après dans l'Eglise pour un semblable dessein. Le Pere Zampy me conseilloit d'ouvrir la fosse d'un Theatin enterré six ans auparavant, & de confier à ses cendres une petite cassette que je voulois cacher. Dieu qui sçavoit ce qui alloit bien-tôt arriver à cette fosse m'empêcha de suivre l'avis, j'aimay mieux creuser à un coin de l'Eglise derrière la porte, j'y fis faire un trou profond, comme dans la chambre, j'y mis cette cassette qui contenoit 12. mille ducats.

d'or. Je cachay ensuite dans le toit de la chambre où je logeois un sabre & un poignard garnis de pierres, & d'autres bijoux. Ce toit étoit couvert de paille. Nous restâmes près de nous mon Camarade , & moy les choses de grand prix & de peu de poids , & pour ce qui ne valoit pas grand chose nous le donnâmes à garder aux Theatins.

Le 23. je connus le bien que m'avoit fait la Princesse en me menaçant de faire visiter mes hardes. C'étoit un Dimanche , j'en avois passé une partie en prières & à gémir dans le sentiment des malheurs qui m'accabloient , & des dangers dont j'étois environné , sans voir de porte ouverte pour en sortir. Je me tenois si sûrement esclave que je n'osois prier Dieu pour la liberté. Je me renfermois à luy demander un bon maître, & dans le choix j'aimois mieux les fers des Turcs qu'une femme Colche , & sur tout de la main de ma nouvelle Medée. Quand nous eûmes dîné

Il se prépare à tout événement.

on vint dire au Préfect qu'il y avoit deux Gentilshommes à la porte qui le demandoient ; ces deux Gentilshommes étoient de leurs voisins , ils étoient à cheval couverts de chemises de maille, & bien armez. Ils avoient avec eux une trentaine d'hommes à pied, & à cheval tous armez aussi. Le Préfect ne s'étonna point de les voir en cet état avec tant de suite, parce qu'on étoit en tems de guerre. Ces deux Gentilshommes dirent au Préfect qu'ils s'étoient arrêtez à la porte pour discourir avec luy, & avec les Europeens qui étoient venus de nouveau. Sur cela ils mirent pied à terre. Le Préfect m'appella & mon Camarade, nous allâmes les trouver , je n'avois garde de penetrer leur mauvais dessein, mais je le connus bien-tôt, car dès que nous les eûmes abordez , ils nous firent saisir par leurs gens. Ils dirent en même tems au Préfect , & aux autres Théatins qui les étoient venus saluër , de se retirer , & que s'ils remuoient on les

On vient  
chez les  
Théatins  
à dessein  
de les  
voler.



tuëroit. Le Préfect saisi de peur s'enfuit, les autres ne nous voulurent pas abandonner, & le frere Laic nous servit vivement. Il se sacrifia pour nous, l'épée nuë qu'on luy mit sur le col, ne le pût faire retirer de nos côtez. Nos valets furent incontinent saisis; un d'eux voulut faire resistance, & se servir d'un grand couteau qu'il portoit à la ceinture, il fut jetté par terre à coups de lance, on le lia, & on l'attacha à un arbre.

*Estrange violence.*

Ces assassins déclarerent après qu'ils vouloient voir ce que nous avions, je répondis qu'ils en étoient les maîtres, que nous étions de pauvres Capucins dont tout le bien consistoit en livres, en papiers, en méchantes hardes, qu'ils ne nous fissent point de violence qu'on les leur montreroit: je n'avois point d'autre party à prendre que celuy-là étant saisi & lié, & ces assassins s'étant rendus maîtres du logis & des gens qui y étoient. Cette voye me reüssit alléz bien, graces à Dieu, on me délia, & on

*Il se tire avec adresse des mains de ces voleurs.*

me dit d'ouvrir la porte de nôtre  
 Chambre. C'étoit un premier éta-  
 ge, il n'y avoit que ce qu'on vou-  
 loit bien qui fût vû, nous avions  
 retenu près de nous nos bijoux,  
 les plus précieux, comme j'ay dit,  
 mon Camarade avoit cousu les  
 siens dans le colet d'un gros juste-  
 au-corps fourré qu'il portoit. Pour  
 moy j'avois fait des miens deux  
 petits paquets, je les avois cache-  
 rez, & je les tenois dans le coffre  
 où étoient mes livres. Je n'osois  
 les porter sur moy ayant peur  
 d'être ou assassiné, ou dépouillé,  
 ou pris pour être vendu: je dis au  
 frere Laïc & à mon Camarade de  
 tirer ces deux Gentilshommes à  
 part, & de les amuser en négocia-  
 tion, de leur offrir un peu d'ar-  
 gent, & a nsi de me donner tems  
 de tirer du coffre ces deux pa-  
 quets précieux, & de les cacher  
 en quelque lieu. Ils le firent,  
 j'entray dans nôtre chambre, &  
 je fermay la porte sur moy. Les  
 gens se doutèrent de mon dessein,  
 ils en avertirent les Gentilshom-  
 mes

Ces bri-  
 gand- re-  
 viennent  
 à la char-  
 ge.

mes qui vinrent eux-mêmes à la porte, elle étoit bien fermée par dedans, j'entendis mon Camarade qui crioit d'enbas que je prisse garde à moy, & qu'on m'observoit par les fentes, cela me fit tirer promptement mes deux paquets du toict où je les cachois, dans la crainte qu'on ne m'eût vû faire. Je les mis dans ma poche, & voyant que ces assassins enfonçoient la porte, je me jettay de la chambre en bas par une fenêtre qui donnoit sur le jardin. Dans une nécessité moins pressante je n'eusse pas fait ce saut pour aucune chose; car c'étoit pour se tuër; mais un esprit saisi de crainte ne craint rien que l'objet de sa première frayeur. Je courus au bout du jardin, & je jettay ces deux paquets dans des broussailles. J'étois si troublé, que j'observay mal l'endroit où je les mis. Je retournay aussi-tôt à la chambre, je la trouvay pleine de ces voleurs, dont les uns violentoient mon Camarade, & les autres frapoient à grands coups

Le Sieur Chardin en est si épouvanté qu'il risque sa vie.

de masse d'armes sur mes coffres pour les rompre, je pris courage, sçachant qu'il n'y avoit dedans rien de fort considerable. Je leur fis dire de prendre garde à ce qu'ils faisoient, que j'étois un envoyé du Roy de Perse, & que le Prince de Georgie tireroit une furieuse vengeance de la violence qu'ils me faisoient, je leur montray là dessus le Passe-port du Roy de Perse, un des Gentilshommes le prit & le voulut déchirer, disant qu'il ne craignoit, ny ne respectoit aucun homme au monde, l'autre l'arrêta & le retint, l'écriture d'or & le sceau doré luy imprimerent du respect. Il me fit dire d'ouvrir mes coffres, & qu'on ne me feroit aucun mal; mais que si je resistois d'avantage on m'ôteroit la tête de dessus les épaules. Je voulus repliquer au lieu d'obeïr, il pensa m'en coûter cher, un des soldats tira l'épée & la leva pour me la décharger sur la tête. Le frere Laïc luy arrêta le bras. En même tems j'ouvris les coffres, ce fut un pillage

La chambre ou étoit une partie de son bagage est pillée.

étrange, tout ce qui plût à ces Messieurs fut enlevé.

J'étois apuyé contre une fenêtre pendant ce pillage, j'en détournais les yeux pour ne pas accroître ma douleur, je les tenois sur le jardin, j'y aperçus deux soldats qui remuoient les broussailles, aux endroits où il me sembloit que j'avois caché mes deux paquets de bijoux. Je courus tout furieux à cet endroit, un Pere Théatin me suivit, les deux soldats se retirèrent, je ne sçay pour quoy, quand ils nous virent entrer; je me mis aussi-tôt à chercher les deux paquets, le trouble où j'étois m'empêchoit de bien reconnoître l'endroit où je les avois mis, je ne les trouvay point, & je crûs certainement qu'on les avoit découverts & emportez. On peut juger par la valeur de ces deux paquets, qui étoient de vingt cinq mille écus quel desespoir me faisoit. Je serois mort sur l'heure sans le secours de Dieu. Il me soutint par sa bonté, & me maintint toujours en

Il court de la chambre au jardin & pourquoy.

un reste de presence d'esprit. Cependant mon Camarade, & le frere Laïc m'appelloient avec de grands cris, je sortis du jardin & courus à la chambre. Comme j'y allois deux soldats me saisirent, ils me tirerent en un coin, & me prirent ce que j'avois dans mes poches qui n'étoit pas grand chose; après ils me prirent les mains & me les voulurent lier, je criay, je resistay, je fis signe qu'ils me menassent à leurs maîtres, je fis dire à ces chefs d'assassins qu'ils ne me falloit point lier pour m'emmener, ny pour me tuer, que quelque chose qu'ils voulussent faire de moy j'étois disposé à le souffrir. Ils répondirent qu'ils vouloient nous mener au Prince puisque nous étions Ambassadeurs, je repliquay que nous y irions sans être liez, & que nous esperions qu'il nous feroit Justice, que nous avions pour luy des Lettres pour lesquelles il auroit sûrement de la consideration. Il étoit tard, la nuit approchoit. Le Château du Prince étoit

à quinze milles, on nous relâcha, on n'emmena que ce valet qui avoit voulu faire résistance. Je le rachetai dix piaftres quinze jours après.

Dés que je fus hors des mains de ces voleurs je m'en allay au jardin, le Pere qui m'y avoit suivi lors que j'allois pour prendre les deux paquets de pierreries que j'y avois cachez comme j'ay dit, avoit conté à tout le logis le grand mal-que je croyois m'être arrivé. Personne ne doutoit que ces soldats ne m'eussent observé, ne m'eussent suivy, & n'eussent pris ce que j'avois caché dans les broussailles.

Un de nos valets Armenien nommé *Allaverdy*, ( je le nomme parce que plusieurs de mes amis l'ont vû à Paris au retour de mon premier voyage, & parce qu'il fit alors un coup de fidelité qui merite beaucoup de louange. ) Ce valet dis-je me suivit, & je fus tout étonné que je le vis se jeter à mon col le visage couvert de l'armes. Monsieur, me dit-il, nous sommes ruinez. La crainte &

Domesti-  
que fi-  
delle  
console  
son maî-  
tre.

le malheur commun nous faisoient ainsi tous oublier ce que nous étions. J'étois si transporté que je le pris d'abord pour quelque Mingrelien qui me venoit égorger, quand je l'eus reconnu je fus touché de sa tendresse, je luy commanday de ne pas pleurer; mais, Monsieur, me dit-il, avez-vous bien cherché? J'ay tant cherché, luy répondis-je, que je suis tout-à-fait assuré de mon malheur. Il ne se contenta point de cela, il voulut que je luy montrasse l'endroit où j'avois mis les paquets, & que je luy contasse comme j'avois fait en les cachant & en les cherchant en suite. Je le fis par complaisance pour ce pauvre garçon qui nous témoignoit tant d'attachement. J'étois si prevenu que sa recherche étoit peine perduë que je n'y dai- gnois pas assister. Il étoit nuit, ma douleur me possédoit & me trou- bloit tellement, que je ne puis dire ce que je fis, où j'allay, ny ce que je sento; mais enfin je fus tout étonné de me sentir une autre fois



prendre au col par ce pauvre garçon, qui à même tems me fourra dans le sein les deux paquets que je croyois perdus. On peut juger le changement que fit en mon ame cet agréable retour. La verité est que la consolation qu'il me donna ne vint point d'avoir recouvré 25. mille écus que je croyois perdus, mais de voir le soin que Dieu prenoit de moy, sa bonté, sa presence, & son secours. Cette vûe me remit tout en un moment, l'état present ne me donnoit plus de peine, ny l'avenir d'inquiétude, & reconnoissant manifestement que Dieu seul pouvoit m'avoir ainsi préservé, je conçeus cette assurance de ne pouvoir perir qui m'a soutenu depuis dans toutes les détresses où je suis tombé.

Et luy re-  
trouve  
deux pa-  
quets de  
pierreries  
de 25.  
mille  
écus.

Ayant sauvé ces deux riches paquets, je faisois peu de compte de ce qu'on pouvoit avoir pris dans mes coffres, j'allay à ma chambre, je dis à mon Camarade l'heureux recouvrement que j'avois fait. Je le trouvay redonnant

quelqu'ordre à ce pauvre lieu. Ce qu'on en avoit emporté étoient des habits, des armes, de la vaisselle de cuivre, du linge, & d'autres bagatelles. Nous demeurâmes d'accord de ne point faire sçavoir le recouvrement des deux paquets perdus, afin qu'on crût que nous n'avions plus rien à perdre : cela fit un bon effet. Les gens des Théatins crurent que nous étions entièrement dépouillés ; cependant tout ce que nous avons perdu ne valoit graces à Dieu que quelque quatre cens écus.

Le Sient  
Chardin  
va demã-  
der Justi-  
ce au  
Prince &  
au Ca-  
tholicos  
de Min-  
grelic.

Le 24. au matin le Préfect des Théatins & le frere Laïc me menèrent au Catholicos, & au Prince demander Justice. Ils voulurent que je portasse à chacun un present. J'alleguai en vain qu'il n'y avoit pas de raport entre faire des presens & dire qu'on avoit été pillé, depouillé & assassiné. La coutume l'emporta, je presentay au Catholicos un étuy de couteau, de cuillere & de fourchette d'argent, & un chapeau qu'il m'avoit

fait demander. Je luy montray le commandement & le passe-port du Roy de Perse, & au Prince aussi. Je ne rendis point au Prince la Lettre de l'Ambassadeur de France, les Théatins ne l'ayant pas trouvé à propos. Ny l'un ny l'autre ne me donnèrent aucune satisfaction. Le Prince me dit que dans le tems de guerre où l'on étoit alors il n'étoit pas Maître de la Noblesse; qu'en un autre tems il m'auroit fait bonne & prompte justice, qu'il feroit son possible pour me faire restituer ce qu'on m'avoit pris. Le Catholicos me tint le même langage, & au lieu de remède se mit à nous donner des consolations. Ils nommèrent pourtant chacun un Gentilhomme pour aller de leur part demander ce qu'on nous avoit pris.

Ce que j'operay de plus considérable en cette corvée, fut de découvrir que le Dadian ou Prince étoit de part dans l'action du jour précédent, & qu'il avoit touché le tiers du vol, cette découverte

Il reconnoît que le Prince agissoit de concert avec les voleurs.

322 *Voyage du Ch. Chardin.*

me servit à connoître encore mieux la nature du païs où j'étois , & à me faire paroître plus inévitables les dangers qui nous menaçoient. Les deux Gentilshommes nommez pour nous servir v'nrent coucher chez nous. Il falut leur faire un présent à leur arrivée. Ils firent semblant de bien courir pour nôtre service le lendemain & le jour suivant ; leurs courses ne produisirent rien , ils revinrent le 26. au soir nous dire qu'ils n'avoient rien avancé , & qu'ils ne pouvoient continuer leur poursuite , parce qu'on avoit nouvelle que les Turcs étoient entrez en Mingrelie, brûloient & saccoieoient tout , & que cela les obligeoit à se rendre promptement près de leurs Maîtres.

Nouveau  
sujet de  
chagrin  
au Sieur  
Chardin.

J'étois dans une si grande disposition de souffrir, que cette nouvelle ne m'épouvanta pas davantage. Les Théatins s'é desespéroient, prévoyant que cette incursion des Turcs les alloit achever : nous nous preparâmes tous à la fuite. Nous entendîmes sur la minuit

deux coups de canon, c'étoit le signal que la forteresse de Rucs donnoit de l'aproche des ennemis. A ce signal tout le monde se mit à fuir, emportant & emmenant dans les bois & dans les lieux forts tout ce qu'ils pouvoient.

Le 27. à la pointe du jour nous nous mêmes à fuir comme les autres. Je ne touchay à rien de ce qui étoit ou enterré, ou caché dans les toits & en d'autres lieux. Je le tenois beaucoup plus en sûreté que ce que nous emporterions. Les Théatins avoient pour toute voiture une charrette à bœufs & deux chevaux. La charrette portoit tout le bagage du logis & deux enfans, le frere Laïc montoit un des chevaux, mon Camarade l'autre. Il étoit malade, cela rendoit nôtre fuite plus difficile & plus lente, deux Peres Théatins & moy suivions à pied la charrette. Les esclaves & tous les gens de la maison nous accompagnoient. Il n'y étoit resté qu'un Pere pour la garder. Il y avoit mille choses dedans.

Pourquoi  
il se sau-  
ve dans  
les bois  
avec les  
Thea-  
tins.

qu'ô ne pouvoit emporter faute de voiture. J'y laiffay mes livres, la plûpart de mes papiers, & mes instrumens de Mathematique, m'imaginât que ny les Turcs ny les Mingreliens ne s'é voudroiet pas charger. Le Pere qui demeueroit à la garde du logis fuïoit dans le bois prochain, dès qu'il entendoit les ennemis, & revenoit le soir au logis. J'ay dit que les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont propremēt que des courses & que des pillages, qu'elles ne durent guères, & qu'en peu de jours les ennemis se retirent : voila pourquoy on laisse toujourns une personne ou deux en chaque maison pour empêcher que les voisins n'en viennent piller les grains, le vin, & d'autres choses qu'on ne peut emporter. Ces personnes sont par fois surprises par l'ennemy, mais cela arrive rarement, parce qu'ils sont au guet, & que les bois sont tout proche, épais & fort propres à se cacher.

C'étoit une compassion la plus grande du monde de voir tout

ce pauvre peuple s'enfuit. Les femmes étoient chargées d'enfans & de paquets, les hommes l'étoient de bagage. L'un chassoit du bétail, l'autre tiroit une charette pleine de meubles. On en voyoit sur les chemins épuisez de force & mourans. On voyoit de vieilles gens & des petits enfans qui ne pouvoient marcher, & qui imploroient du secours avec des gemissemens pitoyables : c'étoit des cris, une desolation, des miseres dont il n'y a que le cœur de ces barbares qui ne se fonde pas. Il est vray pourtant que je n'en étois point touché, non par dureté, mais faute de compassion, mes propres malheurs l'ayant tellement épuisée, qu'il ne m'en restoit plus pour ceux d'autrui. Le lieu où nous-nous retirâmes étoit une Forteresse dans les bois comme celles que j'ay décrites. Le Seigneur du lieu s'appelloit *Sabatar*. C'étoit un Georgien qui s'étoit fait Mahometan, & puis étoit revenu au Christianisme. Il passoit pour moins fripon & moins

Triste description de cette fuite.

Il se retire dans une Forteresse.

brigand que les autres, nous arrivâmes chez luy après avoir fait cinq lieues dans des boües & des fanges profondes, dont je croiois que la charette ne se pourroit jamais tirer : il la falut décharger & récharger vingt fois ; je ne diray point que je fus prêt deux fois de la voir piller & d'être dépoüillé & tué, parce que je courois tous les jours ce risque. Quand nous fûmes arrivez à la Forteresse, celuy à qui j'ay dit qu'elle appartenoit nous reçût bien. Les Peres Theatins luy dirent que j'étois une personne qu'on n'obligeoit point sans avantage. Il nous logea dans le Fort, en une petite & méchante cabane où nous n'étions guères plus à couvert que dans la cour : car il y pleuvoit de tous côtez. C'étoit pourtant une grande faveur de l'avoir, & de n'être point mêlé avec une infinité de misérables tous les uns sur les autres. La Forteresse étoit pleine de gens lorsque nous y arrivâmes. Il y avoit huit cens personnes pres-



que tous femmes & enfans.

Avant que de continuer le recit de mes disgraces , je parleray du sujet de l'irruption des Turcs , & diray ce que j'ay appris des dernieres guerres des Mingreliens , & des peuples du pais d'Imirette & de Guriel , où leurs formidables Voisins , le Turc & le Persan se sont mêlez. On y verra des aventures qui ne sont peut-être pas indignes de l'Histoire , & c'est assurément quelque chose d'également remarquable & étonnant , que des Etats si petits & si peu considerables produisent continuellement des revolutions si tragiques. On ne m'accusera pas d'avoir outré la mechanceté des peuples qui les habitent , quand on lira cet endroit de l'histoire , & la simple relation que j'en feray en les representant tels qu'ils sont, me justifiera peut-être dans l'esprit de mes Lecteurs.

Le plus fameux Prince qu'ait eu la Mingrelie depuis qu'elle s'est revoltée contre le Roy d'imirette, s'a esté Levan Dadian , Oncle de

Motif de l'irruption des Turcs en Mingrelie.

Eloge d'un Dadian de Mingrelie, nommé Levá.

celuy qui regne aujourd'huy. Il étoit vaillant & genereux, il avoit beaucoup d'esprit, assez d'équité, & de bonheur en toutes ses entreprises. Il fit la guerre à ses voisins & les vainquit tous : c'eût été sans doute un excellent Prince, s'il fût né dans un meilleur país, mais la coûtume qu'on a dans le sien de prendre plusieurs femmes, & même des proches parentes, fit qu'il s'emporta à des excez qui le rendirent indigne de toute sorte d'Eloges.

Heureuse  
minorité  
de Levan  
Dadian.

Il demeura orphelin presque au sortir de l'enfance : son Pere en mourant luy donna pour Tuteur son frere, qui étoit Oncle paternel du pupile : il s'appelloit George, & il étoit Prince Souverain de *Libardian*, país qui s'étend fort avant dans le Mont Caucase. George s'aquita fidelement de la tutelle de son Neveu : il l'éleva bien, & gouverna sagement la Mingrelie durant sa minorité.

Levan âgé de 24. ans épousa la fille du Prince des Abcas dont il eut deux  
deux

deux fils, c'étoit une tres-belle  
Princesse, & pleine d'esprit. On  
l'accuse de n'avoir pas été fidele  
épouse, c'étoit peut-être pour se  
venger de l'infidelité que son mary  
luy faisoit tous les jours ouverte-  
ment. Entre les femmes dont il de-  
vint amoureux, étoit celle de Geor-  
ge son Oncle, qui avoit été son  
Tuteur, & à qui il avoit tant d'o-  
bligation. Cette Dame s'appelloit  
*Darejan*, d'une famille considerable  
nommée *Chilaké*. Comme elle étoit  
extrêmement belle, mais méchante  
& ambitieuse au delà de ce qu'on  
pourroit imaginer. Elle ne se con-  
tenta pas de violer la fidelité con-  
jugale, & d'entretenir deux ans  
durant un commerce incestueux  
avec le Prince son neveu, elle luy  
persuada de plus au bout de ce  
tems de l'enléver, de l'épouser, &  
de repudier sa femme. Levan fit  
tout cela. Il enleva cette adultère  
de la maison de son mary: Il l'é-  
poufa, & huit jours après il ren-  
voya sa femme honteusement, &  
sans suite au Prince des Abcas son

L'amour  
infame le  
corromp,  
& le red  
horrible-  
ment  
cruel.

Pere ; après luy avoir fait couper le nez , les oreilles & les mains. Le sujet qu'il prit pour excuser une cruauté si étrange, fut de l'accuser d'adultère avec le Vizir, qui se nommoit *Papona*. Et pour le mieux persuader, il fit mettre ce Vizir à la bouche d'un canon, au même tems qu'il mutiloit sa femme. Tout le monde assure pourtant qu'entre elle & le Vizir il ne s'étoit rien passé de criminel, & que ce fut seulement à la haine & à la jalousie de la Chilaké, que *Levan* sacrifia son Epouse, & son Ministre.

Suite de  
ses cruau-  
tez sur sa  
famille.

L'amour de cette méchante femme s'étoit fait immoler ces importantes victimes : son ambition en eut encore de plus précieuses. *Levan* empoisonna luy-même les deux fils qu'il avoit eus de la Princesse sa femme. La Chilaké le portoit à cette incroyable inhumanité, afin que les enfans qu'elle auroit de luy regnassent seurement.

Le Prince *George* aimoit sa femme, toute adultère & toute scele-

rate qu'elle étoit. Son enlèvement le jetta dans un furieux defespoir : il en fit le deüil durant quarante jours, selon la coûtume du pais, de même que si elle eût été morte ; après quoy il prit les armes , & se jetta sur les terres du Prince son Neveu. Levan étoit vaillant , il avoit de bonnes troupes , George fut contraint de se retirer dans les montagnes , où il mourut bien-tôt de regret & de douleur.

Le Prince des Abcas voulut aussi venger l'outrage & l'affront qu'il avoit reçû en la personne de sa fille , mais avec aussi peu de succes : Il assembla ses forces , commença la guerre contre le Prince Mingrelien ; & bien que les suites ne fussent pas à son avantage , il ne voulut jamais faire de Paix ny de Treve avec luy, & ne finit la guerre que quand il scût la mort de ce barbare Gendre.

Son courage & son bonheur luy font éviter la vengeance de ceux qu'il avoit outragés.

Un troisiéme ennemy , encore plus redoutable , mais aussi peu heureux , s'éleva contre Levan. C'étoit son propre frere , nommé

Joseph, qui entra si avâit dâs le juste ressentiment de son Oncle George, & du Prince des Abcas, qu'il se resolut de les venger, en faisant assassiner le coupable. Il aposta un Garde Abcas de Nation, pour faire l'assassinat; l'Echanson du Prince étoit de la partie. Le complot étoit fait de cette sorte, que Joseph se trouveroit à dîner au Palais, que le Garde Abcas seroit debout derrière le Prince, la lance à la main, & que quand le Prince porteroit à la bouche une de ces grandes tasses de vin, que les Mingreliens boivent à la fin du repas, l'Echanson feroit signe à l'Abcas, lequel au moment luy passeroit la lance dans le corps. Ce complot alla jusqu'au point de l'exécution, & échoüa là, la justice de Dieu voulant que les crimes de Levan fussent ses assassins & ses bourreaux, qui le tinssent long-tems sans l'achever. Il apperçût le signe que l'Echanson faisoit, & comme inspiré il se jetta de sa place en bas, de façon que la lance ne le toucha

Complot  
de l'assas-  
siner qui  
ne réussit  
pas.

point : cependant l'Abcas échappa, mais l'Echanson fut saisi, mis à la torture, & écartelé après avoir confessé tout ce qu'il sçavoit de la conspiration. Le Prince Joseph eut les yeux crevez, & mourut peu après, laissant un fils qui est aujourd'huy le Prince de Mingrelie.

Levan eut trois enfans de son incestueuse union, deux fils & une fille, qui portèrent chacun l'iniquité de leurs peres ; car ils furent tous trois paralitiques. On fit tout ce qui se peut imaginer pour leur guerison, mais tout fut inutile, leur maladie épuisa l'Art des Medecins du pais, des Théatins, & d'un habile Medecin Grec que le Prince fit venir de Constantinople. Le cadet & la fille moururent âgez de vingt ans ou environ, le fils aîné nommé Alexandre vécut davantage, & même il se maria, & eut un enfant. Sa femme étoit fille du Prince de Guriel. Il en eut un fils un an après son mariage, & peu après il deceda, son pere Levan étant encore vivant.

Le Ciel  
se vange  
de luy sur  
ses en-  
fans.

Levan  
meurt &  
quel est  
son Suc-  
cesseur.

Levan mourut l'an 1657. après sa mort la Chilaké eut le credit de mettre en sa place un fils qu'elle avoit eu avec son premier mary, mais dont on assure pourtant que Levan étoit le Pere. Ce jeune Prince, qui s'appelloit *Vorneki*, ne regna pas long tems. Le Viceroy de cette partie de Georgie qui est sous la domination de Perse, le dépouïlla de la Principauté, dont il revêtit le legitime heritier de Levan, après avoir envahy la Mingrelie & le pais d'Imirette. Comme cette invasion est un incident naturel & necessaire en ce recit, j'en diray en peu de mots le sujet.

Le feu Roy d'Imirette, qui s'appelloit Alexandre, & qui mourut l'an 1658. eut deux femmes : la premiere étoit fille du Prince de Guriel, & s'appelloit *Tamar*, qu'il repudia pour ses adultères, après en avoir eu un fils & une fille. Le fils qu'on nomme *Bacrat Mirza* est aujourd'huy Roy d'Imirette. La fille est Princesse de Mingrelie, celle-là même dont j'ay tant parlé, qui vouloit me voler, & me ma-



rier. La seconde femme d'Alexandre s'appelloit *Darejan*, une jeune Princesse, fille du grand & celebre *Taymurazkan*, dernier Roy Souverain de Georgie. Il n'en eut point d'enfans, & il la laissa veuve après quatre ans de mariage. On parle de sa beauté & de ses traits comme d'une merveille. Dès que son beau-fils Bacrat fut sur le Trône, elle le sollicita de l'épouser. Bacrat n'étoit âgé que de quinze ans : les charmes de la beauté ne pouvoient pas faire encore de si grandes impressions sur son cœur, & les mauvaises mœurs de son país ne l'avoient pas tout-à-fait corrompu. Il eut horreur de la proposition, & n'y répondit que par des dédain. *Daréjan* voyant qu'elle ne pouvoit se maintenir sur le Trône, y mit incontinent une jeune personne de 12. ans, sa parente, qu'on nomme *Sistan Darejan*, qui eût fille de *Datona*, frere de *Taymurazkan*. Bacrat l'épousa âgé de quinze ans, comme j'ay dit. *Darejan* s'assuroit de gouverner toujours l'Etat, & de tenir le Roy & la Reine conti-

*Darejan*  
belle  
Princesse  
sollicite  
Bacrat,  
fils de  
son ma-  
ry de l'é-  
pouser a-  
près sa  
mort.

Adresse  
de la  
Princesse  
*Darejan*  
pour sa-  
tisfaire sa  
passiõ de  
regner.

nuellement en tutelle. Bacrat tout  
 jeune qu'il étoit s'apperçût du des-  
 fein de sa belle-mere, & un jour  
 il luy en témoigna du méconten-  
 tement. Darejan dissimula, &  
 contenta Bacrat sur l'heure, l'as-  
 surant qu'elle ne vouloit garder  
 aucune autorité. Ce Prince a le  
 naturel bon & simple, il crût Da-  
 rejan, & luy redonna facilement  
 sa confiance, ne pensant à rien  
 moins qu'à la trahison qu'elle  
 meditoit contre luy. Elle fit sem-  
 blant d'être malade, & envoya  
 supplier le Roy de la venir voir.  
 Il y alla bonnement. Des gens  
 qu'elle avoit apostez dans sa  
 chambre s'en saisirent dès qu'il  
 fut entré, & le lièrent. Elle le fit  
 mener aussi-tôt dans la Forteresse de  
 Cotatis, qui est la principale place  
 du Païs, dont le Commandant étoit  
 sa creature. Elle s'y rendit incon-  
 tinent après, manda tous les  
 Grands qu'elle avoit gagez & en  
 qui elle s'assuroit, & delibera  
 cinq jours avec eux de ce qu'elle  
 feroit du Roy. Les uns luy con-  
 seilloient

Sa perfidie à l'é-  
 gard du  
 ieune  
 Roy d'I-  
 mirette.

seilloient de le faire mourir, & les autres de luy arracher les yeux. L'avis des derniers fut suivy, & Bacrat aveuglé. Cela arriva huit mois après le mariage de ce pauvre Prince, qu'on dit même qu'il n'avoit pas consommé.

Entre les Seigneurs qui étoient du party de Darejan, il y en avoit un qu'elle aimoit éperduément, qui s'appelloit *Vactangle*. Elle l'épousa, & le fit couronner Roy dans la Forteresse. Cela irrita les autres Seigneurs, qui se crûrent tous offensés de la preference. Ils se retirèrent du party de Darejan, se joignirent au party contraire, prirent les armes, & appellèrent à leur secours les Princes de Guriel & de Mingrelie, offrant de donner le Royaume à celuy des deux qui viendroit le premier les secourir. Vomeki Dadian vint d'abord avec toutes les forces de son País, & il se rendit bien-tôt Maître de tout ce qui tenoit pour Darejan, à la reserve de la Forteresse de *Cotatis*. On y mit le siege, mais

Raison  
qui oblige les  
Seigneurs  
adherans  
de Darejan de  
quitter  
son party.

338 *Voyage du Ch. Chardin*

comme faute d'artillerie on ne gaignoit rien sur les assiegez, que la liberté d'aller & de venir; on eut été long-tems à les reduire, sans l'adrelle d'un Seigneur du Pais nommé *Ottia Checaizé*. Il fit par un tour d'esprit, ce qu'on ne pouvoit faire par force. Il alla à la Forteresse avec un feint desespoir, causé par le Prince de Mingrelie, fit accroire à Darejan qu'il en étoit poussé d'une maniere à n'avoir plus de refuge assuré: qu'il venoit se jeter à ses pieds luy demander pardon & sa protection contre ce Prince. Darejan donna dans le piege. Elle crût tout ce qu'Ottia luy disoit, & que l'ardeur qu'il luy témoigna pour ses interêts étoit veritable. Elle l'admit à son Conseil, grossi depuis peu de l'Evêque de Tiflis, & du Catholicos de Georgie, que le Viceroy de ce Pais-là avoit envoyez, dans la crainte que ceux en qui elle se confioit ne luy fissent quelque trahison. Ce Transfuge les leurra pourtât, tout éclairez qu'ils

Darejan  
assiegee  
dans une  
de ses  
Forteres-  
ses im-  
prenable,  
se laisse  
seduire  
par un  
transfuge

étoient. Il dit en leur presence à Darejan, que dans l'état des choses, il n'y avoit point d'autre voye pour chasser le Prince de Mingrelie, pour luy ôter ce qu'il avoit pris, & pour regner sûrement que d'avoir recours au Turc : qu'il falloit qu'elle envoyast son mary à Constantinople demander du secours, & faire confirmer son Couronnement : que le Royaume d'Imirette étoit tributaire de la Porte, & que le Grand Seigneur avoit le droit & les forces qu'il falloit pour le pacifier & pour y mettre un Roy. Darejan fut charmée de l'avis, & lors que celuy qui le donnoit s'offrit de l'exécuter en partie, & de conduire Vactangle à Constantinople, elle se jetta à ses pieds, ne trouvant pas que des paroles exprimassent assez la reconnaissance dont elle avoit le cœur plein. Vactangle ne prit avec luy que deux hommes, afin d'aller plus vite, & plus secrettement : son Guide, le fin Ottia Checaizé, le fit sortir de la Forteresse à l'entrée

de la nuit, & tirant par des chemins détournés pour aller aux Afiegeans, il le mit dans leur camp en moins d'une heure. Le Prince de Mingrelie luy fit à l'instant arracher les yeux, & envoya cette nuit là même faire ſçavoir à Darejan qu'il tenoit ſon mary prifonnier, & qu'il l'avoit fait aveugler. Cette nouvelle la ſurprit tellement, qu'elle en perdit le courage, & la reſolution, & peu après elle rendit la Fortereſſe, qui fut pillée.

Darejan  
rend à  
ſes enne-  
mis la  
Fortereſ-  
ſe, qui eſt  
pillée.

On aſſure que le Prince de Mingrelie en emmena un fort riche butin, & entr'autre douze charrettes de vaiſſelle & de meubles d'argent. Les Rois d'Imirette avoient amasſé, à ce qu'on dit, une ſi grande quantité d'argenterie, que dans leur Palais preſque tout étoit d'argent maſſif, juſqu'aux gradins, & aux marchepieds. Cela n'eſt pas difficile à croire d'un País qui eſt bon & de commerce, voiſin des País qui étoient autrefois les plus riches, & où il paroît que la monnoye n'étoit pas alors en uſa-

ge, n'étant encore à présent que fort peu pratiquée. Le Prince de Mingrelie emmena aussi avec luy le Roy & la Reine d'Imirette, la méchante Darejan, & le malheureux Vactangle son mary, & il renvoya honnêtement au Viceroy de Georgie les deux Prelats qu'il avoit envoyez à cette Princesse pour luy servir de Conseillers.

Le Viceroy de Georgie se nomme *Chanavas-can*. Il est du Sang Royal des derniers Souverains de ce Pais-là; mais il s'est fait Mahometan pour en pouvoir être Viceroy sous le Persan. Il n'a que deux femmes legitimes, qui toutes deux sont Chrétiennes, dont l'une s'appelle *Marie*, & est sœur de *Levan*, Prince de Mingrelie, celuy par qui j'ay commencé cette histoire. Dés qu'elle eut appris comment la detestable *Chilaké* avoit exclus le legitime heritier en faveur du fils qu'elle avoit eu avant qu'elle fût mariée à *Levan*, elle pressa le Prince son mary de pren-

Particulier  
touchant  
le Viceroy  
de  
Georgie.

Sa prudence dans une affaire d'importance.

dre en main le droit de son Neveu, & de le mettre en possession de la Principauté dont il étoit le vray & le legitime heritier. Le Viceroy de Georgie ne voulut pas d'abord agir par la force dans cette affaire. La Mingrelie est tributaire du Grand Seigneur: il ne pouvoit y porter la guerre à l'insçû du Roy de Perse, & sans son consentement, & il ne sçavoit comment l'obtenir. Il en eut bien-tôt une occasion favorable; car dès que le Prince de Mingrelie fut entré dans le Royaume d'Imirette, comme je le viens de dire, Darejan qui est la parente du Viceroy Georgien, & qui a été élevée chez luy, Vactangle son Epoux, & les Grands de leur party, luy envoyerent offrir de donner le Royaume à *Archyle* son fils aîné, s'il vouloit venir en chasser le Mingrelien. Le Viceroy fit sçavoir cette offre au Roy de Perse, & l'assura qu'il ajoûteroit ce Royaume & la Mingrelie à son Empire, s'il vouloit luy permettre seulement



de les conquerir. Sa Majesté luy en envoya son consentement. Il assembla aussi-tôt ses forces, & marcha vers l'Imirette. Comme il entroit dans le País, il eut nouvelles qu'un Grand de Georgie s'étoit soulevé, & que prenant l'occasion de son absence, il se preparoit à ravager le País. Il rebroussa chemin, mena ses forces contre le Rebelle, le défit & le fit mourir, & après retourna vers l'Imirette.

Les Grands de ce Royaume qui l'appelloient, avoient assemblé quatre mille hommes. C'est une grande armée pour un País aussi borné que celuy-là, elle grossissoit tous les jours des gens dont les uns redoutoient sa puissance, & les autres étoient charmez de sa valeur. Il ne trouva presque aucune résistance en Imirette, & en Mingrelie. Le Prince Vomexi se retira chez les Souanes, dans les lieux du Mont Caucase qui sont inaccessibles à la Cavalerie. Ainsi le Prince Georgien ne fit que piller.

Il marche à la conquête des Royaumes d'Imirette & de Mingrelie.

Il emporta un tres-riche butin de l'un & de l'autre País. On dit que c'est là qu'il a amassé une bonne partie de la vaisselle d'or & d'argent dont sa Maison est remplie. Il établit Prince de Mingrelie son Neveu, petit fils de Levan, à qui la Principauté appartenoit de droit, & le fiança à une de ses Nieces qu'il luy devoit envoyer, en suite il fit couronner Roy d'Imirette son fils aîné, nommé *Archyle*; mais il ne sçavoit de quelle maniere se deffaire de Vomexi. Car il ne vouloit pas laisser ce fugitif dans les montagnes où il s'étoit retiré, aprehendant qu'après son départ il n'en descendit, & ne donnât de la peine aux Princes nouvellement établis. Un Grand d'Imirette, nommé *Kotzia* le tira de peine. Il écrivit aux Soüanes, que le Viceroy de Georgie vouloit absolument se deffaire de Vomexi, qu'il leur donneroit de grandes recompenses s'ils le tuoient; mais qu'il alloit leur porter la guerre, s'ils refusoient de luy donner cette

Il établit son Neveu Prince de Mingrelie & fait couronner son fils aîné Roy d'Imirette.

satisfaction. Les Souïanes firent ce qu'on voulut. Ils tuèrent Vomexi, & envoyèrent sa tête au Prince Georgien. Il se retira après cette execution, emmena avec luy les deux Princes d'Imirette aveugles, Bacrat & Vactangle, afin que ny eux ny leurs amis, ne pussent rien entreprendre en leur faveur après son départ, & laissa à Cotatis les Princesses leurs femmes. Ce fut à la consideration de son fils, le Roy d'Imirette, qu'il fit cette inhumaine separation: ce jeune Roy étoit devenu si éperdument amoureux de la femme de Bacrat, qu'il vouloit l'ôter à son mary, & l'épouser.

Après le départ du Viceroy de Georgie, plusieurs Grands d'Imirette conspirèrent contre le nouveau Dominateur. Les uns en étoient mal-traittez, d'autres ne pouvoient endurer le grand pouvoir de Kotzia, que son pere luy avoit donné pour premier Ministre, sa fierté & ses duretez pour eux. Ils écrivirent au *Pacha d'A-*

Les Grands du pais conspirét contre le nouveau Roy d'Imirette.

346 *Voyage du Ch. Chardin*

calz ké, (c'est un païs de la domination du Turc, qui confine avec l'Imirette, ) qu'ils s'étonnoient de le voir regarder, avec une si grande indifférence, le Viceroy de Georgie saccager un Royaume & une Principauté tributaires des Turcs, se les assujettir, en emmener prisonniers les legitimes Souverains, & mettre à leur place des personnes de son Sang : qu'ils le supplioient de leur faire sçavoir si c'étoit la *Porte* qui les abandonnoit au caprice des Persans, ou si c'étoit la crainte de leurs forces qui luy lioit les mains en une affaire où il y alloit de l'honneur & de l'interêt du Grand Seigneur. Le Pacha leur fit réponce qu'il avoit mandé à la *Porte* l'invasion faite par le Viceroy de Georgie, qu'il attendoit d'heure à autre des ordres, & que dès qu'il les auroit reçus il leur en feroit sçavoir ce qui seroit nécessaire. Peu après il leur écrivit que ces ordres étoient venus, & qu'aussi-tôt que les Troupes que les Pachas d'Erzerum & de Cars, (ce

Les Turcs  
voisins  
d'Imirette  
se joignent  
aux conspirateurs  
pour ravager  
le Royaume.

font des Provinces de l'Armenie,) avoient ordre de luy envoyer, seroient jointes aux siennes, il iroit les delivrer du joug des Georgiens: cependant qu'ils se tinssent prêts à se joindre à luy avec le plus de gens qu'ils pourroient assembler, & qu'ils fissent tuer *Kotzia*, de peur que ses forces, sa prudence, & son credit n'arrétassent l'entreprise, & afin que sa mort laissast sans aucun conseil le nouveau Roy d'Imirette.

Les principaux Conjurez étoient le Grand Maître de la Maison du Roy, & l'Evêque Janatelle. Ils mirent de leur còplot un Gentilhomme de *Kotzia*. Ils luy promirent la fille du Grand Maître en mariage, & de luy faire donner par le Pacha Turc les terres de *Kotzia* son Maître, s'il vouloit le tuer. Ce perfide accepta le party, il assassina de nuit ce Seigneur, pendant qu'il rendoit une medecine.

*Kotzia*  
premier  
Ministre  
du Roy  
d'Imirette  
est assassiné.

Ce coup hardy découvrit la conspiration, fit prendre les armes à tous les Grands d'Imirette, hasta la marche du Pacha d'Acalziké,

& jetta le Roy dans un trouble & dans une consternation extrême. Il en donna promptement avis à son Pere le Viceroy de Georgie, qui luy envoya aussi-tôt des instructions & des Conseillers, & l'assura qu'il iroit dans peu de tems le soutenir avec son armée. Le Pacha d'Acalziké ne luy donna pas le tems de l'attendre : il entra dans l'Imirette avec tant de vitesse que le jeune Prince eut beaucoup de peine à éviter ses coureurs, & à se sauver luy troisiéme. Il alla trouver son Pere, où peu de jours après être arrivé on leur apporta nouvelle que le Pacha d'Acalziké avoit mis garnison dans la Forteresse de Cotatis, Place capitale d'Imirette, comme je l'ay dit, & qu'il étoit Maître de tout le País. Cela fit rebrousser chemin au Viceroy de Georgie, n'osant rien entreprendre contre les Turcs sans les ordres du Roy de Perse.

Ceux que le Pacha avoit reçûs du Grand Seigneur portoient, que puisque les peuples d'Imi-

Les Turcs  
Maîtres  
du País  
mettent  
garnison  
dans la  
Capitale  
d'Imiret-  
te.

rette & de Mingrelie n'employoient leur liberté qu'à s'entredétruire, il leur ôta le plus de lieux forts qu'il pourroit. Le Pacha avoit tenu son ordre fort secret, & s'étant adroitement fait mener dans la Forteresse de Cotatis, il s'en rendit Maître, & y mit garnison. Après il fit venir tous les Gentilshommes du pais, & leur fit prêter serment de fidélité au nouveau Roy qu'il leur donna. C'étoit le fils du Prince de Guriel. Il étoit *Berre*, c'est à dire, Moine de l'ordre de S. Basile. Il quitta l'habit monastique, & fut couronné Roy.

Ils met-  
tēt sur le  
Throne  
un nou-  
veau  
Roy.

Pendant que le Pacha dispoisoit ainsi du petit Royaume d'Imirette, le Prince de Mingrelie le vint trouver, & luy dit qu'il venoit luy apporter sa tête, & la soumettre à l'ordre du Grand Seigneur. Qu'il étoit, & vouloit être Tributaire de la Porte, que le Prince de Georgie en l'établissant, n'avoit fait que luy rendre le patrimoine de ses Ancestres, qui luy appartenoit de droit. Le Pacha fut appai-

Le Prince  
de Min-  
grelic est  
maintenu  
dans sa  
princi-  
pauté.

fé par cette soumission, & par les grands presens que ce Prince luy apporta. Il le confirma dans la Principauté, & après retourna à Acalziché, emmenant avec luy la méchante Darejan, & la Reine d'Imirette que le malheureux Archile n'avoit pû emmener.

Cela arriva l'an 1659. & le Pacha Turc n'eut pas plûtoſt le dos tourné, que les Grands d'Imirette emportez de leur perfidie & legereté naturelle, refuserent d'obeir à leur nouveau Roy. Ils envoyerent des gens au Viceroy de Georgie porter leurs plaintes contre luy, & le conjurer de leur renvoyer Bacrat tout aveugle qu'il étoit. Le Prince Georgien apprehenda que cette requeste ne fût un artifice de leur perfidie, & pour s'en assurer il fit réponce, que si les Grands d'Imirette étoient véritablement irritez contre leur nouveau Maître, & bien resolu de le chasser, qu'ils l'aveuglassent, & qu'ayant cette assurance il leur renvoyeroit Bacrat. La condition



fut acceptée, & l'on l'exécuta ponctuellement de part & d'autre. Les Grands d'Imirette creverent les yeux à leur Roy, & le renvoyerent au Prince de Guriel son frere. Celuy de Georgie leur renvoya Bacrat, après l'avoir fiancé à une de ses nieces, sœur de celle qu'il avoit donnée au Prince de Mingrelie.

Les Grands d'Imirette crevèrent les yeux au Roy que les Turcs leurs avoient donné.

Ce Prince étoit jeune, & Bacrat étoit privé de la vuë. Leurs principaux Officiers les gouvernoient, ceux d'Imirette & de Mingrelie avoient des querelles ensemble. Ils y engagerent leurs Maîtres, & les obligerent à se faire la guerre. Le Mingrelien fut vaincu, & pris prisonnier avec sa femme. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroy de Georgie la luy avoit envoyée, & on fit courir le bruit dans la suite, qu'il n'avoit pas encore consommé le mariage avec cette jeune Princesse. Elle est fort belle & fort bien faite. J'ay vû de tres-belles femmes en son país, mais je n'en ay pas vû de plus

charmante. Elle est assurément coupable de tout ce qu'on peut sentir pour elle ; car on diroit à ses yeux passionnez tendres & mourans , qu'elle ne regarde que pour demander de l'amour, & pour donner de l'esperance. En un mot tout son air & ses discours tendent les bras aux gens. Ce Janatelle Evêque, que j'ay dit qui est un des plus considérables Seigneurs d'Imirette , en fut épris dès qu'il la vit. Il est riche. Il luy fit des presens & la gagna si bien , qu'encore aujourd'huy elle est toute à luy , & presque aussi publiquement que si elle étoit sa femme. L'artifice dont il se servit pour retenir toujours en Imirette cette belle prisonnière , est rare & tout-à-fait plaisant. Il en rendit amoureux le Roy son Maître le pauvre aveugle Bacrat , par les merveilleux recits qu'il luy fit de la beauté de cette jeune Princesse , & quand il l'eut enflammé , il luy representa qu'il la devoit épouser. Vôte Majesté, luy dit-il, a perdu sa femme le Pacha d'Acalzixé

Artifice  
d'un Evê-  
que d'I-  
mirette  
pour ser-  
vir la  
passion  
d'amour  
qu'il  
avoit  
pour une  
Princesse  
du país.

ziché la emmenée, & Dieu ſçait ce qu'il en a fait. La Niece du Vice-roy de Georgie, à qui on vous a fiancé est un enfant, quand pourrez-vous vous marier effectivement avec Elle? Que Vôtre Majesté épouſe la Princesse de Mingrelie, c'est la ſœur de la femme qu'on vous destine, & que vous avez acceptée, la cousine germaine de celle que les Turcs vous ont enlevée, & de plus elle est tres-belle: vous n'en pouvez pas épouſer une autre qui ait tant de beauté, & tant d'esprit. Le Roy ſuivit bonnement le conseil ſans penser qu'il faisoit un affaire pour son Conseiller, beaucoup plus que pour luy. La Princesse y donna les mains de tout son cœur.

On ſçavoit que le Prince de Mingrelie l'aimoit extrêmement, & qu'il ne consentiroit jamais à la céder au Roy d'Imirette. On chercha donc un prétexte pour la luy ôter avec quelque apparence de justice, & voicy quel il fut. Le Roy d'Imirette avoit sa ſœur

Suite de  
cette in-  
trigue  
d'amour.

354 *Voyage du Ch. Chardin*  
avec luy : elle étoit veuve alors  
comme je l'ay dit : on luy propoſa  
de la faire Princeſſe de Mingrelie  
en la place de celle qui l'étoit ,  
pourvû ſeulement qu'elle fît ſur-  
prendre le Prince couché avec elle.  
Une ſœur de Roy, jeune, artifi-  
cieuſe, & aſſez bien faite, n'a pas  
grand peine à débaucher un Prin-  
ce jeune, ſimple & captif. On ſur-  
prit ces deux perſonnes au lit, &  
on les fit épouſer à l'heure même,  
& à l'heure même le Roy d'Imi-  
rette epouſa la Princeſſe de Min-  
grelie. Ces beaux mariages ainſi  
faits, on mit en liberté le Mingre-  
lien, & on luy rendit ſon païs,  
après luy avoir fait jurer ſur tou-  
tes les Images, de ne point repu-  
dier ſa nouvelle Epouſe, & de  
n'en point épouſer d'autre de ſon  
vivant.

Dés qu'il fut de retour en ſon  
païs, l'ardeur de la vengeance le  
transportant, il reclama également  
le Turc, & le Perſan. Il envoya  
des Ambaſſadeurs au Viceroy de  
Georgie, & au Pacha d'Acalziké,

se plaindre de l'invasion que le Roy d'Imirette avoit fait de son pais , & de l'enlevement de sa femme. Le Pacha étoit déjà dans une extrême colere de la perfidie du peuple d'Imirette , de leur rebellion , & de l'indigne traitement qu'ils avoient fait au Roy qu'il leur avoit donné. Le Prince de Guriel frere de ce Roy infortuné , luy en demandoit fortement la vengeance. La cruelle Darejan l'animoit de tout son pouvoir à la prendre dans toute la rigueur que meritoient tant de méchancetez. Elle étoit admirablement belle , comme je l'ay dit , sa beauté donnoit de grands secours à ses raisons. Le Pacha luy promit de remettre sur le Trône d'Imirette elle & son mary , qui étoit comme on a dit , prisonnier en Georgie , si elle l'en pouvoit retirer. L'Archevêque de Gori l'avoit en garde. Darejan eut l'adresse de le faire enlever & amener à Acalziké. Dès qu'il y fut arrivé le Pacha les mena tous deux avec luy

Les  
Turcs  
promet-  
tent à la  
Princesse  
Darejan  
de la re-  
mettre  
sur le  
Trône  
d'Imiret-  
te.

356 *Voyage du Ch. Chardin*

en Imirette. Il y fit des saccagemens & des maux horribles. Le Roy & la Reine s'enfuirent à une Forteresse nommée *Ratchia*, qui est dans les montagnes en un lieu inaccessible à des armées. Le Pacha mit sur le Trône Darejan & son mary, & leur fit prêter serment par tous les Grands & par tout le peuple, il prit des ôtages & s'en retourna avec un grand nombre d'esclaves, mais fort peu d'autre butin, parce que c'étoit la troisième fois en cinq ans, que ce pais avoit été pillé, ravagé & desolé, par les peuples voisins & par les Persans.

Peu de  
tems a-  
prés que  
Darejan  
fut réta-  
blie sur le  
Trône,  
on conf-  
pire con-  
tre elle  
& son  
mari.

La méchante Darejan étoit destinée à se perdre par un excez de confiance, un Grand de ses sujets ayant leurré sa credulité, l'avoit jettée, comme je l'ay raconté, dans le plus miserable estat où une femme de sa qualité puisse tomber: un autre par la même voye luy fit faire la fin la plus tragique du monde. C'étoit ce perfide même qui avoit tué Cotzia premier

Ministre de ce pais-là en trahison, & il s'appelloit aussi *Cotzia*. L'assassinat, qu'il avoit commis l'avoit rendu puissant. Il n'étoit point allé rendre hommage au Pacha, parce qu'il étoit de la faction contraire à Darejan, & qu'il apprehendoit d'être immolé. Il écrivit à cette Princesse après le départ des Turcs, & luy manda que Bacrat & ceux à qui ce Prince se laissoit gouverner, l'avoient tellement outré par mille mauvais tours, qu'il seroit leur ennemy toute sa vie. Que si elle vouloit s'engager à le remettre en grace avec le Pacha, à luy rendre toutes ses terres qu'elle avoit confisquées, & à luy donner celles du Grand Maître de la maison de Bacrat, il luy livreroit ce Prince & la Princesse sa femme. Elle promit tout. Le Traître vint se rendre à elle. La Princesse voulut bien luy donner les plus certaines marques de reconciliation, d'amitié, & de confiance, qui soient en usage en ces pais-là entre hommes & femmes.

Intrigues  
de cette  
conspira-  
tion.

Elle l'adopta, & luy donna le bout du teton à succer. C'est une coutume non seulement de la Mingrelie, de la Georgie, & de l'Imirette, mais aussi des autres pais voisins d'adopter de cette maniere les personnes qu'on ne peut s'unir par alliance. Le Traître ayant ce gage de la foy de Darejan écrivit à Bacrat de venir avec toute sa faction, & qu'il la luy mettroit entre les mains avec son mary morts ou vifs. Le jour que Bacrat devoit paroître, le perfide Cotzia se mit au lit, dit qu'il étoit malade, envoya supplier Darejan de le venir trouver pour aprendre une nouvelle de grande importance qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne pouvoit dire qu'à sa Majesté même. Elle y vint avec ses Demoiselles seulement. Pendant qu'elle étoit auprès du lit du Traître, des gens apostez en grand nombre se jettèrent sur elle. Ses filles la couvrèrent d'abord, mais elles furent bien-tôt écartées. Il y en eut une qui prit la Princesse entre ses bras,

Le Traître Cotzia exécute la conspiration.



& la poussant dans un coin ne la voulut jamais quitter. Les assassins les poignarderent toutes deux. Cotzia se leva aussi-tôt, & alla avec sa troupe au logis du mary de Daraïan ; c'étoit un aveugle qui ne pouvoit que se laisser conduire. Il fut pris. Cotzia le fit lier & garder jusqu'à la venue de Bacrat. Lors que ce Prince fut arrivé, il demanda incessamment le captif, & l'entendant approcher ; *Traître,* luy dit il, *tu m'as fait arracher les yeux, je te vais arracher le cœur :* en disant cela il se fit mener proche de ce malheureux, & à tâtons luy donna plusieurs coups de poignard. Ses gens l'acheverent, & mirent son cœur entre les mains de ce sanguinaire Aveugle, qui pendant plus d'une heure le tint en le pressant, & le déchirant ; avec un emportement de rage inouï.

Ces barbares Tragedies arrivèrent l'an 1667. Depuis ce tems jusqu'à l'an 1672. il en est arrivé cent autres en ces mêmes Païs, toutes pleines de turpitude & d'in-

Cruelle  
vengeance  
de Ba-  
crat.

Fin tra-  
gique du  
Traître  
Cotzia  
& de ses  
complis-  
ces.

humanité, je les passe sous silen-  
ce, parce que ce sont de trop hor-  
ribles histoires : je diray seule-  
ment que le Traître Cotzia fut  
tué aussi en trahison, & que peu  
après ses assassins le furent aussi à  
la bataille de Chicaris; qui est un  
gros village à la vûe de Scander  
Forteresse d'Imirette, où l'armée  
de ce pais, & celle du Prince de  
Mingrelie se rencontrèrent, &  
qu'il y a une Providence toute vi-  
sible dans les histoires modernes  
de ces méchans peuples, en ce que  
Dieu y fait de rudes & brièves  
justices; les assassins y sont pres-  
que toujourns assassinez, & avec des  
circonstances qui font bien con-  
noître que c'est Dieu qui s'en mê-  
le, & qui employe ainsi les uns  
pour punir les autres.

L'an 1672. le Pacha d'Acalzi-  
ké voyant que la guerre ne finis-  
soit point entre ces deux petits  
Souverains de Mingrelie & d'Imi-  
rette, ny par ses accommodemens,  
ny par ses remontrances, ny par  
ses ordres, resolut de les extermi-  
ner,

ner, & de donner à d'autres leurs  
Païs. Il avoit entre ses mains le  
veritable & legitime Heritier de  
Mingrelie : Car lors que Vomeki  
Dadian fut établi Prince en ce  
païs-là, la femme d'Alexandre fils  
de Levan ayant peur que l'ambi-  
tieuse Chilaké mere de Vomeki  
ne fît mourir le fils d'Alexandre,  
elle s'enfuit & l'emporta avec elle.  
Cette Princesse étoit sœur du Prin-  
ce de Guriel, qui apprehendant  
aussi que cette furie de Chilaké ne  
luy fit la guerre, s'il retiroit ce  
petit enfant conseilla à sa sœur de  
le porter au Pacha d'Acalziké.  
Elle le fit, & ce jeune enfant a été  
élevé en cette ville d'acalziké au-  
prés des Pachas. L'on ne l'a point  
fait changer de Religion : on s'est  
contenté de luy donner une édu-  
cation qui luy laissât une forte  
teinture des coûtumes & des  
mœurs des Turcs. Le Pacha d'A-  
calziké resolut donc de mettre ce  
jeune Prince en Mingrelie, parce  
que le païs luy apartenoit de  
droit, comme on a dit, & parce

Les  
Turcs  
entreprē-  
nent en-  
core de  
changer  
les Prin-  
ces d'I-  
mirette  
& de  
Mingre-  
lie.

Raison  
qui enga-  
ge le  
Prince du  
païs de  
Guriel de  
se join-  
dre aux  
Turcs  
Pour cet-  
te entre-  
prise.

qu'on pouvoit esperer qu'il le gouverneroit bien, & qu'il le purgeroit des habitudes abominables dont il est tout couvert. Voila le sujet de la venuë des Turcs en Mingrelie. Le Prince de Guriel joignit son armée à celle du Pacha. Il étoit ravi qu'on allât faire son Neveu Prince. Cette entreprise offroit mille biens à son esperance. Le Pacha vint d'abord en Imirette se rendit maître du païs & de la personne du Roy Bacrat. La Reine son Epouse ne fut point prise : son Evêque Janatelle donna 15 mille écus au Pacha pour avoir la liberté de se retirer avec elle où il voudroit, & afin qu'on ne brûlast rien sur ses terres. Quand le Pacha fut à Cotatis il envoya dire au Dadian, j'ay dit que c'est le titre qu'on donne au Prince de Mingrelie, de luy venir rendre obeïssance. Le Dadian sçachant le changement de maître qu'on vouloit faire en Mingrelie, refusa d'obeïr, & s'enferma dans la Forteresse de Ruchs. Carzia son Visir

s'enfuit à Lexicom, qui est une Principauté dans les montagnes habitées des Souanes, & manda de là aux Abcas de venir au secours du Dadian. Ils vinrent en Mingrelie, mais au lieu de secours ils pillèrent les lieux où ils passèrent, & se retirèrent après comme j'ay dit. Le Pacha ayant attendu vainement pendant un mois que le Dadian vint se rendre & recevoir ses ordres, envoya son armée en Mingrelie. Ce fut le bruit de la marche de cette armée qui m'obligea à fuir.

Le 27. avant jour le Préfet des Theatins nous laissa pour aller à sa maison tâcher d'emporter un peu de vaisselle & de provisions qui y étoient restées. J'avois fait dessein de l'accompagner pour un semblable sujet, mais il partit deux heures avant jour. En entrant dans son logis il le trouva plein de Coureurs du Pacha, & du Prince de Guriel, qui le maltraiterent fort à coups de bâton, & de masses d'armes. Ces Coureurs vouloient

La maison des Theatins pleine de Turcs & ce qu'ils firent au Prefet.

364 *Voyage du Ch. Chardin*

qu'il leur ouvrît l'Eglise, disant qu'il y avoit caché les biens du logis. Le Prefect en avoit adroitement jetté la clef dans les brouffailles lors qu'il avoit aperçu ces troupes, & quelque violence qu'on luy fit, il nia toujours qu'il l'eût & ne la voulut jamais donner. Enfin les Turcs ayant quelque consideration pour son caractere, ils ne luy ôtèrent qu'une partie de ses habits, & n'emporterent que les choses legeres & de quelque valeur qu'ils trouverent dans la maison, sans toucher ny à mes livres, ny à mes papiers.

Une  
troupe  
de Mingreliens  
pillent  
cette  
maison.

Le 29. un Gentilhomme de Mingrelie y vint de nuit avec une trentaine de gens, & y mit tout en pieces. Il découvrit presque toute ma chambre dans la pensée que j'y avois caché beaucoup de choses. Il emporta ce qui me restoit de vaisselle, mes coffres, & mes gros meubles, & enfin tout ce que les Turcs & moy y avoient laissé pour être de trop peu de prix & trop pesant, il vint de nuit comme

j'ay dit. Ce Tigre n'ayant point de lumiere, faisoit du feu de mes papiers & de mes livres, après en avoir arraché les ouvertures parce qu'elles étoient dorées & armoriées. Car j'avois fait relier fort curieusement mes meilleurs livres en partant de Paris : il n'en resta pas un.

Le 30. au matin j'appris ce faccagement avec une douleur que je ne puis exprimer. Le soir un Chaoux Turc vint à la Forteresse où j'étois, & fit sçavoir qu'il venoit de la part du Pacha. Sabatar (j'ay dit que c'étoit le nom du Gentilhomme à qui elle appartenoit) sortit dehors pour recevoir s<sup>on</sup> message. Il portoit que le Lieutenant du Pacha qui étoit devant la Forteresse de Ruchs s'étonnoit de ce qu'il ne venoit point se soumettre à luy & luy rendre l'hommage, puisque la Mingrelie appartenoit au Grãd Seigneur: que le Pacha avoit ordonné d'en bien user avec ceux qui se joindroient aux Turcs, mais de traiter en ennemis ceux qui

Les  
Grands  
de Min-  
grelie  
s<sup>ont</sup> som-  
mez de  
se sou-  
mettre  
aux or-  
dres du  
Grand  
Seigneur.

366 *Voyage du Ch. Chardin*

refuseroient de le faire : que s'il vouloit sauver ses biens, sa vie, son Château & tout ce qui étoit dedans, il eût à aller recevoir promptement les ordres du Pacha. Sabatar fit réponse qu'il reconnoissoit le Pacha pour son Seigneur, & que de cœur il étoit Turc, & non Mingrelien, qu'il avoit résolu d'aller trouver le Pacha dès qu'il avoit appris qu'il devoit venir, qu'apresent qu'il entendoit que son Lieutenant étoit à Ruchs, il iroit le lendemain matin recevoir ses ordres.

Le 31. ce Gentilhomme avec trente hommes armez alla trouver le Lieutenant du Pacha, il luy porta un present de quatre esclaves, d'une tasse d'argent, de quantité de soye, de cire & de rafraichissemens. Il arriva le soir au camp, il y trouva plusieurs Seigneurs de Mingrelie, qui comme luy s'étoient venus rendre de peur d'être assiégés, & de voir le saccagement tant de leurs Châteaux que de leurs terres. Le Lieutenant du Pacha luy dit que l'ordre que son Maître avoit reçu du

Quels étoient ces ordres & le temperament qu'on y apporte.



Grád Seigneur portoit de détruire tous les lieux forts de Mingrelie, mais que toutefois il vouloit bien conserver ceux des Seigneurs qui se montreroient obeïssans. Que le Grád Seigneur ôtoit la Principauté à Levan qui étoit à Ruchs, & la donnoit au jeune Prince qui avoit été élevé à Acalziké, qu'il falloit qu'il luy fit sermēt de fidelité, qu'il donnât un de ses enfans pour ôtage de sa foi, & fit un present au Pacha. Le present que Sabatar convint de faire fut de dix jeunes esclaves d'un & d'autre sexe, & de trois cens écus ou en argent, ou en soye.

Le premier d'octobre Sabatar revint amenant une sauvegarde du Turc pour son Château, & pour toutes ses terres. Il fut sur pied toute la nuit à amasser le present qu'il devoit porter. Il fit sçavoir à tous ceux qui s'étoient refugiez en sa Forteresse que les Turcs y avoient donné sauvegarde, moyennant vingt cinq esclaves, & 800. écus, il leva cela sur tous les gens qui s'y étoient retirez. De chaque fa-

368 *Voyage du Ch. Chardin*

mille où il y avoit quatre enfans il en prenoit un, c'étoit le plus pitoyable spectacle du monde, de voir arracher les pauvres enfans des bras de leurs meres, les lier deux à deux, & les mener au Turc. Je fus taxé à 20. écus.

Sabatar ne presenta de tout cela au Lieutenant du Pacha que ce qui avoit été accordé entr'eux. Il s'apropriâ le reste, ses femmes ses enfans, & tout le Château, jetterent bien des cris lors qu'ils le virent partir & emmener son plus jeune fils. Les enfans que l'on donne en ôtage au Turc ne sont pas moins ses esclaves, ils ne sortent jamais de ses mains, on les envoie d'ordinaire à Constantinople grossir la multitude des jeunes garçons bien faits qu'on élève dans le Sérail. Le Lieutenant du Pacha reçut le present & l'ôtage, & retint Sabatar avec luy. Il somma trois fois le Dadian de se rendre, ce Prince n'en fit rien. Sa Forteresse étoit bien gardée par des Soüanes que son Visir y avoit envoie, & qui

Ce que  
les Turcs  
font des  
ôtages  
qu'on  
leur don-  
ne.

en étoient plus Maîtres que luy-même. Le Visir luy mandoit tous les jours de tenir bon, & qu'il étoit prêt d'aller fondre sur l'ennemy. Enfin les Turcs après avoir demeuré quatre jours devant Ruchs, & après avoir fait plus de deux mille esclaves & beaucoup de butin se retirèrent. Ils n'avoient point d'artillerie, c'est ce qui les empêcha d'attaquer la place. Ils emmenèrent tous les Seigneurs de Mingrelie qui étoient venus se rendre, & qui avoient prêté serment au nouveau Prince. Le Catholicos étoit de ceux qui avoient prêté serment, le Pacha mada qu'on le fit Visir du nouveau Prince, & qu'on l'envoyât en son nom au Prince des Abcas demander en mariage la Princesse sa fille.

On croyoit que la venue du Turc en Mingrelie rétabliroit l'ordre & raméneroit la paix en faisant mettre bas les armes. Cela n'arriva point, ils vinrent, ils pillèrent & ils mirent le país en plus de troubles qu'il n'étoit auparavant; car ils le diviserent en deux partis.

Fermeté  
du Dadiã  
de Mingrelie oblige les Turcs à se retirer de devãt la principale Forteresse qu'ils assiegeoient.

dont l'un s'étoit engagé par ser-  
 ment & par ôtages à un nouveau  
 Prince, & l'autre demouroit atta-  
 ché à l'obeïssance de l'Ancien. Cet-  
 te partialité mettoit à chacun les  
 armes à la main. Voyant les choses  
 en ce miserable état si éloignées  
 d'accommodement, je pris resolu-  
 tion de passer en Georgie de quel-  
 que manière & à quelque risque  
 que ce pût être. J'encourrois tant  
 tous les jours en Mingrelie, que  
 je ne doutois point que je n'en fus-  
 se bien-tôt accablé. Levan me-  
 naçoit d'engloutir les Châteaux,  
 les biés & les terres des Seigneurs,  
 qui avoient été rendre obeïssance  
 aux Turcs. Sabatar étoit encore  
 avec eux, ses fils qui cōmandoient  
 dans son Château étoient les plus  
 grands assassins du monde, & des  
 fripons achevez. Je perissois tous  
 les jours d'angoisse & de disette.  
 C'étoit une affaire que d'acheter  
 une poignée de grain & une livre  
 de viâde, j'essuyois dans ma cabane  
 toutes les injures du tems comme  
 en rase campagne. Le desespoir de

Le Sieur  
 Chardin  
 projette  
 de passer  
 en Geor-  
 gie.

mes valets m'accabloit, enfin je me sentoïis mourir. Cela me porta à tout hazarder pour me tirer de Mingrelie, tandis que j'avois encore assez de force pour le faire. Je fis chercher par tout des guides, je promis, je conjuray, je donnay, rien ne me servit, personne ne me voulut conduire. Des armées occupoient, disoit-on, tous les passages d'Imirette, país entre la Mingrelie & la Georgie par où il falloit de nécessité passer; que c'étoit être fou que de s'y présenter, & qu'il étoit assuré qu'on y seroit fait esclave. Voila toutes les réponses qu'on me donnoit. Je proposois de faire le tour ou par le mont Caucase ou par le bord de la mer, aucun ne me vouloit conduire.

Il ne peut  
trouver  
de guide  
à quel  
prix que  
ce soit.

C'est une chose incroyable combien les Mingreliens ont peur de mourir ou de se perdre, il n'y a point de recompense qui les puisse porter à courre un danger connu quelque petit qu'il soit. Enfin je fus réduit à prendre la voye de la mer & de la Turquie, c'est-à-

dire, à faire un tour de septante lieux. Je vins à Anarchie village & petit port dont j'ay parlé. J'y trouvay une Felouque de Turcs, je la fretay pour Gonié. Dès que j'eus donné les arrhes je retournay à la maison des Théatins & au Château de Sabatar, pour me préparer au voyage.

Il s'équipe pour son voyage, & ce qu'il emporte.

Le 10. Novembre assez matin je partis de ce Château étant convenu avec mô Camarade des voyes que je tiendrois pour le tirer de Mingrelie, s'il plaisoit à Dieu de me donner un heureux voyage. J'emportay avec moy cent mille livres en pierreries, & huit cens pistoles en or, avec le peu de hardes qui m'étoit resté. Les pierreries étoient enfermées dans une selle faite exprés pour cacher des bijoux, & dās un oreiller. Je pris un valet pour m'accompagner, celui-là même que j'avois racheté d'esclavage. C'étoit un fripon caché, un traître dont la méchanceté ne m'étoit pas bien connue. On ne me conseilloit pas de l'emmener crainte d'avanie.

& de quelque méchant tour qu'il avoit tout l'air de me joüer, je n'étois pas moy-même bien resolu à m'en charger, mais la fortune vouloit que je le prisse & je ne pûs l'empêcher. Les raisons qui me portèrent à l'emmener plutôt qu'un autre, c'est qu'il souffroit son mal en desesperé & en furieux, & que je craignois que le desesper & l'yvrognerie, à quoy il étoit sujet ne nous fit découvrir en Mingrelie. Le Pere Zampy, Préfet des Théatins, m'accompagna comme il avoit toujours fait. Le Frere Laïc me voulut conduire à Anarchie. Nous marchâmes à pied le Préfet & moy, parce qu'on ne pût trouver qu'un cheval de louïage quelque argent qu'on offrit pour en avoir, sur lequel je mis mes hardes & mon valet. Le Frere Laïc étoit à cheval, il pleuvoit à verse depuis deux jours, le Frere pensa se noyer à une lieuë du Château dans un fossé large & débordé où son cheval tomba, & dont nous le retirâmes à grand

Etranges  
fatigues  
du Sieur  
Chardin  
& Com-  
pagnie.

peine & demy mort. Je ne diray point les fatigues que j'eus ce jour-là & les suivans ; je fus obligé d'aller en divers lieux à pied , en une saison de pluye, dans des bois pleins d'eau & de fange , où j'en avois d'ordinaire par dessus les genoux , je diray seulement , qu'on ne peut au monde avoir plus de peines que j'en eus. J'étois épuisé en verité , il ne me restoit que le courage & la resolution de tout faire & de tout souffrir pour sauver le bien qu'on m'avoit confié. Le soir nous arrivâmes à Anarghie, percez de pluye jusqu'aux entrailles. Anarghie est à six lieues du Château de Sabatar.

Le 12. je devois m'embarquer, mais j'en fus empêché par une nouvelle qu'on eut que des Barques de Circassiens & d'Abcas croisoient sur les côtes de Mingrelie. Cela étoit vray , elles avoient enlevé des Barques du Pais, & une entr'autres où j'avois intérêt. L'indignité ennuy que ces retardemens me causoient , ne venoit pas tant



de ce qu'ils me tenoient en des dangers & en des maux continuels, que de ce qu'ils sembloient me menacer de n'en sortir jamais.

Le 19. on vint donner avis au Pere Zampy que le jour precedent, de nuit, on avoit enfoncé la porte de son Eglise, pris ce qui y étoit, ouvert le sepulchre qui y étoit dedans, & emporté tout ce qu'un Pere Theatin, demeuré au logis pour le garder comme on a dit, avoit enfermé dans ce tombeau, qu'on avoit foüi par tout, & qu'il ne restoit rien d'entier que la muraille. On peut croire l'épouvante que je pris à cette nouvelle, ayant laissé plus de sept mille pistoles enterrées en cette Eglise. Je dépêchay aussi-tôt à mon Camarade, on ne le trouva point au Château, il étoit déjà allé à la Maison des Theatîns, pour sçavoir quelle part nous devions prendre dans la mauvaise aventure laquelle il avoit aprise aussi-tôt que moy. Il m'écrivit que graces à Dieu l'on n'avoit point touché à nôtre ar-

L'Eglise  
des Thea-  
tins pillée  
de nuit.

L'or que  
le Sieur  
Chardin  
y avoit  
enterré  
ne fut  
point pris

gent, & qu'il l'avoit trouvé au même état où nous l'avions mis en terre. Cette nouvelle me releva merveilleusement le courage, je pris cette faveur de Dieu pour un signe de sa protection, & j'allay encourager les Turcs qui m'avoient loué leur Felouque à partir incessamment.

Le 27. je partis d'Anarghie, ma Felouque étoit grande, il y avoit près de vingt personnes, la moitié esclaves & le reste Turcs, je n'y avois laissé embarquer tant de gens qu'afin de me pouvoir deffendre des Corsaires qui couroient la côte. Après une heure de Navigation nous arrivâmes à la mer. Le Langur que nous descendîmes est rapide, on le descend tres-vîte, mais il faut l'avoir bien pratiqué quand on descend sur ce fleuve avec des Barques chargées, parce qu'il y a quantité de bas fonds où elles s'enfablent. Je demeuray tout le jour sur le bord de la mer, le Patron de la Chaloupe m'en pria, il attendoit encore deux esclaves qui devoient

devoient arriver sur le soir.

Pendant que je demeuray à Anarghie je fus invité à deux bap-  
têmes, j'y fus pour voir la manie-  
re dont les Mingreliens l'admini-  
stroient, je trouvay que le Pere  
Zampy l'avoit décrite assez juste-  
ment dans sa Relation. La voicy  
comme je la vis chez un voisin du  
logis où je demeuroid. Il envoya  
querir le Prêtre sur les 10. heures du  
matin; aussi-tôt qu'il fut arrivé il  
entra dās la cabane où l'on garde le  
vin, il s'assit sur un banc, & sans au-  
tre habit que le sien ordinaire, il se  
mit à lire dans un livre demi déchi-  
ré, gros comme un Nouveau-Te-  
stament in-octavo. L'enfant n'étoit  
pas encore devant luy quand il  
commença la lecture, le Pere & le  
Parrain l'amenèrent au bout d'un  
quart d'heure; c'étoit un petit gar-  
çon de cinq ans; le Parrain apor-  
ta une petite bougie & trois grains  
d'encens. Il alluma la bougie &  
l'attacha à la porte de la cabane,  
elle fut brûlée avant que l'enfant  
fut baptisé. On n'en ralluma

Il est in-  
vité à  
deux  
baptê-  
mes, &  
de quelle  
maniere  
on admi-  
nistre ce  
Sacre-  
ment.

378 *Voyage du Ch. Chardin*

point d'autre. Les trois grains d'encens furent mis sur un peu de feu & consumez. Le Prêtre durant cela étoit occupé à sa lecture, il la faisoit vîte & bas avec fort peu d'application, car il parloit à tous venans qui luy demandoient quelque chose. Le Pere & le Parrain alloient & venoient durant tout ce tems, & l'enfant aussi qui ne faisoit que manger. Après une grande heure de lecture on aprêta un baquet plein d'eau tiède. Le Prêtre versa dedans une petite cuillerée d'huile de noix, & dit au Parrain de deshabiller l'enfant. Cela fut fait, on le mit tout nud dans le baquet. Il y étoit debout sur ses pieds, le Parrain le lava d'eau par tout le corps: quand il l'eut bien lavé, le Prêtre tira d'une bourse de cuir qu'il avoit pendue à la ceinture la grosseur d'un pois de *Myrane*. J'ay déjà dit qu'on appelle ainsi l'huile d'onction, & le donna au Parrain; il en oignit l'enfant en presque tous les endroits du corps. Au sommet de la tête,

aux oreilles, au front, au nez, aux jouës, au menton, aux épaules, aux coudes, au dos, au ventre, aux genoux, aux pieds. Le Prêtre li-  
soit toujourns cependant, & sa lecture ne finit que lors que le Parrain r'habilla l'enfant. Dès qu'il fut habillé le Pere apporta du pain, du vin, & un morceau de cochon bouilly, il luy en donna à manger, puis il en presenta au Parrain, au Prêtre, aux invitez, & à tout le logis. Cela fait, chacun alla se mettre à table, il n'y eut presque personne qui n'en fortit yvre.

J'ay vû aussi célébrer la Messe en ce même lieu. Elle se célèbre avec la même inapplication, & la même irreverence, & tout comme on l'a dit au traité de la Religion des Mingreliens. Il m'arriva un jour d'en voir une plaisamment interrompuë. J'allois avec un Theatin au Château de nôtre retraite, nous passâmes devant une Eglise. On y disoit la Messe. Le Prêtre qui la célébroit entendit que nous deman-  
dions le chemin à des gens qui

Exemple  
du peu de  
devotion  
des Prê-  
tres min-  
greliens.  
en cele-  
brât leur  
Messe.

étoient sur la porte. Attendez, nous cria-t'il de l'Autel, je m'en vais vous le montrer, un moment après il vint à la porte, en recitant sa Messe entre les dents, & après avoir demandé d'où nous venions, & où nous voulions aller, il nous montra le chemin, & s'en retourna à l'Autel.

Le 28. de fort bon matin nous nous mêmes en mer. Le tems étoit clair & serain. Nous découvrimus les hautes terres de Trebifonde d'un côté, & celles des Abcas de l'autre, & assez facilement, parce que la Mer noire commençant à tourner des côtes des Abcas, Anarghie se trouve assez avant dans le cercle qu'elle forme de ces côtes-là à Trebifonde.

Particu-  
laritez  
concer-  
nantes la  
Mer noi-  
re.

La Mer noire a 200. lieues de longueur, moins 12. ou 15. tirant Est & Oüest juste, sa plus grande largeur est Nord & Sud du Bosphore avec le Boristhene environ trois degrez. Cet endroit est le bout occidental de la mer.

La partie opposée n'est pas la moitié si large. L'eau de cette mer m'a paru moins claire, mais verte, & moins salée que l'eau de l'Océan, ce qui vient je croy des grands fleuves qui s'y déchargent, & de ce qu'elle est resserrée en elle-même comme dans un cû de sac, de manière qu'on la nommeroit mieux un lac qu'une mer, de même que la mer Caspienne, avec qui elle a aussi cela de commun que toutes deux n'ont point d'Isles. Il ne faut donc point chercher dans la couleur des eaux de la Mer noire la raison de sa dénomination. Les Grecs la luy ont donnée du danger qu'on court à y naviger, à cause que les tempêtes y sont plus ordinaires & plus furieuses qu'ailleurs, *Axin* voulant dire intraitable & qui ne souffre personne. Les Turcs pour la même raison la nomment *Cara Denguis*, c'est-à-dire, Mer furieuse, *Cara* qui en Turc signifie proprement noir, signifiant aussi dangereux furieux,

Ce n'est pas de la couleur de ses eaux qu'elle est nommée noire.

382 *Voyage du Ch. Chardin*

Pour-  
quoy el-  
le est si  
orageuse.

effroyable, & servant ordinairement d'épithete en cette langue aux forêts épaisses, aux fleuves rapides, & aux montagnes aspres & élevées. Ce qui fait que la violence des tempêtes est plus grande & plus dangereuse sur cette Mer que sur les autres, c'est premièrement que ses eaux n'ont qu'un lit étroit, & n'ont point d'issuë; l'ouverture du Bosphore ne se devant compter pour rien en ce raisonnement, tant il est étroit. Quand donc les eaux sont émuës par la tempête, ne trouvant point à s'écouler, & étant repoussées elles s'élevent haut & en tourbillon, battant un navire de tous côtez d'une vitesse & d'une force insupportable. Secondement, c'est que cette Mer n'a que des rades dont la plûpart ne sont point abriées, & où l'on est plus mal qu'en pleine Mer.

Toute la Mer noire est sous la domination du Grand Seigneur, on n'y navige que par sa permission, & on y est ainsi en sûreté



des Corsaires, qui est à mon avis le plus grand danger de la Mer.

Le vent nous ayant été contraire tout le jour, nous ne fîmes que 18. milles, nous entrâmes sur le soir en un fleuve nommé *Kelmbel*, il est plus profond, & il est presque aussi large que le *Langur*, mais il n'est pas si rapide.

Le 29. deux heures avant le jour nous partîmes à la clarté de la Lune, nous arrivâmes à midy au fleuve *Phase*, & le remontâmes environ un mille jusques à des maisons où le Patron de la Felouque vouloit se débarquer avec quelques marchandises.

Le fleuve de *Phase* a sa source dans le Mont Caucase. Les Turcs l'appellent *Fachs*. Les gens du pais le nomment *Rione*, comme je l'ay observé. Je l'ay vû à *Cotatis*: il court là rapidement dans un lit étroit, & souvent il y est si bas qu'on le passe à gué; son lit à l'endroit où il se décharge dans la Mer, qui est

Ce que  
c'est que  
le fleuve  
de *Phase*.

384: *Voyage du Ch. Chardin*

éloigné de quatre-vingts-dix mil-  
les de Cotatis , a un mille &  
demi de largeur , & de fond plus  
de soixante brasses. Plusieurs pe-  
tits fleuves , qui se déchargent de-  
dans , le grossissent à ce point là.  
Il court d'Orient en Occident.

Son eau  
est la  
meilleure  
du monde  
à boire.

L'eau en est fort bonne à boire,  
quoy qu'elle soit trouble , épais-  
se , & de couleur de plomb.  
Arian dit que c'est à cause de la  
terre qui y est mêlée. Il dit en-  
core , & d'autres Auteurs le di-  
sent aussi , que tous les navires  
faisoient eau au Phafe sur l'opi-  
nion que l'eau de ce fleuve étoit  
sacrée , ou parce que c'est la meil-  
leure eau du monde. Ce fleuve a  
plusieurs petites Isles à son em-  
bouchure , qui paroissoient fort  
délicieuses , étant toutes couver-  
tes de bois. Sur la plus grande  
on voit du côté d'Occident les  
ruines d'une Forteresse que les  
Turcs ont bâtie , ce fut le Sultan  
Murat qui la fit construire l'an  
1578. Il avoit entrepris de con-  
querir les côtes Septentrionales &  
Orientales.

Orientales de la Mer noire. Son entreprise n'alla pas au gré de ses desseins. Il fit remonter le Phasc à ses Galères ; le Roy d'Imirette avoit dressé de grosses embuscades au lieu où le fleuve est le plus étroit. Les Galères de Murat y furent deffaites, une coula à fond, les autres prirent la fuite. La Forteresse du Phasc fut prise l'an 1640. par l'armée d'Imirette, grossie de celles des Princes de Mingrelie & de Guriel. On l'a rasée, il y avoit dedans 25. pièces de canon. Le Roy les fit mener à son Château de Cotatis, où elles sont aujourd'huy, ayant ainsi repassé entre les mains des Turcs, lors qu'ils prirent le Château. J'ay fait le tour de l'Isle de Phasc pour tâcher d'y découvrir ces restes du Temple de Rea qu'Arian dit qu'on y voyoit de son tems. Je n'en ay trouvé aucun vestige. Cependant les Historiens assurent qu'il étoit encore en son entier dans le bas Empire, & qu'il avoit été consacré au culte de Jesus-

Forteresse de Phasc prise & rasée.

386 *Voyage du Ch. Chardin.*

On ne trouve plus aucun reste ny vestige de la fameuse ville de Sebaste, non-plus que de Colchos.

Pourquoy les Faifans sont ainsi nommez.

Christ du tems de l'Empereur Zenon. J'en cherchay aussi de cette grande Ville nommée *Sebaste*, que les Geographes ont placée à l'embouchure du Phafe; mais il faut que les ruines mêmes de cette Ville se soient perduës comme celles de Colchos; car je n'en aperçûs rien. Tout ce que je remarquay là de conforme à ce que les Anciens ont écrit de cét endroit de la Mer noire, c'est qu'il y a beaucoup de Faifans. Il y a des Auteurs, & entr'autres Martial, qui disent que les Argonautes aporèrent de ces oiseaux en Grece qu'on n'y avoit jamais vûs auparavant, & qu'on leur donna le nom de Faifans, parce qu'on les avoit pris sur les bords du Phafe. Ce fleuve separe la Mingrelie de la Principauté de Guriel, & du petit Royaume d'Imirette. Anarchie n'en est éloignée que de 36. milles. La côte est par tout un terrain bas, sablonneux, chargé de bois si épais, que la vûë a peine de découvrir à six pas dedans.

Le soir je fis mettre en mer avec un vent tout-à fait favorable , à minuit nous passâmes devant un Port qu'on appelle *Copolette*. Il appartient au Prince de Guriel.

Le 30. après midy nous arrivâmes à Gonié. Du Phase là il y a quarante milles ; toute cette côte sont des terres extrêmement hautes : des rochers les uns couverts de bois , les autres nuds. Elle appartient au Prince de Guriel, dont le pais s'étend jusqu'à un fleuve qui n'est qu'à demy mille de Gonié.

*Gonié* est un grand Château quarré , bâti de pierres dures & brutes , d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la mer sur un fonds sablonneux. Il n'a ny fossez ny fortifications, ce n'est que quatre murailles , il a deux portes , une à l'Orient qui donne sur la Mer , une autre au Septentrion. Je n'y ay vû que deux pieces de canon. Des Janissaires en assez petit nombre le gardent. Il y a dedans trente

Ce que  
c'est que  
Gonié.

maisons ou environ, petites, basses, allés incommodes, faites de planches. Dehors, tout proche, est un village qui a autant de maisons. Presque tous les habitans sont Mariniers, & c'est ce qui a fait donner à cette Contrée le nom de Lazi, *laz* en Turc veut dire proprement un homme de Mer, & dans le langage figuré une personne rude, grossière & sauvage. Les Lazi sont tous Mahometans.

La Doüane de Gonié est rude & sans miséricorde pour les Européans

Il y a une Doüane à Gonié laquelle a la reputation d'être tres-rude. Elle ne l'est pas tant neantmoins qu'on me le faisoit appréhender, les gens du pais y ont un assez bon party, mais véritablement c'est un coupe-gorge pour les Europeans. On n'a là aucune consideration, ny pour la qualité des personnes, ny pour les Passports du Grand Seigneur, ny pour les appuis qu'on peut avoir à la Porte. On pretendroit en vain tirer des secours de tout cela. Ceux qui commandent en cette exte-

mité de l'Empire, se croyant si éloignez du Grand Seigneur, que sa main ne sçauroit atteindre jusqu'à eux.

Dés que nôtre Felouque eut pris terre, mon valet s'y précipita, avec un emportement de joye tout-à-fait extravagant. Il levoit les yeux au ciel, il baisoit la terre, il faisoit mille imprecations sur la Mingrelie, & mille vœux pour le païs des Turcs. Un moment après il entra dans le Château, me laissant là, dans un tems où j'avois plus besoin de luy que jamais. J'eus lieu de croire qu'il alla dire ce qu'il s'imaginoit que j'étois; car lors que le Doüanier & le Lieutenant du Gouverneur vinrent pour visiter ce qu'on débarquoit de la Felouque, & en prendre les droits; ils me firent d'abord connoître qu'ils sçavoient que j'étois European, les malheurs que je publiois m'être arrivez en Mingrelie, & le dessein que j'avois de passer à Acalziké. Cela me surprit extrême-

Le Sieur  
Chardin  
trahy par  
son valet  
à Gonié.

ment, je vis bien que j'étois trahi. Je ne me troublay point pourtant, & Dieu me fit la grace d'avoir l'esprit présent. J'étois bien sûr que mon valet ne sçavoit point distinctement qui j'étois. Je l'avois pris à Constantinople, il avoit vû que je frequentois particulièrement les Ambassadeurs & les Ministres Europeans, que j'en étois honorablement traité : & que le reste du tems je ne faisois que lire & écrire. Il devoit s'être persuadé que j'étois un voyageur curieux. Je l'avois instruit à dire aux Turcs que j'étois Marchand, & qu'étant venu en Mingrelie à dessein d'acheter des oiseaux de proye pour l'Europe, les gens du pais m'avoient tout volé, & que j'allois demander justice au Pacha d'Acalziké. Je me tins ferme sur cette avance, parce que je ne sçavois pas d'autre meilleur déguisement, & que je ne voulois pas en le changeant témoigner à mon valet que je m'aperçusse de sa trahison, ny



même que je m'en deffiasse seulement. Le Doüanier me fit plusieurs questions, j'y satisfis assez bien; il commanda qu'on visitast mes hardes, on n'y trouva rien. Ma selle pesoit beaucoup. Ce poids la rendoit suspecte, d'autant plus que les selles à la Turque sont fort legeres. Les Gardes la manierent & la tastèrent de tous côtez, mais n'y sentant rien que du crin & de la bourre ils la laisserent.

Les  
Doüa-  
niers de  
Gonié  
visitèrent  
ses har-  
des.

Des huit cens pistoles dont je m'étois chargé j'en portois la moitié sur moy, l'autre étoit dans une besace fermée d'un cademat avec quelques bagatelles qui n'étoient pas de prix, mais que je sçavois bien que les Turcs prendroient si leurs yeux tomboient dessus. J'avois resolu en partant de Mingre-  
lie de donner cette besace à garder aux Mariniers quand nous prendrions terre à Copolette; ce Port icy proche dont j'ay parlé. On ne visite point leurs hardes & rarement fouille-t'on les Felouques. Le bon vent fit passer ce

lieu-là sans s'y arrêter, c'est ce qui empêcha que je n'exécutasse ma résolution ; car il y auroit eu de l'imprudence à le faire dās la Felouque à cause des Passagers qui y étoient.

Les Gardes de la Doüane bien avertis de ce que j'avois, allèrent dans la Felouque & trouverent cette besace. Ils demanderent à qui elle étoit. Je dis d'abord qu'elle étoit à moy, mais qu'il n'y avoit rien dedans qui deût doüane. Le Doüanier me dit de l'ouvrir, je répondis que je le ferois volontiers dans la maison, mais non pas sur le bord de la mer devant tant de gens. Le Doüanier me mena chez luy. Le Lieutenant du Gouverneur y vint aussi. Il prend un pour cent, & le Doüanier cinq. Ils prirent de moy vingt deux pistoles en or, & tout ce qui leur plût de ces bagatelles qui étoient dans la besace, entr'autres une paire de pistolets qui étoient mes seules armes, à la verité il me la paya, mais à moitié de valeur. Il me dit ensuite de loger chez luy. Je luy répon-

Exactiōs  
injustes  
du Doüa-  
nier de  
Gonié.

dis qu'il se moquoit de moy de m'offrir son logis après m'avoir pris injustement la doüane de l'argent que j'avois, puisque l'or & l'argent n'en doivent point. Il me répondit que j'étois mal informé, qu'il ne m'avoit point fait d'injustice; qu'à Gonié tout payoit doüane sans rien excepter; qu'au reste en m'offrant sa maison c'étoit une faveur qu'il me faisoit. Je le remerciay, & luy dis que s'il m'en vouloit faire une extrême dont je luy serois toujourns obligé, c'étoit de me donner le moyen d'aller trouver le Pacha d'Acalzi~~xi~~é, que tout Gonié alloit apprendre qu'on m'avoit trouvé un sac d'or, & que je ne doutois point que pour avoir ce qui m'en restoit, on ne me tuât dans les montagnes où je devois passer. Que j'étois seul, étranger, & sans deffence, luy-même m'ayant ôté les armes qui me restoient, qu'il eût donc la bonté de me donner quelque secours. Il me répondit que je ne prisse point de terreur panique, que graces à Dieu

Le Sieur Chardin le remercie de l'offre qu'il luy fait de le loger chez luy.

j'étois dans le pais des fideles (les Tures se donnent cet épithète) où je ne devois apprehender ny vol, ny meurtre, qu'il étoit caution de ma vie & de mon bien, que je misse mon sac d'or sur la tête, & le portasse sans aucune apprehension, qu'au reste le droit chemin d'Acalziké étoit étrangement rude, qu'il en falloit faire les deux premières journées à pied, les chevaux ne pouvant aller dans les sentiers étroits & aspres de ces montagnes, que le lendemain matin il me donneroit des gens qui porteroient mon bagage, & me conduiroient à la première traite, & que de là il me feroit conduire à l'autre, & ainsi de suite jusqu'à Acalziké.

Après m'avoir dit cela il m'offrit pour la troisième fois de venir passer la nuit chez luy. Il m'en pressa même beaucoup. Il me faisoit cette offre de fort bonne foy, & pour mon bien, comme je connus depuis. Plût à Dieu que j'en eusse alors aperçû quelque chose,

mais je n'avois garde de prévoir ce que le destin me préparoit. Je craignois que ce ne fût pour visiter plus exactement mes hardes & ma selle qu'il m'invitoit à loger chez luy; outre que je mourois de peur qu'il ne luy prît envie de fouiller sur moy. J'y avois un gros sac d'or comme j'ay dit & des perles cachées en trois endroits.

Il étoit presque nuit quand je sortis de chez le Doüanier qui étoit aussi Gouverneur du territoire de Gonié, mon valet avoit fait porter mes hardes au lieu où étoient allé loger les gens venus avec moy. C'étoit une méchante chaumière percée de tous côtez, sale & puante autant qu'il se peut. J'y reçûs bien des complimens de condoléance, si j'ose parler ainsi, & à dire le vray je croy qu'à mon valet prés qui avoit profité de la prise des 22. pistoles, tous les gens qu'il y avoit là en étoient fachez. Chacun me blâmoit de ne luy avoir pas donné mon sac à garder. Je contrefaisois bien le dolent &

Il se repent de n'avoir pas accepté l'offre du Doüanier.

Il se retire dans une méchante chaumière, ou plutôt dans un coupe-gorge.

l'affligé , mais au fond de mon cœur j'étois ravi d'en être quitte à ce prix , & ne fouhaitois que de voir le retour du Soleil pour me tirer du coupe-gorge où j'étois.

Pendant que je mangeois un morceau de biscuit , un Janissaire vint dire à mon valet que le Lieutenant du Commandant le demandoit. Le Commandant du Château n'y étoit pas , son Lieutenant faisoit la charge. Mon valet y alla , & une heure après le même Janissaire me vint querir de la même part. Je trouvoy le Lieutenant à table avec mon valet tous deux yvres. Il me fit d'abord boire & manger par force , & après il me dit , que tous les Chrêtiens gens d'Eglise qui passoient par Gonié étoient obligez de donner à son maître deux cens ducats , que j'étois de ces gens-là , que je devois payer cette somme. Je luy dis que j'étois marchand & qu'il seméprenoit , que j'avois payé la doüane , bien que contre justice , & que le Doüamier m'ayant laissé libre , il n'avoit point à connoître de ce

Le Lieutenant du Gouverneur de Gonié le mande , & pour quoy.

que j'étois, qu'au reste si je devois payer quelque chose au Gouverneur, cela se feroit le lendemain, que la nuit n'étoit pas le tems d'une telle discussion. Je voulois sur cela me lever & sortir. Deux Janissaires m'arrêterent, le Lieutenant me fit rasseoir, me fit boire à toute force, & me tint deux heures à m'alleguer mille impertinences; entr'autres que le bien des Chrétiens appartenoit de droit aux Turcs, que les Maltois avoient pris deux de ses freres, qu'à un homme comme moy vingt pistoles de bien suffisoient. Je me trouvois en une méchante occurrence, j'avois affaire à des gens yvres, mon valet au lieu de m'aider étoit à table avec mon juge, & à son tour disposoit de moy, étant mille fois plus mon maître en effet je n'étois de droit le sien. Je voyois sa perfidie sans oser rien dire de peur de pis. Je le tiray à part & luy dis de ne perdre pas l'occasion d'augmenter le ressentiment que j'avois de la fidelité avec laquelle il m'avoit servi, qu'il n'y avoit que luy qui

Estrange  
état où il  
se trouve  
chez ce  
Lieutenant.

pût accommoder l'affaire , que je luy donnois pouvoir d'offrir jusqu'à vingt ducats pour cela. Mon dessein étoit dans cette fausse confiance qui ne me pouvoit faire que du bien , de retenir la méchanceté de ce traître, & de l'empêcher d'aller à l'extrémité , après je me mis à supplier , à menacer couverte-ment , à remontrer que personne ne viendroit plus à Gonié , si l'on apprenoit que l'on y traitât les passans avec tant de violence & tant d'injustice. Le Lieutenant me dit en riant que Gonié n'étoit pas son bien , qu'il n'avoit plus qu'un an à y demeurer , qu'il se soucioit peu qu'après son départ il n'y vint pas un homme , & que le Château abîmât , qu'il se servoit de l'occasion sans égard à l'avenir ; enfin la chose alla là que le Lieutenant ne pouvant m'obliger de luy donner ce qu'il demandoit , il envoya querir mes hardes. Mon traître de valet donna la main à ce beau coup. Le Lieutenant me dit de tirer l'or qui



étoit dedans. Je n'en voulus rien faire, je luy répondis que je ne donnerois jamais un sol à quelque extrémité où il se pût porter; parce que je ne luy devois rien, que je ne pouvois m'opposer à sa violence, qu'il prist tout ce qu'il voudroit, mais que je sçavois bien les voyes de me le faire rendre. Ce voleur fit venir des chaines & un carcan, cela m'ébranla un peu, à dire le vray, parce que j'avois affaire à des soldats que l'or qu'ils avoient vû, & le vin dont ils étoient souls portoient à tout faire. Un deux s'approcha de moy, & me dit, *Plus on pile l'ail plus il sent mauvais.* Cela vouloit dire plus on tarde à accommoder un affaire plus elle se rend difficile. Mon valet prononça en même tems que j'eusse à payer cent ducats. Pour couper court je les donnay & quatre encore aux Janissaires qui avoient servi de sergens. Le bien que j'avois sur moy & en mon giste, le lieu où j'étois & cent autres bonnes considera-

On luy  
fait vio-  
lence  
pour ti-  
rer de luy  
cent du-  
cats.

tions me firent ployer , en un autre état je ne me fusse pas rendu à des menaces , je n'eusse point eu peur des chaines , & je me fusse tiré d'affaire quitte , ou du moins à peu de perte. Le Lieutenant me contraignit en luy contant les cent ducats de jurer sur l'Evangile que je les luy donnois de bon cœur , & que je n'en parlerois à personne. Il y eut une nouvelle contestation là-dessus qui fut aussi aspre que l'autre. Je ne voulois point jurer cela , parce que je voulois effectivement m'en plaindre : & je voulois d'ailleurs m'assurer pour l'avenir par la resistance presente. Ce voleur cependant s'obstinoit à ne vouloir les cent ducats qu'à cette condition. Il falut que je fisse le serment en sa presence tel qu'il voulut , & que je le priasse même d'accepter l'argent.

Le lendemain de bon matin qui étoit le prémier de Decembre les Gardes de la Doüane vinrent à mon méchant giste , & m'observerent toujous jusqu'à mon depart.

Ils

Ils avoient ordre de revifiter ma selle & de me fouïller. Ils appellerent mon valet, & luy dirent le plus civilement & le plus honnêtement qu'ils pûrent. Ils la vifiterent donc derechef. Je tremblois à mourir pendant qu'elle étoit dans leurs mains. Ils ne manioient rien qui ne diminuast leur deffiance, le poids seul l'entretenoit, voyant qu'ils s'y arrétoient trop, je leur dis que j'avois fait faire cette selle pour servir de baf en cas de befoin, & qu'à cause de cela elle étoit fi lourde. Ils fe payèrent de cette échapatoire. Je remarquay en fuite qu'ils me vouloient fouïller, car ils me tiroient à part l'un après l'autre, & me difoient que fi j'avois quelque chofe que la Doüane n'eût pas vû, je leur fiffe un present, & qu'ils ne me découvriroient pas. Mes amis, leur répondis-je, ne cherchez point de détour pour me fouïller, fi vous le voulez faire faites le hardiment. J'ouvris ma vefte en difant cela, & leur presentay auffi

Eft range  
apprehen-  
fion du Sieur  
Chardin  
lorsque  
les Doü-  
aniers vi-  
fitent une  
selle à  
cheval  
qu'il  
avoit.

Il fe tire  
adroitte-  
ment de  
leurs  
mains.

mes poches. Cette bravade me sauva. Les Gardes crurent que j'eusse été moins hardi, si j'eusse eu sujet de craindre. Ils ne me fouillèrent point, j'allay avec eux chez le Doüanier, & luy dis en feignant de pleurer & d'être mortellement triste, que pour n'être pas venu coucher chez luy j'avois été dépoüillé d'une partie de mon or: Je te l'avois bien dit, me répondit-il, je me doutois de ce qui t'est arrivé, après il me pressa fort de luy dire ce qu'on m'avoit pris, & qui avoit fait le coup, m'assurant que j'en aurois seurement justice, & qu'il me le feroit rendre. Je luy répondis qu'on m'avoit menacé de mort, si je le disois. Cela étoit vray, & j'avois outre cela une si forte envie d'être hors de Gonié, & desirois si passionément de partir, que je n'avois garde de commencer un procès. Je conjuray le Doüanier de me tenir sa parole. Il le fit, & me donna deux hommes pour porter mes hardes jusqu'au soir, & un Turc pour m'accom-

pagner jusqu'à Acalziké. Il com-  
 manda à ces deux hommes d'ap-  
 porter un billet de ma main pour  
 assurance que je serois bien arrivé  
 à la premiere traite, & il donna  
 au Turc un passeport en forme  
 d'ordre pour servir dans tout le  
 chemin. En voicy la traduction.

Le Douïa-  
 nier le  
 fait es-  
 corter à  
 son dé-  
 part de  
 Gonié &  
 luy don-  
 ne un b<sup>o</sup>  
 passe-  
 port.

*Gardes des Chemins, Prevosts,  
 Juges, Baillifs, menez de traite en  
 traite à l'heureuse porte d'Assan Pa-  
 cha, Jean son Changeur. Donnez-  
 luy pour de l'argent des chevaux &  
 des hommes autant qu'il en demande-  
 ra: sa personne & ses hardes est un  
 depost qu'on baille en garde à tous les  
 habitans des lieux où il passera, on en  
 répondra sur la vie.*

Le Douïanier me dit en mettant  
 ce billet entre les mains du Turc  
 qui me devoit conduire, qu'il me  
 faisoit passer pour Changeur du  
 Pacha, & que je misse un turban  
 blanc, & mon valet aussi, afin  
 d'être respectez. Je le fis & partis  
 sur les huit heures du matin, ravi  
 & transporté de me voir hors d'un  
 si méchant & si dangereux lieu en

404 *Voyage du Ch. Chardin.*

Expres-  
sion de sa  
joye à  
son dé-  
part de  
Gonié.

païs libre, & où je n'avois pres-  
que plus rien à craindre. Je com-  
mençay alors à respirer & à re-  
prendre quelque paix d'esprit. Il y  
avoit cinq mois que j'étois en des  
agitations & des angoisses horri-  
bles. Les avanies, le naufrage,  
l'esclavage, le mariage, la perte  
des biens, de la liberté & de la vie,  
ces effroyables idées me déchire-  
rent l'esprit tour à tour en tout ce  
tems-là, durant lequel d'ailleurs  
mille maux réels l'avoient tenu  
dans l'abattement le plus grand où  
l'on puisse être. J'en revenois ce  
jour-là, & je sentois avec un plai-  
sir qu'on ne peut dire mon cœur  
se remettre au large & rentrer dans  
son mouvement paisible. Je mon-  
tois le mont Caucase avec une le-  
gereté qui surprenoit mes croche-  
teurs. Qu'on est léger quand on  
n'a pas le cœur chargé. Je le dis  
simplement, sans exageration, &  
sans figure, il me sembloit qu'on  
m'avoit ôté une montagne de des-  
sus le corps & que j'allois voler.  
Je fis quatre lieues toujours dans

les rochers, & après je passay en bateau le fleuve dont j'ay parlé qui separe le país de Guriel & le país du Turc.

Le 3. je fis cinq lieuës à pied, trois hommes portoient mes hardes. Nous passions souvent si proche de ces précipices affreux que j'en étois épouvanté. Nous ne fîmes que monter, & en ces cinq lieuës nous ne fîmes pas deux milles de chemin droit.

Perils d'un  
chemin  
qu'il prit  
par le  
mont  
Caucase.

Le 4. je demeuray dans un village habité par des Turcs & des Chrétiens, où j'étois arrivé le jour précédent, la pluye, la neige & le vent qu'il faisoit ne nous ayant pas permis d'en sortir.

Le 5. & le 6. je fis onze lieuës. J'avois des chevaux, mais je puis assurer que je ne fis pas trois lieuës dessus, il falloit à tout moment mettre pied à terre, à cause des passages difficiles roides, & escarpez, où les chevaux pouvoient à peine tenir le pied.

Le 7. & le 8. je fis 16. lieuës, les 4. premières à monter & à

406 *Voyage du Ch. Chardin*

descendre. Les huit suivantes par un chemin uni, mais qui serpente toujours. Nous étions arrivés sur le Mont Caucase. Nous fîmes les quatre dernières lieues en descendant continuellement. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets, des masures de Châteaux & d'Eglises. Les gens du pays disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Quand on est au bas du Mont on entre en une belle Vallée large de trois milles, fertile & abondante & fort remplie de villages. Le fleuve Kur passe au milieu.

Beau pays  
au bas du  
mont  
Caucase.

On sçait que l'Asie est divisée par une chaîne de montagnes d'un bout à l'autre, dont les trois plus hautes parties ont été nommées Taurus, Imäüs & Caucase. La première est la plus avancée dans l'Asie, & on appelle toute cette chaîne en general le Mont Taurus. Je dis en general, parce que chaque partie a son nom particulier connu par chaque Nation qui en



est proche. La dernière partie est la plus proche de l'Europe entre la Mer Noire & la Mer Caspienne, la Moscovie & la Turquie. Beaucoup d'Auteurs confondent ces trois parties, Plin entr'autres & Quinte Curse qui mettent le Caucase dans les Indes. Strabon qui le rapporte en sa Geographie, dit, que Quinte Curse l'a fait pour augmenter le Merveilleux de l'Histoire d'Alexandre, parce que le Mont Caucase étant la cime la plus élevée de tout le Mont Taurus, & celle que les Fables ont rendu la plus fameuse, l'exploit de son Heros à qui il l'a fait passer en Conquerant, en étoit plus glorieux. Je croirois que cette méprise seroit une faute de Geographie que Quinte Curse auroit faite de bonne foy, comme lors qu'il fait venir le Gange du Midy, & qu'il prend le Jaxartes pour le Tanais. Je le croirois, dis-je, si dans le livre sixième il ne mettoit pas le Mont Caucase entre l'Hircanie & le fleuve de Phase.

Remarque curieuse & sçavante sur le Mont Caucase.

408 *Voyage du Ch. Chardin*

Descri-  
ption de  
ce pro-  
digieux  
Mont.

Pour revenir à la description du Mont Caucase, c'est la montagne la plus haute, & la plus difficile à passer que j'aye vûe, & on le peut juger à ce que j'en ay dit. Elle est pleine de rochers & de précipices affreux, on y a beaucoup travaillé en plusieurs endroits à caver des sentiers. Elle étoit toute couverte de neige, lors que je la passay, & il y en avoit presque par tout plus de dix pieds de haut. Il falloit en plusieurs endroits que mes conducteurs fissent chemin avec des pèles. Ils avoient à leurs pieds une manière de sandales propres pour aller sur la neige, que je n'ai vûe qu'en ce pais-là. La semelle a la forme & la longueur d'une raquette sans manche, mais pas tant de largeur, le rezeau est aussi plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige, car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt. Ils courent fort vite avec, & ne laissent que de legeres traces, & fort incertaines de la route.

Chaussure pour marcher sur la neige sans enfoncer.

route qu'ils ont tenuë, parce que cette chaussure n'a ny devant ny derriere. Le haut du Mont Caucase est perpetuellement couvert de neige, & pendant les huit lieues de chemin qu'on fait à le traverser, il est inhabité. Je passay la nuit du 7. au 8. au milieu de la neige. Je fis couper des Sapins, je me couchay dessus, & fis faire grand feu. Lors que nous arrivâmes au haut du Mont, les gens qui me conduisoient firent de longues oraisons à leurs Images, afin qu'elles leur fissent la grace qu'il n'y eût point de vent, en effet s'il y en eût eu d'un peu fort, nous aurions sans doute été ensevelis dans la neige, car elle est mouvante & menuë comme la poussière, le vent l'emporte, & en remplit l'air. Graces à Dieu il ne fit presque point de vent. Les chevaux enfonçoient si avant en des endroits, que je croyois souvent qu'ils n'en sortiroient pas. J'allay presque toujourns à pied, & seurement je ne fis pas huit lieues à cheval à la traverse de

La neige est dangereuse pour les voyageurs quand il fait vent sur le Mont Caucase.

ce Mont affreux , qui est de trente six lieues. Je croyois les deux derniers jours être dans les nuës , je ne voyois pas à vingt pas de moy. Il est vray que les arbres dont tout le haut du Mont est couvert , empêchent fort la vûe de s'étendre. Ces arbres sont des sapins. Je voyois en le descendant les nuages se mouvoir en bas sous mes pieds à perte de vûe. J'eusse crû être en l'air , si je n'eusse senti que la terre me portoit.

Fertilité  
du Mont  
Caucase  
en quoy  
elle con-  
siste.

Le Mont Caucase est jusque vers le haut fertile & abondant en miel, en bled, & en *gom*. J'ay parlé de ce grain en faisant la description de Mingrelie; en vin, en fruits, en cochons, en gros bétail. Il y a par tout de tres-bonnes eaux. O y trouve plusieurs villages. La vigne y croist autour des arbres, & s'éleve si haut, que l'on n'en peut souvent aller cueillir le fruit. On faisoit vendange quand j'y passay. Je trouvois le raisin, le vin nouveau, & le vieux admirablement bons. Le vin y est à si bon marché,

qu'en des endroits l'on en donne le poids de 300. livres pour un écu. Les villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourrir sur les ceps sans le cueillir. Les Païsans habitent en des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tous autour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la pâte en des pierres rondes d'un pied de diametre ou environ, & creuses la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la pierre, ils mettent le pain dedans, & ils le couvrent de cendres chaudes, & de charbons ardens par dessus. Il y a des lieux où on le fait cuire dans la cendre même. On balie bien un endroit du foyer, on y met le pain, & on le couvre de cendre & de charbon ardent par dessus, comme l'autre. Avec tout cela la croûte ne laisse pas d'être assez blanche, & le

Maniere  
de vivre  
des habi-  
tans du  
Mont  
Caucase.

412 *Voyage du Ch. Chardin.*

pain fort bon. Ils gardent le vin comme l'on fait en Mingrelie. Je logeois tous les soirs au logis d'un Païsan qui me loüoit des chevaux, ou des porteurs. Le Turc qu'on m'avoit donné me faisoit servir promptement, & bien, autant que le lieu le permettoit. On nous donnoit des poules, des œufs, des legumes, le vin, le pain & le fruit regorgeoient, car chaque maison voisine apportoit une grande cruche de vin, un panier de fruit & une corbeille de pain pour sa part de nôtre defray. On ne me demandoit point à conter, & mon conducteur m'empêchoit même de donner gratuitement quelque chose.

Le Sieur  
Chardin  
vit fort  
commo-  
dement  
& à peu  
de frais.

Je mangeois ave une avidité de loup, & ne pouvois me rassasier que pour deux ou trois heures. On peut penser en quelle inanition j'étois tóbé en Mingrelie durant trois mois que je n'y avois pas eu de pain, & que j'y avois été sous le fleau de la disette, & de la crainte des plus grands maux.

J'étois revenu graces à Dieu à la feureté & à l'abondance, & du détestable païs où je ne pouvois avoir à manger pour de l'argent, en un païs où l'on me donnoit à manger pour rien. Il faut avoir été en ces extremitéz, pour concevoir le plaisir qu'on sent par un si heureux changement.

Les habitans de ces Montagnes font la pluspart Chrétiens du rit Georgien. ils ont le teint fort beau, & j'ay vû parmi eux de tres-beaux visages de femmes. Ils sont infiniment mieux accomodez que les Mingreliens, & les autres peuples du Mont Caucase qui ne sont point sous la domination Ottomane.

Le 9. je fis cinq lieuës dans la plaine dont j'ay parlé, le terroir en est propre au labourage. On voit sur les colines, dont elle est bordée, une fort grande abondance de bétail. Le soir j'arrivay à Acalziké

A CALZIKE' est une Forteresse bâtie dans le Mont Caucase, située en un lieu enfoncé entre

Les Caucasiens font la pluspart Chrétiens du rit Georgie.

Particularitez de la forteresse d'Acalziké & du bourg voisin.

414 *Voyage du Ch. Chardin*

vingt tertres, ou environ, de dessus lesquels on pourroit aisément la battre de tous côtez, elle a un double mur & des tours. Les murs & les tours sont à creneaux à l'antique. Cette Forteresse a peu d'artillerie, il y a tout joignant un bourg bâti sur ces tertres, & ces eminences, gros de quatre cens maisons au plus, presque toutes neuves & construites depuis peu. Il n'y a rien là d'antique que deux Eglises d'Armeniens. Ce Bourg est peuplé de Turcs, d'Armeniens, de Georgiens, de Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont des Eglises, & les Juifs une Synagogue. Il y a aussi un petit Caravanseray neuf qui est bâti de bois, comme presque toutes les maisons du lieu. Le fleuve Kur passe proche qui a sa source dans le Mont Caucase: c'est le fleuve de Cyre appellé aussi Corus. Strabon en met la source dans l'Armenie, Ptolomée la marque en Colchide, Pline la fait sourdre des montagnes de Tartarie qui sont au

Differens  
sentimens  
des Au-  
teurs tou-  
chant la  
source du  
fleuve  
Kur.



dessus de la Colchide, lesquelles il nomme Coraxici, à cause de ce fleuve Corax qui en sort, & qui va se décharger, comme j'ay dit, dans la mer noire. Ces sentimens qui semblent divers, peuvent neantmoins être vrais, & être de plus la même chose, parce que l'Armenie à embrassé la Colchide, & parce que la Colchide a été un grand Royaume autrefois, comme je l'ay déjà remarqué. Le Pacha d'Acalziké loge dans la Forteresse, les principaux Officiers & la Milice se tiennent dans les villages qui en sont proche.

Cette Forteresse à été construite par les Georgiens, les Turcs la prirent sur eux à la fin du dernier siècle.

Le 13. à deux heures après minuit je partis d'Acalziké. Nous marchions vers l'Orient. Au bout de trois lieuës la Plaine d'Acalziké s'étressit, & les montagnes s'approchent, de façon qu'elle n'a plus que demy lieuë de largeur. Il y a là un fort Château de Turcs.

Les Georgiens sont fondateurs de la Forteresse d'Acalziké.

Usker est  
une For-  
teresse  
avec son  
Bourg  
habité  
par les  
Turcs.

bâti sur une roche à la droite du fleuve Kur. Cette roche est en basseinte d'un double mur, & autour il y a une petite ville comme Acalziké, qui occupe le terrain qui est entre la Forteresse & la Montagne opposée. Ce lieu s'appelle Usker. Il y a un Sangiac, de la Milice, des Gardes & une Douane. J'avois beaucoup de peur d'y être arrêté & examiné, mais graces-à-Dieu on me laissa passer sans me dire rien du tout. Le Voiturin qui me conduisoit étoit de Gory ville de Georgie. Le Commandant de la Garde luy demanda s'il étoit de ce lieu-là. Il répondit ouy, on le laissa passer, & ceux qui le suivoient, sans autre information. Le Kan de Georgie, & le Pacha d'Acalziké entretiennent bonne correspondance. Elle est cause du bon traitement que les Turcs font aux Georgiens. Deux lieux au de-là d'Usker, on passe une montagne, qui sépare de ce côté-là la Perse de la Turquie. Nous allâmes le long de

cette montagne après l'avoir passée. Il y a beaucoup de villages dessus. Le *Kur* court au bas , on y voit en plusieurs endroits des ruines de Châteaux, de Forteresses, & d'Eglises. Ce sont des vestiges de la grandeur des Georgiens , & des conquêtes des Turcs , & des Persans. Après avoir fait dix lieues, & marché jusqu'à la nuit , nous nous arrêtâmes à un petit village.

Le 14. nous ne fîmes que quatre lieues, le chemin étoit fort rude en ces montagnes, on y rencontre des pas extrêmement difficiles, & qui ne se peuvent forcer, & des ruines de beaucoup de Forteresses.

Nous nous arrêtâmes dans la plaine de Surham à un gros village proche de la Forteresse , à qui on donne le même nom de Surham.

Pais de Surham bon, fort agreable, & bien cultivé.

Cette Plaine est tres-belle , couverte de petits bois , de villages , de colines, de maisons de plaisance , & de petits Châteaux de Seigneurs Georgiens. Tout le pais est labouré. En un mot c'est un tres-bel endroit.

418 *Voyage du Ch. Chardin*

Le 15. je fis dix lieues, neuf en cette Plaine, & l'autre au passage d'une montagne peu haute, qui la sépare de Gory. Je ne vis de tous côtez que beaux villages, que belles terres toutes cultivées, & que des endroits fort fertiles. On laisse à main droite, avant que de monter la montagne, une grande ville presque toute ruinée, & dont il n'y a plus que cinq cens maisons habitées. Autrefois, à ce qu'on dit, il y en avoit douze mille. Il y a un Evêque, & une grande Eglise, bâtie du tems de la liberté des Georgiens.

Le Sieur Chardin se retire dans une maison de Capucins Missionnaires Italiens proche de Gori.

La nuit me prit en descendant la montagne, & avant que d'arriver à Gory, j'allay droit au logis des Capucins Italiens Missionnaires de la Congrégation *de propaganda fide*. J'avois des Lettres de recommandation pour eux. Ils avoient il n'y a que trois ans un hospice à Cotatis, & ils pensoient de là s'étendre aussi en Mingrelie, & s'y bien établir. Les continuelles guerres de ce Pais, & les bri-

gandages qui s'y exercent perpetuellement, sans que le Roy puisse, ou se soucie d'y apporter du remede, les ont obligez à se retirer en Georgie. Ainsi il se rencontroit heureusement qu'ils étoient fort capables de me donner le conseil, & les secours dont j'avois besoin. Je me fis d'abord connoître à eux. Je leur dis, que le Roy de Perse m'avoit envoyé en France pour son service, que j'avois ses ordres, & un commandement adressé à tous les Gouverneurs de son Empire, par lequel sa Majesté leur commandoit de me considérer, & de me rendre tous les bons offices dont j'aurois besoin. Je leur contay ensuite, qu'ayant choisi la voye de la Mer noire, & de la Mingrelie pour retourner en Perse, j'y avois été surpris de la guerre, & que j'y avois esuyé mille malheurs; de sorte que ne voyant aucun moyen de transporter seurement les choses que j'avois apportées pour le Roy, je les avois laissées à la garde de mon

Il engage ces bons Peres à prendre part à ses affaires en leur faisant le recit des miseres qu'il avoit souffert en Mingrelie.

Camarade , & que j'étois venu en Georgie chercher de l'assistance ; que je les suppliois de toute mon affection de me donner le meilleur conseil qu'ils pourroient , & de prendre dans mes peines la part que la charité, & d'autres considerations les obligeoient d'y prédre. Ces bons Peres furent touchez de mes malheurs , & des risques que couroit le bien, & la personne que j'avois laissée en Mingrelie. Ils m'assurerent de faire en cela tout ce qu'il leur seroit possible , dès qu'ils en auroient ordre de leur Préfet, sans la participation duquel ils ne pouvoient agir, qu'il étoit à Tifflis la Capitale de Georgie , & la Cour du Prince , à deux petites journées , & que je ne pouvois mieux faire que de l'aller trouver. Ils me dirent tant de raisons pour m'obliger à y aller , que je m'y résolus sur le champ, & qu'à l'heure même on loüa des chevaux. Le Superieur ordonna à un Frere Laïc, nommé Ange de Viterbe, de se préparer à m'accompagner.

Ils se font conduire au Superieur de leur Mission qui étoit

Ce Frere Laïc étoit tres bon & tres-honnête homme, habile Medecin & Chirurgien. Son habileté, & le bon-heur qu'il a eu en Georgie & en Imirette de guerir diverses maladies, & diverses playes qu'on tenoit incurables, l'ont mis par tout ce pais-là fort en estime & en consideration. Il sçait bien la langue de ces Pais, & il les a parcourus de tous côtez. Il a beaucoup de courage, de patience d'humilité, & de bon sens. Je ne pouvois donc avoir un meilleur Camarade de voyage. Il me fit compagnie de la meilleure grace du monde, & luy ayant témoigné que sa personne me seroit d'un grand secours, & d'une grande consolation en retournant en Mingrelie. Il me dit, que je n'avois qu'à luy obtenir du Pere Préfet l'obedience pour cela, & qu'il viendroit tres-volontiers.

Le 16. je partis de Gory avec ce bon Religieux. Nous fîmes sept lieuës, la plûpart le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit

à Tiflis  
par un  
Frere  
Laïc par-  
faitemēt  
honnête  
homme.

422 *Voyage du Ch. Chardin*

beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville presque toute ruinée, nommée *Cali-cala*. On passe au milieu. Elle est à quatre lieues de Gory.

Le 17. je fis un peu plus de six lieues. Le chemin étoit uni, mais un peu pierreux en des endroits. A la moitié de la traite nous passâmes vis-à-vis de l'Eglise Patriarcale de Georgie, qui est située sur le bord du Kur. La moitié de cette Eglise est ruinée, l'autre paroît de loin entière & fort belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la Couronne d'Espines, une pièce de la Tunique, & une pièce de la Robe du Prophete Elie. Je n'ay pas vû ces Reliques: des Capucins m'ont assuré qu'ils les avoient vûes. J'arrivay à Tifflis sur le soir, la neige qui tomba tout le jour fort épaisse, m'empêcha d'arriver plutôt. Le Frere Laïc qui m'accompagnoit me mena au logis des Capucins. Je n'avois point de temps à perdre, ainsi dès

Il arrive  
au Con-  
vent des  
Capucins  
de Tif-  
flis, &  
son en-  
tretien  
avec le  
Prefet de  
la Mis-  
sion.



mon arrivée je contay au Préfet quel en étoit le sujet. Mes lettres de recommandation me faisoient connoître. Je n'avois besoin que de leur bien faire entendre les grands dangers que couroit ce que j'avois laissé en Mingrelie, & de quelle importance il étoit d'aller à toutes risques s'efforcer de le tirer de là. Je dis au Préfet, qu'il y avoit à mon avis deux voyes différentes pour le faire, qui avoient chacune leurs suretez, & leurs perils. La premiere étoit de me faire connoître au Prince de Georgie, luy montrer les ordres du Roy son Maître, & luy demander du secours pour tirer de Mingrelie ce que j'y avois, qui étoit pour sa Majesté. La seconde étoit d'aller en ce pais-là secrettement, sans se découvrir, ny dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point appercevoir au Préfet le penchant que j'avois pour cette seconde voye, de peur de prévenir son jugement. Il me demanda du temps pour me dire son avis, & il me supplia que je

Le Prefet  
juge à  
propos  
de com-  
muniquer  
à ses Re-  
ligieux  
les affai-  
res du  
S<sup>r</sup> Char-  
din.

voulusse bien faire part de tout ce que je luy avois exposé aux Religieux de la Maison, parce que la pluspart, qui avoient été en Mingrelie, & en Imirette, pourroient avoir de bonnes lumieres pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le secret par la sainte Obedience. Je contentay le Prefet. Je fis aux Religieux la même relation que je luy avois faite, les conjurant de me donner leurs avis, & tout le secours possible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18. après midy le Prefet me mena dans sa chambre & tous les Religieux. Il m'étalla les réflexions qu'il avoit faites sur mon affaire, & toutes les pensées qui luy étoient venuës sur cela. Les Religieux firent la même chose. Ils s'arrêtoient presque tous à tenter la voye cachée, & à ne se point faire connoître, en un mot à aller secrettement en Mingrelie. Ils me dirent que si l'on communiquoit l'affaire au Prince de Georgie, il  
me

me donneroit assurément l'aide  
nécessaire, qu'il envoyroit des  
gens, & tireroit aparemment tout  
ce que j'y aurois laissé, parce qu'il  
étoit fort craint, & fort respecté  
en ce pais-là, & en Imirette. Mais  
que ce moyen seroit d'un éclat fu-  
rieux, qui me perdrait peut être,  
qu'on pourroit me dresser à mon  
retour quelque partie pour m'af-  
fasser, & enlever tout ce que  
j'aurois, que les lieux où il me  
falloit passer étoient tous pais de  
brigands & d'assassins les plus  
déterminez du monde, que les  
Georgiens étoient tres perfides &  
méchans, qu'il en falloit tout ap-  
prehender, qu'il n'y avoit pas  
beaucoup d'années qu'un Patriar-  
che de Moscovie passant en Geor-  
gie y fut volé, & qu'on avoit ac-  
cusé le Prince d'avoir secrettement  
fait faire le coup, pour avoir les  
richesses que portoit ce Patriar-  
che. Qu'il falloit considerer enco-  
re que le Prince de Georgie n'étoit  
pas parfaitement obeissant aux Or-  
dres du Roy de Perse, & qu'après

Consul-  
tation &  
resolutiō  
prise pour  
remedier  
aux affai-  
res du S<sup>r</sup>  
Chardin.

tout, supposé qu'il fit office de bonne foy & avec sincerité, il falloit mettre en consideration qu'il attendroit de grands presens, & qu'on ne pourroit jamais le contenter ny sa famille, qui étoit merueilleusement affamée pour des gens de leur condition.

Il se pre-  
pare à re-  
tourner  
en Min-  
grelié  
avec ce  
bon Frere  
Laïc Ca-  
pucin.

Je fus ravy. que les Capucins prissent mon vray sentiment, & pensassent presque tout ce que j'avois pensé. Nous resolûmes que je partirois secrettement avec le Frere Ange, qui m'avoit accompagné. Qu'on diroit que j'étois Théatin, que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, reduits par la guerre à la dernière misère, demander de l'assistance aux Capucins, & qu'ils envoyoient un de leurs Compagnons les querir & les emmener. Dès que cela eut été arrêté, je me preparay au voyage. Je tiray de ma selle & de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachez. Je les mis dans une cassette avec tout ce que j'avois apporté, & la mis sous la garde du Préfet.

Nous pensâmes ne trouver jamais de chevaux à louer, personne ne vouloit aller en Mingrelie, enfin à force d'argent nous gagnâmes deux Voiturins, en nous rendant garans de leurs chevaux & de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20. je partis avec le Frere Ange & un Georgien, creature des Capucins, qui étoit de Cota-tis, & qui avoit été mille fois en Colchide & par tout aux environs. Le Préfet me le donna pour le besoin qu'on pourroit avoir d'une personne de confiance. Nous n'étions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le Frere Ange & moy en montions deux, les deux autres portoient les provisions. Nous disions par tout que nous allions chercher les Theatins de Mingrelie. Je donnay congé à mon valet avant que de partir de Tifflis. Ce fripon m'avoit fait mille méchans tours, & tenté plusieurs fois ma perte. J'ay dit ce qu'il me fit à Gonié. Les Capucins me

Pour n'a-  
voir pas  
voulu pu-  
nir son  
traître de  
valet, il  
est expo-  
sé à un  
dange-  
reux pie-  
ge que ce  
fripon lui  
dresse.

428 *Voyage du Ch. Chardin*

conseilloient de l'emprisonner jusqu'à mon retour pour en faire justice. Le sentiment des graces que Dieu venoit de me faire, me porta à luy pardonner entierement. J'aurois irrité le Ciel, si dans le même tems qu'il déployoit sa clemence sur moy, j'eusse eu le courage de faire justice. Je payay entierement ce malheureux du tems qu'il m'avoit servy, & le laissay aller, après luy avoir neantmoins étallé toutes ses trahisons que je sçavois, & l'avois exhorté à l'amandement. La bonté que j'eus pour luy ne le toucha point. Il se desespera de ce que je luy donnois congé, & il laissa même paroître des marques de la rage qu'il en avoit, assez fortes pour me porter à en craindre quelque chose de funeste. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire, les Capucins l'auroient fait faire d'un signe d'œil, ayant assez de credit à Tiflis. Je n'en fis rien, la fatalité qu'il y a en toutes les choses m'en empêcha. J'étois en-

tièrement porté à la miséricorde, j'en attendois, j'en demandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eut agreable. On verra dans la suite de quelle maniere il me le fit connoître en un tres-dangereux piege que m'avoit tendu ce traître.

Je fus de retour à Gory le 21.

Le 22. nous partîmes & allâmes Sa route  
coucher à six lieuës de Gory, à un pour re-  
village qui est sur le chemin d'A- tourner  
calziké, par lequel j'avois passé en Min-  
en venant. grelic.

Le 23. nous partîmes à la pointe du jour, & d'abord nous laisâmes à gauche le chemin d'Acalziké. A midy nous arrivâmes à une petite ville nommée *Aly*. Elle est à neuf lieuës de Gory, située entre des montagnes. Deux lieuës par delà, nous y passâmes un pas étroit qui se ferme d'une grande porte de charpente. C'est la separation de la Georgie d'avec le Royaume d'Imirette. Nous fîmes encore une lieuë, & nous nous arrestâmes à un petit village.

Le 24. nous fîmes sept lieuës.

La neige  
le met en  
peril d'as  
les mon-  
tagnes.

dans les montagnes. Elles étoient pleines de neige, & il en tomboit à gros flocons. Ces montagnes, qui sont du Mont Caucase, sont couvertes de bois de haute-futaye. Nous-nous y pensâmes perdre, car la neige couvroit toutes les traces & faisoit méconnoître le chemin. Nous logeâmes à un village nommé *Colbaure*. Ce village a quelque deux cens maisons: Elles sont toutes sur une ligne, & si éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieuë de la première à la dernière.

Le 25. nous ne fîmes que trois lieuës. Le mauvais tems, la neige, le froid, l'obscurité d'air qu'il faisoit en ces hautes montagnes nous empêcherent d'aller plus avant. Nous logeâmes à un village de trente maisons.

Le 26. l'air fut plus clair, la neige cessa, & le froid ne fut pas si rude. Nous fîmes six lieuës tous-jours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y estoit assez égal. Les montées & les de-



scentes n'étoient pas rudes. Nous logeâmes à un petit village qui est sur le bord d'un grand fleuve.

Le 27. nous passâmes en bateau ce fleuve, & fîmes trois lieues en un país semblable à celuy que nous avions passé les jours precedens. Nous descendîmes de la montagne dans une grande & belle vallée à perte de vüe, & logeâmes à un village dit *Sesano*. Cette vallée a presque par tout une lieue de largeur. Elle est fort fertile & fort agreable, arrosée de belles eaux. Elle s'étend jusqu'en Mingrelie. C'est le plus beau país d'Imirette. Les Montagnes dont elle est ceinte sont couvertes de bois & de villages, car la pluspart des terres de ces Montagnes sont labourées, & ont des vignobles en quantité. Nous trouvâmes en cette vallée un air doux comme au printemps & peu de neige.

*Sesano* est proche du château d'une vieille Dame, Tante du Roy d'Imirette, qui étoit malade quand nous passâmes là. Elle scût qu'il

Il continuë sa route par un assez beau país

étoit arrivé un Capucin au village : Elle l'envoya aussi-tost querir pour s'en faire traiter. On prend en ces lieux-là tous les Missionnaires pour Medecins, parce qu'ils se mêlent tous de donner des remedes. *Le Frere* alla trouver la Dame, esperant d'en tirer quelque secours pour nôtre entreprise. Deux heures après m'avoir quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un Capucin de Gory avec un Guide. Le sujet de sa venue étoit de m'avertir, que ce valet à qui j'avois donné congé, étoit venu de Tifflis à Gory, avoit decouvert tout ce qu'il sçavoit de mon entreprise, en jurant de me perdre, & qu'il étoit party, sans qu'on sçût où il étoit allé. Cet avis ne me surprit pas beaucoup. Je me desfois de quelque chose de semblable. Je suppliy le Capucin de demeurer avec moy. Je luy rendis mille remerciemens, & je louïay autant que je pûs le grand zele, & l'extrême affection que la Communauté témoignoît avoir pour  
mes

Les Capucins de Gory s'ôt courir après le S<sup>r</sup> Chardin pour l'avertir des mauvais desseins de son traître de valet.

mes interests d'une maniere si ardente. Veritablement il ne s'en pouvoit donner de plus fortes marques.

Le 28. Nous fimes cinq lieuës dans la plaine dont j'ay parlé. Elle est par-tout remplie de villages & de bois, les terres y sont fort grasses, nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'en tirer. Après deux lieuës de marche nous laissâmes sur la droite la Forteresse de Scander. Les gens du pais l'appellent Scanda, & disent qu'Alexandre le Grand l'a bâtie. On sçait que les Orientaux appellent ce Conquerant Scander. Ils assurent qu'il a bâti seize places auxquelles il a donné son nom. Celle-cy pourroit avoir été une des seize, & celle dont Quinte-Curce parle au livre 7. sa situation me le fait croire, car elle est située au pied de la montagne. Elle n'est pas considerable. Il n'y a que deux tours quarrées sans enceinte, avec quelque logement au tour, & cela ne paroît pas

Remar-  
que sur  
la Forte-  
resse de  
Scanda.

434 *Voyage du Ch. Chardin*  
avoir trois cens ans d'antiquité.

A une lieuë de Scander nous passâmes Chicaris. C'est un village de cinquante maisons. Il passe pour ville en Imirette, quoy qu'il n'ait point de murailles, & rien de plus que les autres villages. Nous logeâmes à une lieuë de là.

Le 29. & le 30. nous y demeurâmes. Nos Voiturins ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque passant les entretenoit, leur faisoient fondre le cœur. Ils disoient qu'on les vouloit mener à la mort, ou à l'esclavage. Ils nous donnoient des peines extrêmes. Je les supportoïis patiemment; J'exhortois mes deux Capucins à faire de même. Je leur representois que je m'étois bien mis en teste en partant de Tifflis, qu'on ne pourroit sans bien du courage, & une patience extrême venir à bout de ce que j'entreprendois, & surmonter les grands obstacles qui s'y opposeroient infailliblement. Qu'il

Les gens  
qui voi-  
turoient  
son бага-  
ge ont re-  
pugnance  
de passer  
outre sur  
le bruit  
qui cou-  
roit des  
guerres  
de Min-  
grelie.

falloit menager doucement nos gens, & les pousser à force de promesses & de bons traitemens. Que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrelie, & qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les feroit alors agir comme nous voudrions. Nous appellâmes ces Voiturins & le Georgien que le Pere Prefet m'avoit donné. Nous leur dîmes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en étions bien informez, que nous avions comme eux une vie & d'autres biens à conserver. Que nous leur avions répondu de leurs chevaux & de leurs personnes. Un d'eux parlant pour les trois me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageasse de les racheter si on les prenoit esclaves durant ce voyage, ou de donner six vingt écus à leurs femmes s'ils y mouroient. Je leur accorday cela volontiers, & leur fis de grandes promesses. Cela les disposa à continuer l'entreprise.

Le 31. Nous nous mêmes en

Il leur ac.  
corde ce  
qu'ils luy  
deman-  
dēt pour  
cōtinuēr  
sa mar-  
che.

436 *Voyage du Ch. Chardin*

chemin. Il faisoit fort mauvais  
 tems, & le chemin étoit tres-rude.  
 Nous passâmes trois fleuves assez  
 larges & assez rapides, & au soir  
 nous arrivâmes à Cotatis. Nous  
 allâmes loger à la maison de l'E-  
 vêque Janatelle. Il n'y étoit pas,  
 on nous y reçût bien néanmoins.  
 Les officiers connoissoient le Fre-  
 re Ange, & sçavoient que le maî-  
 tre du logis l'honoroit de sa bien-  
 veillance.

Il arrive  
 à Cotatis  
 sur le  
 bord du  
 fleuve de  
 Phafe.

Cotatis est un Bourg bâti au  
 bas d'une colline sur le bord du  
 fleuve du Phafe. Il n'a que 200.  
 maisons. Celles des grands & le  
 palais du Roy sont autour à quel-  
 que distance. Ce Bourg n'a ni for-  
 tifications ni murailles, il est par  
 tout ouvert, horsmis aux endroits  
 où le fleuve & la montagne l'en-  
 ferment. De l'autre côté du fleuve  
 vis-à-vis du Bourg, & sur une  
 colline plus haute que celle au bas  
 de laquelle il est situé, est la forte-  
 resse de Cotatis, dont j'ay parlé en  
 racontant les dernières revolutions  
 d'Imirette. Ja n'ay pas entré de-

Tom. I. pag. 456.

A La Vieille Vile  
B la Nouvelle Vile  
C Le Chateau

SALE



1843





dans , on la voit pleinement de la colline opposée. Elle a des tours , un donjon & un double mur qui paroît haut & fort.

Dés que je fus arrivé à Cotatis j'envoyai aux nouvelles. Celles qui étoient vrayes , & dont chacun nous assura , étoient que le nouveau Prince de Mingrelie , & le Prince de Guriel s'étoient retirez , voyant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne. Que la plûpart des Gentilshommes qui leur avoient prêté serment les abandonnoient , & que le Visir du Dadian se preparoit à descendre des montagnes avec une armée.

Qu'aussi-tôt que ce Visir avoit appris la retraite de ces deux Princes & des Turcs , il avoit envoyé 800. hommes au Dadian , luy avoit écrit de sortir de sa forteresse , d'amasser le plus de gens qu'il pourroit , qu'il avoit fait publier Amnistie à tous ceux qui se rejoindroient à luy ; enfin qu'il étoit venu à Cotatis , où le Roy d'Imirette l'avoit joint avec les grands

Il appréh  
de bon-  
nes nou-  
velles à  
Cotatis  
touchant  
les trou-  
bles de  
Mingre-  
lie.

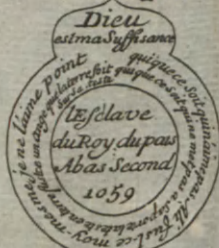
438 *Voyage du Ch. Chardin*  
de son païs , ils étoient allez fonder tous ensemble sur le païs du Prince de Guriel. Ils luy en vouloient fortement , parce qu'il étoit en effet cause de l'incursion des Turcs , & de tous les ravages qui se firent en cette guerre. Les armées avoient passé le Phafe , il n'y avoit que trois jours , ainsi la circonstance étoit assez favorable pour mon entreprise , n'y ayant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

*Fin du premier Tome.*



CÉLUI QUI EST CÉ ST DIEU à qui appartient la louange & la gloire  
 [La Royauté est donnée de] DIEU. Dieu est élevé par dessus tout  
 Au nom de Dieu clement & misericordieux [Prophétique] T. 2. P. 99

[O Mahamed O Ali]  
 [Le jugement appartient à] Dieu  
 [Le Secour vient de] Dieu

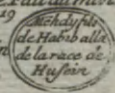


Abas Second Roy  
 Victorieux Seigneur  
 du monde Prince  
 tres vaillant desien  
 du de Cheick Sefhide  
 Moussa de Hasein

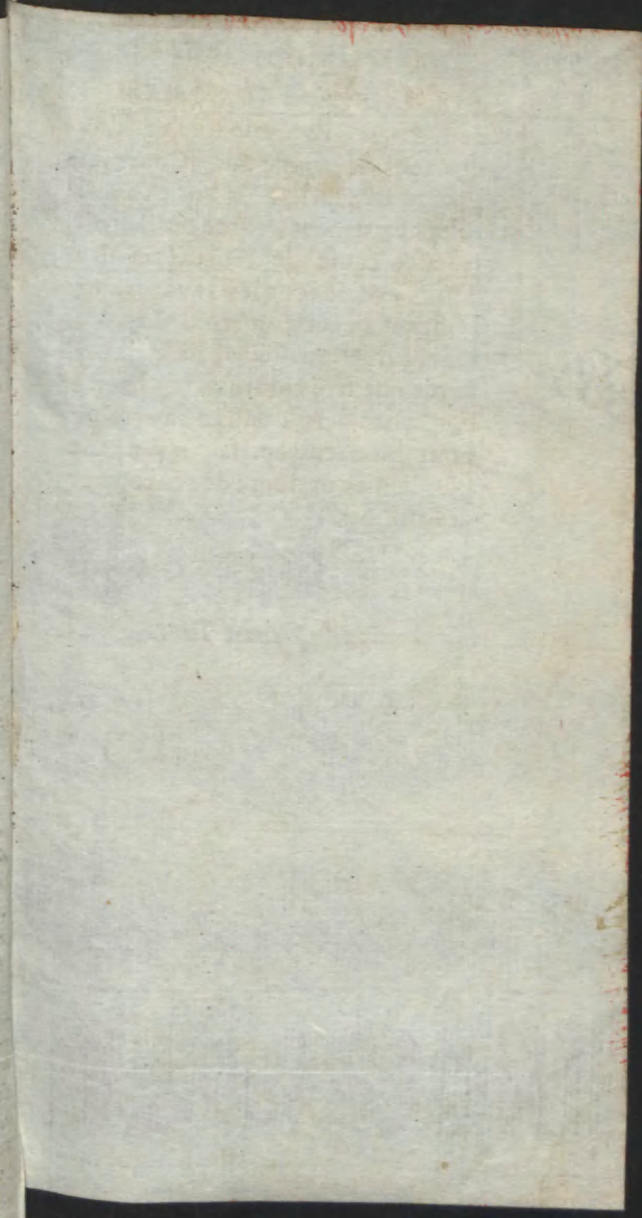
Ali	Hasein	Hasein	Ali
Mahamed	Jaffer	Moussa	Ali
Mahamed	Ali	Hasein	Mahamed

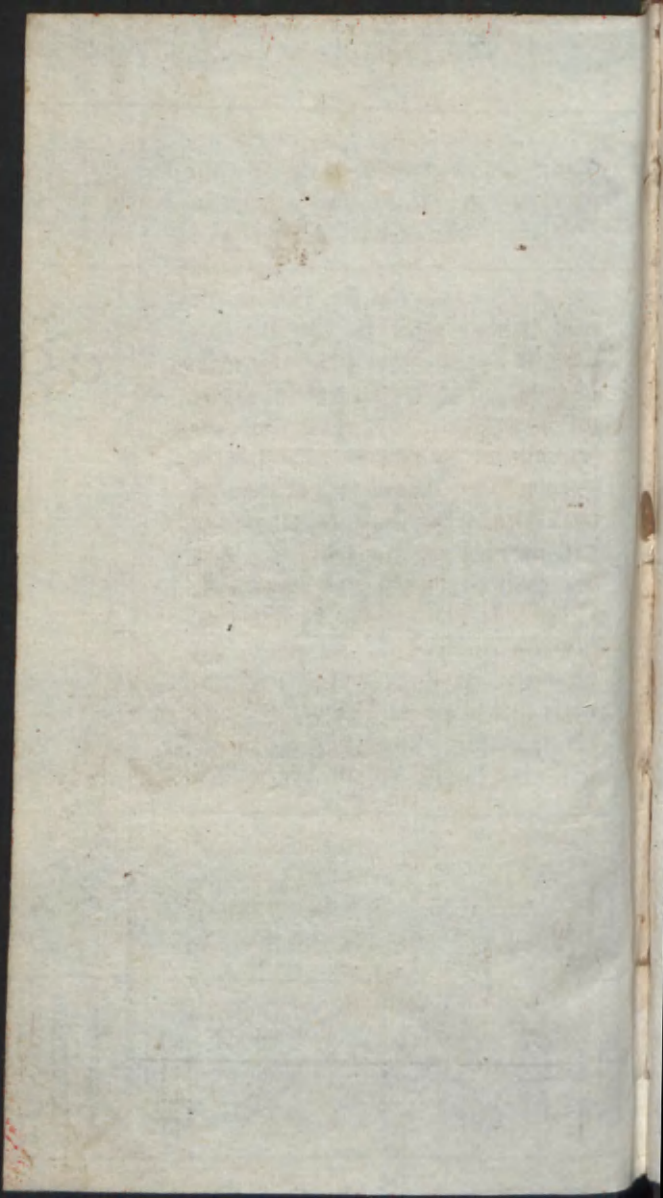
Commande absolument

Les Seigneurs des Seigneurs qui ont une presence de Lyon & une mine de Desfont  
 Les Princes qui ont une taille de Tahem ten ten qui paroissent estre du tems  
 d'Ardeon les Regens qui ont une majesté de Feribours Les Conquerans des  
 Royaumes. Les Intendants qui dissipent les difficultez & Mercure est l'ascendant  
 Les fermiers des ports de l'Empire de CAAGON Les Receveurs des peages & les Pro-  
 vots des grands chemins & des passages [des Gouvernemens] ont à faveur qu'aceter  
 present nous avons Commandé d'un Commandement tres expres aux Aga Raisin &  
 Chardin negocians François la fleur des negocians de S'acquitter d'un employ qu'ils ont  
 accepté & de executer des Ordres qu'on leur a donnez il faut absolument qu'en quelque  
 part de ces Royaumes de Spacieuse étendue qu'ils se trouveront en quelque lieu de  
 nostre vaste Empire qu'ils passent soit en allant soit en revenant l'on N'exige de eux  
 ni par Supplications ni par demandes, aucuns droits & peages de quelque nature  
 que ce puisse estre, de quel qu'autorité qu'on ait den exiger, qu'on ne mette point  
 d'obstacle à leurs de seirs & qu'on ne leur fasse aucune peine mais qu'on leur porte  
 part tout toute sorte d'honneur & de respect & qu'on leur donne la sistance qu'il leur  
 plaira chaque fois qu'ils la demanderont Et des que cette patente aura esté parée  
 éclairée ennoblie & canimée du Sceau qui ressemble au Soleil en dignité & en vertu qui  
 manifeste l'ordonnance du Seigneur du monde, laquelle s'estent sur toutes chose au  
 long & au large & sert de Loy à l'univers & que le parafe adorable Saint Dublim et les  
 hauts sans égal y aura este appose, qu'on jousez entiere foy & qu'on rende toute obeis-  
 sance ace quelle contient comme estant un arrest den haut élevé par dessus  
 toutes choses & quelle serve a perpetuité aux personnes à qui on la donne. Fait au mois  
 de Chauval l'honorable l'an 1077 de la S. fuitte la paix & le bonheur demeure  
 Eternellement avec les Sectateurs de la S. fuitte. A Acher de la noble en la provin  
 1. theberastam ou Dieu veuille entretenir toujours la prosperite & l'abondance







WSTĘGOWA  
MARCINA ZAMOTSKIEGO  
-K2

KSIĘGOZBIÓR  
MARCINA ZAMOYSKIEGO

1446 -KZ

1446-KZ



